



Les interrogatives et exclamatives indirectes dans un corpus de pièces du théâtre moderne (1775-1914).

Analyse syntaxique et analyse textométrique

Kriso Vichos

► To cite this version:

Kriso Vichos. Les interrogatives et exclamatives indirectes dans un corpus de pièces du théâtre moderne (1775-1914). Analyse syntaxique et analyse textométrique. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2018. Français. NNT : 2018USPCA108 . tel-02149372

HAL Id: tel-02149372

<https://theses.hal.science/tel-02149372>

Submitted on 6 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITÉ
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

ED 268 Langage et Langues : description, théorisation,
transmission

EA 7345 Clesthia

Thèse de doctorat en Syntaxe

Kriso VICHOS

**LES INTERROGATIVES ET
EXCLAMATIVES INDIRECTES DANS UN
CORPUS DE PIÈCES DU THÉÂTRE
MODERNE (1775-1914)**
*ANALYSE SYNTAXIQUE ET ANALYSE
TEXTOMÉTRIQUE*

Thèse dirigée par
Florence LEFEUVRE

Soutenue le 23 novembre 2018

Jury :

Mme Florence LEFEUVRE, Professeure à l'Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3

M. Franck NEVEU, Professeur à Sorbonne Université

Mme Elisabeth RICHARD, Professeure à l'Université de Rennes 2

M. André SALEM, Professeur émérite à l'Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3

Résumé

Cette thèse se concentre sur deux groupes bien particuliers de propositions subordonnées dont, à l'heure actuelle, les définitions sont loin de faire consensus parmi les linguistes : *les propositions interrogatives et exclamatives* indirectes. L'étude syntaxique et textométrique effectuée dans le cadre de cette recherche part d'un vaste ensemble d'interrogatives et d'exclamatives indirectes, prélevées de manière exhaustive au sein d'un corpus de 68 pièces du théâtre français moderne s'étalant de 1775 à 1914. Les résultats de cette recherche, largement facilitée par les apports d'outils technologiques nouveaux et variés sont présentés dans ce travail. Les deux piliers substantiels de ces structures sont étudiés de manière circonstanciée : il s'agit des verbes et des outils qui les introduisent. Afin de mener à bien cette recherche, une *banque de données*, appelée *Theatre68* a été constituée. Elle regroupe l'ensemble des attestations des séquences interrogatives (appelées SIC) et exclamatives complexes (appelées SEC) du corpus étudié. Cette banque est accessible sur le CD-Rom qui accompagne la thèse. Des cas d'ambiguïté syntaxique (relatives sans antécédent/interrogatives indirectes) et d'ambivalence sémantique (interrogative/exclamative) sont étudiés et commentés. Enfin, l'étude s'élargit vers des constructions particulières qui peuvent servir de supports aux structures exclamatives vu leur force expressive et le degré de figement qu'elles semblent avoir atteint.

Mots clés : *Interrogative indirecte, exclamative indirecte, outils introducteurs, verbes recteurs, ambiguïté, ambivalence, modalités*

Abstract

This thesis concentrates on two particular groups of subordinate clauses: the indirect interrogative and exclamative clauses, the definitions of which, at the moment, are far from reaching a consensus among the linguists. The syntactic and textometrical study conducted for this thesis is based on a vast set of indirect interrogative and exclamative clauses, extracted from a collection of 68 theatrical plays of the modern French theater, from 1775 to 1914. The results of this research have been greatly facilitated by the contribution of new and varied technological tools (in particular the Lexico5 software). Both substantial pillars of these structures are thoroughly examined, mainly taking into account the introductive verbs and the linking words. To bring this research to a successful conclusion, a data bank, called *Theatre68*, was constituted. It includes all the examples of indirect interrogative and exclamative clauses and it is available on the CD-ROM attached to this thesis. Cases of syntactic ambiguity (relative/interrogative clauses) and semantic ambivalence (interrogative/exclamatory) are studied and commented upon. The study spreads upon particular constructions which can be used as supports to the exclamative structures considering their expressivity and the semi-fixed form which they seem to have reached.

Keywords : *indirect interrogative clauses, indirect exclamative clauses, introductive verbs, ambiguity, ambivalence, modality*

À mon fils Grégory

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Florence Lefeuvre, directrice de cette thèse, pour avoir encadré et dirigé mon travail. Je la remercie de toute la confiance qu'elle m'a accordée, ainsi que des nombreux et précieux conseils qui m'ont permis de mieux appréhender les différentes facettes du métier d'enseignante-chercheuse.

J'exprime tous mes remerciements ainsi que toute ma gratitude à André Salem pour m'avoir aidée à découvrir les outils informatiques grâce auxquels j'ai pu affiner ma recherche. Sa grande disponibilité, sa rigueur scientifique, son enthousiasme, sa patience et ses recommandations substantielles m'ont permis de travailler et de progresser dans un domaine qui m'était tout à fait inconnu.

Je remercie très sincèrement Franck Neveu et Elisabeth Richard d'avoir accepté de juger ce travail.

J'adresse mes remerciements à tous ceux qui de loin ou de près m'ont aidée, comprise, soutenue et encouragée à entreprendre et à mener à son terme cette recherche.

Je me permets, enfin, d'exprimer ma gratitude envers Kyriakos Forakis, mon Maître de grammaire, qui fut l'instigateur des études doctorales que j'ai entreprises. Je lui serai pour toujours reconnaissante d'avoir cru en moi et de m'avoir ainsi permis de réaliser à la fois un très beau rêve et un voyage exceptionnel. Merci Δάσκαλε !

Sommaire

Introduction

PARTIE 1 : OBJET D'ÉTUDE, OUTILS UTILISÉS

Chapitre 1 : La subordination

Chapitre 2 : Approches quantitatives des interrogatives
et des exclamatives indirectes

Chapitre 3: Outils pour la description syntaxique des interrogatives
et exclamatives indirectes

PARTIE 2 : ANALYSE DES INTERROGATIVES ET DES EXCLAMATIVES INDIRECTES

Chapitre 4 : Les séquences interrogatives complexes

Chapitre 5 : Les séquences exclamatives complexes

PARTIE 3 : DIFFICULTES D'ANALYSES, AMBIVALENCES, AMBIGUÏTES

Chapitre 6 : Séquences ambivalentes, séquences ambiguës

Chapitre 7 : Structures syntaxiques particulières

Conclusion

Bibliographie

Index

Table des matières

Annexes

Introduction

C'est d'analyse syntaxique qu'il sera question dans le présent travail. Nous tenterons d'évaluer la pertinence, l'importance et l'impact expressif de deux groupes bien particuliers de propositions dont, à l'heure actuelle, les définitions sont loin de faire consensus parmi les linguistes : *les propositions interrogatives et exclamatives complexes*. L'approche que nous avons adoptée vise à effectuer, sur un corpus défini, une recherche quantitative et une étude syntaxique sur les deux séquences en question.

Les propositions subordonnées interrogatives et exclamatives, qu'une communauté de linguistes appelle *percontatives*¹ et qui sont également connues dans la tradition grammaticale sous l'appellation d'*interrogatives* et d'*exclamatives indirectes*, constituent-elles deux ensembles d'unités reconnaissables à l'aide de critères formels et est-il dès lors possible de les ériger en groupes syntaxiques homogènes ?

L'existence d'une telle catégorie [interrogatives indirectes] a toujours constitué un lieu d'interrogation pour les grammairiens².

Est-il pertinent de distinguer les interrogatives indirectes des exclamatives indirectes ou ne devrait-on y voir qu'un seul ensemble ?

TRUGUELIN : Vous savez, monsieur, *combien je fus attaché à ma sœur*, cette pauvre Isoline, qui eut l'honneur d'épouser M. le baron des Echelettes, votre frère. [...]
(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

EDGARD. [...] Sais-tu *combien il donnait à l'autre* ?
(Théodore Barrière et Ernest Capendu, *Les Faux Bonhommes*, 1854)

¹ Terminologie de Damourette et Pichon, reprise et développée par Pierre Le Goffic et Florence Lefeuvre.

² F. Gadet, 1997 : 109.

Prenons les deux segments mis en caractères gras ci-dessus et posons-nous la question : Qu'est-ce qui les distingue ? Ni le verbe introducteur, ni l'outil introducteur n'en diffèrent. Sommes-nous devant des structures à analyser de manière identique ?

La différence entre ces deux structures est cependant loin d'être négligeable ; l'une serait une exclamative indirecte, l'autre une interrogative indirecte... C'est de leur description et de leurs caractéristiques que nous parlons dans les chapitres qui suivent.

Il est cependant important de souligner que la modalité exclamative interroge de nombreux grammairiens et qu'elle n'a pas toujours été acceptée par la communauté linguistique. Voilà par conséquent déjà une première pierre d'achoppement : comment reconnaître un groupe de propositions en tant qu'exclamatives indirectes à partir du moment où cette modalité est remise en question :

[...] l'existence des exclamatives n'a pas toujours été reconnue, les grammairiens les confondant avec les interrogatives indirectes¹.

voire passée sous silence :

[...] on reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire [...]²

Certains linguistes situent cette modalité en marge des modalités obligatoires, préférant la considérer comme une sorte de polarité expressive de la modalité déclarative :

S'agit-il d'une catégorie grammaticale à part entière ou d'un ajout d'ordre supra-segmental à une autre catégorie grammaticale (notamment l'assertion)³ ?

¹ C. Milner, 1978 : 260.

² E. Benveniste, 1966 : 130.

³ D. Vincent, M. Laforest, J. Nicole, 1995 : 121.

C'est cette indétermination même qui sera le mode de présentation de « l'étonnement » caractéristique de l'exclamative : elle permet de constater, et de faire constater, la distance entre la valeur raisonnablement attendue et la valeur immédiatement perçue, distance qui se marque par le chemin parcouru sur l'axe des degrés, vers des valeurs plus élevées¹.

L'affinité et la ressemblance des deux modalités ont, en outre, souvent été soulignées :

[...] on trouve un chevauchement considérable entre « exclamatif » et « assertif » d'une part, et « exclamatif » et « interrogatif », d'autre part ².

On voit l'originalité de la forme exclamative : proche de la phrase déclarative par l'assertion qu'elle produit, elle manifeste aussi de fortes affinités avec l'interrogation, [...] ³.

D'autres linguistes reconnaissent la modalité exclamative soit explicitement soit implicitement comme Charles Bally qui, dans son traité de stylistique française, souligne que les questions non interrogatives appartiennent « au langage exclamatif »⁴.

La force exclamative naît de la tension contradictoire [...] créée entre ce qui est et ce qu'on pouvait penser qui serait⁵.

Pour Lucien Tesnière :

Il y a lieu de faire une place spéciale à l'exclamation⁶.

Quant à la distinction des interrogatives et des exclamatives indirectes, elle s'effectue parfois de manière franche :

¹ Muller, 1996.

² I. Fonagy et E. Bérard, 1995 : 307.

³ R. Martin, 1987 : 504.

⁴ Ch. Bally, 1909.

⁵ *Ibidem*, p. 1.

⁶ L. Tesnière, 1959 : 216.

Comme les interrogatives, les exclamatives connaissent des emplois directs et indirects¹.

Il serait donc utile de poser l'existence d'une exclamation indirecte parallèlement à celle de l'interrogation indirecte [...]²

L'interprétation sémantique met nécessairement en cause le « haut degré » ce qui est le signe infaillible de l'exclamative indirecte³.

Pour cerner ces deux phénomènes syntaxiques, nous verrons, dans ce qui suit l'importance capitale que revêtent à la fois le contexte et le cotexte dans leur caractérisation et analyse. Le rôle joué par les verbes et les outils introducteurs, dans la structure des propositions interrogatives et exclamatives indirectes, a été au centre de l'analyse que nous avons menée.

En ce qui concerne les outils introducteurs, il s'agit principalement des mots *qu*-communs notamment aux interrogatives et exclamatives indirectes qui ont fait l'objet de divers travaux dont en particulier ceux de Pierre Le Goffic :

[...] les termes en *qu*- du français sont des marqueurs de variable, renvoyant chacun à une catégorie ontologique fondamentale [...] chaque terme en *qu*- relevant d'un domaine propre [...]⁴

On sait que ces termes remontent à des mots latins en *qu*- (*quis*, *quid*, *qualis*, *quando*,...) comme les deux premières lettres *qu*- le donnent encore à voir dans plusieurs cas, et par-delà le latin, à la famille des termes indo-européens en *k^w-, on sait aussi que ces termes sont en correspondance régulière avec des séries parallèles, de même origine, dans d'autres langues indo-européennes : mots en *wh*- de l'anglais, mots en *w*- de l'allemand, par exemple⁵.

¹ C. Milner, 1978 : 259.

² J. Bacha, 2000 : 37.

³ C. Milner, 1978 : 277.

⁴ Le Goffic, 2002 : 316.

⁵ P. Le Goffic, 2007 : 13.

La représentation syntaxique des exclamatives se rattache directement au problème des éléments *qu-* en général : autrement dit au fait que des éléments interrogatifs, relatifs, exclamatifs, etc. peuvent avoir la même forme¹.

Les verbes recteurs, quant à eux, constituent une autre façon d'appréhender les interrogatives et exclamatives indirectes qui, comme nous le verrons, constituent un critère de reconnaissance couramment employé². Divers linguistes ont proposé des listes de verbes introduisant les interrogatives indirectes³ et les exclamatives indirectes⁴.

Notre travail est parti d'un vaste ensemble de propositions interrogatives et exclamatives indirectes, prélevées de manière exhaustive au sein d'un corpus de pièces de théâtre que nous avons réuni pour cette étude. La démarche que nous avons suivie nous a conduite à considérer tous les éléments qui construisent la charpente des propositions interrogatives et exclamatives indirectes, parfois séparément, parfois pris ensemble. C'est de cette démarche que nous tâchons de rendre compte dans les chapitres qui suivent pour tenter de mettre en évidence les caractéristiques communes ainsi que les caractéristiques propres à chacune de ces deux structures.

Nous avons adopté une approche qui joint analyse des productions théoriques sur le sujet, dont nous avons pu prendre connaissance et analyse d'un corpus choisi dans le but d'y puiser, de manière exhaustive, les exemples des phénomènes qui constituent l'objet du présent travail. Ce sont les résultats de notre recherche, largement facilitée par les apports d'outils technologiques nouveaux et variés, que nous présentons dans ce qui suit.

Notre travail se divise en sept chapitres dans lesquels nous tentons de cerner les différentes facettes de ces phénomènes syntaxiques qui ont souvent été sujets à controverse.

¹ C. Milner, 1978 : 254.

² Serbat 1985 : 9.

³ Notamment Le Goffic, 1993 : 265 ; Riegel et *al.*, 2009 : 839 ; Defrancq 2005 : 170.

⁴ Bacha, 2000.

Dans **le premier chapitre**, nous tentons de faire le tour des approches privilégiées par différents grammairiens qui se sont intéressés aux subordonnées afin de voir les diverses façons d'appréhender la subordination, en général, et dans quelles catégories, plus spécifiquement, sont insérées les séquences auxquelles nous avons décidé de nous intéresser plus particulièrement. La richesse des données théoriques nous a conduite à avancer avec une certaine prudence afin de mieux traiter les phénomènes qui constituent le noyau dur de notre investigation.

Notre enquête nous a amenée à considérer que le fait d'utiliser les catégories trop générales d'interrogatives et d'exclamatives indirectes, catégories que l'on retrouve dans la tradition grammaticale¹, ne nous aurait pas permis de rendre compte de manière suffisamment précise du phénomène que nous voulons étudier. La charpente ainsi établie, nous abordons un travail d'explicitation de notre choix terminologique de classer les segments considérés en Séquences Interrogatives Complexes (SIC) et Séquences Exclamatives Complexes (SEC).

Le deuxième chapitre s'ouvre sur la description d'outils de recherche d'un nouveau type désormais disponibles sur Internet. Nous expliquons comment ces outils se sont révélés à la fois extrêmement utiles, dans un premier temps et finalement inadaptés pour nos investigations et comment nous avons été amenée à constituer un vaste corpus d'étude pour mener à bien la partie exploratoire de notre recherche. Nous expliquons les choix que nous avons effectués, les raisons pour lesquelles nous avons choisi la forme de discours dialogique et plus particulièrement le théâtre du 19^e siècle.

Nous présentons ensuite les outils textométriques à l'aide desquels nous avons pu effectuer notre recherche et leurs utilisations possibles, sur la base d'exemples empruntés au corpus de pièces théâtrales que nous avons constitué.

Il me semble pouvoir affirmer que ce serait entraver le développement de la linguistique que de continuer à se

¹ « La tradition grammaticale apparaît tout à la fois (i) comme une archive, au sens historiographique, c'est-à-dire comme l'ensemble des textes produits et recueillis répondant à cet objectif, et susceptibles notamment de se prêter à l'établissement d'un corpus représentatif des grammaires du français, (ii) mais aussi comme un discours scientifique, c'est-à-dire comme un ensemble d'analyses récurrentes qui maintiennent au cours de l'histoire, avec des aménagements possibles, leurs hypothèses, leurs postulats, parfois leur terminologie. » (F. Neveu, 2007 : 12).

désintéresser des nombres quand nous parlons des phénomènes linguistiques [...]¹

Grâce à cette panoplie d'outils, nous avons pu explorer de nouvelles pistes et formuler de nouvelles hypothèses de recherche qui sont développées de manière méthodique dans les chapitres suivants.

Le **troisième chapitre** est consacré à une exploration textométrique de notre corpus, centrée sur les problèmes d'ordre syntaxique que nous avons exposés plus haut. Nous passons en revue les diverses étapes que nous avons suivies pour mettre en forme le corpus et nous décrivons quelques fonctionnalités logicielles qui nous ont été utiles pour notre recherche.

Le recours à la machine permet simplement d'obtenir en quelques secondes et avec des risques d'erreur considérablement réduits des états dont la confection suffisait parfois à occuper nos ancêtres leur vie durant².

Ce chapitre décrit également les étapes de la constitution raisonnée d'une *banque de données* : **Theatre68**.

La linguistique est la science statistique type ; les statisticiens le savent bien, la plupart des linguistes l'ignorent encore³.

Cette banque regroupe l'ensemble des attestations de SIC et SEC qui nous ont paru, lors d'une première lecture cursive de notre corpus, pouvoir être mises en rapport avec les problèmes que nous nous étions posés. Les exemples relevés ont été assortis de renseignements méta-textuels (conditions de productions, caractéristiques lexico-syntaxiques, etc.) relatifs à chacune des séquences indirectes relevées.

Nous consacrons le **chapitre 4** à l'étude circonstanciée des Séquences interrogatives complexes. Nous étudions dans un premier temps, les verbes⁴ qui permettent d'introduire ces séquences et tentons de les classer en catégories, tenant compte à la fois de leur fonctionnement et des traits sémantiques qu'ils partagent.

¹ M. Cohen, 1950.

² L. Lebart et A. Salem, 1994 : 53.

³ P. Guiraud, 1960.

⁴ G. Serbat, 1985.

Pour que des verbes comme *dire, raconter, constater, savoir, comprendre* soient suivis d'une proposition interrogative indirecte [...], il faut que le contexte montre, de manière ou d'autre, qu'il s'agit de quelque chose qu'on ne sait pas et dont on s'enquiert¹.

Les outils numériques dont nous nous sommes servis nous permettent d'étudier systématiquement leurs caractéristiques particulières. Nous examinons leurs fréquences ainsi que leurs rapports avec les modes, les temps ainsi que la polarité positive ou négative de la séquence dans laquelle ces verbes interviennent.

Dans un deuxième temps, nous passons en revue les outils introducteurs qui servent de ligne démarcative aux séquences interrogatives complexes et tentons d'en déduire des constantes, tant du point de vue de leurs formes respectives que du point de vue des éléments de sens qu'ils véhiculent.

D'une façon générale, les mots interrogatifs qui s'emploient dans l'interrogation directe servent aussi à introduire l'interrogation indirecte².

Il est vrai que les marqueurs des deux tours indirects sont totalement identiques (alors qu'ils sont partiellement différents pour les tours directs)³.

Nous nous référons aussi aux travaux d'Estelle Moline concernant les termes *comme* et *comment* : « le français présente la particularité de connaître deux proformes de manière. »⁴.

Florence Lefeuve traite, entre autres, de la dichotomie des pronoms et adverbes *que*⁵ et *quoi* dont la différenciation « s'effectue par le trait conjoint/disjoint »⁶. Ces termes possèdent « une valeur d'indéfini propre aux mots en *qu-* » et se comportent comme « des variables »⁷.

¹ Kr. Sandfeld, 1965 : 61.

² Kr. Sandfeld, 1965 : 57.

³ C. Milner, 1978 : 260.

⁴ Moline, 2008.

⁵ Voir aussi Bonnard, 1968.

⁶ Lefeuve, 2006.

⁷ Ibidem.

Constructifs sont les travaux de Pascale Hadermann qui étudie le mot *où*¹ mais aussi ceux de Christine Wimmer sur l'adverbe introducteur des interrogatives indirectes totales *si*², ainsi que de Christophe Benzitoun qui présente un essai d'analyse catégorielle de *quand*³.

La fin de ce quatrième chapitre est consacrée aux affinités que l'on peut remarquer entre outils introducteurs et verbes introducteurs, dans le corpus que nous étudions.

Le chapitre 5 se concentre sur les Séquences exclamatives complexes ou à ce que la grammaire traditionnelle appelle les exclamatives indirectes.

L'exclamative indirecte a parfois été méconnue. Pourtant le français possède au moins une forme spécifique, distincte de l'interrogative indirecte. C'est la forme *comme* : *Voyez comme il s'exprime bien*⁴ !

Nous utilisons les mêmes mécanismes de description que ceux qui nous ont permis de décrire les Séquences interrogatives complexes, dans le chapitre 4. Ici encore, verbes et outils introducteurs⁵ sont présentés en détail. Nous étudions leurs affinités aussi bien avec les modes et les temps verbaux qu'avec la polarité positive ou négative de la proposition principale.

Des cas où l'interprétation peut être ambivalente et la construction syntaxique porteuse d'ambiguïté sont examinés **au chapitre 6**.

Il y a des cas où une double interprétation est possible sur le plan modal ; certaines séquences se révèlent difficiles à analyser car elles pourraient être considérées à la fois comme des interrogatives et comme des exclamatives, ou relever d'une modalité mixte qui mélange exclamation et interrogation.

¹ P. Hadermann, 1993.

² C. Wimmer, 1981.

³ Ch. Benzitoun, 2008.

⁴ R. Martin, 1987 : 96.

⁵ J. Bacha (2000) et J. Gérard (1980).

Les exclamations interrogatives sont les plus proches de l'interrogation et sont dues à la proximité de nature entre les modalités exclamatives et interrogatives¹.

Dans d'autres cas, il est question d'ambiguïté syntaxique :

Ainsi, à la belle simplicité d'un système d'horlogerie va se substituer la complexité de systèmes qui interagissent, d'étagements, de relations qui forment des architectures hétérarchiques, d'où une prolifération de relations et l'émergence de phénomènes imprévisibles. Au lieu de représentations d'ordre classificatoire, conservées en magasin, inertes et inaltérées, nous nous apercevons que nous avons affaire à des représentations qui ne cessent de se réorganiser et de se déformer².

Comme le souligne C. Fuchs³ qui cite comme exemples les constructions similaires entre relative et interrogative indirecte d'une part, et circonstancielle et interrogative indirecte de l'autre :

[...] il existe des problèmes de caractérisation syntaxique. À commencer par ceux qui ont trait à la reconnaissance de la nature des propositions.

Certains outils introducteurs peuvent en effet faire l'objet d'une double analyse syntaxique, c'est pourquoi nous avons réservé une partie de ce chapitre aux relatives sans antécédent qui présentent de grandes similitudes avec les séquences interrogatives complexes puisque « même la syntaxe n'est pas univoque »⁴.

La proposition interrogative indirecte prend donc généralement dans ce cas la forme d'une proposition relative indépendante neutre. Est-ce à dire, qu'elle est en réalité une relative ? Évidemment non⁵.

¹ E. Vladimirska, 2005 : 61.

² A. Culioli, 1999 : 18.

³ C. Fuchs, 1996 : 120.

⁴ S. Leeman-Bouix, 1994 : 43.

⁵ Kr. Sandfeld, 1965 : 59.

Beaucoup d'études ont été faites sur les interrogatives (Moignet, 1981) mais le traitement reste décevant : les interrogatives contenant *ce que* sont structurellement des relatives interprétées comme des interrogatives de façon mystérieuse¹.

Les outils introducteurs *ce que* et *ce qui* ont donné lieu à divers travaux notamment ceux de P. Le Goffic², de M. Pierrard³ ou de J.-M. Léard⁴ et d'Hanna Korzen⁵ qui traitent de l'ambiguïté entre relatives sans antécédent et interrogatives. Citons aussi ceux d'Annie Delaveau sur la forme *qui*⁶.

Avant de présenter les conclusions de notre travail, nous analysons, dans le **chapitre 7**, des constructions particulières qui ont retenu notre attention. Il s'agit, d'une part, d'expressions ou de constructions qui peuvent servir de *béquilles* aux structures exclamatives, comme c'est le cas notamment pour les hypothétiques tronquées, souvent employées comme supports recteurs de subordonnées exclamatives. Dans ce même chapitre, nous analysons enfin des constructions semi-figées qui nous ont semblé teintées d'une grande subjectivité et d'une expressivité qui leur permettraient d'intégrer la sphère de l'énoncé exclamatif. Dans les structures que nous avons retenues dans ce chapitre, forme et sens s'unissent parce que bien souvent :

La définition d'un fait de langue peut se fonder sur des propriétés de *sens* et/ou de *forme*. C'est bien souvent le fait de privilégier l'un de ces deux qui est la cause principale de divergence entre les grammaires⁷.

Albert Henry opère un rapprochement éloquent entre syntaxe et expression en consacrant un chapitre aux *exclamatifs intensifs*, dont l'adverbe *si*⁸ auquel nous réservons une place particulière dans ce dernier chapitre.

Nous avons regroupé, dans des annexes, certains documents qui nous ont été extrêmement utiles pour aboutir à nos conclusions mais qui auraient peut-être dilué

¹ J.-M. Léard, 1992 : 216.

² « Sur l'ambiguïté des relatives/interrogatives indirectes en 'ce qui', 'ce que' », 1987 ; « *Ce qui, ce que* : C.Q.F.D. », 2005.

³ M. Pierrard, 1988.

⁴ J.-M. Léard, 1992.

⁵ A. Korzen, 1973.

⁶ A. Delaveau, 1987.

⁷ M.-N. Gary-Prieur, 1985 : 24.

⁸ A. Henry, 1977.

notre propos s'ils avaient été présentés dans le corps de notre travail. Une partie de ces documents se présente sous la forme de fichiers informatiques consultables sur le CD-Rom qui accompagne la thèse. Ces documents devraient permettre au lecteur désireux de vérifier ou d'explorer plus avant les données que nous avons rassemblées au cours de notre travail, de profiter des recherches et des classements que nous avons effectués pour aboutir à la présente étape.

PARTIE 1: OBJET D'ÉTUDE, OUTILS UTILISÉS

Chapitre 1 :

La subordination

Introduction

Appliqué à une proposition qui se trouve à l'intérieur d'une phrase complexe, le terme de « subordonnée¹ » indique que la proposition que l'on considère se trouve enchâssée dans une structure principale qui la régit. Dans les phrases² qui contiennent une proposition subordonnée, deux noyaux verbaux coexistent, le premier jouant le rôle de pivot, de centre de la phrase ; c'est lui qui distribue les rôles et c'est à lui que l'on se réfère pour déterminer les diverses fonctions. C'est ainsi que l'on retrouve la définition de la subordination dans la plupart des ouvrages de linguistique et de grammaire :

- « Rappelons qu'une proposition subordonnée est placée sous la dépendance grammaticale d'un mot, généralement un verbe ou un substantif, qui appartient à une proposition dite « principale », ou sous la dépendance de cette principale tout entière. » (*GLfc*, 1988 : 110)
- « Une proposition qui a dans une autre proposition la fonction d'un mot est dite subordonnée. » (Bonnard, 2000 : 31)

Cependant, dans bien des cas, cette explication qui découle de la grammaire traditionnelle, laquelle se voulait simplificatrice et accessible à un plus grand nombre³, s'avère insuffisante à rendre compte de la pluralité des phénomènes syntaxiques

¹ Les termes *principale* et *subordonnée* ne correspondent pas toujours à la réalité syntaxique puisque l'on peut trouver dans la « principale » une information secondaire et dans la « subordonnée » l'information essentielle dans le cas de la subordination inverse. De plus, nous rencontrons des structures mixtes, des cas d'interdépendance entre structure principale et enchâssée.

² « La phrase est un faisceau de dépendances hiérarchisées, une structure syntaxique complète et autonome autour d'un centre de dépendance unique lié à un acte. La phrase est donc inséparablement, une réalité à la fois syntaxique (prédicative) et énonciative. » (Le Goffic, 2005 : 56).

³ A. Chervel, 1977.

complexes¹ et de la totalité des structures qu'un locuteur est apte à produire. C'est ainsi, par exemple, que l'on retrouve d'autres types de jonction de deux propositions qui constituent des « stades intermédiaires entre la subordination et la dépendance syntaxique de deux phrases : ces stades peuvent être appelés situations de parataxe. », (Le Goffic, 1993 : 501). Parmi ces stades intermédiaires, se trouvent également des assemblages de propositions comme celui de l'exemple qui suit :

[L353] LE GÉNÉRAL. [...] Oui ? eh bien, ça ne prend pas ! vous pensez bien que je la connais ! Je la connais la femme de mon neveu !

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

Est-il toujours pertinent de suivre les analyses traditionnelles pour analyser la séquence *que je la connais*, dans un exemple comme celui-là ? Quelle serait donc la nature des deux propositions qui constituent le segment que nous avons souligné compte tenu du fait que nous nous retrouvons bien face à deux noyaux verbaux ? N'entrevoit-on pas une sorte d'interdépendance entre ces deux structures propositionnelles ?

En syntaxe, on définit la proposition comme une unité syntaxique, construite autour d'un noyau verbal² et qui représente un des constituants de la phrase équivalant à un groupe simple, groupe nominal, prépositionnel ou adverbial. La proposition peut soit être indépendante, soit enchâssée à une structure matrice. C'est sur ces rapports que nous nous penchons dans la partie qui suit dans laquelle nous procédons à un survol des différentes approches qui concernent la subordination et nous examinons les choix terminologiques ainsi que les fondements sur lesquels se basent les différents auteurs d'ouvrages qui ont traité le thème de la subordination.

¹ « Une langue est un système extraordinairement compliqué et il est assez évident que toute tentative pour présenter directement l'ensemble des suites grammaticales de phénomènes aboutirait à une grammaire si complexe qu'elle serait pratiquement inutilisable. » (Chomsky, 1957 : 21)

² Mais aussi nominal ou pronominal dans le cas des relatives et des conjonctives pures (complétives introduites par *que*), ou encore adjectival ou adverbial.

1.1 La proposition subordonnée dans les ouvrages de linguistique : présentation, classement et terminologie

Si la plupart des grammairiens et linguistes spécialistes du français acceptent, dans leur définition de la phrase complexe les concepts hérités de la grammaire traditionnelle¹, on peut cependant distinguer certaines nuances entre leurs différentes approches. Pour cerner « la notion de subordonnée », nous proposons un aperçu succinct, relevé parmi les ouvrages que nous avons consultés et auxquels nous avons fait référence lorsque le besoin de nous appuyer sur leurs points de vue s'est fait sentir.

Nous cherchons à vérifier que les séquences que nous avons recueillies dans notre exploration qui concerne les interrogatives et exclamatives indirectes entrent dans ces schémas ou si au contraire, elles appellent une classification beaucoup plus étendue qui nous demande d'adopter une terminologie plus souple.

Dans les différentes classifications des propositions subordonnées, il semble que les choix terminologiques aient toujours posé un problème car ils se fondent bien souvent sur des critères morphologiques (le cas des relatives dont un des critères est le pronom relatif) et/ou sémantiques (le cas par exemple du terme « complétive »). D'une manière générale et à partir de la grammaire traditionnelle, les quatre grandes classes propositionnelles que l'on retrouve sont les suivantes : la complétive, l'interrogative indirecte, la relative et la circonstancielle. Mais à partir de ces grandes classes, des distinctions et des affinements sont proposés par les différents linguistes et grammairiens au fil du temps. Tous tentent de mieux cerner ce concept complexe qu'est la subordination propositionnelle. La catégorie des complétives est sujette à des remises en question vu notamment l'immense variété de propositions qui la composent et la non-homogénéité de leur fonction par rapport au terme recteur. Il en est de même du terme introducteur, est-il de type subordonnant ou non et par conséquent introduit-il une véritable subordonnée ?

Nous examinons, dans les chapitres 4, 5, 6, 7, l'importance que revêtent le contexte et le cotexte² lorsqu'il est question de classer les séquences interrogatives et

¹ « Ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle que se développera et se construira lentement une saisie globale du concept de subordination propositionnelle, qui trouvera son application dans une typologie des subordonnées. » (Pierrard, 1987 : 31)

² Notamment les verbes introducteurs des séquences interrogatives et exclamatives complexes.

exclamatives que nous analysons ; il existe entre sémantique et syntaxe¹ une interférence², une forte imbrication³.

Nous avons opéré deux choix concernant le présent travail ; le premier est de reconnaître qu'il existe une modalité exclamative⁴, vu notamment la richesse des structures morpho-syntaxiques qui la soutiennent ; le second, découlant du premier, est d'accepter l'existence des séquences exclamatives complexes, des exclamatives indirectes. Bien que les structures interrogatives et exclamatives indirectes possèdent nombre de traits semblables, voire identiques, leur mode de fonctionnement et leur portée diffèrent. Nous le verrons en détail dans les chapitres 4 et 5 qui sont consacrés respectivement à chacune de ces structures.

Pour tenter d'éclaircir notre propos, nous présentons ci-dessous quelques exemples très simples, encore que totalement fabriqués par nos soins car ils nous servent d'éléments déclencheurs nous permettant d'aller du général au particulier, d'opérer de manière onomasiologique⁵ :

- J'aimerais savoir si tu viendras avec moi : est une interrogative indirecte pouvant être transformée en interrogation directe : *viendras-tu avec moi ?* Il s'agit en fait d'un seul acte de langage : interroger, mais atténué par l'introduction du segment : « j'aimerais savoir »
- Il m'a demandé si je l'aimais : est une interrogative indirecte dans un discours rapporté, exigeant des changements dans l'emploi des modes, des temps et des personnes.
- Si tu savais à quel point je t'aime : est une exclamative indirecte qui pourrait être transformée en exclamative directe : *que je t'aime*⁶ ! Il faut à ce stade souligner

¹ « [...] l'interdépendance syntaxique et sémantique des éléments de la phrase complexe ne peut être mise[e] en doute [...] », (Pierrard, 1987 :34).

² « On définira de la meilleure manière la grammaire comme une étude autonome, indépendante de la sémantique. » (Chomsky, 1957 : 121)

³ « Néanmoins, nous trouvons de nombreuses et importantes corrélations, et de manière très naturelle, entre la structure syntaxique et le sens ; [...]. Ces corrélations pourraient faire l'objet d'une théorie plus générale du langage qui s'attacherait à la syntaxe, à la sémantique, et à leurs points de rencontre. » (Chomsky, 1957 : 123)

⁴ Dans le chapitre 5, consacré à l'exclamative indirecte, nous expliquons que cette modalité n'est pas communément admise par les linguistes.

⁵ Traitement onomasiologique, appelé aussi : « traitement haut-bas/up-bottom ou descendant/ascendant » : en partant du général, aboutir au spécifique : « Processus ascendants et processus descendants : les processus ascendants sont voués au traitement automatique des informations. Ils réalisent en quelque sorte l'« interface introverti » entre le monde de la réalité physique et le monde psychique. Les processus descendants sont en somme ceux de la pensée, de la connaissance, qui va agir sur le monde en fonction des informations antérieurement traitées : ils constituent le pendant extraverti du précédent. », (Gibello B., 2004 : 154).

⁶ D'autres paraphrases sont possibles.

une grande différence entre les exclamatives indirectes et les interrogatives indirectes puisque, dans le cas des exclamatives, il n'est pas toujours aisé de reformuler la forme syntaxique directe lui correspondant, alors qu'il est possible de le faire assez facilement dans le cas des interrogations indirectes¹ ; « les interrogatives indirectes, [...] supposent la reconstruction d'un questionnement sous-jacent. », (Le Goffic, 1987 : 85).

- Il m'a expliqué à quel point il souffrait : un autre élément distinctif des structures interrogatives et exclamatives indirectes est que l'interrogative indirecte peut se retrouver dans le discours rapporté alors que l'exclamative indirecte ne se prête guère à un emploi dans ce type de discours car il n'est pas simple de rapporter l'affect exprimé par la personne qui s'exclame. Dans l'exemple ci-dessus, il s'agit d'une exclamative indirecte dans un discours rapporté mais en général, il n'est pas aisé de rapporter l'exclamation et par conséquent le haut degré exprimé par autrui.

En survolant les ouvrages que nous citons ci-dessous afin de voir comment les subordonnées sont classées et en conséquence, dans quelles catégories s'insèrent les séquences interrogatives et exclamatives complexes, nous nous sommes aperçue que ces deux structures étaient sujettes à des propositions d'analyses différentes. Leur outil introducteur étant de type non-subordonnant, une hypothèse qui est avancée est que nous ne nous trouvons pas face à un enchâssement de propositions puisque « les interrogatives indirectes sont relativement autonomes » (Larrivée et Lefeuvre, 2017 : 9) mais face à une sorte d'agencement de propositions indépendantes (Lefeuvre et Rossi-Gensane, 2017).

En outre, nous avons remarqué que les exclamatives indirectes sont souvent esquivées, conséquence, sans doute, de leur proportion plus faible² mais aussi des difficultés que présentent leur analyse morphosyntaxique d'une part et les nuances expressives qu'elles véhiculent de l'autre. Il est un fait que le statut de l'interrogative indirecte, et à plus forte raison celui de l'exclamative indirecte, est fortement controversé étant donné qu'il n'est pas du tout évident de former deux groupes propositionnels en tenant compte également, et surtout, de l'expression de la modalité ; interrogative pour les unes, exclamative pour les autres.

¹Comparons ces deux énoncés : « Je me demande où j'ai mis mon livre » → « Où ai-je mis mon livre ? » vs « Et Dieu sait si j'ai eu peur ! » : Le retour à une exclamative directe est possible mais entraînerait plus de changements que ceux du passage de l'interrogative indirecte à l'interrogative directe → « Que/comme j'ai eu peur ! ».

²La proportion des SIC par rapport aux SEC dans le corpus *Theatre68* est la suivante : nombre de SIC : 1254 / nombre de SEC : 266.

Nous nous sommes inspirée des diverses tentatives de classification qui essaient toutes de cerner le phénomène de la subordination propositionnelle de manière aussi complète que possible. Pour expliquer les phénomènes que nous étudions dans le présent travail, nous avons opté pour un certain éclectisme parmi ces différentes classifications et avons utilisé assez librement, conjointement et indépendamment, les apports de chaque auteur sans adopter exclusivement l'une ou l'autre de leurs approches.

Nous avons procédé à un regroupement en quatre parties dans la présentation qui suit.

La première partie est composée des ouvrages de Brunot que nous classons un peu à l'écart des autres vu la manière particulière dont est traité l'assemblage des propositions. Ces deux ouvrages, beaucoup plus anciens, nous ont surtout servi dans nos analyses, lorsqu'une référence en diachronie a été nécessaire.

La deuxième partie comprend les ouvrages présentant une approche plus théorique, centrée sur une réflexion profonde de la notion de subordination et basée sur des recherches et études effectuées par les auteurs en amont des conclusions et remarques qu'ils avancent. Des critères rigoureux et une prise en considération des outils introducteurs servant de chevilles à l'agencement des propositions sont présentés et analysés.

Dans la troisième catégorie, sont regroupés des ouvrages restant proches de l'analyse basée sur la tradition grammaticale.

La dernière catégorie, regroupe principalement des manuels de grammaire descriptifs et pratiques, destinés à un public plus large ; certains présentent néanmoins une tentative de classification très originale, notamment celui de Kyriakos Forakis.

Les critères choisis demeurent toutefois, à des nuances près, communs à tous les grammairiens et linguistes ; aucune classification ne représente un modèle parfait, fini et applicable à tous les cas de construction phrastique complexe ; le jeu des combinaisons de critères s'effectue, à des degrés différents selon les linguistes, au niveau de la fonction de la subordonnée, de la nature et de la forme de l'outil introducteur ainsi que des possibilités de commutation entre les subordonnées et certaines classes paradigmatisées (notamment GAdj, GAdv, GN).

1.1.1 Ouvrages plus anciens servant de référence

La Pensée et la langue, 1936, Brunot

Pour Brunot, la proposition est un assemblage de plusieurs termes ; il prend en considération dans l'analyse des propositions tant leur forme que leur sens et leur fonction puisque « le principal est de comprendre et de montrer quel rôle elles [les propositions] jouent, et surtout quel sens elles ont : si elles sont sujet ou objet, si elles expriment un *rapport de temps*, ou bien un rapport logique, tel que celui de la finalité [...] » (p. 27). Il est moins tenté par des classifications formelles que par « l'intelligence exacte » du rôle joué par les éléments de la phrase.

Il distingue d'une part des propositions indépendantes, « comme les idées qui le sont l'une par rapport à l'autre » (p. 10) et d'autre part, des propositions combinées, qui ont un terme commun. Du point de vue de l'assemblage des propositions au sein de la phrase, il opère une distinction entre la subordination sans lien apparent (ce qui correspond à la juxtaposition) ; la subordination qui s'établit par des indices syntaxiques (notamment l'inversion) ; et enfin, la subordination qui s'établit au moyen des mots-outils : il s'agit des conjonctionnelles (adverbiales) et des conjonctives (complétives et relatives). Les interrogatives et exclamatives ne sont pas dissociées des « phrases interrogatives » (p. 479), elles-mêmes présentées sur la base des termes qui les introduisent.

Grammaire historique de la langue française, 1892, Brunot

Cet ouvrage nous a été utile pour l'analyse, en diachronie surtout, des différents outils introducteurs des séquences que nous étudions. Les propositions y sont séparées en indépendantes, principales et « accessoires ». On retrouve une présentation et une analyse des pronoms relatifs que l'auteur distingue en « conjoints » et « absolus », c'est-à-dire respectivement ceux qui possèdent un antécédent et ceux qui n'ont pas d'antécédent exprimé.

La catégorie qui suit présente un approfondissement et une recherche minutieuse sur les processus d'agencement des unités propositionnelles ainsi qu'une étude circonstanciée des outils qui les introduisent.

1.1.2 Approches théoriques et réflexions plus profondes sur la notion de subordination ainsi que sur la nature du terme introducteur des propositions

Des Mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française, 1911-1940, Damourette et Pichon

Afin d'étayer les choix que nous avons opérés dans certaines de nos gloses et interprétations et pour mieux comprendre la terminologie employée par Le Goffic, nous citons Damourette et Pichon qui expliquent pourquoi le terme de « percontatif » est plus adéquat lorsqu'ils se réfèrent aux subordonnées interrogatives (Tome quatrième : 116, 117, 118). Le détour par l'ouvrage et la pensée de Damourette et Pichon permet de saisir le fonctionnement interne de la subordination puisque, comme le signale Le Goffic dans son article, « D&P ont donc le mérite de dépasser les barrières (parfois artificielles) des catégorisations morphosyntaxiques (en parties du discours) » ; ces éléments d'analyse se sont avérés indispensables lors du commentaire que nous avons fait des cas ambigus, en particulier lorsqu'il a été question de la confusion entre relatives et interrogatives indirectes¹.

Ainsi, une première distinction a trait à la façon dont le fait subordonné est appréhendé par l'esprit du locuteur ; Damourette et Pichon donnent à cette question « le nom de répartition d'appétition » dont le premier mode sera « l'appétition intégrative », la matière même de la sous-phrase étant intégrée dans la phrase. Le second mode consiste lui, en « l'appétition percontative », les ensembles exprimés par les subordonnées, n'intervenant réellement avec « toute leur matière sémantique dans la phrase qu'à titre en quelque sorte notionnel et non réel. »

Cette explication rejoint la théorie de la *nominalisation interne et externe* (Pierrard, 1988 : 18) sur laquelle nous nous sommes basée pour commenter les exemples ambivalents du chapitre 6. Damourette et Pichon expliquent et légitiment² l'emploi du

¹ Voir le chapitre 6, section 6.2.

² « En effet, par exemple, dans les deux phrases : *J'ai marché près de toi quand le bois s'est fait sombre*, et : *Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse*, les deux sous-phrases respectivement introduites par *quand* ont des constructions semblables ; c'est le contenu sémantique de la phrase entière qui montre que la subordonnée *quand le bois s'est fait sombre* est intégrative, tandis que la subordonnée *quand je me guérirai de ma maladresse* est percontative. Le mode d'appétition n'est conféré à la subordonnée que par le sens même de la phrase : il y a collation sémantique de l'appétition (1). Nous avons tenu à marquer ainsi la place légitime des subordonnées percontatives dans la langue française. [...] » (Damourette et Pichon, t 4 : 117)

terme de percontatives : « Les subordonnées percontatives ne sont autres que ce qu'on appelle communément les *interrogatives indirectes*. Mais il nous a paru légitime de les mettre dans le cadre général des subordonnées à la place que requérait leur construction, formellement identique, la plupart du temps, à la construction des subordonnées intégratives. »

La seconde distinction se situe au niveau du « mode d'assemblage des éléments phrastiques » ; c'est ce qu'ils appellent « la répartitoire d'assemblage » qui se subdivise en :

- assemblage centrosynaptique où c'est le centre factival même de la subordonnée qui intervient vis-à-vis du fait principal, en d'autres termes un assemblage centré dans et sur le verbe recteur.
- assemblage ptérosynaptique où le centre factival est plus indépendant par rapport au fait principal, en d'autres termes, éclaté par rapport au verbe recteur et structurellement relativement indépendant de celui-ci.

Les auteurs définissent ainsi quatre grands groupes¹ :

- Les intégratives centrosynaptiques : *Je sais bien que votre existence n'est pas gaie.*
- Les intégratives ptérosynaptiques : *J'ai marché près de toi quand le bois s'est fait sombre.*
- Les percontatives centrosynaptiques : *Tu me demandes si j'aime les femmes !*
- Les percontatives ptérosynaptiques : *Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse.*

Le Goffic reconnaît le mérite des analyses de Damourette et Pichon mais il émet certaines critiques vis-à-vis de leur travail « la revue de détail des subordonnées intégratives (livre V, chap. XII) laisse à désirer : elle est incomplète, parfois hasardeuse ou discutable, brouillonne ; le chapitre est manifestement insuffisant, et déséquilibré (les relatives y occupent une place disproportionnée). L'effort d'ensemble de D&P est à voir comme le lancement d'un énorme chantier, à partir d'idées originales et fécondes, mais un chantier inachevé. C'est dans le chap. XVIII du livre VI que la réflexion est portée à son plus haut niveau. » (Le Goffic, 2000 : 18)

¹ Nous reprenons les exemples cités par les auteurs eux-mêmes.

Grammaire de la phrase française, 1993, Le Goffic

Le Goffic opère, quant à lui, un classement original en quatre grands types de subordonnées, à savoir, les percontatives interrogatives et exclamatives (usuellement appelées interrogatives indirectes), les intégratives pronominales (relatives sans antécédent), les intégratives adverbiales (circonstanciellées en *qu-* ou *si*), les relatives (avec antécédent) et les complétives. Cette classification se base sur les marqueurs de la subordination tout en tenant compte de paramètres morphosyntaxiques et sémantico-référentiels. Le Goffic distingue les outils introducteurs en deux types, selon leur fonction : ceux qui sont pronominaux et ceux qui sont adverbiaux. À côté de ces outils, il en existe un qui n'est pas doté de fonction, c'est le *que* complétif. En outre, intéressante est la subdivision qu'il opère parmi les connecteurs pronominaux et adverbiaux selon leur nature anaphorique ou non anaphorique.

Nous avons tenu compte de cette classification car elle nous a été d'une grande utilité dans l'analyse des phénomènes que nous avons examinés ; la perspective percontative possède nombre d'avantages dont celui de réunir en un groupe homogène les subordonnées interrogatives et exclamatives leur conférant un statut de catégorie à part entière. Toutefois, dans notre travail, nous avons séparé ces deux groupes pour mieux en étudier les spécificités.

Le Goffic emprunte le fondement de ses critères à Damourette et Pichon (1934, IV, § 1247). En effet, ces auteurs parlent d'« appétition intégrative » quand « la matière même de la sous-phrase [est] intégrée dans la phrase » et d'« appétition percontative » quand « la matière sémantique de la sous-phrase [...] n'intervient [...] dans la phrase qu'à un titre en quelque sorte notionnel et non pas réel ».

La figure 1 ci-dessous, extraite de l'application Ngram Viewer montre le succès progressif de l'utilisation du terme « percontative » supplantant au fil du temps celui de proposition subordonnée interrogative. Bien sûr, les statistiques que nous présentons par ces graphiques n'ont qu'une valeur d'illustration puisqu'ils sont puisés dans un immense corpus très hétérogène, mais il nous semble qu'on peut en tirer quelques enseignements quant à l'utilisation de ces termes par la communauté des linguistes et grammairiens.



Figure 1 : Fréquence d'emploi des termes *percontative* et *subordonnée interrogative* à travers le temps

Grammaire critique du français, 2010, Wilmet

Wilmet appuie, dans un premier temps, son classement sur la nature de l'enchâsseur, adjectival, pronominal et conjonctionnel pour aboutir à des « sous-phrases adjectivales, pronominales et conjonctionnelles », puis, dans un deuxième temps, sur la fonction de l'enchâssée, en y distinguant les « sous-phrases complétives, les sous-phrases adverbiales, sous-phrases circonstancielles », les propositions subordonnées interrogatives étant insérées dans les complétives. Quant aux exclamatives, elles ne constituent pas une entité distincte compte tenu du fait que l'exclamation ne représente pas pour Wilmet une des modalités fondamentales de la phrase. À la place de la nominalisation interne et externe, Wilmet utilise « la translation » de Tesnière et tentant de rester dans la lignée purement structuraliste, il dissocie radicalement syntaxe et sémantique.

1.1.3 Ouvrages adoptant une approche s'appuyant sur l'analyse traditionnelle

Le Bon Usage, 2011, Grevisse et Goosse

Dans leur ouvrage, les auteurs définissent trois catégories de propositions : les propositions relatives d'une part, introduites par un pronom ou outil relatif, les propositions conjonctives d'autre part, introduites, quant à elles, par une conjonction ou locution de subordination et enfin les interrogatives et exclamatives indirectes « qu'il faut mettre à part » (2011 : 1490). Ainsi, l'exclamative indirecte se fraie un chemin à côté des interrogatives indirectes, classées toutes deux dans le chapitre IV

de la quatrième partie, intitulée « La Phrase complexe ». Dans cette partie, il est surtout question de l'interrogative indirecte, beaucoup plus abondante mais si nous nous reportons à la remarque R1, 400 du même ouvrage (p. 528), on se trouve face au constat que « de la même façon qu'on distingue une interrogation indirecte, on doit parler d'une 'exclamation indirecte' ». Ainsi, les interrogatives et exclamatives constituent pour ces auteurs des propositions certes subordonnées mais qui mériteraient une considération particulière.

La Grammaire méthodique du français, 2009, Riegel, Pellat et Rioul

La classification adoptée reste, ici aussi, traditionnelle, les auteurs distinguent les relatives, les complétives (y intégrant les subordonnées interrogatives et exclamatives) et enfin, les circonstancielles. La subordination est définie comme une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite subordonnée (ou enchâssée) et une proposition dite principale (ou matrice), dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant (p. 785). Toutefois, les auteurs reconnaissent les failles de cette typologie traditionnelle qui a tendance à opérer un clivage trop rigoureux entre matrice et enchâssée puisque « comme constituant de la principale, la subordonnée est incluse dans cette dernière. » (p. 785). Ils soulignent que cette réalité est généralement masquée par les grammaires traditionnelles qui isolent mécaniquement la principale par soustraction de la subordonnée.

Grammaire du français classique et moderne, 1991, Wagner et Pinchon

En suivant la lignée traditionnelle, les deux auteurs distinguent quatre grands groupes de propositions dépendantes ou subordonnées en se basant sur les deux critères habituels, celui de la fonction de la proposition dépendante et celui de la relation sémantique qui unit la proposition dépendante à son support. Ainsi, on retrouve à la page 552 : les propositions conjonctives introduites par *que*, les relatives avec et sans antécédent, les interrogatives indirectes et enfin les propositions dépendantes circonstancielles.

La Grammaire, Syntaxe, 1990, Gardes-Tamine

L'auteure propose de classer les propositions en conjonctives, relatives et interrogatives indirectes, mettant les exclamatives en marge de son analyse.

Reconnaissant les difficultés et les faiblesses des diverses tentatives de classification des subordonnées, elle adopte une approche mixte qui tient compte du sens.

« Plusieurs classements des subordonnées peuvent être proposés, selon leur point d'incidence et leur fonction par rapport à tel ou tel élément de la principale, selon le terme introducteur, ou selon leur sens. Aucun n'est entièrement satisfaisant. On adoptera un classement mixte, discutable lui aussi, et on distinguera : les propositions conjonctives, les propositions relatives et les propositions interrogatives indirectes. » (1990 : 40). Dans son chapitre qui traite de l'analyse des subordonnées (p. 53), l'auteure introduit un commentaire qui tient en une phrase pour ce qui concerne les exclamatives indirectes alors que les interrogatives indirectes jouissent, quant à elles, d'un espace nettement plus ample, ce qui confirme la place secondaire de l'exclamative indirecte souvent assimilée à une sous-catégorie de l'interrogative indirecte : « À côté des interrogatives indirectes, on peut faire une place aux exclamatives indirectes [...] ».

Grammaire descriptive du français, 2013, Eluerd

Eluerd distingue les propositions subordonnées en six grands types « en tenant compte du support syntaxique de la subordonnée qui [les] introduit » (2013 : 167). Il distingue ainsi les propositions subordonnées relatives, les propositions subordonnées complétives ou conjonctives, les propositions subordonnées interrogatives indirectes, les propositions subordonnées circonstancielles, les propositions subordonnées participes et enfin les propositions subordonnées infinitives. Les propositions subordonnées exclamatives ne sont pas envisagées, peut-être parce que comme il le mentionne à la page 188, en citant J. C. Milner (1978), « Toutes ces raisons conduisent à noter que la phrase exclamative est une donnée sémantique et non syntaxique. ». En outre, il explique que la modalité exclamative n'est pas unanimement acceptée puisque « plusieurs grammaires la traitent comme un type de phrase facultatif qui peut être associé aux types assertif, interrogatif et impératif. » (Eluerd, 2013 : 188).

Nous avons donc remarqué qu'au fil du temps et des recherches s'opéraient une évolution et un affinement dans les critères permettant de traiter la subordination dans la syntaxe de la phrase complexe française. Par là même, nous avons pointé l'extrême difficulté d'aboutir à une présentation tout à fait homogène et à une classification

inébranlable généralement admise ; les mouvances et nuances de la langue française sont telles qu'elles mettent à mal le figement d'une classification érigée en modèle idéal.

Manuels de grammaire descriptifs et pratiques destinés surtout à l'enseignement

Précis de Grammaire pour examens, 1991, Maingueneau

Maingueneau s'appuie sur des critères usuels, et souvent critiqués, de la classification des propositions ; il s'agit de la possibilité de substituer l'enchâssée à un nom, un adjectif, un adverbe ou à un groupe prépositionnel circonstanciel. C'est ainsi que : « [...] les subordonnées jouent souvent dans la phrase le rôle de catégories majeures, GN, GA ou GP circonstanciel, on peut [donc] les classer sur cette base. Pour chacune de ces rubriques, on distingue entre phrases à verbe à temps fini (complétives, relatives et circonstancielles) et à verbe à temps non-fini (infinitifs, participes présents, participiales, gérondifs) » (1991 : 244). L'auteur ne fait par conséquent aucune mention particulière des propositions interrogatives ou exclamatives, classées de fait parmi les complétives.

Grammaire Larousse du français contemporain, 1988, Chevalier J.-C. et al.

En nous reportant à la page 110, on remarque que le classement s'opère selon la fonction des subordonnées, les relatives étant considérées comme une catégorie à part. Ainsi, les auteurs distinguent les propositions sujet et attribut ; les propositions objet (introduites par *que* – infinitives – interrogatives indirectes) ; les propositions complément d'un nom et les propositions circonstancielles. Les subordonnées interrogatives indirectes sont bien mentionnées, mais non les exclamatives.

Code du français courant, 2000, Bonnard

Bonnard distingue les relatives, les conjonctives pures, les subordonnées interrogatives, les infinitives, les participiales et enfin, les circonstancielles en se tenant proche de l'analyse traditionnelle qui cumule forme et fonction. Toutefois, il semble exclure les subordonnées exclamatives bien qu'acceptant les quatre modalités de la phrase traditionnellement reconnues (Bonnard, 2000 : 21).

100 Fiches pour comprendre les notions de grammaire, 2007, Siouffi et Van Raemdonck

Dans leur précis de grammaire, les auteurs reconnaissent les faiblesses de la classification traditionnelle des subordonnées mais aussi l'immense difficulté de parvenir à proposer un classement satisfaisant :

« La variété des outils utilisés pour subordonner des propositions (conjonctions, pronoms, etc.), la diversité des constructions possibles et la concurrence de divers points de vue adoptés par les grammairiens ne permettent pas d'effectuer un classement des subordonnées totalement satisfaisant. » (2007 : 188). Ils classent, pour leur part, les subordonnées en relatives, complétives, circonstancielles, infinitives, participiales, interrogatives indirectes et font une mention intéressante des corrélatives. Ils suivent en quelque sorte un classement classique tout en laissant de côté les exclamatives indirectes. Leur approche a le mérite d'apporter une certaine souplesse et de souligner, une fois de plus, la grande difficulté inhérente à un classement des subordonnées.

Grammaire du français, 1994, Denis et Sancier-Chateau

Dans cet ouvrage, les auteures classent les propositions subordonnées, dans un chapitre intitulé « Phrase » en suivant la tradition envers laquelle elles émettent certaines réserves. On y retrouve la catégorie des complétives dont « le choix du terme a souvent été critiqué » (p. 106) puisqu'il réfère à la place que ces propositions occupent dans la phrase en tant que groupe nominal, essentiellement. Elles y intègrent les conjonctives pures, les interrogatives et exclamatives indirectes mais aussi les infinitives ; les participiales étant présentées dans le chapitre « subordination ». Enfin, sur base de leur sémantisme, mais aussi des supports sur lesquels elles se construisent, elles présentent les grandes catégories des circonstancielles, telles que les causales, les comparatives, concessives, hypothétiques, finales et les consécutives. Elles soulignent l'importance de facteurs autres que la présence d'outils introducteurs, notamment lexicaux que l'on retrouve dans la subordination paratactique ou encore dans le jeu des modes et des temps verbaux. (p. 498)

Structures complexes du français moderne, 2013, Forakis

On retrouve ici « une approche plus rationnelle de la question [...] qui sur la base d'un critère uniformément morpho-syntaxique, distingue différentes séries de cas à partir d'une première discrimination strictement formelle entre : 1. Subordonnées pourvues d'outil introducteur et 2. Subordonnées dépourvues d'outil introducteur ». Forakis se base sur l'outil introducteur pour classer les différentes propositions subordonnées, classement que nous avons retenu et qui nous a aidée dans notre approche. Nous nous référons au tableau tel qu'il apparaît dans son ouvrage à la page 30. Faute de place, les exclamatives ne figurent pas dans ce tableau mais elles sont mentionnées dans ses explications qui prennent en compte la valeur modale véhiculée par l'outil introducteur, que celui-ci soit de type subordonnant ou non. Forakis reconnaît toutefois que « les tentatives de classement des subordonnées n'ont pratiquement jamais abouti » (Forakis, 2013 : 27).

Syntaxe du français moderne et contemporain, 1989, Hervé et Béchade

Les deux auteurs proposent d'« établir un classement des subordonnées, possible parmi tant d'autres, fondé après examen de différents critères. » Ils identifient ainsi trois critères, l'un étant propre à la forme : les outils de subordination et un critère basé sur le sens : les équivalences, tout en gardant un critère de fonction : les analogies. Le classement qu'ils proposent est le suivant :

« [...] la proposition relative, eu égard aux aspects multiples et contradictoires de ses emplois, sera mise à part, le critère de forme étant prédominant. Les propositions conjonctives seront réparties en deux séries : d'une part celles que l'on appellera *complétives*, de l'autre celles que l'on appellera *circonstanciell*es. Pour elles, c'est essentiellement le critère de fonction qui détermine le classement. » (1989 : 236).

1.2 Délimitation et précision de nos hypothèses de recherche

Dans le tableau qui suit, nous avons tenté l'expérience de rassembler certains énoncés afin de comprendre le poids langagier du phénomène que nous avons étudié, du point de vue notamment de sa fréquence d'emploi. Nous présentons, ci-dessous, des énoncés sur lesquels la réflexion de tout syntacticien s'est attardée...

Tous appartiennent à la langue courante, nous les avons relevés au hasard dans les moyens de transport parisiens énoncés par des locuteurs francophones :

<i>J'aime ce qui est stable</i>	<i>Je sais bien ce qui l'occupe</i>
<i>Je n'aime pas si c'est stable</i>	<i>Je ne sais pas si cela l'occupe</i>
<i>(3) Qui vivra verra...</i>	<i>(3') Je ne sais qui survivra...</i>
<i>Tu vois ce que je te propose.</i>	<i>Tu vois ce que j'ai souffert</i>

À première vue, il peut sembler que sur le plan morphologique, les constructions syntaxiques de la colonne de gauche, si l'on se borne à considérer l'outil introducteur placé en caractères gras, sont identiques à celles de la colonne de droite. Cependant, ces différentes phrases, mêmes privées d'un contexte quelconque, sont susceptibles de produire des analyses syntaxiques différentes ; par exemple l'énoncé 3 dans la colonne de gauche comporte une relative sans antécédent (*Qui vivra*) alors que l'énoncé 3' de la colonne de droite (*qui survivra*) une séquence interrogative complexe, les deux *qui* étant de nature différente, l'un pronom relatif, l'autre pronom interrogatif.

Il est vrai que sémantique et syntaxe gagnent à être considérées de manière connexe. Et ce, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'analyser des phénomènes linguistiques aussi subtils que l'interrogative et l'exclamative enchâssées, souvent causes d'ambivalences¹, d'interprétations divergentes de la part des linguistes ou même, dans le cas de l'exclamative indirecte, victime d'omission presque systématique dans certains ouvrages de grammaire.

Ainsi, pour Sandfeld, les exemples ci-dessous constituent « des propositions interrogatives marquant le degré » ; ceci ne faisant qu'illustrer l'aura ou « la conception floue et naïve » (Defrancq, 2005 : 143) des structures exclamatives :

- *C'est étonnant comme le danger change l'aspect des choses.*
- *Regarde Jean, quelle drôle de tête il a ! (Sandfeld, 1977 : 60)*

¹ « [...] la question de l'ambiguïté / indétermination / ambivalence entre percontative et intégrative est notoire. En particulier pour la catégorie '-h', représentée par *ce qu-* (*Explique-moi ce que tu as fait*) » (Le Goffic, 2002 : 338).

Ces problèmes constituent le noyau de notre travail : nous avons tenté de faire la lumière sur deux phénomènes pour lesquels un grand nombre d'études ont été effectuées : les interrogatives et les exclamatives indirectes.

Notre hypothèse de recherche consiste à tenter de retrouver certaines régularités qui sous-tendent les structures interrogatives et exclamatives indirectes suivant une approche cohérente et uniforme. Aussi nous sommes-nous penchée, entre autres, sur les termes introducteurs de ces différentes structures. Nous avons remarqué avec quelle subtilité interrogatives et exclamatives indirectes se construisent sur des charpentes syntaxiques qui sont apparemment les mêmes ; mais l'étude approfondie de ce type de phénomènes montre cependant des particularités qui concernent soit le verbe soit l'outil introducteur de chacune d'entre elles.

1.3 Cadre théorique et choix terminologiques du présent travail

Commençons par expliquer les choix terminologiques que nous avons opérés pour caractériser les séquences que nous avons analysées.

Les différentes propositions que nous avons relevées ont été classées premièrement dans deux sous-groupes, celui des SIC et celui des SEC : Séquences Interrogatives Complexes et Séquences Exclamatives Complexes. Le terme de « séquences » est perçu comme plus souple et à la fois plus rationnel dans l'analyse formelle. Il a le mérite d'éviter l'emploi d'un terme qui évoque la subordination qui, dans le cas des phénomènes que nous traitons, est loin de faire l'unanimité parmi les linguistes. Nous gardons les termes « d'interrogatives ou exclamatives » puisqu'ils renferment la portée des propositions, c'est-à-dire vers quoi elles tendent ou ce qu'elles sous-tendent ; enfin le terme de « complexes », quant à lui, insiste sur le fait que ces séquences se construisent autour de plusieurs noyaux verbaux, le leur et celui de la proposition qui les introduit.

Cependant, pour garder nos distances face à des séquences qui semblent fonctionner de manière assez autonomes et qui sont souvent introduites par des termes non-subordonnants, nous éviterons, dans la mesure du possible, l'emploi des termes : *subordonnées interrogatives* et de *subordonnées exclamatives* bien qu'elles soulignent

le fait que ces structures reposent sur un verbe recteur et qu'elles se construisent autour d'un noyau verbal.

Nous utilisons également l'appellation d'*interrogatives* ou d'*exclamatives indirectes* pour rester proches des habitudes grammaticales traditionnellement et largement utilisées mais soulignons aussi la confusion entre actes de parole directs et indirects puisque les interrogatives et exclamatives indirectes constituent, la plupart des fois, des actes de langage directs.

Enfin, nous alternons notre terminologie pour pouvoir également intégrer la perspective percontative de Damourette et Pichon, Pierre Le Goffic et de Florence Lefeuvre. Enfin, fidèle aux enseignements de notre Maître de grammaire, Kyriakos Forakis, nous accorderons une grande importance à l'analyse fondée sur le critère morphologique que constitue l'« outil introducteur ».

Nous nous basons sur toutes ces visions et analyses, les acceptons toutes car elles apportent chacune à leur façon un éclairage différent et complémentaire sur les structures que nous avons choisi d'étudier et de nommer Séquences interrogatives et Séquences exclamatives complexes pour insister sur quatre points :

- Ce sont de segments à portée soit interrogative, soit exclamative
- Elles se construisent autour de leur propre noyau verbal
- Elles possèdent un outil introducteur
- Elles sont introduites par une proposition que nous appellerons principale par souci de simplification tout en reconnaissant que ce terme ne correspond pas toujours à la réalité syntaxique.

Conclusion du chapitre

Après avoir esquissé un tableau des différentes approches qui concernent la subordination, nous avons attiré l'attention sur les grandes hypothèses de recherche que le sujet suscite. Ce sujet a fait l'objet de nombreuses controverses ; il a suscité des analyses différentes. La plupart de ces recherches se rapprochent d'un modèle qui semble constituer un échafaudage commun, mais toutes se heurtent à la difficulté d'intégrer, de combiner et de fusionner deux sortes de critères, l'un formel, beaucoup plus tangible, l'autre sémantique, de loin plus compliqué puisqu'il demande une approche dépassant le cadre de la seule proposition. La confrontation de ces différentes approches fait apparaître une fois de plus, les dangers et les limites d'un étiquetage trop généralisant dont débordent inéluctablement des segments inclassables ou qui relèvent à la fois de plusieurs catégories.

L'inventaire auquel nous nous sommes livrée, nous a également permis de réfléchir à la place qu'occupent les séquences exclamatives dans différents ouvrages de grammaire dans lesquels les séquences interrogatives semblent bénéficier, la plupart du temps, d'un statut beaucoup plus légitime. Les SEC peinent à trouver leur place puisqu'elles ne sont que rarement mentionnées par les grammairiens. Elles semblent, provoquer une sorte de gêne, qui tendrait à les laisser en lisière des catégories et des classements usuels.

Approches quantitatives des interrogatives et des exclamatives indirectes

Dans le chapitre qui précède, nous avons défini les contours et présenté plusieurs approches du phénomène syntaxique auquel nous avons choisi de nous intéresser. Ces approches résultent de points de vues théoriques qui peuvent varier selon les linguistes et les grammairiens qui tentent de décrire la langue que nous partageons tous. Nous avons commencé par relever un certain nombre de critères qui nous permettront de décider, face à une séquence textuelle extraite d'un corpus ou proposée à titre d'exemple, si cette séquence relève ou non de la classe des phénomènes que nous avons décidé d'étudier. Nous avons ensuite mentionné quelques cas qui présentaient une ambiguïté syntaxique ou une ambivalence sémantique par rapport aux critères que nous avons proposés. Ces exemples nous ont permis de montrer les limites des critères de classement que nous avons élaborés, dans un premier temps et de pointer certaines difficultés inhérentes à ce type d'approche.

Une fois ces questions posées, d'autres interrogations se présentent immédiatement à nous. Tout d'abord, des questions qui touchent à la fréquence et à la répartition de ces procédés au sein de la masse des énoncés écrits auxquels nous pouvons avoir accès, ou ne pas avoir accès : *Les procédés d'interrogation et d'exclamation indirectes que nous avons décrits constituent-ils des procédés extrêmement courants dans les modes d'expressions écrits ? Sont-ils, au contraire, réservés à certains genres littéraires, utilisés uniquement par certains auteurs, à certaines époques ?*

Une autre série d'interrogations concerne plus directement la structure des formes syntaxiques que nous avons choisi d'étudier. Comme nous l'avons vu dans ce qui

précède, à propos de chacune de ces structures, il est possible d'identifier un outil introducteur (par exemple *pourquoi*) ainsi qu'un verbe introducteur (notamment *savoir*). La compétence linguistique propre à chaque locuteur lui fournit, dans le cas général, des intuitions plus ou moins précises sur la possibilité ou l'impossibilité relative de constructions utilisant tel ou tel couple d'introducteurs, de combiner tel verbe introducteur avec chacun des outils, (ex : *je voudrais savoir si ...*). L'expérience discursive que possède chacun d'entre nous, les souvenirs accumulés au fil des lectures, nous soufflent que les constructions du type : *si vous saviez comme* doivent être relativement abondantes dans certains textes. Mais cette compétence ne peut nous permettre, à elle seule, de répondre à des interrogations du type : *Quels sont les outils introducteurs les plus fréquents dans les interrogations indirectes ? Quels sont les outils et les verbes introducteurs qui opposent interrogatives et exclamatives indirectes ? Quels sont les couples verbes/outils introducteurs les plus fréquents à l'œuvre dans ce type de procédés ?*

Pour tenter de trouver des réponses à ces questions, le recours à l'enquête s'impose, avec les difficultés et les limites, inhérentes à ce type de démarche, difficultés largement connues des spécialistes de l'approche quantitative des textes. Nous entendons par *enquête*, l'exploration systématique, au sein d'un vaste corpus de textes, largement appuyée sur les approches statistiques et informatiques, des occurrences de propositions que l'on peut rapporter aux phénomènes que nous avons présentés.

2.1 Compétence et/ou corpus

Un premier choix méthodologique s'impose, dès lors que l'on décide de procéder à une recherche de ce type. Les investigations utiliseront-elles la seule compétence linguistique que nous partageons tous ou se placeront-elles dans le cadre d'une recherche méthodique à l'intérieur d'un *corpus* de textes ?

Dans le premier cas, les attestations, les exemples que l'on étudiera seront soumis à l'acceptation du lecteur. La recherche se poursuivra sous les auspices de la compétence commune, suivant le contrat tacite que les exemples proposés pour étayer la démonstration, acceptables par tous, ne s'écartent pas trop de la langue

commune. Il en ira de même pour les catégories d'analyse qui feront référence à des savoirs largement partagés.

A l'opposé de cette manière de faire, la démarche que l'on appelle désormais : *linguistique de corpus*¹ (cf., par exemple, Habert, Nazarenko, Salem, 1997) pose au contraire un point de départ dans l'existence d'un corpus clos, composé de textes choisis lors d'une première étape. Dans un premier temps, la démarche exploratoire se bornera aux énoncés contenus dans ce corpus et à eux seuls. On s'efforcera d'en extraire des régularités. Les régularités extraites seront, bien entendu confrontées aux habitudes langagières de tout un chacun avec le souci de voir si les constats élaborés à partir de la base empirique confortent ou contredisent les règles que l'on pensait préalablement établies pour l'ensemble des locuteurs, si les constats faits au plan empirique n'incitent pas, au contraire, à modifier les règles établies a priori.

De manière classique, les problèmes liés à la constitution d'un corpus concernent à la fois l'échantillonnage des textes et leur volume. Le désir d'aboutir à des conclusions qui ne reposent pas sur un ensemble de textes trop réduit et, de ce seul fait, très peu représentatif de la masse des textes disponibles, milite pour la constitution de corpus assez vastes rassemblant une grande variété de textes. Les nouvelles possibilités de traitements informatiques facilitent chaque jour d'avantage la gestion de ces corpus de grande taille. Cependant le fantasme de la possibilité de réunir un corpus à la fois "restreint" à une taille permettant les traitements informatiques et "représentatif" de l'ensemble des productions linguistiques se dissipe rapidement lorsqu'on entreprend de réunir une vaste collection de textes, tant la diversité des textes disponibles paraît grande.

La seule perspective raisonnable semble alors celle de réunir des corpus de textes relativement homogènes dont on espère qu'ils couvriront une certaine variété de l'usage de la langue que l'on souhaite étudier. Les résultats obtenus seront analysés, à la lumière des connaissances réunies dans l'étude des textes du domaine, en gardant en mémoire qu'ils ont été produits à partir d'un corpus particulier, à charge pour

¹ Habert, Nazarenko, Salem, 1997, *Les Linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

Lafon P., (1984) *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève, Slatkine-Champion.

Lebart L, Salem A, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

d'autres chercheurs d'en confirmer ou d'en infirmer la validité, sur d'autres corpus, dans d'autres domaines ou dans d'autres contextes.

2.2 Des outils de recherche d'un nouveau type

Cette dichotomie, désormais traditionnelle dans l'analyse des textes entre *approche linguistique* et *linguistique de corpus*, a été récemment perturbée par l'apparition d'outils d'un type nouveau que nous appellerons ici "des services web"¹ Ces services se caractérisent à la fois par le fait :

- qu'ils permettent d'effectuer, avec une facilité déconcertante, des recherches au sein d'ensembles de textes qui comportent parfois des milliards de mots (occurrences) ;
- que les contours des ensembles de textes constitués pour l'occasion sont assez difficilement cernables, pour la raison que le principe qui a présidé à la sélection des textes repose avant tout sur leur disponibilité au plan pratique (commerciale, entre autres critères).

Disons-le d'emblée, pour des raisons que nous tenterons d'expliquer brièvement dans ce qui suit, la majorité des problèmes que nous avons entrepris d'étudier ne trouvera pas de solution *miracle* dans le recours à ces outils. Cependant, il ne serait pas raisonnable d'occulter le fait que ces outils peuvent parfois constituer des aides extrêmement précieuses pour avancer dans la compréhension de certains des phénomènes que nous étudions.

Nous tenterons d'illustrer ces nouvelles possibilités qui s'offrent aux chercheurs à partir d'une brève description de deux types de services web, sur la base d'exemples que nous avons voulus les plus simples possibles. Nous montrerons par la suite les différentes raisons qui nous ont convaincue que ces outils se révèlent, malgré toute leur puissance, très insuffisants pour notre propre investigation.

¹ Il s'agit de services informatisés mis à la disposition des internautes pour effectuer des tâches très générales comme la recherche d'un terme sur le réseau internet (ex : google, etc.) ou au contraire des tâches spécifiques à un groupe restreint de chercheurs.

Les moteurs de recherche

Pour illustrer le fonctionnement des outils que nous allons décrire, nous avons choisi de faire des recherches à partir d'un motif relativement simple : la séquence de caractères *si vous saviez combien*¹. La figure 2.1 montre les premières réponses, parmi plus de 150 000 réponses du même type que nous avons obtenues, fournies par un moteur de recherche à la demande de localisation de tous les documents dans lesquels cette séquence de caractère est attestée².

L'inspection visuelle de ces premiers items, nous confirme l'idée qu'il s'agit bien de l'acception courante de l'expression à propos de laquelle nous avons interrogé le moteur de recherche³. L'ensemble des textes interrogés par le moteur de recherche est ici constitué par la réunion de *tous* les textes qui ont été rendus accessibles sur le réseau internet. Il est extrêmement difficile d'imaginer à quoi peut ressembler cet immense collection multilingue, répétitive, peu structurée, de textes rédigés dans des langues différentes, parfois dupliqués des milliers de fois sur des sites différents. La taille déjà immense de cet ensemble de textes croît chaque jour, dans des proportions difficilement imaginables. À l'évidence, cet ensemble ne correspond en rien à la notion de corpus que nous avons évoquée plus haut. Cependant, notre expérience nous a convaincue du fait qu'il est souvent extrêmement utile d'interroger ce type de dispositif sur l'existence et la fréquence de toute chaîne de caractères qui pourrait être utile à notre recherche. Dans le cas d'un recours à de tels outils, comme nous l'avons fait plus haut, il faudra toujours vérifier que les réponses positives ne sont pas à mettre sur le compte de coïncidences d'homographies plurilingues etc. L'absence de réponse à une requête donnée sera souvent un indice fort que la chaîne de caractères recherchée n'existe pas sur le réseau.

¹ Cette séquence, choisie à seule fin d'exemple, est composée de quatre mots graphiques dont la signification présente un rapport avec le thème de notre recherche. Pour avancer dans notre compréhension du phénomène que nous étudions, nous serons amenée à constituer des requêtes beaucoup plus complexes (cf. infra).

² Pour cette expérience particulière, nous avons utilisé le moteur de recherche Google, parmi d'autres moteurs de recherches également disponibles sur le réseau internet, lesquels auraient vraisemblablement fourni des résultats similaires.

³ Bien entendu, cette confirmation ne porte que sur les items que nous avons inspectés visuellement. L'expression aurait pu être dotée d'un tout autre sens utilisé dans un autre domaine de connaissances, ce que nous n'avons pas vérifié pour l'ensemble des réponses apportées par la requête. Une requête effectuée à partir de termes possédant des homographes dans d'autres langues, aurait amené un lot de réponses supplémentaires sans rapport avec nos préoccupations.

Résultats de recherche

si vous saviez combien - Traduction anglaise – Linguee

<https://www.linguee.fr/francais-anglais/traduction/si+vous+saviez+combien.html>

De très nombreux exemples de phrases traduites contenant "*si vous saviez combien*" – Dictionnaire anglais-français et moteur de recherche de traductions anglaises.

Si vous saviez combien la peau est profonde. Oui ... - Citation du Jour

[https://www.citation-du-jour.fr/Auteurs/V/Paul Valéry](https://www.citation-du-jour.fr/Auteurs/V/Paul%20Val%C3%A9ry)

La citation du jour de Paul Valéry : *Si vous saviez combien* la peau est profonde. Oui, cela dépend comme on la caresse. Il y a des personnes qui vous effleurent comme une écorce et d'autres qui vous remuent jusqu'à la sève. Il y a des mains qui vous chosifient, vous bestialisent, et il y a des mains qui vous apaisent, vous ...

Taubira sur Valls: "Si vous saviez combien nous rions ... - Dailymotion

www.dailymotion.com/video/x13yxmx

30 août 2013 - Ajouté par BFMTV

Dans une interview à BFMTV, diffusée dans son intégralité vendredi à 19 heures, la ministre de la Justice Christiane ...

Les aventures du roi Pausole - Air de la reine Diane (Arthur Honegger ...

<https://www.youtube.com/watch?v=3tnw01FMpYI>

5 nov. 2012 - Ajouté par DesMesures

Extrait des "Aventures du roi Pausole", air de la reine Diane "*Si vous saviez combien* c'est long d'attendre ...

si vous saviez combien - Traduction en anglais - exemples français ...

context.reverso.net/traduction/francais-anglais/si+vous+saviez+combien

Traductions en contexte de "*si vous saviez combien*" en français-anglais avec Reverso Context: Je peins des personnes qui paraissent mortes, Et vous pleureriez *si vous saviez combien* je me fais avec ça.

Figure 2.1 :

Les cinq premiers items fournis par un moteur de recherche (**Google**) en réponse à la recherche sur le segment : « *si vous saviez combien* ».

Le service NGRAM

Sans apporter une solution miracle à tous les problèmes que nous venons de mentionner, le service NGRAM¹ constitue un outil de recherche doté de certaines améliorations, indéniablement positives pour les recherches que nous envisageons de faire, par rapport aux moteurs de recherche que nous venons de voir. Dans le cas du service NGRAM, l'immense « corpus » dans lequel s'effectue la recherche n'est pas totalement identifiable par l'utilisateur. Il constitue cette fois un ensemble beaucoup plus structuré de textes rédigés dans une même langue. Il est cependant extrêmement difficile, pour ne pas dire *totalement impossible*, au vu de la documentation mise en ligne par les auteurs de ce service de se faire une idée précise du contenu exact de cet immense corpus qui sert de base au calcul des statistiques que l'on peut demander.

Pour illustrer le fonctionnement de ce service, nous allons effectuer une recherche similaire (à partir de la chaîne graphique : *si vous saviez combien*). Nous avons demandé une statistique sur l'utilisation de cette chaîne dans l'ensemble des textes en français et disponible dans la Banque des textes de NGRAM. Ce corpus qui contient plus de 500 millions de mots graphiques est désigné, dans les notices d'utilisation de NGRAM sous le nom GF2009 (en raison du fait qu'il contient des textes français (F) et qu'il a été mis en service en 2009).



Figure 2.2 :

Réponse fournie par le service NGRAM à la requête :
si vous saviez combien, dans le corpus GF2009.

¹ NGRAM est un service web, librement disponible sur le réseau internet. On trouve ce service à l'adresse : <<https://books.google.com/ngrams/>>. Une notice d'utilisation en anglais permettant notamment de composer des requêtes plus élaborées est également disponible à l'adresse : <<https://books.google.com/ngrams/info>>.

On voit sur la figure **2.2**, le résultat fourni par NGRAM en réponse à la requête sur la séquence *si vous saviez combien*. La nature de cette seconde réponse diffère de manière importante de la réponse fournie par le moteur de recherche **Google**. Cette fois-ci, des pourcentages d'apparition des occurrences de cette expression dans un ensemble de textes français ont été calculés pour chacune des années entre 1800 et 2008. Avec des variations, les pourcentages annuels d'utilisation de cette séquence décroissent globalement entre 1800 et 2000. Le site fournit également toute une panoplie d'outils de recherche qui permettent de composer des requêtes plus élaborées.

Le point négatif, qui concerne l'utilisation de l'outil NGRAM qui sort spectaculairement de l'ordinaire est qu'il est relativement difficile (et sans doute même impossible) de parvenir à déterminer avec un minimum de précision la manière dont le « corpus » exploré lors de chacune des requêtes a été composé. Lors de nos requêtes qui concernent les textes en français, nous avons sélectionné une option « Français 2009 », dont on peut lire, dans certains articles parus à propos de NGRAM qu'elle permet de sélectionner des millions de livres écrits en français¹. Mais il est extrêmement difficile de parvenir à se faire une idée à propos du volume des textes concernés. De ce fait, les pourcentages affichés ne peuvent que très difficilement être traduits en nombre d'occurrences.

Dans ce qui suit, nous appellerons **GF2009** (comme Google Français 2009) le corpus de (millions de) textes français que l'on peut sélectionner dans le cadre de l'outil NGRAM pour effectuer des recherches sur des textes en français. Comme nous allons l'illustrer brièvement ci-dessous, cet outil peut nous permettre d'obtenir des réponses à des questions qui concernent la répartition de tous les segments sur lesquels nous souhaiterons interroger l'outil dans le corpus **GF2009**. Les limites de l'outil viendront de la difficulté de juger de la représentativité du corpus interrogé par rapport à des ensembles de textes qui auraient pu être constitués sur d'autres bases de sélection des textes.

¹ D'autres sources mentionnent le fait que l'intégralité des livres hébergés dans la bibliothèque municipale de la ville de Lyon a été numérisée et versée dans ce corpus.

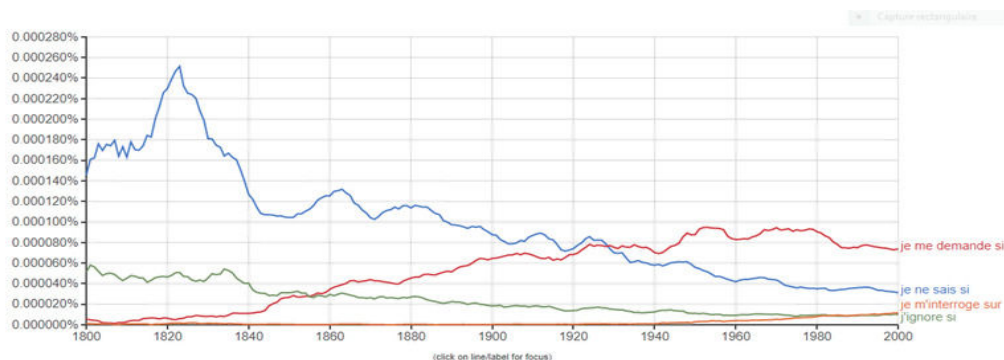


Figure 2.3 :

Réponse fournie par le service NGRAM à la requête simultanée :
je me demande si, je ne sais si, je m'interroge sur, j'ignore si,
à partir du corpus **GF2009**.

Très intéressante est l'information fournie par la figure 2.3, sur laquelle quatre des verbes introducteurs des interrogatives indirectes sont présentés : le changement surprenant intervenant vers les années 1930 dans l'emploi des verbes *savoir* à la forme négative qui voit un net recul puisqu'il semble se laisser supplanter par le verbe *se demander*. Est-ce, en effet, l'impact du début de l'instruction amorcée par la troisième République qui commence à se faire sentir ? Voilà des données à l'évidence éloquentes mais de faible utilité pour notre travail.

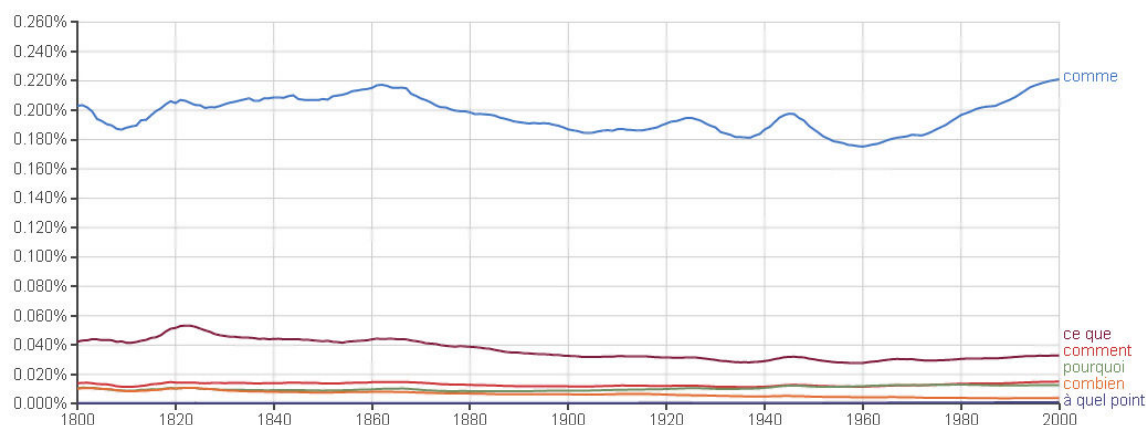


Figure 2.4 :

Réponse fournie par le service NGRAM à la requête :
Comme, ce que, comment, pourquoi, combien, à quel point, à partir du corpus
GF2009.

Tout aussi intéressant est le graphique 2.4 présentant, quant à lui, six termes *qu-*, introducteurs d'interrogatives et d'exclamatives indirectes, plus précisément, *comme*,

comment, combien, ce que, pourquoi et à quel point mais ne nous montrant pas les divers emplois de ces termes. Ce coup de sonde s'avère beaucoup trop général et par conséquent inapte à rendre compte, par exemple, des divers emplois de l'adverbe ou de la conjonction *comme*. L'adverbe *comme* se trouve en chef de file puisqu'il est apte, comme nous le rappellerons, à introduire des subordonnées tant temporelles que causales ou comparatives alors qu'il sert aussi bien d'outil introducteur à des subordonnées interrogatives qu'exclamatives. Dans ces deux derniers emplois, *comme* sera remplacé par *comment* dans la subordonnée interrogative pour lui-même devenir l'outil majeur des exclamatives indirectes.

Il s'avère impossible, à l'aide de ces seuls outils de répondre à plusieurs des questions qui nous intéressent : Peut-on savoir quels sont les *comme* et les *comment* qui sont exclamatifs et quels sont ceux qui seront interrogatifs ? Nous ne pourrons que répondre par la négative.

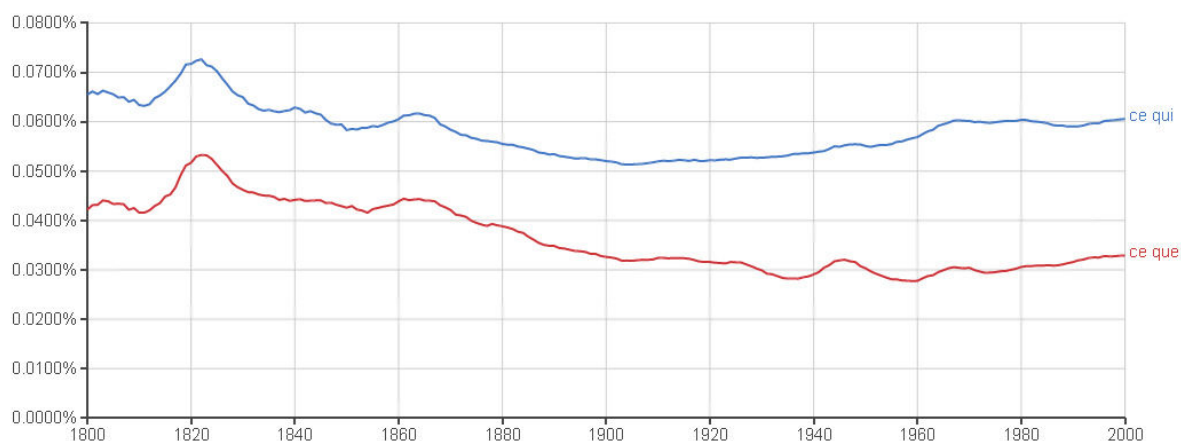


Figure 2.5 :

Réponse fournie par le service web NGRAM à la requête :
Ce qui, ce que, à partir du corpus *GF2009*.

Parmi les *ce qui* et *ce que* présentés sur la figure 2.5, il est impossible de déterminer lesquels sont interrogatifs, relatifs voire exclamatifs. Pour une structure aussi polyvalente, des énoncés précis sont requis dans leurs contextes et cotextes.



Figure 2.6 :
Réponse fournie par le service **NGRAM** à la requête :
je me demande, j'ignore à partir du corpus **GF2009**.

Sur la figure 2.6, nous avons tenté de comparer la répartition de deux verbes introducteurs de subordonnées interrogatives. Il s'agit des verbes *se demander* et *ignorer*, conjugués à la première personne du présent de l'indicatif. La conclusion intéressante pour nous est que c'est dans la même période que s'opère un renversement dans leur emploi, renversement comparable à celui que nous avons relevé pour les constructions *je me demande si* et *je ne sais si*. Les verbes introducteurs des interrogatives et des exclamatives indirectes constituent en effet un des éléments explicatifs de l'analyse de ces structures. Ici encore, l'exploration à l'aide de cet outil apporte des renseignements qui semblent très pertinents, cependant les données obtenues ne paraissent pas de nature à répondre entièrement aux questions que nous nous posons.

Conclusion sur l'outil NGRAM

L'intérêt de l'outil **NGRAM** dépendra donc, en très grande partie, de la tâche pour laquelle on envisage de l'utiliser. S'il s'agit de vérifier l'existence d'une séquence de caractère donnée (expression, lexie complexe, élément de tournure syntaxique) dans les textes produits au cours d'une période, l'outil se révélera un auxiliaire précieux. Si le motif recherché est susceptible de variations morphologiques, il sera encore possible d'utiliser de puissants composants prévus par les concepteurs de NGRAM, pour tenter de parvenir à produire des résultats exploitables. Dans les cas plus

complexes, où l'objet de la recherche est constitué par une forme syntaxique complexe, telle que celles qui nous occupent dans notre travail, susceptibles de prendre des formes très différentes dont il est difficile de faire la liste exhaustive à l'avance, les réponses de l'outil seront parfois décevantes, souvent totalement inexploitable.

2.3 La recherche sur Corpus

Deux conséquences distinctes découlent de ce que nous venons de voir : la première est que notre exploration ne saurait se borner à une succession de sondages portant sur des ensembles de textes aux limites mal définies, réunis d'après des critères peu explicites. Il nous paraît indispensable de nous consacrer, au contraire, à l'étude exhaustive des occurrences des phénomènes auxquels nous avons décidé de nous intéresser, à l'intérieur d'un **corpus** réuni sur la base de critères judicieux.

La seconde a plus directement trait à la *forme* des entités que nous avons placées au centre de nos préoccupations. En effet, à l'aide d'outils tels que ceux que nous avons présentés ci-dessus (une fois définis : le verbe introducteur, les outils introducteurs, voire une partie du lexique mis en œuvre dans une instanciation particulière) il semble tout à fait envisageable d'acquérir des connaissances sur la répartition d'une séquence particulière qui pourra servir de motif de recherche pour les interrogatives ou les exclamatives indirectes. Par contre, il semble absolument impossible, dans l'état actuel des connaissances, de demander à des outils informatiques de prendre en charge le repérage de *toutes* les propositions interrogatives ou exclamatives indirectes contenues dans un corpus donné.

Cette dernière circonstance milite donc indiscutablement pour une prise en charge beaucoup plus minutieuse du corpus qui sera choisi pour nos expériences de repérage et pour un codage attentif de chacune des occurrences du phénomène que nous désirons observer.

Ces circonstances nous ont conduite à choisir un ensemble de textes qui constituera notre corpus d'étude dans lequel nous coderons ensuite, lors de plusieurs phases de lecture attentives et exhaustives, chacune des occurrences des propositions

interrogatives indirectes et exclamatives indirectes auxquelles nous avons décidé de nous intéresser.

2.4 Le corpus *Theatre68*

Le corpus que nous avons sélectionné est constitué de 68 pièces de théâtre prélevées dans la banque de données FRANTEXT¹. Le genre théâtral nous a semblé, en effet, un lieu privilégié pour l'apparition de deux éléments indispensables à la prolifération des énoncés interrogatifs et exclamatifs : l'échange dialogique, d'une part et l'expression d'une tentative de simulation d'expressivité orale et spontanée de l'autre. Enfin, notre recherche, amorcée il y a trois ans dans les répliques de pièces de théâtre contemporaines, qui avaient constitué le corpus de notre travail de master², se voit, grâce au présent travail, enrichie par des pièces plus anciennes appartenant surtout au 19^e siècle où la profusion des sentiments se laisse plus librement ressentir. Nos chances de relever des exemples d'exclamatives en construction syntaxique indirecte paraissent dès lors beaucoup plus grandes dans la littérature du siècle où fleurit le romantisme que dans celle du théâtre contemporain qui privilégie l'intrusion d'une plus grande oralité dont les répercussions apparaissent notamment dans la construction syntaxique, souvent averbale, disloquée ou elliptique.

Les pièces extraites de la banque de textes Frantext nous ont été fournies par Gaëlle Doualan³, maîtresse de conférences à Paris IV, lors d'un séminaire de textométrie/lexicométrie que nous avons suivi ensemble, en juillet 2016, à Besançon. Nous la remercions infiniment.

¹ FRANTEXT est une banque de données textuelles. Cette base a été conçue pour permettre des recherches au sein d'un très vaste corpus de textes français : textes littéraires et philosophiques, mais aussi scientifiques et techniques (environ 10%). La base est développée et maintenue au sein de l'ATILF-CNRS (ex INaLF). Elle a été créée autour d'un noyau de mille textes, dans les années 70, afin de fournir des exemples pour le Trésor de la Langue Française sur le web en 1998 par l'informaticien auteur de son moteur de recherches, Jacques Dendien.

Les textes qui composent notre corpus sont consultables sur la base <https://www.frantext.fr/> moyennant une inscription en ligne.

² Le titre de notre travail de master était : *Les Exclamatives dans le discours oral représenté (Théâtre contemporain)*. Il a été présenté en 2015, sous la direction de Mme Lefeuve.

³ Nous tenons à remercier chaleureusement notre collègue Gaëlle Doualan qui nous a fourni les fichiers qui correspondent aux textes que nous avons réunis dans le corpus *Theatre68*.

2.4.1 Constitution du corpus

Nous avons baptisé **Theatre68** ce corpus de pièces de théâtre. C'est sous cette appellation que nous nous référerons désormais à ce corpus dans les pages qui suivent. On trouvera à la fin de ce chapitre (Tableaux **2.1**, **2.2**, **2.3**), un tableau récapitulatif mentionnant, pour chacune des pièces sélectionnées :

- l'identificateur de la pièce dans la banque FRANTEXT ;
- le titre de la pièce ;
- sa date de création ;
- le nom de son auteur.

Dates extrêmes du corpus

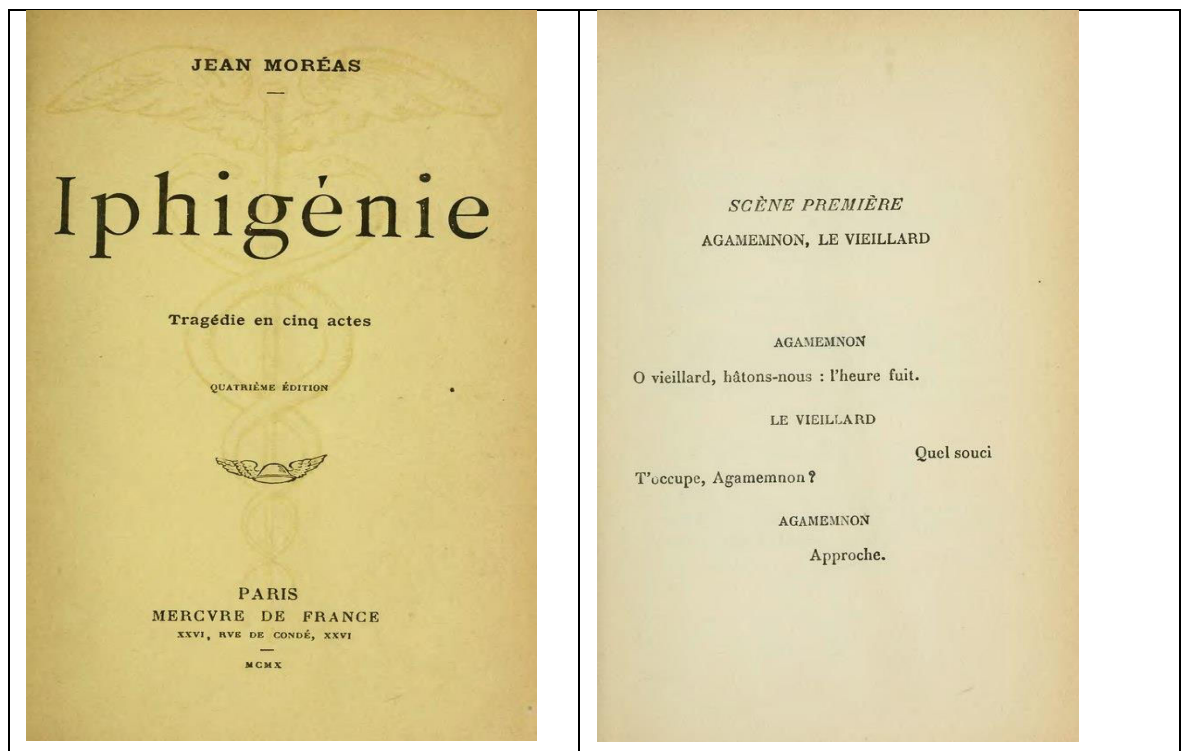
Les 68 pièces extraites de la banque de données Frantext s'étalent sur une période d'un siècle et demi puisque la pièce la plus ancienne (*Le Chat perdu*, de Louis Carmontelle) date de 1775 alors que la plus récente (*Monsieur Brotonneau* de Gaston Arman de Cavaillet et Robert de Flers) a été présentée pour la première fois en 1914. On peut vérifier sur la figure **2.7** (page 53) que la grande partie des pièces qui composent le corpus ont été produites au cours du 19^e siècle.

2.4.2 Données /métadonnées/didascalies

Outre le texte de la pièce, chacun des fichiers que nous avons récupérés contient toute une série de données relatives aux conditions de production de la pièce. Titre, auteur, date de première représentation, date et lieu d'édition, etc. Nous appellerons *données textuelles* les données constituées par le texte de la pièce proprement dit et *métadonnées* toutes les informations complémentaires qui concernent les conditions de production (auteur, titre, date, première représentation, etc.).

Comme dans la plupart des éditions réalisées à propos de productions littéraires destinées à être représentées sur une scène, de nombreuses *didascalies* parsèment le corps des textes. On distingue de manière classique :

- *les didascalies initiales* : indications données par l'auteur au metteur en scène et aux comédiens dans le texte d'une pièce qui concernent la représentation, précisent le contexte dans lequel se déroule la scène à venir ainsi que la façon de jouer : gestuelle, attitude, voix, décor, vêtements, accessoires.
- *les didascalies fonctionnelles* : qui définissent, avant chaque réplique, l'identité de celui qui parle et, à l'intérieur du dialogue, la personne à qui la parole est adressée...



<div><head>ACTE I SCÈNE 1</head> <pb n="9"/><p><hi rend="l"> *Agamemnon, *Le *Vieillard </hi><lb/>*Agamemnon<lb/>Ô vieillard, hâtons-nous : l'heure fuit.<lb/> *Le *Vieillard<lb/> quel souci<lb/> t'occupe, *Agamemnon ?<lb/> *Agamemnon<lb/> approche.<pb n="10"/> *Le *Vieillard<lb/> me voici,<lb/> et certes ma vieillesse, encore vigilante,<lb/> n'alourdit pas mes yeux.<lb/> *Agamemnon<lb/> cette étoile brillante<lb/> qui traverse le ciel a-t-elle parcouru<lb/> la moitié de sa route ? Elle vogue et s'élance<lb/>	£<ident=K276> <titre=Iphigénie><auteur= MORÉAS> <siècle=20><decade=190><date=1904> § <actescene=ACTE_I_SCENE_1> *Agamemnon Ô vieillard, hâtons-nous : l'heure fuit. *Le *Vieillard quel souci t'occupe, *Agamemnon ? *Agamemnon approche. *Le *Vieillard me voici, et certes ma vieillesse, encore vigilante, n'alourdit pas mes yeux. *Agamemnon cette étoile brillante qui traverse le ciel a-t-elle parcouru la moitié de sa route ? Elle vogue et s'élance
---	--

Figure 2.8 :
Différents états du texte de la pièce *Iphigénie* de Jean Moréas (K276)

- p. 47 : fac-similés de la quatrième édition (1910).
- ci-dessus à gauche : le texte de la pièce codé en format TEI, dans la Base FRANTEX.
- ci-dessus à droite : le même texte préparé pour des traitements textométriques.

Pour effectuer notre travail, nous avons également pu disposer d'enregistrements vidéo, réalisés lors de représentations théâtrales¹. Le visionnage de ces enregistrements nous a permis de repérer, à travers la mise en paroles du texte par les acteurs, des éléments suprasegmentaux non-identifiables à l'écrit mais qui doivent être pris en compte, selon nous, pour l'interprétation d'énoncés qui peuvent devenir ambivalents, dans le cas contraire.

¹ Nous avons eu accès à la visualisation de diverses pièces de notre corpus grâce à un abonnement sur le site : www.ina.fr

2.4.3 Mise en forme du corpus

Pour pouvoir constituer un corpus permettant des comparaisons textométriques, les textes correspondant à chacune des pièces ont dû être soumis à certaines modifications.

Balises

Le corpus a été balisé par des indications comprises entre des chevrons ouvrants et fermants pour marquer les délimitations logiques des éléments du corpus et rendant de ce fait possibles les comparaisons. Nous avons opté pour un balisage de type :

<type = contenu> ex : <Auteur=Alexandre_Dumas_fils>

Tableau 2.4 :
Les clés de partition introduites dans le corpus *Theatre68*

<ident=XXX>	Code attribué par FRANTEXT pour identifier la pièce de théâtre.
<titre=XXX>	Titre de la pièce
<auteur=XXX>	Nom de l'auteur de la pièce
<siècle=XXX>	Le siècle
<décade=XX>	La décade
<date=XXX>	Date de la première représentation
§<actescene= acte_X_scene_X>	Division du corpus introduisant le découpage en scènes.

Chaque **type de clé** (partie située avant le signe « = ») permet de définir une *partition* du corpus. Chaque contenu de clé (partie située après le signe « = ») permet de définir une *partie*. Dans le cas présenté ci-dessus, la clé **Auteur** permettra par la suite de partager le corpus en parties qui seront ensuite comparées entre elles. Le tableau 2.4 présente la liste des clés retenues pour permettre ensuite les partitions du corpus *Theatre68*.

Ainsi, la séquence de balises : <Ident=K276> <titre=Iphigénie> <auteur=Jean_MOREAS> <siecle=20><decade=190><date=1904> précédera le texte de la pièce *Iphigénie*, intégrée dans notre corpus avec l'identificateur K276.

Jalons textuels

En plus de la division du texte à l'aide de balises qui introduisent des métadonnées particulières à chaque texte, il sera utile de disposer d'un jalonnement du texte en unités régulières, plus petites¹. Nous avons introduit dans le corpus, des caractères qui permettent de découper le texte en paragraphes, en scènes ou encore en pièces.

- le caractère £ - marque le début d'une pièce
- le caractère § - marque le début d'une scène
- le caractère ¶ - marque un retour à la ligne dans le texte original

2.4.4 Segmentation du texte

Une fois le texte balisé, des procédures textométriques permettent de découper l'ensemble du corpus en *occurrences de formes graphiques*. Elles opèrent ce découpage sur la base d'une division des caractères contenus dans le fichier-texte en deux ensembles :

les caractères **délimiteurs** / les caractères **non-délimiteurs**

Les suites de caractères *non-délimiteurs*, bornées par des *délimiteurs* à chacune de leurs extrémités sont appelées des *occurrences* (de formes graphiques). On appelle *forme* le type générique qui correspond à un ensemble d'occurrences strictement identiques (ex : la forme *canard* correspond à l'ensemble des suites de caractères *c.a.n.a.r.d* que l'on rencontre, dans cet ordre, dans l'ensemble du corpus)².

Par une extension de la notion philologique d'*hapax legomenon* (gr : ἅπαξ λεγόμενον / chose dite une (seule) fois), on appelle *hapax* du corpus (respectivement d'une partie de ce corpus) les formes qui n'apparaissent qu'une seule fois dans le corpus (respectivement dans la partie correspondante). La forme dont la fréquence est la plus

¹ Nous verrons, lors de la présentation de l'outil carte des sections de Lexico5, tout le parti que l'on peut tirer de ce type de découpage du texte.

² La terminologie anglo-saxonne correspondante est : **type** pour forme / **token** pour occurrences.

élevée dans le corpus (respectivement dans une des parties du corpus) est appelée forme de fréquence maximale et notée *fmax*.

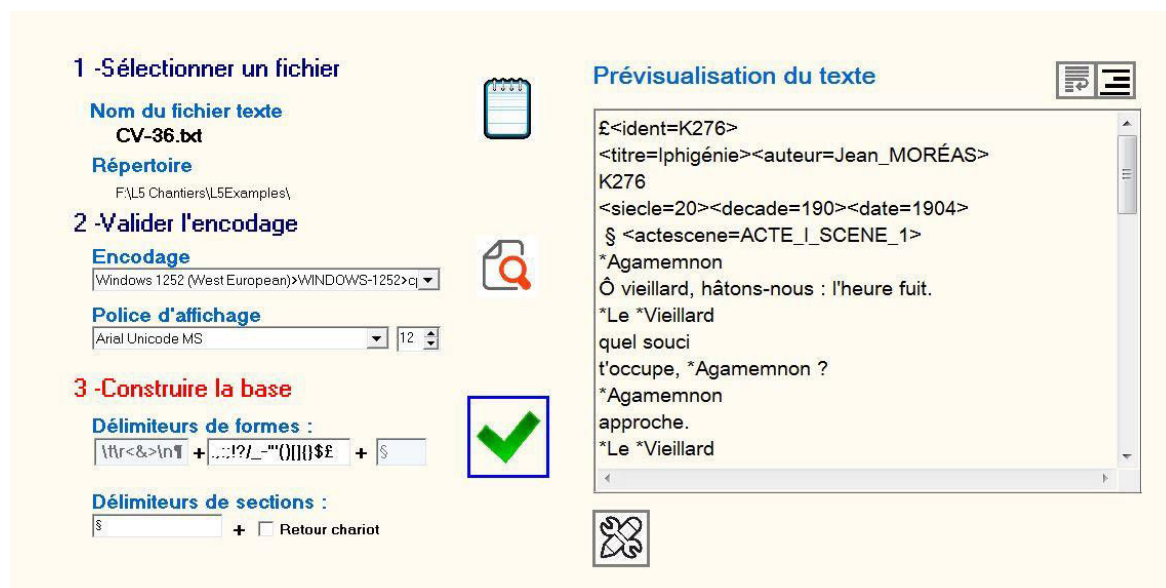


Figure 2.9 :
*Paramétrage pour une segmentation du corpus **Theatre68**
à l'aide du logiciel Lexico5*

Le dépouillement¹ du corpus **Theatre68** en suivant ces règles de segmentation à l'aide du logiciel Lexico5 a produit les décomptes suivants :

Nombre d'occurrences	1 142 587
Nombre de formes	35 213
Nombre d'hapax	14 705
Fréquence maximale	28 024
Forme max	de

Comme on le voit, le corpus que nous allons étudier comporte donc plus d'un million d'occurrences de formes graphiques. Comme dans pratiquement tous les corpus rédigés en français, la forme la plus fréquente est la forme *de*. Les autres caractéristiques textométriques de ce corpus le rendent tout à fait comparable aux dépouillements produits à propos d'autres corpus de ce genre.

¹ Pour segmenter notre corpus nous avons utilisé la séquence de caractères délimiteurs suivants : '!"(),,,:;?_£\$

Formes (ordre lexicométrique)	Fréquence
de	28030
a	24390
vous	21954
est	20725
la	19287
je	18508
et	17364
que	16998
le	16484
l	13568
pas	12677
il	12414
un	11824
ne	11122
en	10290
ce	9566
qu	9078
les	8797
d	8718
n	8553
qui	8072

33701 formes

Figure 2.10 :
Les formes les plus fréquentes du corpus *Theatre68*

Comme le lecteur l'aura compris, au vu de l'exposé de la problématique de notre propre recherche, présentée au chapitre qui précède, l'exploration textométrique du corpus ***Theatre68***, du point de vue du vocabulaire employé par les différents auteurs, au cours des différentes périodes couvertes par le corpus, ne constitue pas pour nous un objectif en soi. Notre objectif principal est d'étudier les SIC et les SEC présentes dans le corpus. Nous nous bornerons donc, dans ce qui suit, à la présentation des différentes *partitions* qu'il est possible de réaliser dans le corpus afin d'être à même d'effectuer des comparaisons entre auteurs ou entre périodes du corpus *Theatre68*. Nous présenterons ensuite les outils qui nous permettront de mettre en évidence, par la suite, le fonctionnement des SEC et des SIC qui font l'objet de notre étude.

2.4.5 Partitions du corpus

Comme nous l'avons signalé, des balises introduites par nos soins dans le corpus *Theatre68* permettent de le diviser en parties, afin de comparer les textes rédigés par les différents auteurs, produits à différentes périodes, etc.

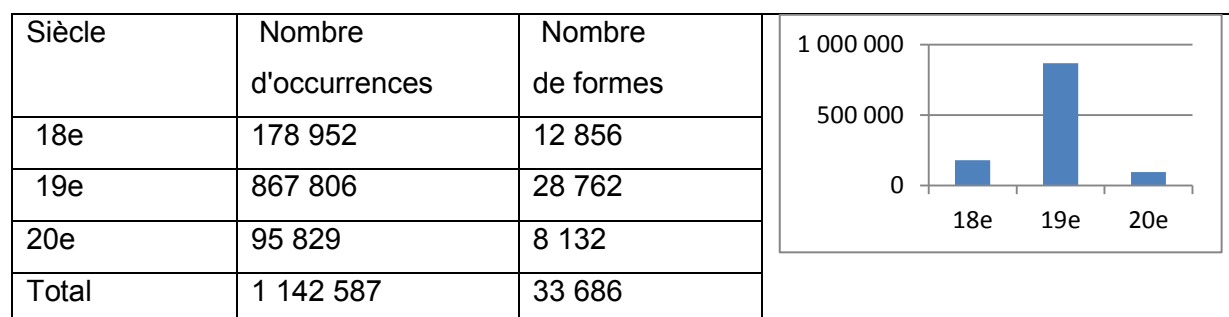


Figure 2.7 :
Partition du corpus *Theatre68* selon la balise *siècle*.

On voit sur la figure **2.7** que la grande majorité des textes de notre corpus (environ 75%) ont été produits au cours du 19^e siècle. Les textes produits au 18^e siècle constituent une part importante du reste (16%).

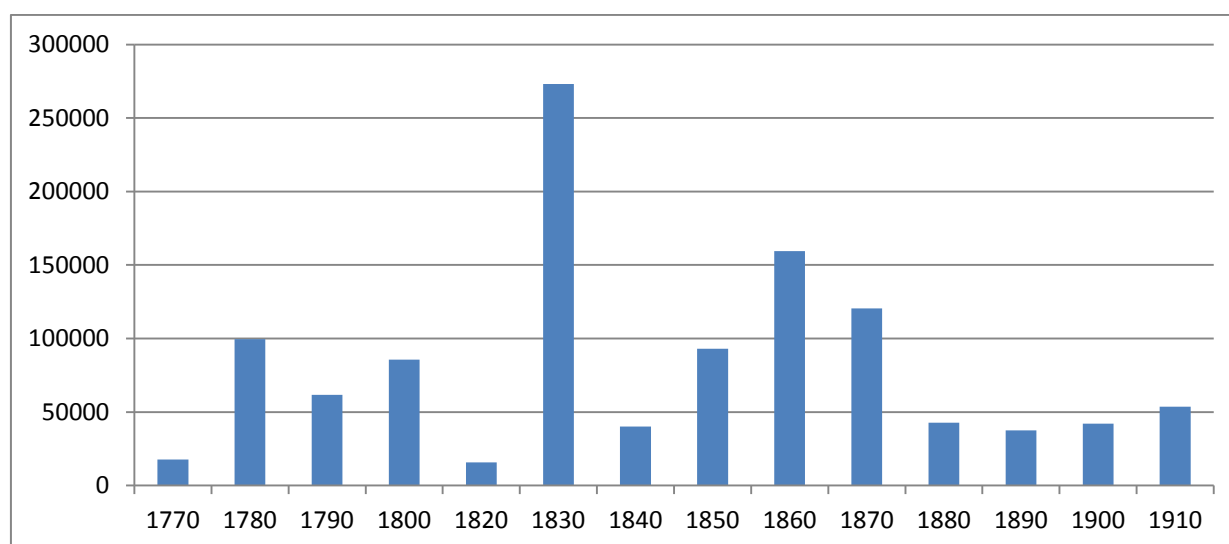


Figure 2.11 :
Partition du corpus *Theatre68* selon la balise *décennie*.

La figure **2.11** rend compte de la partition du corpus en décennies. On constate que la décennie 1830-1839 est particulièrement représentée dans notre corpus, alors que certaines périodes (par exemple la période 1820-1829) y sont pratiquement absentes.

2.5 Outils pour l'exploration textométrique

Les logiciels de textométrie contiennent tous un certain nombre d'outils destinés à faciliter l'exploration des corpus de texte. Dans ce qui suit, nous décrivons quelques-uns des outils présents dans le logiciel Lexico5 que nous avons utilisés pour explorer le corpus *Theatre68*.

2.5.1 Unités textuelles / segments / motifs

Dans un premier temps, les logiciels de textométrie opèrent une segmentation du texte en formes graphiques. Cependant, immédiatement après cette étape, il devient possible de constituer des unités plus élaborées, en rapprochant par exemple, le pluriel du singulier, les différentes flexions d'un même verbe, les formes élidées et les formes sans élisions. On peut aussi constituer des unités à partir des séquences de formes qui se trouvent être répétées dans le corpus avec une certaine fréquence (par exemple : *si vous saviez comme*). L'outil *groupe de formes* de Lexico5 permet en outre de constituer des unités textuelles à partir de toute liste de formes que l'utilisateur aura préalablement sélectionnée.

Dans ce qui suit, nous avons choisi d'illustrer la présentation des outils textométriques par des exemples de visualisations portant sur la répartition de l'unité *si vous saviez* qui compte 23 occurrences dans notre corpus.

2.5.2 Carte des sections

Une fois constituées les unités qui composent le *motif* de recherche, il est possible d'obtenir différentes descriptions de la localisation de ces unités dans les fragments du corpus. La *carte des sections* permet une visualisation globale de la répartition des occurrences qui relèvent d'un type donné dans l'ensemble du corpus. Sur la figure 2.12, chacun des carrés représente une scène d'une des pièces. Les frontières entre pièces sont matérialisées par des lignes transversales. La sélection à l'aide de la souris, d'un paragraphe (s'il s'agit du délimiteur choisi) particulier provoque son affichage dans une fenêtre située sous la carte des sections. Les sections colorées correspondent à des occurrences du segment *si vous saviez*.

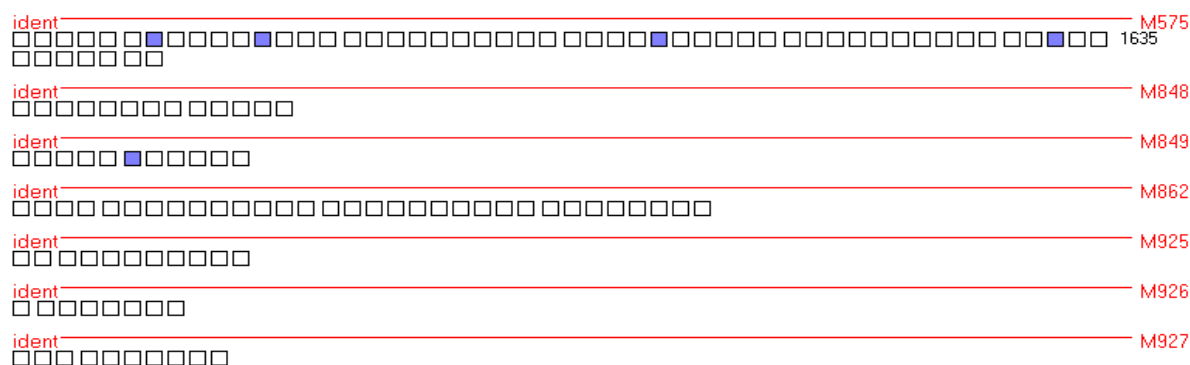


Figure 2.12 :
Extrait d'une carte des sections permettant de localiser
les occurrences du segment *si vous saviez*.

2.5.3 Concordances

Les *concordances* permettent d'afficher les occurrences d'une même forme-pôle associée à un cotexte immédiat, prélevé dans le texte source.¹ On trouve ci-dessous l'extrait de la concordance des occurrences du segment *si vous saviez* dans notre corpus.

:::Part : M575, Number of contexts : 4	
ÉVRARD . ¶ Ce fruit - là ; je l ' ai bien acheté : ¶ Hélas !	#93si vous saviez #2ce qu ' il m ' en a coûté , ¶ Depuis dix ans entiers
, ¶ (Car la petite bande , à présent , soupe à table ,) ¶	#93si vous saviez , Monsieur , #2quel plaisir délectable ! ¶ Je me
isqu ' ici négliger tant de charmes ? ¶ Mme . *ÉVRARD . ¶	#93si vous saviez #2combien j ' ai dévoré de larmes ! ¶ Combien j
Monsieur , est - il vrai ! je n ' osois l ' espérer . . . ¶	#93si vous saviez #2quelle est en ce moment ma joie ! ¶ Eh quoi !
:::Part : M849, Number of contexts : 1	
ieuse . ¶ Effeuiliez lentement cette ignorance heureuse . ¶	#93si vous saviez #2quel tort se font bien des maris , ¶ en se livrant
:::Part : M933, Number of contexts : 1	
au mariage . ¶ *Edmond . ¶ Tu es bien jeune . ¶ *Julien . ¶	#93si vous saviez la personne dont il s ' agit ! ¶ *Edmond . ¶ Quelle
:::Part : M934, Number of contexts : 2	
z d ' être plus heureux que votre ¶ oncle . ¶ *Augustine . ¶	#93si vous saviez le cas que je fais de ce bonheur - là ! ¶ Mon oncle
i . . . ¶ quelle imprudence ! Pardon , mon cher ami , mais ¶	#93si vous saviez le tort que cela peut me faire . ¶ *Henri . ¶ Ma
:::Part : N245, Number of contexts : 1	
un ange qu ' on voit ! ¶ - vraiment , j ' ai bien souffert .	#93si vous saviez , ¶ madame ! ¶ Je vous parle à présent . Six mois

Figure 2.13 :
Extrait d'une concordance réalisée autour des
occurrences du segment *si vous saviez*.

¹ Dans notre exemple, les occurrences du segment *si vous saviez* apparaissent précédées d'un marquage (en l'occurrence, la séquence #93). Nous expliquerons, dès le chapitre suivant les raisons qui nous ont amenée à introduire ce marquage des outils introducteurs dans le texte du corpus.

2.5.4 Histogrammes / spécificités

La ventilation d'une forme textuelle peut être représentée par un *histogramme*, construit à partir de la fréquence de la forme-pôle dans chacune des parties d'une partition. Cette ventilation peut aussi donner lieu à un calcul de *spécificités* qui signale les parties dans lesquelles la forme est sur-représentée (spécificités positives), ou au contraire sous-représentée (spécificités négatives), par rapport à ce qu'une distribution aléatoire aurait permis d'espérer¹.

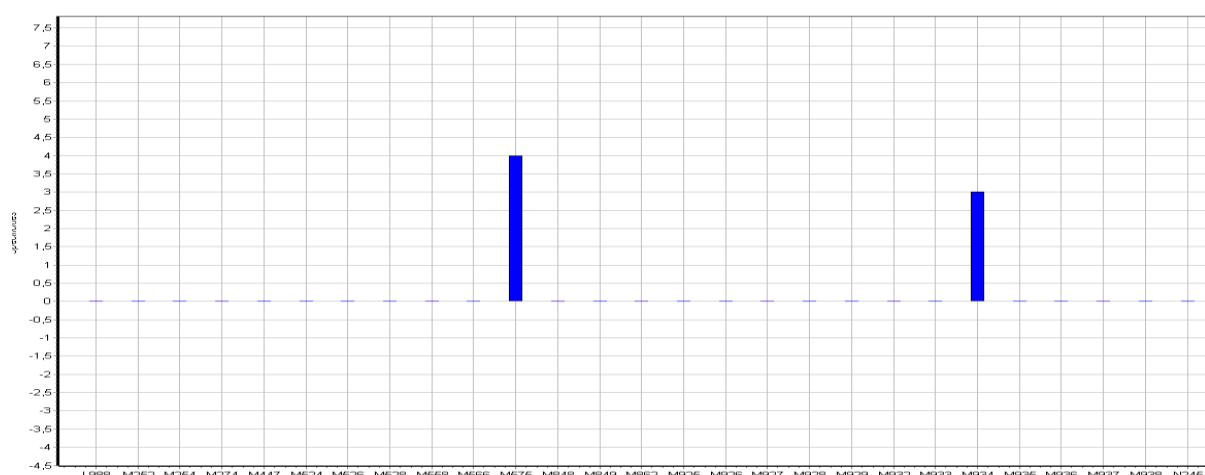


Figure 2.15 :

Spécificités dans la ventilation parmi les pièces du segment *si vous saviez*.

On note ici que les textes M575 (*Le Vieux Célibataire* de Collin d'Harleville, 1805, avec 4 occurrences du segment) et M934 (*Les Élections* de Théodore Leclercq, 1835, avec deux occurrences de ce même segment) sont signalées comme ayant particulièrement recours au segment : *si vous saviez*.

2.5.5 Cooccurrences

L'analyse des co-occurrences permet d'interroger le corpus sur les formes qui apparaissent le plus fréquemment dans des entourages proches d'une forme donnée. Le tableau 2.16 donne les formes qui correspondent le mieux à cette définition.

¹ Pour un exposé détaillé sur la Méthode des Spécificités, on consultera par exemple (Lafon 1984 ou Lebart et Salem 1994).

Dans la figure **2.16** ci-dessous la colonne *Terme* indique le nom de la forme co-occurrence¹, la colonne *F*, sa fréquence dans le corpus *Theatre68*, la colonne *f*, sa fréquence dans l'environnement immédiat du terme-pôle (ici, le segment *si vous saviez*). Enfin la colonne *Spec* indique le degré d'intensité de chaque cooccurrence².

<i>Terme</i>	<i>F</i>	<i>f</i>	<i>Spec</i>
#2ce	31	3	8
#2combien	50	3	7
#2quelle	11	2	6
#2ce que	19	2	6
j	5750	8	5
#2quel	29	2	5
#3ce	38	2	5
travaux	68	2	5
plaisir	330	3	5
#2comme	83	2	5
à des	81	2	5
#3ce que	31	2	5

Figure 2.16 :
Formes les plus co-occurentes avec le segment : *si vous saviez*.

Nous n'aborderons pas dans ce chapitre l'analyse des exclamatives indirectes qui fait l'objet du chapitre 5. Nous remarquerons simplement, à propos de cet exemple, que, dans notre corpus, le segment *si vous saviez*, se trouve très fréquemment dans le même cotexte que des formes telles que : *comme*, *quel.le.s*, *combien*, *ce que*. Ce constat nous oriente vers la conclusion que ces outils introducteurs présentent une forte affinité avec la séquence *si vous saviez*. Il s'agira dans les chapitres qui suivent de généraliser à d'autres formes ce genre de constat et de tenter de les classer.

Notre corpus étant désormais constitué et les outils d'analyse présentés, nous allons, dans les chapitres suivants, passer à l'analyse des SIC et des SEC qui constitue le centre de notre recherche.

¹ Ici encore, certaines des formes sont précédées par des marques de type #y dont nous expliquerons l'utilité et la signification dès le prochain chapitre.

² Le coefficient x indique que la probabilité attachée au nombre de rencontres effectivement réalisées dans le contexte des phrases du corpus est de l'ordre de $1/10^x$.

K276	<i>Iphigénie</i>	1904	J. Moréas
K934	<i>Cyrano de Bergerac</i>	1897	Edmond Rostand
L233	<i>Ubu Roi</i>	1896	A. Jarry
L258	<i>Monsieur Brotonneau .</i>	1923	Gaston Arman de Cavaillet/Robert de Flers
L353	<i>La Dame de chez Maxim</i>	1908	Georges Feydeau
L367	<i>Maman Colibri</i>	1904	Henry Bataille
L433	<i>Les Corbeaux</i>	1882	Henry Becque
L434	<i>La Parisienne</i>	1885	Henry Becque
L733	<i>Gringoire</i>	1866	Théodore de Banville
L735	<i>Orphée aux enfers</i>	1858	Hector Crémieux
L879	<i>La Grande Duchesse De Géroldstein</i>	1867	Henri Meilhac, Ludovic Halévy
L882	<i>Froufrou</i>	1869	Marc Halévy
L883	<i>La belle Hélène</i>	1864	Meilhac et Halévy
L884	<i>La Vie Parisienne</i>	1867	Henri Meilhac et Ludovic Halévy
L885	<i>Louis XI</i>	1832	Casimir Delavigne
L886	<i>Les Enfants d'Édouard</i>	1833	Casimir Delavigne
L888	<i>Le Fils naturel</i>	1858	Dumas fils
L889	<i>L'Ami des femmes</i>	1869	Alexandre Dumas Fils
L892	<i>Lucrèce</i>	1843	François Ponsard
L893	<i>L'Étincelle</i>	1879	Édouard Pailleron
L894	<i>Le Monde où l'on s'ennuie</i>	1869	Édouard Pailleron
L895	<i>L'Honneur et l'argent</i>	1853	François Ponsard
L896	<i>Bertrand et Raton</i>	1833	Eugène Scribe

Tableau 2.2 :

Liste des textes contenus dans le corpus **Theatre68** (début)

L897	<i>La Camaraderie</i>	1837	Eugène Scribe
L898	<i>Le Verre d'eau</i>	1840	Eugène Scribe
L984	<i>La Fille de Roland</i>	1875	Le Vicomte Henri de Bornier
L985	<i>La boule</i>	1880	Henri Meilhac et Ludovic Halévy
L986	<i>La Cigale</i>	1900	Henry Meilhac & Ludovic Halévy
L988	<i>L'Âge ingrat</i>	1879	Édouard Pailleron
M252	<i>Rabagas</i>	1872	Victorien Sardou
M254	<i>Patrie</i>	1869	Victorien Sardou
M274	<i>Les Faux Bonhommes</i>	1854	Théodore Barrière et Ernest Capendu
M447	<i>Wallstein</i>	1809	Benjamin Constant
M524	<i>Pinto ou la journée d'une conspiration</i>	1828	Népomucène Lemercier
M526	<i>Célina ou l'enfant du mystère</i>	1803	Gilbert de Pixérécourt
M528	<i>Victor ou l'enfant de la forêt,</i>	1798	Gilbert de Pixérécourt
M558	<i>Robert, chef de brigands</i>	1793	Jean-Henri Ferdinand La Martellière
M566	<i>L'Ami des loix</i>	1795	Jean-Louis Laya
M575	<i>Le Vieux Célibataire</i>	1805	Collin d'Harleville
M848	<i>La Coupe et les lèvres</i>	1832	Alfred de Musset
M849	<i>À quoi rêvent les jeunes filles</i>	1832	Alfred de Vigny
M862	<i>La Mort de Henry IV</i>	1826	Gabriel Legouvé
M925	<i>La Manie des proverbes</i>	1852	Théodore Leclercq
M926	<i>Le Mariage manqué</i>	1835	Théodore Leclercq
M927	<i>Le Bal</i>	1835	Théodore Leclercq
M928	<i>Madame Sorbet</i>	1835	Théodore Leclercq

Tableau 2.2 :
Liste des textes contenus dans le corpus **Theatre68** (suite)

M929	<i>Une Révolution, ou à bon entendeur, salut</i>	1835	Théodore Leclercq
M932	<i>Le Savetier et le financier</i>	1835	Théodore Leclercq
M933	<i>L'Esprit de désordre, ou il ne faut pas enfermer le loup dans la bergerie</i>	1835	Théodore Leclercq
M934	<i>Les Élections</i>	1835	Théodore Leclercq
M935	<i>La Scène double, ou il ne faut pas badiner avec le feu</i>	1835	Théodore Leclercq
M936	<i>La Répétition d'un proverbe ou il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau</i>	1835	Théodore Leclercq
M937	<i>L'Humoriste ou comme on fait son lit on se couche,</i>	1835	Théodore Leclercq
M938	<i>Le Désœuvrement des comédiens,</i>	1835	Théodore Leclercq
N245	<i>Ruy Blas</i>	1838	Victor Hugo
N246	<i>Chatterton</i>	1835	Alfred de Vigny
N253	<i>Le Mariage de raison</i>	1826	Eugène Scribe
N299	<i>Richard cœur de lion</i>	1786	Sedaine Michel-Jean
N327	<i>L'Inconstant</i>	1786	Collin D'Harleville
N328	<i>L'Optimiste</i>	1788	Collin D'Harleville
N333	<i>Un peu d'aide fait le plus grand bien</i>	1785	Louis Carmontelle
N357	<i>Est-il bon ? Est-il méchant ?</i>	1834	Denis Diderot
N369	<i>La Destruction de la ligue, ou la Réduction de Paris</i>	1872	Louis-Sébastien Mercier.
N372	<i>Le Roi Lear</i>	1873	Jean-François Ducis
N378	<i>L'Uniforme de campagne</i>	1781	Louis Carmontelle
N379	<i>Les Deux Filous</i>	1781	Louis Carmontelle
N382	<i>Le Chat perdu</i>	1775	Louis Carmontelle
N393	<i>Irène</i>	1778	Voltaire

Tableau 2.2 :

Liste des textes contenus dans le corpus **Theatre68** (fin)

Outils pour la description syntaxique des interrogatives et exclamatives indirectes

Introduction

Comme nous l'avons vu dans le chapitre qui précède, l'outil informatique fournit des possibilités extrêmement efficaces pour la recherche, dans toutes sortes de corpus numérisés, des séquences indirectes énoncées à partir d'une forme lexicale donnée. Cependant, l'évidence s'est rapidement imposée à nos yeux qu'il n'était pas envisageable, pour plusieurs raisons que nous avons expliquées plus haut, d'obtenir de manière automatisée, un relevé exhaustif des exemples qui présentent un intérêt pour la recherche que nous avons entreprise.

Pour organiser la collecte des séquences susceptibles de correspondre aux deux catégories que nous avons présentées plus haut (SIC et SEC), il s'est révélé indispensable de procéder à une **lecture exhaustive** du corpus et de prendre des décisions de codage à propos de chacune des séquences indirectes rencontrées, en tenant compte d'un cotexte plus ou moins étendu, selon le cas.

Dans la pratique, la première partie de cette phase de lecture-exploration a été l'occasion, pour nous, d'un approfondissement important de la réflexion que nous avons entamée sur les catégories de propositions au départ de notre analyse. Rapidement, nous avons rencontré de nombreux exemples de séquences qui n'entraient pas clairement dans l'une ou l'autre des catégories que nous avons définies au départ de notre recherche, d'autres séquences nous ont semblé relever de schémas particuliers qui méritaient parfois d'être promus en catégories distinctes.

La difficulté spécifique du type de recherche que nous avons entreprise tient au fait que, pour mieux définir les contours des catégories syntaxiques que nous désirons étudier, nous tentons de repérer, dans un corpus relativement étendu (plus d'un million de formes graphiques), *toutes* les séquences qui relèvent de chacune de ces catégories. Si de nombreuses séquences correspondent, de manière à peu près évidente, aux prototypes que nous avons définis avant l'expérience¹, la lecture cursive du corpus nous a conduite à découvrir, en permanence, des séquences pour lesquelles le classement semble moins évident, nous incitant parfois à remettre en cause les limites des catégories que nous avons créées au départ, parfois même à en définir de nouvelles.

Il en va de même pour les critères de classement que nous avons définis dès le départ. Certains de ces critères² peuvent s'appuyer sur une analyse purement syntaxique de la proposition que l'on considère (ex : *Savez-vous **pourquoi je vous ai reçu ?***), d'autres nécessitent une prise en compte de la proposition au niveau sémantique (*voilà ce que j'appelle un homme ! [...] En vérité, Madame ; oui, j'admire **comment ces messieurs vous ont pu séduire un seul moment.***), d'autres relèvent d'une analyse pragmatique prenant en compte un contexte plus ou moins étendu de la séquence (***Mais il est fou ! regarde-moi ce qu'il m'écrit, cet imbécile !***), d'autres, enfin, peuvent être définis au niveau purement lexical. La puissance de ces critères, pour ce qui concerne le classement des interrogatives et exclamatives indirectes d'un corpus, entretient forcément un rapport avec la fréquence de leur apparition dans ce même corpus, mais cette fréquence n'est perceptible, ni au départ de l'analyse, ni même au cours de la lecture exhaustive du corpus, dans la mesure où le lecteur se concentre, à chaque instant, sur la compréhension du texte qu'il est en train de parcourir et devient alors, de ce seul fait, très peu sensible aux caractéristiques de fréquences des unités qu'il cherche à observer.

De fait, les décisions que l'on sera amenée à prendre sur la définition de ces catégories et de ces outils d'analyse, seront d'autant plus pertinentes que le chercheur sera en capacité de considérer à un moment donné, ***l'ensemble***

¹ Voir le chapitre 1.

² Voir le chapitre 1.

des occurrences qui relèvent d'une même catégorisation. Le recours à l'outil informatique permet alors d'opérer de manière particulièrement efficace, des rapprochements entre différentes séquences textuelles qui relèvent d'un même critère, préalablement matérialisé par un encodage porté sur la surface textuelle.

3.1 Décisions de marquage des séquences indirectes

L'expérience de tels dépouillement conduit vite à la seule solution raisonnable pour ce type d'investigation : pour le classement et le repérage des séquences qui pourront être utiles lors des phases ultérieures de l'analyse, il convient de ne pas s'enfermer dès le départ dans un système de catégories trop rigides (et pire encore dans un système de codes qui serait amené à évoluer au cours de la phase initiale de repérage et de codage des séquences susceptibles d'intéresser la suite de la recherche).

Notre première lecture a donc été consacrée au *marquage*, dans le corpus-texte, de *toutes* les séquences auxquelles il nous semblait utile de pouvoir retourner à un moment ou à un autre de notre recherche à venir. Lors de cette première étape, le problème du marquage des séquences, celui de leur classement par types et de leur définitions exactes, qui constituent le centre même de notre recherche, a été provisoirement laissé au second plan pour nous permettre de distinguer les séquences qui présentaient un intérêt pour la suite de l'énorme masse de celles auxquelles nous ne serions plus amenée à prêter attention¹.

La première étape du travail de marquage a donc consisté à faire précéder du caractère "#"², chacune des formes que nous souhaitons signaler comme susceptible de jouer un rôle dans la suite de notre investigation sur les propositions interrogatives et exclamatives indirectes.

¹ Pour être tout à fait précise, nous nous sommes appuyée sur des procédures informatisées de type "concordances" pour minimiser le travail lié au marquage de certaines formes fréquemment amenées à jouer le rôle d'outils introducteurs des interrogatives et exclamatives indirectes (*combien, comment, pourquoi, quel/quels/quelle/quelles, comme, ce que/qui, quoi, que, qui*). Les décisions de marquage, ou de non prise en considération, effectuées à partir des concordanciers ont ensuite été reportées sur les textes du corpus.

² Signalons que la dénomination exacte de ce symbole dans le monde de l'informatique est : *caractère croisillon*. Plusieurs pays anglo-saxons parlent de *hash*. Dans le monde francophone il arrive que l'on y fasse référence sous le nom de *touche dièse*. Pour ce qui nous concerne, nous emploierons le terme *croisillon*, dans ce qui suit.

À mesure que le processus de marquage avançait, nous avons vu croître le stock des données lexico-syntaxiques qui nous semblaient devoir être mises en relation avec les problèmes que nous nous proposons d'étudier au départ. Nous avons également rencontré un nombre de cas qui nous ont paru ambigus et ambivalents ou que nous n'avions pas envisagés au départ. Ces circonstances nous ont amenée à préciser notre marquage en faisant suivre le caractère croisillon (#) d'un chiffre permettant d'attribuer provisoirement une catégorie intermédiaire à certains des phénomènes que nous souhaitons traiter plus en détail ultérieurement.

Dans la partie qui suit nous présentons le détail des marquages que nous avons effectués. Le but étant de pouvoir isoler des termes, ou occurrences selon la terminologie textométrique, et d'être constamment à même, en quelques clics de souris, de revenir aux exemples que nous avons extraits du corpus *Theatre68* et de pouvoir aisément les replacer dans leur contexte.

3.2 Le marquage effectif

Les marquages par des caractères [#] ont été apposés devant les termes enchâsseurs des SIC et des SEC. Nous avons également choisi d'encoder des structures aptes à leur servir de *béquille syntaxique* ou de support sémantique, en particulier pour les SEC. Exclamatives et interrogatives indirectes se partageant, en effet, les mêmes termes introducteurs, il était par conséquent inévitable que nous rencontrerions des cas ambivalents, s'offrant à une double interprétation, exclamative et/ou interrogative. Dans le même temps, nous avons relevé des cas de propositions relatives qui sont morphologiquement identiques aux SIC et qui feront l'objet d'une présentation et d'une analyse détaillée dans le chapitre 6, consacré à l'ensemble des cas ambigus et ambivalents relevés dans le corpus *Theatre68* ; nous les avons également dotés d'un croisillon suivi d'un numéro distinctif. Enfin, des marques du même type ont été apposées devant certains éléments dont nous avons l'intuition qu'ils pourraient présenter un intérêt pour notre recherche à venir, sans que nous soyons totalement en mesure de préciser lequel, au moment de la phase de marquage du corpus. Au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche, nous avons trouvé certaines réponses à

nos questionnements et des appuis à nos intuitions. Certaines de ces intuitions se sont révélées fausses alors que d'autres nous ont conduite à explorer plus avant les propriétés des interrogatives et exclamatives indirectes. Grâce à notre marquage, nous avons pu tenir compte d'un grand nombre de paramètres et de nuances tout en étant à même de revenir aisément aux textes des pièces du corpus *Theatre68*. Compte tenu des paramètres cités plus haut, les termes ou débuts de séquences que nous avons marqués lors de la première lecture du corpus, sont les suivants¹ :

1. *combien*
2. *comment*
3. *si*
4. *ce que*
5. *pourquoi*
6. *où*
7. *quel/quels/quelle/quelles*
- 7'. *à quel point*
8. *comme*
9. *ce dont*
10. *ce qui*
11. *quoi*
12. « *supports exclamationnels* » tels que *dieu sait si/que/combien/penser que/tu penses si/quand je pense que/ songer que/ (et) dire que / heureusement que* mais aussi les *hypothétiques tronquées* ainsi que toutes les formes *si + imparfait*
13. *pourvu que*
14. *que*
15. *qui*
16. *quand*
17. *de qui, de quoi*

Le tableau qui suit donne l'explication de chacun des 14 symboles que nous avons retenus pour la première phase de l'encodage (de #1 à #96) :

- #1 : SIC – interrogatives indirectes
- #2 : SEC – exclamatives indirectes
- #3 : cas ambivalents : structures interrogatives ou exclamatives
- #4 : cas dans lesquels nous retrouvons des pronoms relatifs (susceptibles d'entraîner une confusion entre propositions relatives sans antécédent et SIC).
- #5 : cas intéressants, marqués pour une étude ultérieure

¹ Tous ces termes seront présentés en détails dans les chapitres qui suivent. Le travail de marquage que nous avons effectué est exhaustif ; **tous** les termes de la liste ci-dessous (de 1 à 17) ont été marqués dans le corpus *Theatre68*.

- #6 : ce dont
- #7 : relatifs/exclamatifs
- #8 : encodage regroupant les supports exclamatifs : (et) *dire que / dieu sait/ songer/ pense que...*
- #9 : exemples contenant le segment *pourvu que*
- #90 : *que* conjonctif
- #91 : emploi des formes à valeur indéfinies : *je ne sais qui/quoi/quel.le.s*
- #92 : *à quoi bon* : un seul exemple en interrogative indirecte
- #93 : *si* dans les hypothétiques tronquées/support d'exclamatives
- #96 : Préposition + *qui/quoi* : interrogatifs et relatifs

Tous ces détails réfèrent de manière directe ou indirecte aux phénomènes auxquels nous nous intéressons. Le marquage en question permet des confrontations, des facilités de détection et de repérage ultérieurs immédiats. Nous avons essayé de ne rien négliger, d'exploiter au maximum les données de notre corpus et c'est dans ce souci que nous avons créé par exemple l'encodage #5, regroupant des cas qui demandaient une réflexion et un approfondissement que nous n'étions pas encore à même d'effectuer. Nous nous sommes, en d'autres termes, constitué une banque de données de travail dont nous démontrons l'utilité dans les chapitres qui suivent. Les choix dérivent des lectures théoriques que nous avons faites. L'avantage est qu'il s'agit d'un encodage dynamique, auquel il est aisément possible de recourir et que l'on peut améliorer. En outre, cet encodage a été à la base de la Banque *Theatre68*¹ que nous présentons plus loin dans ce chapitre.

Un exemple, issu des textes du corpus *Theatre68*, qui illustre chacun de ces codages, peut être consulté dans le tableau qui suit. En utilisant l'encodage #1 par exemple, il est possible, grâce à la fonctionnalité « rechercher dans le document » de Word, de retrouver l'une après l'autre toutes les interrogatives indirectes du corpus *Theatre68*.

¹ Cette banque de données (ainsi que d'autres documents utiles) est gravée sur le Cdrom qui accompagne notre travail.

Tableau 1 :

Exemple des marquages dans des extraits du corpus **Theatre68**

#1	SIC	tu vas savoir #1pourquoi je tremble.
#2	SEC	si vous saviez, monsieur, #2comme je vous admire !
#3	Cas ambigus	voilà #3comme je me venge !
#4	Relatives/SIC	N'oubliez pas #4ce que je vous ai dit
#6	Ce dont	Vous voyez, *Suzette, ce #6dont vous êtes cause.
#7	Relatifs/exclamatifs	voilà de belles raisons #7que vous me donnez-là !
#8	Supports exclamatifs	#8penser #5que chaque jour vous risquez une vie, ingrat, comme la vôtre, pour porter...
#9	Pourvu que	#9pourvu que je la retrouve
#90	Conjonctives pures	Ne savez-vous pas #90que je suis sourde ?
#91	Formes indéfinies	Il y a dans votre conduite je ne sais #91quoi d'énigmatique qui s'éclaircira sans doute.
#92	<i>à quoi bon</i>	je demandais au monde Dans quel but, à #92quoi bon sur la terre jeté, L'homme errait dans le trouble et dans l'obscurité.
#93	Hypothétiques tronquées	#93si vous saviez #2ce qu'il m'en a coûté.
#96	Préposition+ quoi/qui	Vous verrez, madame, #96de quoi cette petite fille est capable

Tableau 2 :

*Deux phases du repérage et de la catégorisation des séquences
interrogatives et exclamatives indirectes*

a) marquage à l'aide du signe # des unités liées à l'introduction des interrogatives ou exclamatives indirectes

b) précision du marquage : #1 interrogatives indir., #2 exclamatives indir., #3 cas ambigus

[-L353-] (Georges Feydeau, <i>La Dame de chez Maxim</i> , 1908, acte 3, scène XVI)	
LE GENERAL, PETYPON , LE GENERAL.	- mais laissons cette échappée de cabanon . . . - oh ! - . . . et parlons de toi . Tu ne saurais croire #combien je suis content de t'avoir ramené ta femme.
PETYPON . LE GENERAL.	- ma f . . . ah ! Et moi donc ! - #quand on pense #que tu délaisses une petite femme comme ça ! Mais , elle est adorable , idiot ! elle est exquise , brute ! mais tu veux donc qu'un autre te la souffle , daim !
/-----/	
LE GENERAL ETIENNE LE GENERAL	- oui , eh ! Ben , assez ! J'aime pas les blagues . - monsieur . . . ! - ah ! ça n'est pas ta femme ! Eh ! Bien, nous allons bien voir ! eh ! Vous . . . ! Je ne sais pas #comment vous vous appelez . . . de qui Mme Petypon est-elle la femme?
ETIENNE LE GENERAL ETIENNE PETYPON	- mais . . . de Monsieur Petypon . - là ! Je savais bien ! - mais . . . il est bête ! - ah ! Non , non ! Il est étonnant ! Il n'y a que quand on lui ment qu'il vous croit , cet homme - là !
ETIENNE LE GENERAL	- monsieur ! Ce sont les deux messieurs de tout à l'heure qui demandent #si on ne les a pas oubliés ? - ah ! C'est juste ! Faites - les entrer .
/-----/	
LE GENERAL, PETYPON LE GENERAL	- mais laissons cette échappée de cabanon . . . - oh ! - . . . et parlons de toi . Tu ne saurais croire #2combien je suis content de t'avoir ramené ta femme.
PETYPON . LE GENERAL.	- ma f . . . ah ! Et moi donc ! - #8quand on pense #5que tu délaisses une petite femme comme ça ! Mais , elle est adorable , idiot ! elle est exquise , brute ! mais tu veux donc qu'un autre te la souffle , daim !
/-----/	
LE GENERAL ETIENNE LE GENERAL	- oui , eh ! Ben , assez ! J'aime pas les blagues . - monsieur . . . ! - ah ! ça n'est pas ta femme ! Eh ! Bien, nous allons bien voir ! eh ! Vous . . . ! Je ne sais pas #1comment vous vous appelez . . . de qui Mme Petypon est-elle la femme?
ETIENNE LE GENERAL ETIENNE PETYPON	- mais . . . de Monsieur Petypon . - là ! Je savais bien ! - mais . . . il est bête ! - ah ! Non , non ! Il est étonnant ! Il n'y a que quand on lui ment qu'il vous croit , cet homme - là !
ETIENNE LE GENERAL.	- monsieur ! Ce sont les deux messieurs de tout à l'heure qui demandent #1si on ne les a pas oubliés ? - ah ! C'est juste ! Faites- les entrer.

Le tableau 2 est extrait de l'outil textométrique Lexico5 dont nous nous sommes servies et qui, comme nous le verrons dans ce chapitre, est susceptible d'opérer des *groupes de formes*, c'est-à-dire de présenter dans une concordance par exemple, toutes les formes encodées à l'aide de #1 ; #2 ; #3 et ce, de manière isolée ou conjointe. Ces fonctionnalités facilitent la confrontation de données et nous ont aidée à révéler des arguments utiles pour nos hypothèses de recherche.

Soulignons une dernière fois le fait que tous ces encodages ne se sont pas faits d'une seule traite ; ils ont nécessité des réflexions et des réajustements¹, des corrections et de nombreux retours en arrière. Le but était d'arriver à un ensemble cohérent qui servirait de base à notre recherche, élargissant les potentialités de requêtes sur le corpus *Theatre68*.

Sur le tableau 2, nous avons réuni deux états du marquage d'un même extrait de *La Dame de chez Maxim* de Georges Feydeau (référence L353 de notre corpus). Dans le premier extrait on s'est bornée à identifier, en faisant précéder certaines des formes par le caractère #, des emplacements du texte dans lesquels l'auteur a eu recours aux procédés d'interrogation ou d'exclamation indirecte. La deuxième partie du tableau montre, à partir du même exemple, le résultat d'une pré-classification que nous avons opérée en renseignant le document-texte à l'aide des codages définis ci-dessus. Rappelons-le, cette phase du marquage ne constitue qu'un état intermédiaire dont le but va être de nous aider à préciser les catégories que nous venons d'énumérer.

¹ Il a été parfois difficile de trancher entre exclamatives et interrogatives indirectes et nous avons apposé un encodage (# 3) qui nous permettait de revoir les cas ambivalents. Il en a été de même pour les relatives sans antécédent qui nécessitaient un examen plus approfondi. Les encodages nous ont permis de revenir autant de fois que nous le voulions sur ces exemples, à mesure que nous avançons dans la lecture de ce que d'autres linguistes avaient avancé concernant les phénomènes pour lesquels nous hésitions.

3.3 Utilisation du marquage des interrogatives et exclamatives complexes pour l'exploration textométrique

La première conséquence du marquage des occurrences du texte qui introduisent des séquences interrogatives ou exclamatives complexes dans le corpus *Theatre68* est qu'il est désormais possible de retrouver chacune de ces occurrences sans avoir à parcourir l'intégralité du texte. Nous verrons au paragraphe suivant comment organiser le stockage et l'exploration de l'ensemble des occurrences ainsi repérées.

Il est également possible d'utiliser ce même marquage pour pratiquer des explorations textométriques à partir des unités particulières que nous avons distinguées en les faisant précéder du caractère #, indicé par un nombre.

Les graphiques présentés dans le tableau qui suit ont été réalisés à partir d'une segmentation pour laquelle on a considéré le caractère # comme caractère non-délimiteur. De ce fait, les occurrences des formes introduisant une proposition interrogative ou exclamative indirecte ont été séparées de leurs homographes qui ne remplissent pas cette fonction (ici, par exemple, les occurrences de la forme #1*si* correspondent aux occurrences de la forme *si* qui remplissent le rôle d'introducteurs d'interrogation indirecte et à elles seules).

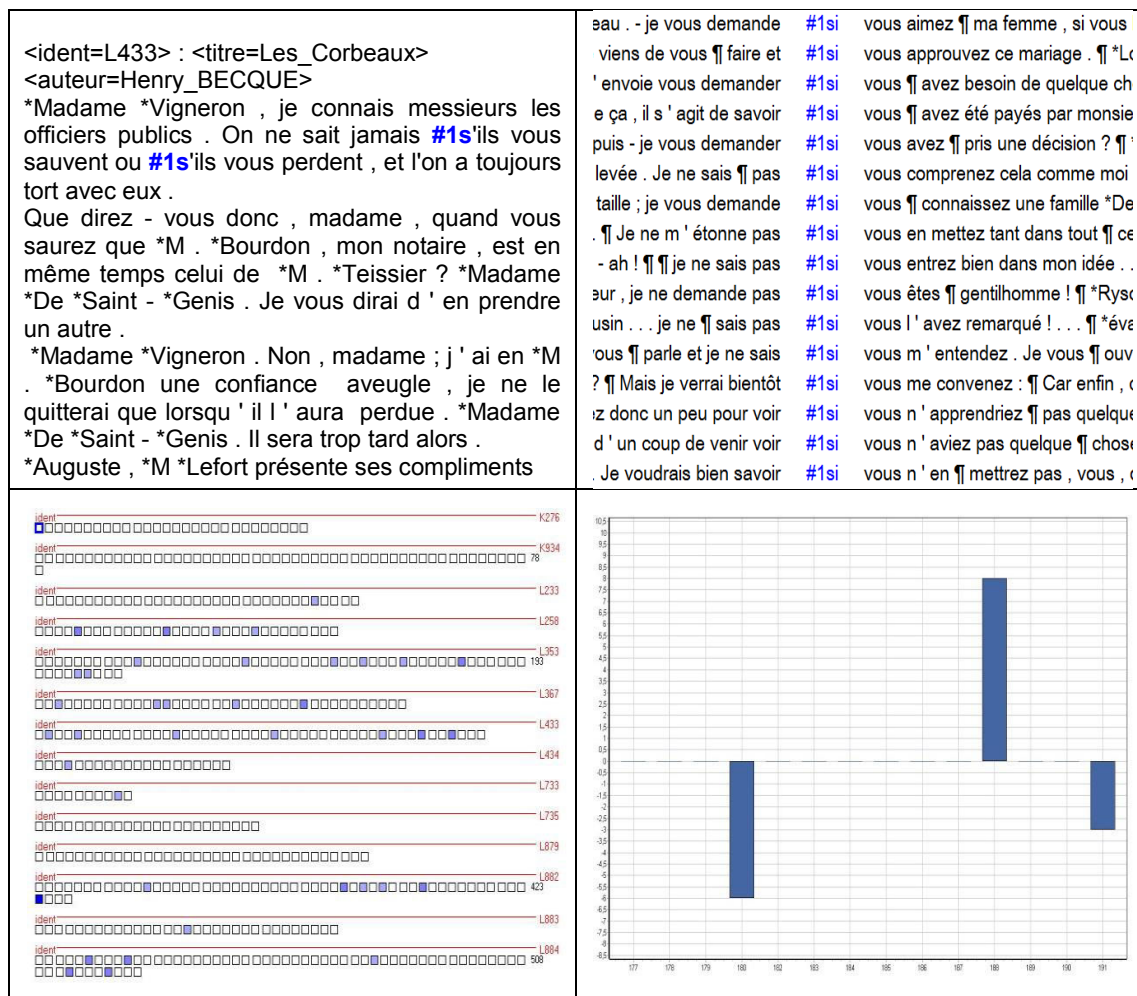


Figure 1 :

- Prise en compte du marquage des introducteurs dans les décomptes textométriques
- a) en haut à gauche : le texte d'une pièce pourvu des codages permettant de repérer les occurrences de l'outil introducteur d'interrogation indirecte #1si
 - b) en haut à droite : extrait d'une concordance réalisée à partir du pôle #1si
 - c) en bas à gauche : carte des sections signalant les occurrences du pôle #1si
 - d) en bas à droite : spécificités de la forme #1si dans les décades du corpus

Le codage que nous avons réalisé ouvre donc désormais la possibilité de réaliser des recherches qui portent sur les seules occurrences d'outils introducteurs qui nous intéressent pour notre recherche. La figure 1 montre l'exemple de tels décomptes textométriques (carte des sections, concordances, analyse des spécificités parmi les décennies de notre corpus). À la différence des résultats présentés dans le chapitre précédent, les outils d'analyses ne prennent en compte, cette fois, que les seuls introducteurs de séquences indirectes qui font l'objet de notre recherche.

3.4 Banque68 : la banque des exemples

Comme nous l'avons expliqué dans ce qui précède, la principale difficulté de notre entreprise de classement des SIC et des SEC, réside dans le fait que nous sommes contrainte d'élaborer simultanément des *classements* qui concernent les catégories d'outils introducteurs (et, comme nous le verrons dans ce qui suit, les catégories de verbes recteurs) et ces catégories elles-mêmes. Au départ, nos catégories sont, comme on le comprend, essentiellement motivées par le plan de l'analyse syntaxique et les traditions observées par les grammairiens dans ce domaine, cependant, nous sommes parfois amenée à différencier ou à rapprocher certaines catégories en fonction de ce que nous avons observé, compte-tenu de leur utilisation, dans le corpus que nous étudions.

Ce travail constant de précision/redéfinition des contours de nos propres catégories d'analyse, s'accommode parfois difficilement avec la nécessité inhérente aux analyses textométriques de disposer d'un stock d'unités stables sur lesquelles reposeront ensuite les analyses statistiques. Pour ces raisons, nous avons progressivement ressenti la nécessité forte de disposer d'une Banque de données constituée à partir des séquences que nous avons relevées et dans laquelle nous pourrions stocker, au fur et à mesure de leur élaboration, outre des données textuelles et méta-textuelles proprement dites, une série de critères d'analyse (concernant les outils et les verbes introducteurs) : certains empruntés aux grammaires traditionnelles, d'autres élaborés à partir de nos propres intuitions, d'autres enfin convoqués à seule fin d'en évaluer la pertinence pour notre recherche.

Nous nous sommes tout naturellement orientée vers la constitution d'une base de donnée de type *tableur* dans laquelle chaque séquence relevée par nos soins correspond à une ligne et chacune des données relative à cette séquence est entreposée dans une colonne du tableau. Nous n'entreprendrons pas ici de décrire les différentes fonctionnalités des tableurs, outils informatiques désormais largement utilisés, au-delà du domaine de la recherche, dans de très nombreuses sphères d'activités professionnelles¹. Nous décrirons cependant, dans leurs grandes lignes, les principes qui nous

¹ Pour cette recherche précise, nous avons utilisé le tableur Excel de Microsoft, qui est sans doute le tableur le plus couramment utilisé dans les activités scientifiques et bureautiques.

ont amenée à construire notre Banque d'exemples et les fonctionnalités des tableurs auxquelles nous avons eu recours.

La base *Banque68* est donc constituée par un tableau à double entrée dans lequel :

- chaque ligne correspond à un des exemples que nous avons retenus. Le texte qui inclut la proposition indirecte que nous avons identifiée figure parmi les données qui décrivent l'exemple ;
- chaque colonne du tableau contient des éléments qui se rapportent directement à l'exemple textuel qui figure sur la même ligne.

3.4.1 Les enregistrements-ligne

Les enregistrement-lignes retenus pour constituer la banque sont au nombre de **1743**. Au départ de l'analyse, ces enregistrements apparaissent selon l'ordre dans lequel nous avons découvert les exemples de propositions indirectes lors de la lecture du corpus, de la première à la dernière des 68 pièces que compte le corpus *Theatre68*. Les fonctionnalités du tableur (tri et filtrages) doivent nous permettre de regrouper et de sélectionner les différentes lignes, selon divers critères codés dans chacune des colonnes du tableau.

3.4.2 Les descripteurs mobilisés

Au-delà du texte des propositions indirectes relevées dans le corpus, nous disposons de toute une série d'informations, que nous appellerons des informations métatextuelles, recueillies à propos de chacune d'entre elles, informations sur lesquelles nous nous sommes appuyée pour établir et préciser nos classifications.

Toutes les informations métatextuelles ne sont pas de même nature, elles n'ont pas la même origine, elles ne sont pas obtenues par les mêmes procédés. Certaines d'entre elles peuvent avoir été prélevées directement dans la séquence textuelle par des moyens plus ou moins automatisés, d'autres concernent les conditions dans lesquelles chaque texte a été produit, d'autres, enfin, sont des données qui résultent d'un travail produit par le chercheur qui tente d'analyser les textes, au moyen de méthodes plus ou moins formalisées. À partir du texte qui a retenu notre attention, nous pouvons

en effet extraire toute une série de renseignements. On peut noter, par exemple, de manière non-exhaustive, le verbe recteur de la proposition interrogative ou exclamative indirecte, l'outil introducteur qui a été utilisé, le mode et le temps du verbe recteur, la modalité, la polarité de la proposition...

Le texte de la proposition

La zone-texte de l'enregistrement contient comme nous l'avons vu l'intégralité du texte de la proposition que nous avons retenue comme pertinente dans notre recherche des propositions interrogatives ou exclamatives indirectes.

MADAME PETYPON. Tu ne devineras jamais *de qui je reçois une lettre* !

Sur la même ligne que la proposition insérée dans la Banque des exemples, nous allons coder toute une série de renseignements relatifs à la proposition qui nous permettront de rapprocher certains contextes d'après les outils qu'ils mettent en œuvre, pour introduire des propositions indirectes.

Les données métatextuelles

A côté de l'extrait textuel que nous prélevons dans la pièce, d'autres données peuvent être aisément collectées dans le corpus. Une première série de données *méta-textuelles* est composée des éléments qui concernent les conditions dans lesquelles ont été produites les séquences que nous avons sélectionnées. Ces données sont fixées une fois pour toute, avant même la constitution du corpus.

On rangera parmi ces données toute une série d'informations, souvent codées dans le corpus lui-même, que l'on peut obtenir par des procédures entièrement automatisées :

- | | |
|---|----------------------------|
| • l'identificateur de la pièce dans le corpus : | ex : L353 |
| • le titre de la pièce : | ex : La Dame de chez Maxim |
| • le nom de l'auteur : | ex : Georges Feydeau |
| • la date de première représentation : | ex : 1908 |

Les données d'analyses

Une seconde catégorie de méta-données est constituée par des informations que le chercheur peut extraire à partir de chacun des énoncés en s'appuyant sur sa propre compétence linguistique : sur les plans lexicaux, syntaxiques, sémantiques etc. Sans être calculables de manière aussi formalisée que les données qui touchent au contexte d'énonciation, ces dernières données reposent en général sur des visions relativement consensuelles sur la langue qui sont largement admises dans les communautés de chercheurs. Il s'agit, entre autre du mode, du temps et de la polarité des verbes introducteurs des SIC et des SEC, mais aussi de la nature de l'outil introducteur.

On commencera tout naturellement par coder les données qui font l'objet de notre investigation :

- | | |
|---|---------|
| • proposition interrogative indirecte : | oui/non |
| • proposition exclamative indirecte : | oui/non |
| • proposition ambiguë : | oui/non |

Nous expliquons aux chapitres (4 et 5) les rôles importants que jouent respectivement a) les outils introducteurs b) les verbes recteurs dans le fonctionnement de l'interrogation et de l'exclamation indirecte. Nous associerons ces données lexicales à la description de chacun des enregistrements de notre Banque *Theatre68*. Pour chaque forme lexicale, il est pratique de disposer, en plus de la forme *native* qui correspond à la forme graphique qui apparaît dans le texte (exemple : *voulions*) d'un *lemme* de rattachement (dans ce cas : *vouloir*) qui permettra de regrouper, lorsque cela s'avérera nécessaire les différentes flexions sous lesquelles un même verbe apparaîtra dans le corpus

Nous présentons ci-dessous le détail des descripteurs de la base :

- | | |
|---|-----------------------|
| • verbe introducteur (forme native) | ex : voulions |
| • verbe introducteur (forme lemmatisée) | ex : vouloir |
| • outil introducteur (forme native) | ex : comment |
| • outil introducteur (forme lemmatisée) | ex : terme <i>qu-</i> |

L'analyse grammaticale permet de donner des valeurs à chaque proposition en analysant les éléments concernant le verbe recteur de la proposition. Les détails de cette analyse sont repris dans l'exemple qui suit :

- mode ex : indicatif
- temps ex : imparfait
- modalité ex : déclarative
- polarité ex : positive

Les zones de travail

Enfin, notre banque contient des *zones de travail*, colonnes dans lesquels nous avons stocké des descriptions provisoires à des fins d'expériences classificatoires. Ces zones, comme les autres, nous ont permis de trier et de filtrer les enregistrements qui contiennent certaines propriétés en commun.

3.4.3 Exemples d'enregistrements

On trouvera sur le CD-Rom d'annexes que nous avons joint au présent travail, l'ensemble des données réunies à propos des 1743 séquences indirectes que nous avons analysées.

Les deux exemples présentés ci-dessous devraient simplement permettre au lecteur de se représenter la structure de chacun des enregistrements de la base que nous avons constituée.

Ident	L353	L353
Texte	LE GÉNÉRAL. [...] Quand on pense que tu délaisses une petite femme comme ça ! [...]	MADAME PETYPON. Tu ne devineras jamais de qui je reçois une lettre.
Int.l	0	1
Ex.l	0	0
Amb	0	0
Part/rel.	1	0
0Détails/Complém	quand+penser Ind. + que	Prép+qui+verbe conj
adverbes		
modalisateurs		
rel/inter		
const inf		
1Forme-Pôle	quand je pense que	qui
1Forme-Pôle	Que	qui
1Forme-Pôle	que/qu'	qui
Lemmes/catégorie	support excl	terme <i>-qu</i>
Verbes recteurs	quand on pense que	tu ne devineras jamais
Verbes recteurs	Penser	deviner
Verbes recteurs	Ind. Pr. Aff.	Ind. F. S. Nég.
VR Concat	Indicatif/Présent/Déclarative/Affirmative	Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Négative
Mode	Indicatif	Indicatif
Temps	Présent	Futur Simple
Modalité	Déclarative	Déclarative
Polarité	Affirmative	Négative
Titre	La Dame de chez Maxim	La Dame de chez Maxim
Date	1908	1908
Auteur	Georges Feydeau	Georges Feydeau

Figure 2 : Représentation de la façon dont les exemples du corpus *Theatre68* sont repris et intégrés dans la classification que nous avons élaborée dans l'outil de travail Banque68.

Ainsi, sur une seule ligne de la Banque *Theatre68*, chacune concernant un seul exemple, nous avons une visualisation très complète des caractéristiques principales de l'exemple qui y est mentionné. Nous avons ainsi obtenu un outil qui nous a permis de gagner du temps tout en minimisant le risque d'erreurs.

La lecture du deuxième exemple, dans la troisième colonne du tableau ci-dessus correspond donc à ceci :

- Il s'agit d'un exemple contenant une interrogative indirecte, qui se construit avec une préposition et dont l'outil introducteur est le pronom

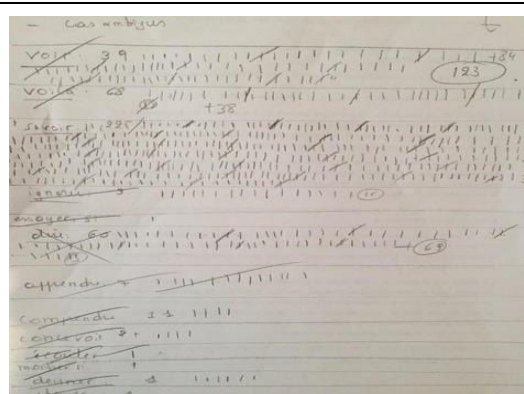
qui, lui-même appartenant à la catégorie plus large des *termes qu-*. Le verbe de la principale est tel qu'il est mentionné dans le texte, *devineras*, avec indication de l'infinitif. On voit que ce verbe est conjugué au futur de l'indicatif dans une phrase déclarative et à polarité négative. L'exemple en question est extrait de la pièce de Georges Feydeau intitulée *La Dame de chez Maxim* produite en 1908.

3.4.4 Utilisations de la Banque68

La Banque dont nous disposons, nous a permis de trier et de filtrer les enregistrements prélevés dans le corpus *Theatre68*. Ce dispositif va nous permettre de rapprocher les séquences qui présentent des caractères similaires, sur l'un ou l'autre des critères que nous avons retenus. La possibilité de ne considérer simultanément, sur une surface visuelle réduite, qu'un faible sous-ensemble de séquences nous a permis de préciser nos catégories d'analyse, d'écarter de nos préoccupations des cas de figure dont nous avons pu vérifier qu'ils ne sont pas attestés dans notre corpus.

La figure ci-contre donne un exemple des comptages que nous avons dû effectuer manuellement avant de disposer de la *Banque68* que nous avons construite à partir des exemples relevés dans le corpus *Theatre68*.

Ci-dessous, le résultat de tris et de filtrages réalisés en utilisant les outils intégrés dans le tableur.



Ident	Int.I	Ex.I	Amb	Pôle	Texte
L433	1	0	0	si	MADAME DE SAINT-GENIS. [...] Oh ! madame Vigneron, je connais messieurs les officiers publics. On ne sait jamais <u>s'ils vous sauvent</u> ou s'ils vous perdent et l'on a toujours tort avec eux.
L433	1	0	0	si	MADAME DE SAINT-GENIS. [...] Oh ! madame Vigneron, je connais messieurs les officiers publics. On ne sait jamais s'ils vous sauvent ou <u>s'ils vous perdent et l'on a toujours tort avec eux.</u>
L433	1	0	0	si	fait demander <u>si elle a examiné son mémoire.</u>
L433	1	0	0	si	AUGUSTE. M. Dupuis venait voir en passant <u>si Monsieur n'avait pas de commandes à lui faire.</u>
L433	1	0	0	si	VIGNERON. [...] Cependant, je me demande, au dernier moment, <u>si ce mariage est raisonnable</u> et si ma fille sera bien heureuse avec ce petit monsieur parce qu'il a la particule.
L433	1	0	0	si	VIGNERON. Je verrai après <u>si tu es bon à quelque chose.</u> [...]
L433	1	0	0	si	MADAME VIGNERON. [...] Mais M. Bourdon aurait pu me parler de Catilina tout à son aise et me demander <u>si nous avions besoin d'argent.</u> [...]

Figure 3 :

Outils d'analyse pour l'étude des SIC et des SEC

- a) en haut : un extrait de nos premiers essais de comptages *manuels*.
- b) en bas : le résultat d'un filtrage sur les interrogatives indirectes.

La forme tableur nous permet également de procéder à toute une série de vérifications qui concernent la cohérence des codages que nous avons produits.

Les requêtes

Les outils d'exploration statistique directement mobilisables à partir des logiciels de type *tableur* nous ont également permis de poser des questions beaucoup plus précises au corpus que nous avons décidé d'étudier et surtout obtenir avec une facilité et une rapidité qui ne peut être comparée aux dépouillements non-informatisés par lesquels nous avons commencé notre enquête, des réponses précises et fiables à ces questions.

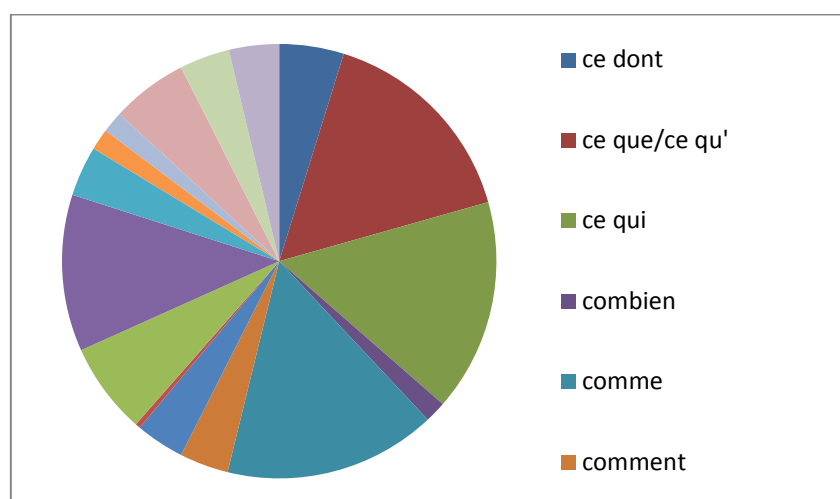


Figure 4 : Répartition des occurrences des outils introducteurs de séquences interrogatives complexes

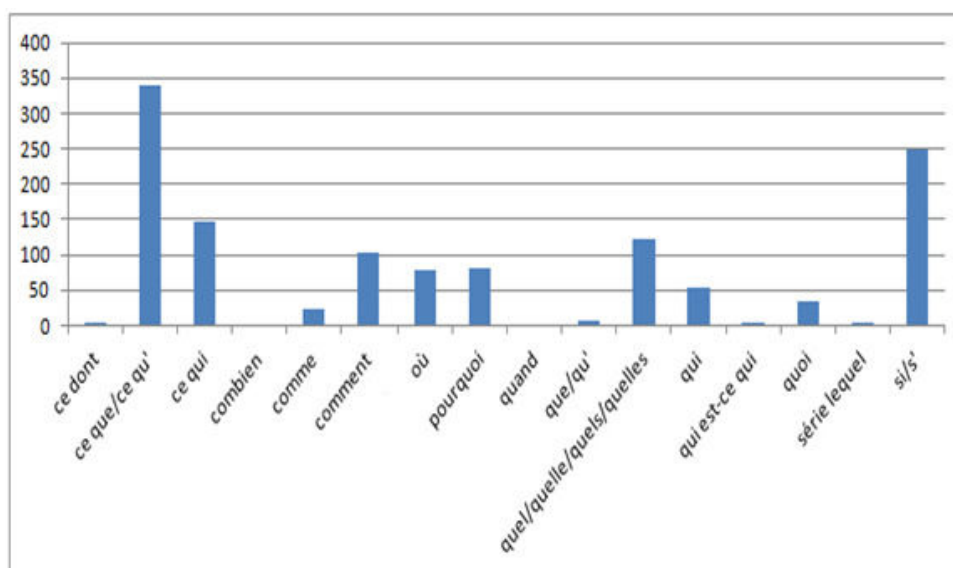


Figure 5 : Histogramme des occurrences des outils introducteurs de séquences interrogatives complexes

À titre d'exemple, nous présentons ici la répartition (Figure 4) et l'histogramme (Figure 5) des occurrences des outils introducteurs de séquences interrogatives complexes. Le graphique ci-dessus, qui nous permet d'obtenir une hiérarchisation des fréquences des outils introducteurs, a été obtenu à partir de la suite des opérations suivantes, facilement exécutables grâce à l'outil tableur :

- filtrage des seuls enregistrements relatifs à des séquences interrogatives indirectes ;
- tri de ces enregistrements en fonction de l'outil introducteur ;
- calcul de la fréquence pour chacun des outils introducteurs ;
- tri des outils introducteurs en fonction de la fréquence d'apparition ;
- réalisation d'un histogramme à partir des fréquences calculées.

Le texte

Le document **Theatre68.txt** est composé de la réunion des 68 pièces récupérées à partir de la Banque Frantext. Le corpus a été préparé pour des exploitations textométriques par l'insertion de balises permettant de le partitionner en fonction : de l'auteur, de la date d'édition, d'un découpage en pièces, en actes, en scènes, etc. (ex : <auteur=Feydeau>).

Le texte des pièces a, de plus, été enrichi de marques (à l'aide d'un caractère #) qui permettent de retrouver toutes les occurrences des formes qui sont en position d'outils introducteurs de séquences interrogatives indirectes, de séquences exclamatives indirectes, de séquences ambiguës, ou encore présentant des affinités avec les phénomènes étudiés (avec des codages particuliers cf. supra).

Le recueil des contextes

Les contextes larges de chacune des occurrences des phénomènes visés par notre étude ont été rassemblés dans le fichier **Contextes68.doc**. Ce fichier permet de considérer les contextes dans leur intégralité et dans l'ordre de leur apparition dans le corpus.

Les outils textométriques

La préparation du corpus permet l'exploitation par différents logiciels de textométrie. Les analyses textométriques permettent d'étudier la répartition

des phénomènes étudiés au sein du corpus (histogrammes, concordances, spécificités).

La Banque de données

Le fichier ***Banque68.xls*** est un tableau à double entrée (compatible avec les formats Excel et Open Office). Chacune des lignes correspond à une séquence sélectionnée dans le corpus ; les colonnes renferment des données d'analyse, textuelles et métatextuelles, qui se rapportent à cette séquence.

Voici, brièvement présentés, les différents outils auxquels nous avons eu recours afin de mener à bout notre recherche. Nous comptons à la fois sur cette panoplie d'outils pour tenter d'étayer nos hypothèses de recherche et pour découvrir des éléments nouveaux qui ont pu éclairer sous de nouveaux aspects les phénomènes que nous avons décidé d'étudier.

Chacun des fichiers et des outils présentés dans ce chapitre peut être consulté sur le CD-ROM fourni en annexe de la présente recherche.

PARTIE 2 : ANALYSE DES INTERROGATIVES ET DES EXCLAMATIVES INDIRECTES

Chapitre 4 :

Les séquences interrogatives complexes

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté en détail notre corpus ainsi que la façon dont s'est constituée la banque de données *Theatre68* qui affiche toutes les séquences que nous analyserons : les SIC (séquences interrogatives complexes), les SEC (séquences exclamatives complexes) et les séquences ambiguës. Ont également été exposés les détails de la préparation et du traitement de l'ensemble des pièces de théâtre de notre corpus afin que nous puissions les insérer dans le logiciel de textométrie que nous avons décidé d'utiliser. Aussi, grâce à ces ressources, serons-nous à même d'effectuer des requêtes qui contribueront à examiner les phénomènes qui nous intéressent.

Dans ce chapitre, nous entrerons dans le détail des séquences interrogatives complexes de notre corpus et tenterons d'analyser, dans un premier temps, le verbe introducteur de ces formes puisqu'il en constitue le pilier tant sémantique que syntaxique. Dans un deuxième temps, nous passerons en revue les divers outils qui servent à la fois de ligne démarcative de la proposition interrogative indirecte et d'élément co-vecteur de la portée interrogative. Co-vecteur puisque dans la SIC, verbes et outils introducteurs sont, tous deux, garants de la visée de la proposition qu'ils introduisent.

Nous allons tout d'abord définir ce que nous entendons par séquence interrogative complexe et présenter les critères qui nous permettent de considérer cette catégorie de propositions (catégorie de propositions) comme un ensemble apte à former une classe syntaxique distincte.

Quatre critères sont à prendre en considération, trois d'entre eux sont d'ordre syntaxique, le quatrième est d'ordre sémantique.

Ainsi, le verbe introducteur de la séquence interrogative est le premier critère dont nous avons tenu compte. Celui-ci exprime la portée de l'interrogation ; il présuppose que la subordonnée véhicule un savoir que quelqu'un ignore ou pour lequel on demande des précisions. C'est donc à ce stade qu'intervient le critère sémantique et c'est la raison pour laquelle nous avons classé les verbes selon leur catégorie sémantique.

Le deuxième critère syntaxique se base sur les marqueurs qui introduisent les séquences interrogatives qui, à l'exception de l'adverbe *si*, sont les mêmes outils que ceux que l'interrogation directe utilise, de sorte que comme le précise Le Goffic (1987 : 85) : les interrogatives indirectes « présupposent la reconstruction d'un questionnement sous-jacent, par un jeu de paraphrases qui fait apparaître [...] la perspective percontative ». Il est par conséquent possible à partir d'une interrogative indirecte soit de recréer une interrogative directe soit d'insérer les termes « *est-ce que/qui* » juste après le marqueur de l'interrogation indirecte¹. C'est ce qui constitue notre troisième critère : la possibilité par un jeu de paraphrases de faire émerger une interrogation directe.

Defrancq avance le critère de mobilité et de position (2005 : 103) en expliquant que « l'interrogative enchâssée est fixée à droite de son élément recteur. Son manque de mobilité permet de la distinguer de nombreux autres types de subordonnées qui lui ressemblent à certains égards, et, notamment, certaines temporelles et hypothétiques. »². Il souligne (2005 : 102) que dans la terminologie générative les IE (interrogatives enchâssées) sont définies comme des « îlots syntaxiques » avançant comme argument la réticence de la principale à l'étoffement lexical. Il soutient le point de vue que l'IE relève plus de l'asyndète (2005 : 124) que de la subordination puisque dans son analyse « les éléments *qu-* qui introduisent les IE ne sont probablement pas des connecteurs, ni au sens syntaxique, ni au sens sémantique du terme ».

¹ Comparons les exemples suivants : « Regarde comme il est beau ! » et « Regarde comment il me traite » ou **regarde comme est-ce qu'il est beau* est impossible alors que *regarde comment est-ce qu'il me traite* fait ressortir la portée interrogative de la séquence en question.

² Il souligne cependant que la dislocation ainsi que l'antéposition des IE, dans le cas des incises, sont possibles.

4.1 Les verbes introducteurs

Afin de mieux cerner le concept de proposition interrogative indirecte, il est essentiel de tenir compte du verbe régissant¹. L'habitude grammaticale a, bien souvent à tort, regroupé ceux-ci sous le verbe hyperonyme « demander ». Nous verrons qu'il s'agit d'une idée quelque peu hâtive et sûrement réductrice². Dans Forakis, entre autres, nous trouvons un indice permettant d'ajouter une catégorie supplémentaire de verbes puisqu'il opère trois grandes distinctions en expliquant que « le sémantisme du verbe régissant n'est pas insignifiant [...] : celui-ci, quand il n'impliquera pas un défaut d'information que la subordonnée viendra concrétiser (*demander, ignorer, ne pas savoir/comprendre...*), sera généralement de nature à rapporter le discours (*dire, expliquer, vérifier...*) ou à dénoter la perception (*voir, regarder...*) » (Forakis, 2014 : 93). Les deux premières catégories qu'il mentionne semblent bien être celles auxquelles on s'attendrait ; la dernière catégorie s'annonce déjà plus complexe. Les exemples qui suivent, extraits du corpus *Theatre68*, vont nous permettre d'avancer pas à pas tout en affinant les paradigmes :

[M849] MIRUS. Monsieur, demandez-lui s'il est bon gentilhomme.
(Alfred de Vigny, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832)

[L897] EDMOND. J'ignore pour quelle raison madame de Montlucar m'avait écrit de venir la trouver ici.
(Eugène Scribe, *La Camaraderie*, 1837)

[M848] FRANCK. [...] Sais-tu pourquoi tu dors et pourquoi tu travailles, vieux monstre aux mille pieds, qui te crois éternel ?
(Alfred de Musset, *La Coupe et les lèvres*, 1832)

[L353] PETYPON. Je ne sais pas où cet animal d'Etienne a fourré ma robe de chambre
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

Les verbes des quatre exemples ci-dessus : *demander, ignorer, savoir* introduisent en effet le défaut d'information qui s'exprime dans la subordonnée qu'ils régissent. En outre, dans les deux derniers exemples, le verbe *savoir* est employé soit à la modalité interrogative soit à la forme

¹ « L'expression de la modalité lie l'interrogative indirecte au verbe régissant et lui impose des contraintes sémantiques » (Pierrard, 1988 : 30)

² « Le verbe introducteur n'a pas besoin d'être lui-même percontatif. Il suffit qu'il soit compatible avec la *conception* ou l'*énoncé* d'une donnée problématique, autrement dit qu'il appartienne aux classes larges « savoir » ou « dire ». *Ego* n'est plus étourdiment défini comme le questionneur obligé. Il se borne à signaler l'existence pour X ou Y, d'une donnée problématique. » (Serbat, 1985 : 4)

négative. La demande d'information est bien clairement posée et la transformation vers une interrogative directe dans tous les cas est tout à fait pertinente et en accord avec l'intention de communication véhiculée par la forme complexe. Ainsi, on retrouve respectivement pour chaque exemple cité, les interrogations directes suivantes :

Est-il bon gentilhomme ?

Pour quelle raison madame de Montlucar m'avait-elle écrit de venir la trouver ici ?

Pourquoi dors-tu ? pourquoi travailles-tu ?

Où cet animal d'Étienne a-t-il fourré ma robe de chambre ?

En outre, comme le signale Grevisse (2011 : 552), entre autres, un des tests que l'on peut appliquer est de remplacer l'outil introducteur par l'adverbe interrogatif *si* : « on considérera que l'on a une interrogation si le verbe introducteur accepte la construction avec *si* [...] ou la construction avec *quel* [...] ».

Si l'on observe les exemples qui suivent on remarquera, par contre, qu'il n'y aucun défaut d'information, le verbe recteur *savoir* étant assertif, il n'exprime aucune demande, nul ne s'interroge sur quoi que ce soit et la connaissance est présentée, au contraire, comme certaine. Le Goffic insiste sur le fait que « la perspective percontative réside en ceci que la subordonnée indique une question ouverte (même après *je sais*), l'indéfini balayant toutes les valeurs possibles sans sélection, comme dans l'interrogation simple. » (Le Goffic, 1993 : 44).

[K964] CARBON : Je sais trop quel sera leur premier cri !
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[L433] MADAME DE SAINT-GENIS. [...] Je sais ce que je dis. [...]
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

[N246] LORD TALBOT. — Eh ! Monsieur, je le connaissais avant vous, je le veux voir. — Je sais comment il faut lui parler. [...]
(Alfred de Vigny, *Chatterton*, 1835)

Ce que l'on pourrait avancer comme explication aux exemples ci-dessus est qu'ils impliquent un interlocuteur et, même si le locuteur ne se pose pas de question, appuyé sur la connaissance qu'il possède, celui-ci tente d'envisager, dans son énoncé, le questionnement probable de son interlocuteur ou d'une tierce personne. C'est ce que souligne Wimmer (1981 :

5) lorsqu'elle affirme que « *Tu sais* combiné à *si* interrogatif indirect suggère que d'autres ne savent pas. [...] ».

Pour Grevisse, « le support de l'interrogation indirecte peut être un verbe de sens nettement interrogatif, comme *demander*, mais ce n'est pas toujours le cas », complète-t-il, « si le verbe support implique l'incertitude par son sens [*ignorer*] ou par sa construction négative ou interrogative [*je ne sais pas, sais-tu*] ou si le verbe support est à l'impératif ou au futur, il s'agit de quelque chose qu'on ignore et dont on s'enquiert : la nuance interrogative est donc perceptible [...] La nuance interrogative est peu sensible quand les conditions énoncées ci-dessus sont absentes [...] » (Grevisse et Goosse, 2011 : 1531,1592).

Wimmer (1981 : 5) explique que des verbes qui affirment et exposent une vérité tels que : *savoir, voir, se rendre compte, dire* « peuvent être complétés par une interrogative indirecte quand ils sont dans un contexte qui suspend le verbe et l'assimile à l'expression de l'ignorance [...] ». Elle ajoute que quand ces verbes sont à la forme affirmative, l'attention est en fait portée sur le contraste entre le savoir du sujet qui s'exprime et l'ignorance de son interlocuteur.

Un deuxième critère décisif s'ajoute donc, qui permettra de faire de la subordonnée une interrogative : *les outils introducteurs*. Toutefois, force est de constater que ceux-ci, à l'exception probable de l'adverbe *si*, ne constituent pas l'apanage exclusif des formes interrogatives. Ainsi nous retrouvons les mêmes pronoms aussi bien dans les tournures interrogatives que relatives, tant et si bien que certains grammairiens ont pu parler de *pronoms interrogatifs-relatifs*. Moignet écrit que l' « on trouve les mêmes mots fonctionnant tantôt comme pronoms relatifs, tantôt comme pronoms et adjectifs interrogatifs, tantôt comme pronoms et adjectifs indéfinis, de sorte qu'il est arbitraire de les répartir en catégories de langue distinctes. On est mieux fondé à parler d'*emplois distincts*. » (Moignet, 1981 : 155). Le Goffic souligne que les marqueurs interrogatifs sont exactement les mêmes que dans l'interrogation simple, sauf sur un point, que nous verrons en détail plus loin : « le blocage à l'emploi de *quoi* et *que* pour le non humain [qui] y est encore aggravé. » (Le Goffic, 2002 : 320).

Les outils introducteurs des SIC sont des marqueurs de variable pour lesquels Le Goffic établit « un lien global et nécessaire, sémantiquement motivé, entre l'interrogation, les indéfinis et la subordination [...] », (Le Goffic, 2002 : 318). Les mêmes marqueurs ont des emplois interrogatifs, des emplois indéfinis mais aussi subordonnants ; c'est le même groupe ontologique que l'on retrouve mais avec des emplois différents.

Nous procéderons à une analyse détaillée des outils introducteurs des SIC dans la deuxième partie de ce chapitre. La première partie sera, quant à elle, consacrée aux verbes introducteurs des SIC. Pour mieux les cerner, nous présentons, ci-dessous, deux tableaux. Le premier affiche tous les verbes introducteurs de SIC que nous avons pu relever dans le corpus *Theatre68*¹.

Au total, pour un ensemble de 1254 SIC, nous avons recensé 45 verbes qui remplissaient le rôle d'introducteurs de SIC. Cela signifie que ces séquences reposent sur certaines régularités d'utilisation que nous avons essayé de déterminer. Muller explique que « tous les verbes autorisant l'interrogation indirecte ont trait à la connaissance de leur objet, ou plus exactement à la possibilité de prendre pour argument un objet de savoir, qu'il importera de préciser [...] », (Muller, 2001 : 166).

Pour aller plus loin dans l'affinement de la catégorie des verbes introducteurs et pour tenter de mieux en définir les caractéristiques, nous avons opéré un regroupement de ces verbes selon leur sens ou leur intentionnalité ; nous avons donc introduit, dans le tableau ci-dessous, tous les verbes (45) du corpus *Theatre68* qui introduisent des SIC. Pour ce faire, nous avons repris et développé diverses classifications déjà effectuées jusqu'à présent, notamment par Le Goffic (1993 : 264-266). Nous avons également tenu compte de celle que Bodelot avait opérée plus spécialement pour le latin. Elle distingue les verbes « interrogandi », les verbes « investigandi », les verbes « declarandi » et enfin les verbes « sciendi et sentiendi » auxquels elle ajoute les sous-classes : *savoir, percevoir, ignorer, douter, juger, conjecturer, s'étonner, craindre* », (Bodelot, 2005 : 35-57).

¹ Pour ce faire, nous avons utilisé la banque de données où toutes ces formes avaient été répertoriées et classées.

Verbes introducteurs des SIC dans le corpus Theatre68					
Verbes	Fréquence	%	Verbes	Fréquence	%
savoir	605	45,05	importer (n'importe)	2	0,15
demander	196	14,59	comparer (quel)	2	0,15
dire	129	9,61	décider	2	0,15
voir	123	9,16	observer	2	0,15
voilà ¹	106	7,89	indiquer	2	0,15
ignorer	25	1,86	examiner	2	0,15
apprendre	20	1,49	choisir	1	0,07
se demander	20	1,49	remarquer	1	0,07
comprendre	15	1,12	lire	1	0,07
deviner	9	0,67	songer	1	0,07
c'est (n'est-ce pas là)	9	0,67	douter (si)	1	0,07
voici	7	0,52	calculer	1	0,07
expliquer	7	0,52	exprimer	1	0,07
concevoir	6	0,45	oublier	1	0,07
juger	6	0,45	avouer	1	0,07
(s') assurer	5	0,37	écouter	1	0,07
s'informer	4	0,30	répondre	1	0,07
(se) rappeler	4	0,30	essayer	1	0,07
connaître	4	0,30	montrer	1	0,07
entendre	4	0,30	déclarer	1	0,07
(re) chercher	4	0,30	penser	1	0,07
raconter	4	0,30	s'apercevoir	1	0,07
regarder	3	0,22			

En nous inspirant des classifications existantes, nous avons classé les verbes recteurs des SIC du corpus *Theatre68* en sept grandes catégories :

les verbes de perception (par exemple : *regarder*) les verbes de « connaissance » ²(par exemple : *connaître*)

les verbes exprimant une activité intellectuelle (par exemple : *concevoir*)

les verbes déclaratifs (par exemple : *dire*)

les verbes interrogatifs et « d'action sur autrui » ³ (par exemple : *s'informer*)

les verbes exprimant une expérience ou une découverte (par exemple : *apprendre*)

les verbes de certitude à la modalité déclarative (par exemple : *savoir*)

Nous nous sommes assurée qu'aucun des verbes introducteurs de SIC de notre corpus n'était exclu et qu'ils s'inséraient bien tous dans l'une des sept colonnes du tableau de la page qui suit. La dernière ligne du tableau présente le nombre de formes, c'est-à-dire de verbes appartenant à chaque catégorie : la catégorie des *verbes de connaissances ou exprimant une activité*

¹Nous avons choisi de compter de manière distincte *voir* et *voilà* ou *voici* bien que ceux-ci proviennent d'une soudure de *voir* avec les adverbess *-là* et *-ci*.

² Ces termes sont repris des classes sémantiques des verbes présentées dans Le Goffic, 1993

intellectuelle est la plus fournie puisqu'elle vient en tête avec 19 formes. Vient ensuite la catégorie des verbes de perception, puis, celle des verbes déclaratifs. Les *verbes interrogatifs, d'action sur autrui* ainsi que les *verbes de jugement ou exprimant une expérience ou une découverte* sont, quant à eux, moins représentés.

Le critère dans le classement que nous proposons repose sur la valeur du verbe, son aptitude à véhiculer la portée interrogative, sa capacité à encapsuler une interrogation directe sous la forme d'une structure complexe.

Ils appartiennent aux verbes qui montrent la perception, la connaissance d'une chose de la part du locuteur et la présupposition que le ou les interlocuteurs ignorent ou ne perçoivent pas cette chose. Il y a, dans ces verbes, le désir de partage avec autrui d'un élément connu (verbes de connaissance) ou d'un élément inconnu pour lequel le locuteur demande une précision (action sur autrui).

Une autre catégorie regroupe les verbes qui expriment un jugement ou une déclaration ; ils sont à double répercussion puisque la déclaration ou le jugement peut provenir du locuteur ou être demandé à l'interlocuteur ; il lui est demandé de juger ou de déclarer quelque chose.

Notre classification découle directement des verbes de notre corpus pour laquelle nous avons travaillé en trois temps :

1. Délimitation des séquences que nous voulions recueillir
2. Collecte exhaustive de toutes ces séquences dans notre corpus
3. Repérage de tous les verbes introducteurs de ces séquences
4. Regroupement de ces verbes dans des catégories plus vastes selon leur sémantisme ; ce regroupement, bien qu'il contienne des catégories de verbes largement reconnues par la communauté linguistique, et qu'il est inspiré de la classification plus générale des verbes de Le Goffic (1993) demeure une conception personnelle sur la base de notre corpus.

Verbes de perception	Verbes de connaissance, exprimant une activité intellectuelle	Verbes déclaratifs	Verbes interrogatifs, d'action sur autrui	Verbes de jugement	Verbes exprimant une expérience, une découverte	Verbes de certitude à la forme déclarative
Voir/ Voici/Voilà	Ignorer, Comprendre, Concevoir, Deviner Demander (se)	Dire, Expliquer, Exprimer, Raconter, Déclarer	(Se) demander, S'informer, Indiquer, S'assurer	Juger	Apprendre	Savoir
Regarder	Se rappeler, Songer	Lire	Montrer	Importer (n'importe)		C'est
Observer, Remarquer S'apercevoir	Connaître, Douter	Avouer				Répondre
Entendre, Écouter	Examiner, Chercher, Rechercher, Calculer Comparer, Essayer	Répondre				Indiquer
	Penser, Décider, Oublier, S'apercevoir					Choisir
9 formes	19 formes	8 formes	5 formes	2 formes	1 forme	5 formes

Tableau 1 : Regroupement des différents verbes introducteurs de SIC du corpus *Theatre68*, selon leur catégorie sémantique.

Dans le but de rendre l'aperçu de la combinaison *verbes-recteurs / catégories* plus clair, nous nous sommes restreinte, dans le tableau qui suit, aux neuf verbes les plus fréquents des SIC : les verbes *savoir, demander, dire, voir*, le présentatif *voilà, ignorer, apprendre, se demander* et *comprendre*. Dans la deuxième colonne, nous indiquons leur fréquence d'emploi alors que la troisième précise les catégories auxquelles ils appartiennent selon le classement que nous avons effectué dans le tableau 1 de la page précédente.

Tableau 2 : Les neuf verbes recteurs les plus fréquents des SIC du corpus *Theatre68* selon leur catégorie sémantique.

Verbes	%	Catégorie sémantique
savoir	45,05	Verbes de certitude
demander	14,59	Verbes interrogatifs
dire	9,61	Verbes déclaratifs
voir	9,16	Verbes de perception
voilà	7,89	Verbes de perception
ignorer	1,86	Verbes de connaissance
apprendre	1,49	Verbes exprimant une expérience ou une découverte
se demander	1,49	Verbes interrogatifs
comprendre	1,12	Verbes exprimant une activité intellectuelle
<i>autres</i>	7,74	

Nous remarquons que le verbe *savoir* que nous avons classé dans la catégorie des *verbes de certitude* est de loin le plus utilisé avec un pourcentage de 45,05% ; il concerne donc près de la moitié des exemples de notre corpus. Les *verbes interrogatifs* sont représentés par le verbe *demander* que l'on rencontre dans 14,59% des SIC. Dans la catégorie des verbes déclaratifs, *dire* est verbe recteur de 9,61% des séquences

interrogatives complexes. Parmi les neuf verbes de perception que nous avons détectés, *voir* se retrouve en tête servant de verbe introducteur à 9,16% des exemples de notre corpus. Il est suivi de près par le présentatif *voilà* que nous avons également classé dans la catégorie des *verbes de perception* compte tenu de son étymologie puisqu'il est formé sur l'impératif du verbe *voir*. Enfin, les verbes *ignorer*, *apprendre* et *comprendre* ne servent, chacun de leur côté, de support aux subordonnées interrogatives que pour un pourcentage inférieur à 2%.

Complétons notre présentation en l'illustrant par des graphiques qui permettent d'apprécier la répartition des SIC selon les verbes qui les introduisent.

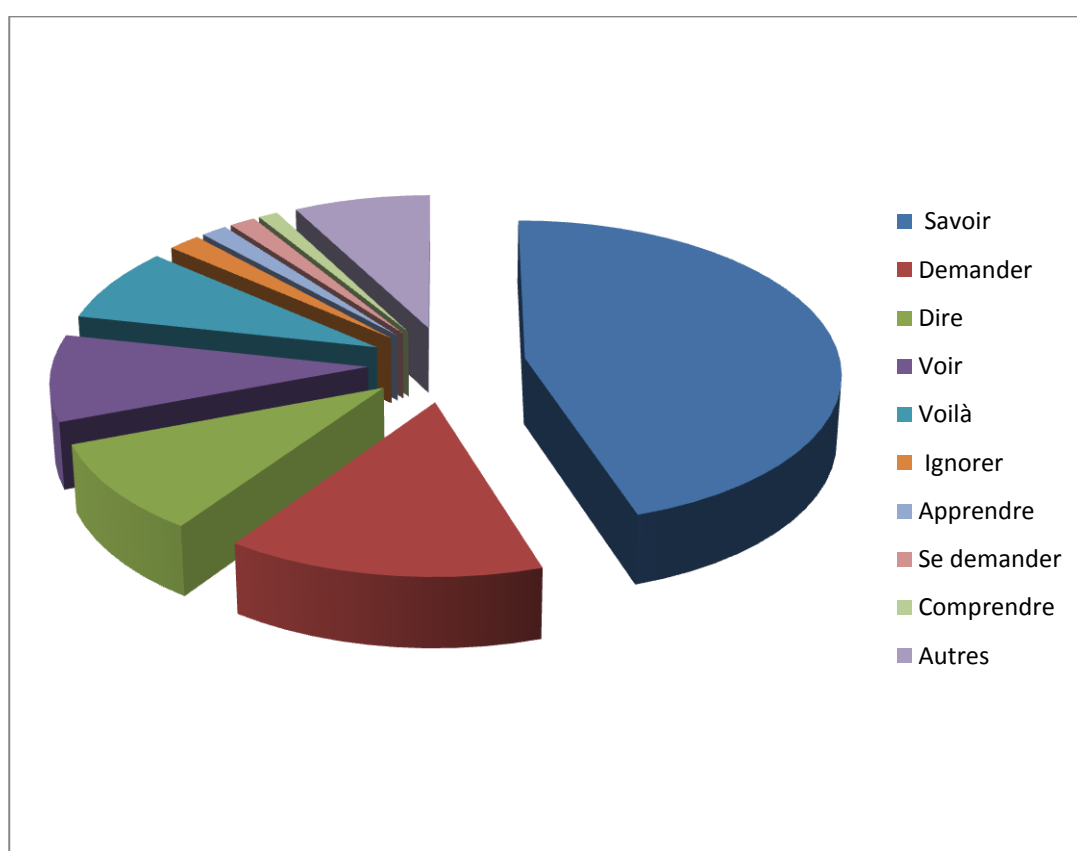


Figure 1 :
Proportions des verbes recteurs de SIC du corpus *Theatre68*
qui dépassent la fréquence 7

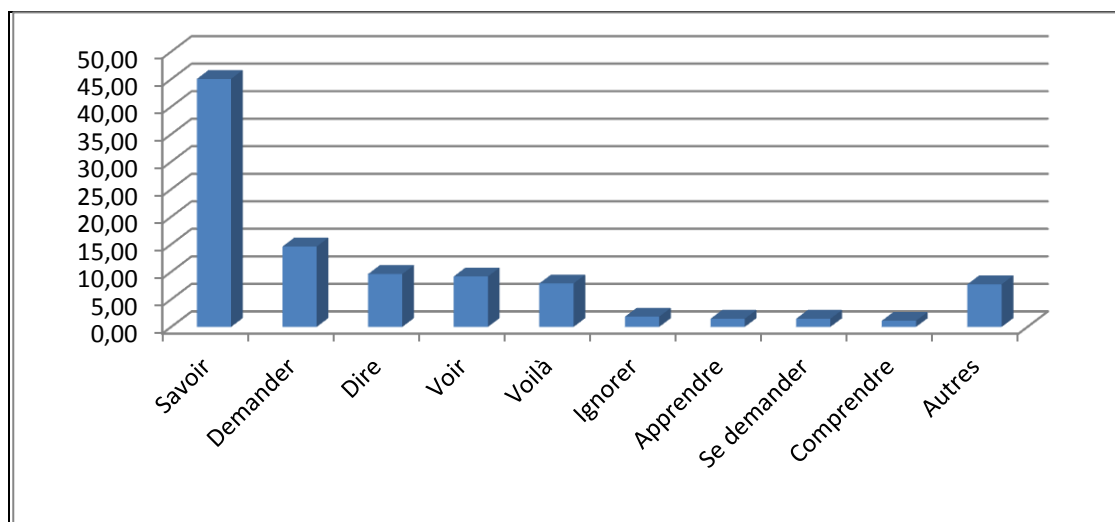


Figure 2 :
Verbes recteurs de SIC du corpus *Theatre68* (fréquence >7)

Le fait que le verbe *savoir*, comme le signalent d'ailleurs de nombreux auteurs, est le verbe le plus fréquemment utilisé en tant que support des SIC, nous a poussée à nous interroger sur ses divers paramètres flexionnels ainsi que sur la modalité et la polarité de ce verbe. Nous avons décidé d'élargir notre recherche à la totalité des verbes introducteurs. C'est à observer les affinités de ces verbes avec les modes, les temps ainsi que la polarité négative ou positive que nous consacrons donc la partie qui suit. Parallèlement, nous examinons la fréquence de modalisation du verbe recteur qui s'effectue à l'aide de certains semi-auxiliaires.

4.1.1 Modes et temps des verbes recteurs

Après avoir recensé et regroupé les verbes introducteurs de SIC dans les deux tableaux qui précèdent, nous avons voulu nous pencher de plus près sur les paramètres flexionnels de ces verbes. Nous avons choisi de présenter, dans le tableau 3, ci-dessous, un exemple correspondant à chacune des dix combinaisons (*mode /temps /modalité / polarité*) les plus fréquemment rencontrées dans notre corpus. Les outils que nous avons construits pour étudier le corpus *Theatre68* nous permettent d'obtenir

aisément le décompte de chacune des combinaisons réalisées dans la forme verbale de la proposition principale des SIC. C'est à l'analyse des fréquences de l'ensemble de ces combinaisons que nous allons maintenant nous consacrer.

Tableau 3 :

Exemples de combinaisons fréquentes **mode/temps/modalité/polarité** rencontrées dans des propositions subordonnées interrogatives

<i>Indicatif/Présent/Déclarative/Négative</i>	[M849] SILVIO. [...] Je ne sais <u>ni</u> <u>pourquoi</u> , <u>ni</u> de quoi vous criez. (Alfred de Vigny, <i>À quoi rêvent les jeunes filles</i> , 1832)
<i>Indicatif/Présent/Déclarative/Positive</i>	[M848] FRANCK. [...] Et moi, je viens savoir quel son rendra ma vie, quand je la frapperai sur ce froid monument. [...] (Alfred de Musset, <i>La Coupe et les lèvres</i> , 1832)
<i>Infinitif/Présent/Déclarative/Positive</i>	[K934] CYRANO : Savoir comment j'y suis monté, ce fut par un moyen que j'avais inventé. (Edmond Rostand, <i>Cyrano de Bergerac</i> , 1897)
<i>Impératif/Présent/Injonctive/Positive</i>	[L353] MADAME HAUTIGNOL. [...] regardez plutôt comment est habillée madame Petypon ! (Georges Feydeau, <i>La Dame de chez Maxim</i> , 1908)
<i>Indicatif/Présent/Interrogative/Positive</i>	[L433] BOURDON. [...] Savez-vous ce que coûterait l'achèvement de vos maisons qui sont à peine commencées ? (Henry Becque, <i>Les Corbeaux</i> , 1882)
<i>Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Positive</i>	[L882] GILBERTE. Vous me direz ce que vous aura répondu <i>le ministre</i> . (Marc Halévy, <i>Froufrou</i> , 1869)
<i>Indicatif/Imparfait/Déclarative/ Positive</i>	[L367] IRÈNE. Je demandais à quelle œuvre nouvelle vous vous intéressez en ce moment ? [...] (Henry Bataille, <i>Maman Colibri</i> , 1904)
<i>Infinitif/Présent/Déclarative/Négative</i>	[L888] LA MARQUISE. C'est par simple curiosité que je vous ai posé cette question ; je ne tiens pas à savoir d'où elle lui vient. (Dumas fils, <i>Le Fils naturel</i> , 1858)

En concaténant les valeurs qui figurent dans les colonnes qui présentent le détail des paramètres flexionnels des verbes recteurs, nous avons construit un regroupement complexe qui rassemble les différentes combinaisons possibles touchant le verbe recteur. La concaténation des quatre paramètres relatifs à la première ligne de l'exemple présenté au tableau 3 : *Indicatif, Présent, déclarative, Négative*, nous a conduite à construire une *combinaison complexe*:

Indicatif/Présent/Déclarative/Négative.

Le tableau ci-dessus, que nous avons voulu illustrer par des exemples extraits de notre corpus, donne une image des 8 combinaisons (*Mode/Temps/Modalité/ Polarité*) les plus fréquentes que nous avons relevées dans le corpus *Theatre68*.

Nous avons ensuite procédé au décompte des occurrences de chacune des combinaisons ainsi réalisées à l'intérieur de notre corpus. Le tableau exhaustif qui résulte de ces comptages se trouve dans les Annexes (n°2). Dans ce qui suit, nous ne commenterons que ces 8 combinaisons les plus fréquentes qui représentent, comme nous pouvons le constater, une proportion importante de l'ensemble des exemples présents dans notre corpus.

De fait, le tableau 4 permet de juger de la fréquence de ces combinaisons pour l'ensemble des verbes introducteurs des SIC présents dans le corpus *Theatre68*. Ici encore, nous nous sommes bornée à présenter les fréquences des combinaisons les plus souvent attestées dans l'ensemble du corpus. Les combinaisons que l'on rencontre moins souvent ont été regroupées sous la dénomination "Autres" dans l'avant dernière ligne du tableau.

Tableau 4 : Fréquence des combinaisons mode/temps/modalité/polarité des verbes recteurs des SIC dans le corpus *Theatre68*

Combinaison	Fréquence	%
Indicatif/Présent/Déclarative/Négative	268	21,4
Indicatif/Présent/Déclarative/Positive	214	17,1
Infinitif/Présent/Déclarative/Positive	146	11,7
Impératif/Présent/Injonctive/Positive	140	11,2
Indicatif/Présent/Interrogative/Positive	111	8,9
Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Positive	58	4,6
Indicatif/Imparfait/Déclarative/ Positive	23	1,8
Infinitif/Présent/Déclarative/Négative	20	1,6
Autres	273	21,8
<i>TOTAL</i>	1253	100

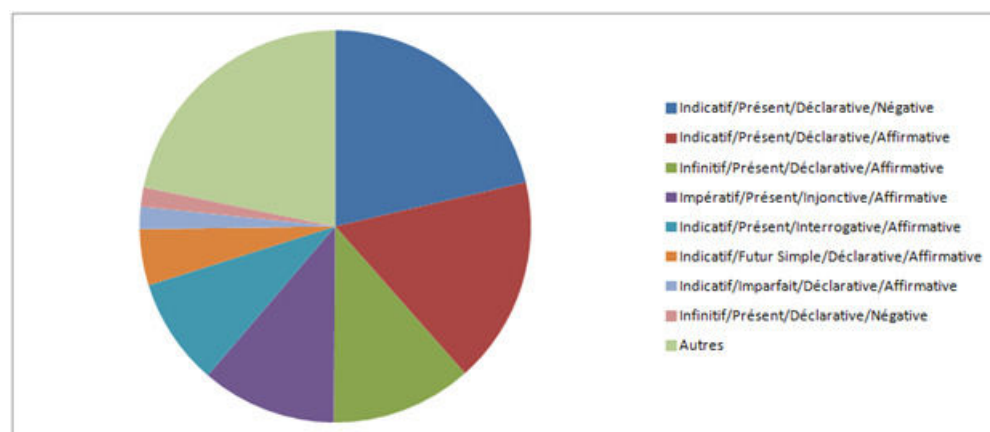


Figure 3:
Fréquence des combinaisons mode/temps/modalité/polarité des verbes recteurs des SIC dans le corpus *Theatre68*.

On peut aisément juger des proportions de chacune des catégories dans la représentation par secteurs qui figure juste au dessous de ce même tableau.

Il nous semble que ces résultats, qui offrent une vision globale des diverses combinaisons *mode/temps/modalité/polarité* des formes verbales rectrices calculées au départ dans le seul corpus *Theatre68*, permettent d'avancer l'hypothèse que les cinq combinaisons les plus répétées, par ordre décroissant de fréquence, sont les suivantes :

Indicatif/Présent/Déclarative/Négative

Indicatif/Présent/Déclarative/Positive

Infinitif/Présent/Déclarative/Positive

Impératif/Présent/Injonctive/Positive

Indicatif/Présent/Interrogative/Positive

Nous remarquons que la combinaison *Indicatif/Présent/Déclarative/Négative* concerne 21,5% des SIC, soit près du quart des exemples de notre corpus. La combinaison correspondante dans laquelle la polarité est positive concerne 17,1% des exemples. La combinaison contenant le mode *Infinitif* présente un plus grand écart lorsqu'il s'agit d'envisager la polarité positive ou négative. En effet, la combinaison *Infinitif/Présent/Déclarative/Positive* concerne 11,7% des exemples alors que la même combinaison à polarité négative n'est représentée que par 1,6%. En ce qui concerne la combinaison comprenant le mode impératif, plus précisément *Impératif/Présent/Injonctive/Positive*, nous l'avons relevée dans 11,2% des verbes introducteurs des séquences interrogatives. Par ailleurs, on retrouve le futur simple dans la combinaison *Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Positive* dans 4,6% des exemples de notre corpus ; la combinaison contenant l'imparfait est sous représentée avec 1,8% de cas.

On observe donc que les verbes introducteurs sont beaucoup moins fréquemment conjugués au futur ou à l'imparfait ce qui pourrait s'expliquer pas le fait que l'interrogation indirecte appartient plus à la sphère du moment de la parole et que dans notre corpus constitué de pièces de théâtre, le discours dialogique est privilégié et par conséquent le contact direct avec l'interlocuteur. En situant le procès dans le passé ou l'imparfait, on accuserait une certaine perte de la force illocutoire de la portée de l'interrogation. En outre, une certaine affinité du verbe recteur des SIC avec la polarité négative semble s'esquisser sans que l'on puisse avancer plus de détails, pour l'instant. Defrancq (2005 : 106) souligne que « l'IE se trouve en principe dans la portée de la négation ». Au vu de

ces conclusions, il nous a semblé indispensable d'élargir notre recherche afin de tenter de répondre aux hypothèses qui se présentaient à nous. La première hypothèse est qu'il y aurait une affinité entre interrogative indirecte et polarité négative. Si tel est le cas, avec quels verbes s'opérerait-elle le plus fréquemment ? Nous pensons aussi que la modalité injonctive, exprimée par le mode impératif se retrouverait de préférence avec certains verbes plutôt qu'avec d'autres. Enfin, notre dernière hypothèse est que l'emploi du verbe introducteur à l'infinitif serait dû à une modalisation et nous avons voulu voir avec quels verbes modaux celle-ci avait lieu le plus fréquemment.

Les données que nous avons recueillies, aisément mobilisables grâce à la banque *Théâtre68* que nous avons constituée, nous permettent d'analyser chaque paramètre de manière isolée. Parallèlement, nous avons tiré profit de cette recherche et y avons ajouté un affinement supplémentaire qui concerne la modalisation des verbes recteurs des Séquences Interrogatives Complexes. En effet, nous avons remarqué que le verbe recteur se trouve fréquemment modalisé par un semi-auxiliaire. Nous verrons quels verbes sont plus souvent mobilisés lors de ce type de processus de modalisation et lesquels semblent l'exclure. Il est bien évident que ces conclusions ne concernent, dans un premier temps, que le corpus sur lequel nous avons travaillé et que d'autres comptages sur d'autres corpus pourront, dans un second temps, compléter, confirmer, voire infirmer les conclusions auxquelles nous avons abouti.

Outre le fait d'avoir pu dresser le portrait de l'ensemble de ce que nous appellerons « les paramètres flexionnels et les attributs » des verbes recteurs des SIC, il semble donc assez difficile de tirer des conclusions plus spécifiques vu le grand nombre de paramètres que la forme concaténée prend en considération et qu'elle les envisage en tant qu'un seul ensemble compact. C'est pourquoi, nous allons procéder, dans la partie qui suit, à un affinement des différentes combinaisons afin d'examiner le détail de chaque paramètre des verbes introducteurs de manière isolée.

Nous avons mené ensuite les mêmes expériences pour les SEC auxquelles nous consacrons le chapitre 5. La comparaison des divers attributs des verbes recteurs des SIC et des SEC offrira peut-être des résultats éclairants sur l'emploi respectif de chacune des séquences.

Paramètres flexionnels et attributs des principaux verbes recteurs des Séquences Interrogatives Complexes (SIC)

Dans la partie précédente, nous avons étudié la répartition de ce que nous avons appelé : *les paramètres flexionnels et attributs des verbes recteurs*. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressée à la répartition de ces paramètres pris dans leur totalité, pour chaque occurrence d'un verbe recteur. Pour cela, nous avons constitué, pour chacun des verbes recteurs relevés dans notre corpus, une variable *attributs_conc* constituée par la concaténation de tous les attributs du verbe :

ex : Indicatif-Présent-Positive-Déclarative-etc.

Au cours de cette étude, nous avons très vite ressenti le besoin de procéder à une analyse plus circonstanciée, en nous penchant sur chacun des attributs que nous mentionnons dans l'exemple ci-dessus. Il s'agissait de voir non seulement à quel mode et à quel temps était conjugué le verbe recteur mais aussi de relever le nombre d'exemples où le verbe recteur serait à la forme négative. Enfin, nous voulions compléter cette description avec une présentation de la modalité ainsi que de la possible modalisation du verbe recteur des SIC.

Pour l'étude qui suit, nous nous sommes restreinte aux huit verbes qui jouent le plus fréquemment le rôle de verbes recteurs des SIC dans le corpus **Theatre68**. Il s'agit, des verbes : *savoir, dire, voir, demander, ignorer, se demander, apprendre, comprendre*. Nous verrons donc pour chacun de ces verbes, ses affinités avec les modes et les temps ainsi que sa préférence pour la polarité Négative ou Positive.

Les tableaux qui suivent présentent les données que nous avons recueillies. Nous avons attribué à cet ensemble de propriétés l'appellation générique « Paramètres flexionnels et attributs des verbes recteurs ». Pour construire ces tableaux, nous avons commencé par sélectionner les seules séquences de notre corpus qui correspondaient à des SIC (Séquences Interrogatives Indirectes). Ces séquences ont ensuite été triées en fonction du verbe recteur et des attributs de celui-ci (*mode, temps, polarité, modalité, modalisation*), ce qui a permis d'aboutir aux comptages qui figurent sur les Tableaux 5 et 6¹.

¹Ces opérations ont été rendues possibles grâce aux traitements informatiques réalisés par un tableur (le tableur EXCEL, en l'occurrence) à partir de la *Banque68*, que nous avons décrite au chapitre 3. Les

Dans les tableaux 5 et 6, chaque ligne correspond aux occurrences d'un verbe recteur. Les lignes sont présentées par ordre décroissant de fréquence d'apparition du verbe en tant que verbe recteur d'une SIC. On trouve cette fréquence dans la première colonne du tableau.

La deuxième colonne reprend les modes¹ (*Indicatif, Infinitif, Conditionnel, Subjonctif, Impératif et Participe*) auxquels sont conjugués ces verbes recteurs avec l'indication du nombre d'exemples pour chaque mode. Le nombre total de séquences de chaque verbe est mentionné dans la première colonne.

La troisième colonne présente les temps auxquels sont conjugués les verbes recteurs. Nous avons choisi d'opérer un regroupement pour les temps du futur, où le futur simple est majoritaire, le futur proche, n'étant quant à lui que d'un emploi marginal dans les verbes recteurs des SIC. Un autre regroupement s'est fait pour les temps du passé avec une seule indication pour un ensemble incluant le Passé composé, l'Imparfait et le Plus-que-parfait.

Dans la quatrième colonne, intitulée Polarité, nous avons voulu observer la tendance des verbes recteurs à se trouver à la forme positive ou au contraire à être inclus dans un cotexte négatif. L'avant-dernière colonne, offre un aperçu de la modalité des verbes recteurs, répartis parmi l'assertion, l'injonction et l'interrogation.

Enfin, la dernière colonne, relève les modalisations des verbes recteurs, c'est-à-dire leur tendance à être soit inclus dans une périphrase verbale, soit à accepter une atténuation ou une nuance supplémentaire grâce à un semi-auxiliaire qui leur est antéposé.

procédures combinées de filtrage sur la colonne C (séquences interrogatives complexes) et de tris multicritères sur les colonnes (verbes recteurs, mode, temps, polarité, modalité, modalisation etc.) nous ont permis d'aboutir aux tableaux synthétiques présentés ci-dessous.

¹ « L'indicatif est aussi le mode sur la base duquel se développe l'interrogation (ainsi que l'exclamation) : **'il n'y a pas de mode interrogatif'**. Cela indique que l'interrogation part d'une assertion, qu'elle remet en question (c'est une sorte de débat sur la validité d'une assertion), ou qu'elle appelle à compléter. » (Le Goffic, 1993 : 93)

Principaux verbes recteurs des SIC	Mode du verbe recteur	Temps	Polarité	Modalité de la prop. principale	Modalisation du verbe recteur
Savoir 590 séquences	Indicatif : 471 Infinitif : 90 Condit. : 11 Subjonctif : 10 Impératif : 4 Participe : 3 Gérondif : 1	Présent : 549 Passé : * 28 Futur : 13	Positive : 312 Négative : 274	Déclarative : 475 Injonctive : 4 Interrogative : 109	Total modalisations: 31 Vouloir : 21 Pouvoir : 5 Falloir : 5
Demander 91 séquences	Indicatif : 58 Infinitif : 22 Impératif : 7 Condit. : 3 Subjonctif : 1	Présent : 69 Passé * : 17 Futur : 5	Positive : 81 Négative : 10	Déclarative : 82 Injonctive : 5 Interrogative : 4	Total modalisations: 11 Devoir : 1 Falloir : 3 Pouvoir : 4 Vouloir : 3
Dire 125 séquences	Indicatif : 24 Infinitif : 17 Impératif : 74 Condit. : 3 Subjonctif : 7	Présent : 107 Passé * : 7 Futur : 11	Positive : 119 Négative : 6	Déclarative : 43 Injonctive : 73 Interrogative : 9	Total modalisations: 3 Daigner : 1 Falloir : 1 Pouvoir : 1

Tableau 5 : Paramètres flexionnels et attributs des principaux verbes recteurs des Séquences Interrogatives Complexes (SIC)

* (Passé composé, Plus-que-parfait et Imparfait)

Principaux	Mode du verbe	Temps	Polarité	Modalité de la prop.	Modalisation du verbe
------------	---------------	-------	----------	----------------------	-----------------------

verbes recteurs des SIC	recteur			principale	recteur
Voir 123 séquences	Indicatif : 67 Infinitif : 23 Impératif : 31 Condit : 1 Participe : 1	Présent : 89 Passé : 4 Futur : 30	Positive : 113 Négative : 10	Déclarative : 91 Injonctive : 5 Interrogative : 22	Total modalisations: 6 Falloir : 3 Tenter de : 1 Vouloir : 2
Ignorer 24 séquences	Indicatif : 21 Subjonctif : 3	Présent : 22 Passé*: 2	Positive : 23 Négative : 1	Déclarative : 20 Interrogative : 1 Injonctive : 3	Aucun exemple incluant une modalisation du verbe recteur
Apprendre 20 séquences	Indicatif : 6 Infinitif : 9 Impératif : 4 Condit. : 1	Présent : 13 Passé*: 3 Futur : 4	Positive : 19 Négative : 1	Déclarative : 15 Injonctive : 4 Interrogative : 1	Total modalisations : 2 Falloir : 1 Pouvoir : 1
Se demander 23 séquences	Indicatif : 22 Infinitif : 1	Présent : 18 Passé*: 2 Futur : 3	Positive : 23	Déclarative : 23 Injonctive : 5	Aucun exemple incluant une modalisation du verbe recteur
Comprendre 15 séquences	Indicatif : 13 Infinitif : 2	Présent : 14 Passé* : 1	Positive : 11 Négative : 4	Déclarative : 12 Interrogative : 3	Total modalisations : 1 Pouvoir : 1

Tableau 6 : Paramètres flexionnels et attributs des principaux verbes recteurs des Séquences Interrogatives Complexes (SIC)

* (Passé composé, Plus-que-parfait et Imparfait)

Examinons à présent le détail des résultats concernant chaque verbe, pour essayer d'en dégager une synthèse.

Savoir

Outre le fait d'être le verbe le plus utilisé en tant que recteur des SIC, *savoir*¹ est aussi le verbe que l'on retrouve à tous les modes, avec une présence majoritaire de l'indicatif et relativement considérable de l'infinitif ; les autres modes, conditionnel, subjonctif, impératif et participe ne sont que très peu représentés. Ce verbe situe le procès surtout au présent, peu au passé et encore moins dans le futur. Ce qui est intéressant à signaler, c'est l'affinité particulière de ce verbe avec la polarité négative puisque celle-ci se retrouve dans presque la moitié des exemples, à savoir 46,4 % d'entre eux. Comme le souligne Defrancq (2005 : 133), la structure de l'interrogative enchâssée « affectionne particulièrement les éléments recteurs qui expriment le doute, l'incertitude, l'ignorance etc.) ». La polarité négative se manifeste par l'emploi des morphèmes discontinus de la négation encadrant le verbe recteur. On retrouve également la négation monomorphématique, constituée de l'adverbe négatif *ne* préverbal, employée avec les verbes *savoir*, *oser*, *cesser* et *pouvoir*. Par conséquent, dans le cas de la modalisation du verbe recteur de l'interrogative indirecte (*je ne puis vous dire où se trouve untel*), la négation encadre le semi-auxiliaire et non le verbe qui est le principal recteur de la SIC. Cette particularité est, par conséquent, un facteur considérable de différenciation puisqu'il permet à ce verbe d'exprimer à la fois la connaissance, la certitude mais aussi le manque d'information ; cette double aptitude semble être à l'origine de la fréquence d'emploi aussi élevée du verbe *savoir* dans les SIC.

Dire

Dire est le deuxième verbe le plus utilisé avec 125 exemples sur un total de 1255 énoncés, soit un dixième des cas. Ce verbe recteur se retrouve aux modes indicatif, infinitif, conditionnel et subjonctif avec une préférence

¹Defrancq insiste sur le fait que le recours à l'emploi du verbe *savoir* dans les IE découle également de la stratégie consistant à éviter qu'une préposition et un élément *-qu* ne se rencontrent. « Dans un très grand nombre de cas, l'insertion du verbe *savoir* permet de remédier au problème (2005 :140). » Il cite l'exemple qui suit : *Mais le docteur Harvey a aujourd'hui quatre-vingt-un ans et s'inquiète de savoir à qui léguer son précieux héritage.* (Le monde, 14-5-94, p.9).

marquée pour l'impératif, soit près de 60% des cas. Notons qu'il est le seul, dans notre corpus, à afficher cette affinité avec l'impératif.

Voir

Le nombre d'exemples introduits par *voir* est pratiquement égal à celui de ceux qui sont introduits par *dire*. L'indicatif est le premier mode sur lequel le verbe recteur *voir* se construit, avec parallèlement une assez grande tendance à utiliser l'impératif puisque ce mode a été repéré dans un quart des cas. Par contre, en ce qui concerne les temps, *voir* semble afficher une assez forte tendance à se conjuguer au futur (25% des cas). Par ailleurs, un cinquième des cas contiennent la modalité interrogative dans la principale alors que, comme il était attendu, la modalité déclarative est celle de la grande majorité des cas (74%). Enfin, la modalisation de ce verbe est assez faible et ne s'effectue, dans notre corpus, que par les semi-auxiliaires *falloir*, *vouloir*, et un seul cas avec le verbe *tenter de*.

Demander

Ce verbe recteur se construit, bien sûr, principalement à l'indicatif mais il est intéressant de signaler que près du quart des exemples sont au mode infinitif. Le principal temps est le présent mais le passé est assez largement utilisé, puisque nous le retrouvons dans 20% des exemples. En ce qui concerne la modalité et la polarité, nous ne signalons pas de particularités étant donné que dans la plus grande majorité des exemples, la principale que *demander* régit est déclarative et positive.

Ignorer

Le verbe *ignorer* présente la caractéristique d'utiliser le subjonctif dans trois de ses exemples ; ceci a attiré notre attention et nous a conduit à mentionner ces exemples pour nous rendre compte que le subjonctif y est utilisé en tant que substitut du mode impératif. L'impératif, mode défectif ne peut à lui seul exprimer la modalité jussive et se voit relayé par le subjonctif lorsqu'il est question plus particulièrement de la P3 et de la P6. Ce qui a déclenché cette investigation est l'absence de semi-auxiliaire modalisateur tel que *falloir* qui est généralement cause de l'emploi du mode subjonctif dans la principale. Nous citons les exemples suivants extraits de notre corpus :

[N328] M. BELFORT. [...] Qu'elle ignore à jamais ce que j'étais, [...]
(Collin D'Harleville, *L'Optimiste*, 1788)

[N393] ALEXIS. [...] Que l'empire romain dans sa félicité, ignore **s'il régna**,
s'il a jamais été. (Voltaire, *Irène*, 1778)

[N393] ALEXIS. [...] Que l'empire romain dans sa félicité, ignore [...],
s'il a jamais été. (Voltaire, *Irène*, 1778)

Se demander

Aucune modalisation pour cette forme verbale n'a été relevée ; ce qui semble tomber sous le sens puisque des exemples tels que : *je voudrais me demander* semblent peu acceptables. L'utilisation d'une autre personne comme dans : *on pourrait se demander* rend toutefois l'énoncé tout à fait possible et largement répandu ; nous n'avons retrouvé aucun exemple de ce genre dans le corpus que nous avons traité. *Se demander* semble être très « régulier », avec l'indicatif comme mode dans presque la totalité des exemples. Un seul exemple a été relevé à l'Infinitif dû à la présence du présentatif *c'est* suivi de la préposition à :

[L986] LA CIGALE. Lui et bien d'autres, lui et tout le monde !!! En vérité, c'est à se demander pourquoi il y en a tant, de ces femmes-là, une seule devrait suffire.
(Henry Meilhac et Ludovic Halévy, *La Cigale*, 1900)

Apprendre

Le verbe *apprendre* est assez riche compte tenu des modes sur lesquels il se construit dans les exemples de notre corpus ; en effet, tous les modes y figurent excepté le subjonctif. En ce qui concerne les temps, le présent est majoritaire et du point de vue de la polarité, c'est la polarité positive que l'on retrouve dans la totalité des exemples de notre corpus. Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple en construction négative. Voici l'exemple en question :

[L895] RODOLPHE. [...] et vous n'en apprendrez qu'avec plus de plaisir comment un cœur vaillant a su la ressaisir. [...]
(François Ponsard, *L'Honneur et l'argent*, 1853)

En effet, nous avons constaté qu'il ne s'agissait pas d'une polarité négative *stricto sensu* mais de la forme de négation exceptive ou restrictive *ne ... que*.

Comprendre

Le verbe *comprendre* ne présente aucune particularité ; l'indicatif est majoritaire, trois exemples sont conjugués à l'infinitif, le temps de la quasi-totalité des exemples est le présent et la polarité surtout positive alors que quatre cas sont à la forme négative ce qui ne choque absolument pas puisque l'on s'attendrait à trouver le verbe *comprendre* dans un cotexte négatif lorsqu'il s'agit d'introduire des SIC. Par contre, nous relevons trois cas où la modalité de la principale est interrogative :

[L433] MADAME VIGNERON. [...] As-tu compris ce qu'il a voulu dire ?
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

[L433] MADAME DE SAINT-GENIS. [...] Rosalie, comprenez-vous ce que je vous demande ?
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

[M252] BARONNE. Ah ! mais, comprenez-vous ce qui m'arrive ?
(Victorien Sardou, *Rabagas*, 1872)

Nous constatons, en fait qu'il s'agit de cas qui se trouvent à la charnière entre SIC et propositions relatives, une double analyse étant possible¹.

4.1.2 Synthèse et conclusions sur les paramètres flexionnels et modaux des verbes recteurs

Les conclusions que nous tirons concernent le corpus que nous avons traité, d'autres recherches pourront soit les infirmer, soit les confirmer. Cependant, les quelques grandes lignes que nous exposons ci-dessous semblent dessiner des régularités qui concernent certains verbes recteurs et relèvent à la fois de leur sémantisme même.

Ainsi, par exemple, le verbe *savoir*, de loin le plus utilisé dans les SIC, apparaît, dans notre corpus, être le seul à utiliser tous les modes. Il possède une affinité plus forte avec le cotexte négatif alors qu'il apprécie tout particulièrement la modalité interrogative.

¹Pour plus de détails, nous nous reporterons au chapitre 6 traitant des cas où une double analyse syntaxique et/ou sémantique s'avère possible.

Le verbe *voir*, quant à lui, est celui que l'on retrouve le plus fréquemment à un temps du futur. Signalons aussi l'importance de la modalité jussive pour le verbe *dire* puisque plus de la moitié des cas sont à l'impératif.

S'il fallait esquisser les grandes lignes d'un portrait type du verbe recteur des SIC, à l'issue de cette exploration du corpus *Theatre68*, nous serions tentée de dire : qu'il préfère le mode indicatif, qu'il situe le procès principalement dans le présent, qu'il opte pour une polarité positive dans une phrase à modalité principalement déclarative et avec une modalisation du verbe relativement faible puisqu'elle n'affecte qu'une infime minorité des cas considérés (4,5%) ; *savoir* et *demander* étant les deux principaux représentants parmi les verbes recteurs que nous avons relevés dans notre corpus.

Dans la partie qui suit, nous présenterons les outils introducteurs des SIC recueillis dans notre corpus. Nous les avons recensés, regroupés et catégorisés dans notre *Banque68*. Ceci nous a permis de mieux les analyser et de pouvoir effectuer des rapprochements entre les verbes introducteurs, leurs paramètres flexionnels et modaux et les outils introducteurs des diverses séquences interrogatives complexes que nous offre notre corpus.

4.2 Les outils introducteurs des SIC

Les termes utilisés en tant qu'outils introducteurs des Séquences Interrogatives Complexes présentent la particularité de ne pas être l'apanage de ces structures puisque l'on retrouve les mêmes formes aussi bien dans le système des indéfinis que dans celui des relatifs ou encore des circonstancielles. Les outils qui introduisent les Séquences Interrogatives Complexes sont les mêmes morphèmes interrogatifs que ceux que l'on retrouve dans l'interrogation directe avec toutefois quelques différences et certaines restrictions. Nous présenterons les principaux traits morphologiques et syntaxiques de ces termes employés en tant qu'éléments de démarcation de la proposition interrogative.

Avant d'envisager chacun des outils séparément, nous commencerons par certaines remarques générales.

La première remarque concerne l'emploi de *si* lorsqu'il s'agit de transposer l'interrogation totale directe en indirecte :

[M849] IRUS. Monsieur, demandez-lui s'il est bon gentilhomme.
(Alfred de Vigny, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832)

Une deuxième caractéristique concernera les morphèmes qui se présentent en distribution complémentaire ; il s'agit des formes *que/quoi* :

[L898] ABIGAIL. [...] Je ne sais que devenir et je n'ai d'espoir qu'en vous !
(Eugène Scribe, *Le Verre d'eau*, 1840)

[L733] GRINGOIRE. Je ne sais pas de quoi vous voulez parler.
(Théodore de Banville, *Gringoire*, 1866)

ainsi que des formes *comment/ comme* :

[L353] HAUTIGNOL. [...] regardez plutôt comment est habillée
Madame Petypon ! (Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L353] MADAME PONTANT. [...] La manche, ma chère ! la manche ! avez-vous remarqué comme elle est faite ?
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

Enfin, une troisième remarque concernera l'emploi des séquences *ce que* et *ce qui* issues directement des morphèmes interrogatifs complexes *qu'est-ce que* et *qu'est-ce qui* :

[M849] NINON. Tu sais donc **ce que c'est** ?
(Alfred de Vigny, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832)

[M849] LAERTE. [...] Tous ces galants musqués, fleuris comme des roses, qu'on voit soir et matin courir les rendez-vous, [...] savent au bout du doigt **ce qui vous manque, à vous**. Vous avez dans le cœur, Silvio, ce qui leur manque.
(Alfred de Vigny, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832)

Ces formes, sujettes à des analyses parfois divergentes seront également traitées dans le chapitre 6 consacré aux cas d'ambiguïtés non seulement sémantiques mais syntaxiques aussi.

Dans ce qui suit, nous passerons en revue les différents termes introducteurs des SIC en présentant, comme précédemment des exemples extraits de notre corpus et en essayant de donner les détails de leur emploi ainsi que les

restrictions auxquelles certaines de ces formes seraient possiblement enclines.

Enfin, nous signalerons également les cas où les structures et constructions de l'interrogation directe tendent à s'introduire dans l'interrogation indirecte. Il s'agit notamment du maintien du point d'interrogation et du pronom interrogatif de forme renforcée :

[M926] SOPHIE. Je parie que je sais qu'est-ce qui fait retirer
la place à monsieur Gaulot.
(Théodore Leclercq, *Le Mariage manqué*, 1835)

[L885] PATUREL. Je vous ai envoyé chercher pour vous demander qui est-ce
qui vous paie pour venir ainsi tous les matins ?
(Casimir Delavigne, *Louis XI*, 1832)

Nous commencerons par une partie théorique concernant les proformes que la tradition grammaticale a appelées les *termes -qu*.

Les termes *qu*-¹

Avant de présenter la classification des outils introducteurs que nous avons opérée afin d'analyser les séquences interrogatives complexes, nous expliquerons à quoi réfèrent les termes en *qu*-. Nous reprenons la définition de Le Goffic qui explique que « ces termes (à valeur fondamentalement indéfinie) sont (avec *si*) les seuls termes interrogatifs et les seuls connecteurs du français. Ces termes constituent un ensemble peu nombreux et nettement structuré. », (Le Goffic, 1993 : 40).

Ils englobent les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, le pronom, adjectif ou déterminant *quel* ainsi que les adverbes *quand*, *comment*, *comme*, *combien*, *où*, *que* (synonyme de *pourquoi*) et enfin *pourquoi* (formé à partir de *quoi*). C'est en fait la valeur de variable indéfinie qui permet aux termes en *-qu* de jouer des rôles dans trois domaines distincts : dans l'interrogation, l'exclamation et les relatives avec ou sans antécédent.

¹ Nous traitons plus loin de *si*, adverbe introducteur des SIC qui n'est pas inclus dans les termes *-qu*, dans la sous-partie consacrée aux interrogatives indirectes totales.

- *Est-ce que tu sais quelle personne est invitée ce soir ?*
(interrogatif ou percontatif)
- *Regarde quel étrange personnage/qui est invité ce soir !*
(exclamatif/relatif)
- *Je regarderai qui sera/est invité ce soir.*
(relatif sans antécédent ou intégratif/interrogatif ou percontatif)
- *Je regarderai la personne qui est invitée ce soir.*
(relatif avec antécédent)

Les termes en *qu-* du français sont des marqueurs de variable qui ont des emplois interrogatifs et indéfinis (limités), mais aussi subordonnants puisqu'ils permettent d'effectuer la jonction entre deux propositions¹.

La valeur indéfinie de ces termes s'expliquerait par leur racine lointaine et commune puisqu'ils remontent à un thème **K^w* indo-européen. Il existe en quelque sorte un fil qui unit ces proformes entre elles et qui explique aussi leur forte imbrication dans des systèmes syntaxiques différents². La caractéristique principale des termes *-qu* est leur capacité à endosser un dénominateur commun, celui de subordonnant tout en changeant de variables pour exprimer soit un rapport sémantico-logique dans le cas des intégratives adverbiales (ou conjonctives relationnelles), soit une modalisation dans le cas des percontatives (interrogatives et exclamatives) et enfin un rapport grammatical dans le cas des relatives avec et sans antécédent (ou intégratives pronominales).

Les mots en *qu-* sont traditionnellement répartis entre indéfinis (*quelque chose*), interrogatifs (*quoi*) et relatifs (*quoi*) et comme le souligne Lefeuve (2006 : 21), ces termes possèdent comme caractéristique principale la notion d'indéfinition et celle de variable. De plus, ces termes sont incompatibles avec

¹ « c'est la subordination 'intégrative' : *Qui dort dîne, Où tu iras, j'irai* ('pour tout lieu x, si tu vas dans x, alors j'irai dans x'), etc. De surcroît, les marqueurs en *qu-* ne sont pas limités à la généralité. Par un processus naturel, les adverbes intégratifs admettent une lecture référentielle spécifique (*Reste où tu es !*). Du côté du pronom, la variable s'efface au profit d'une valeur qui l'instancie : c'est la subordination relative. Le système du relatif est un compromis entre un système de variables à fondement ontologique et un système de marques de reprise de termes lexicaux. [...] » (Le Goffic, 2002 : 315)

² « On trouve les mêmes mots fonctionnant tantôt comme pronoms et adjectifs relatifs, tantôt comme pronoms et adjectifs interrogatifs, tantôt comme pronoms et adjectifs indéfinis, de sorte qu'il est arbitraire de les répartir en catégories de langue distinctes. On est mieux fondé à parler d'emplois distincts » (Moignet, 1984 : 155)

l'assertion, ce qui renforce le rôle qu'ils peuvent jouer dans la phrase interrogative.

Afin de faciliter tout à la fois l'étude des SIC et des SEC, nous avons extrait les outils introducteurs de chaque énoncé que nous avons relevé dans notre corpus et les avons insérés dans le tableau *Banque68*¹. Une fois cette classification effectuée, nous avons pu procéder à des regroupements et des classifications.

Essai de regroupement des outils introducteurs des SIC

Commençons par expliquer la classification des outils introducteurs que nous avons opérée pour l'ensemble des SIC relevées dans le corpus *Theatre68* et la manière dont nous les avons enregistrés dans la *Banque68*.

Dans un premier temps, nous avons repris la forme native de chacun des outils introducteurs, c'est-à-dire la forme telle qu'elle se présentait dans les pièces de notre corpus, par exemple *lesquels*. Puis, nous avons éliminé les diverses flexions possibles de ces termes. Pour simplifier, nous avons donc gardé une forme générique pour chaque paradigme de la flexion, dans le cas de *lesquels*, nous avons regroupé ces termes sous l'appellation : « série le quel ».

Dans un deuxième temps, nous avons regroupé les termes en *qu-*. Ces classifications et sous-classifications, disponibles dans la banque de données permettront de garder toutes les formes, de la forme native à la forme pôle pour arriver au regroupement final que nous avons effectué.

Ainsi nous avons défini les catégories mentionnées ci-dessous que nous avons reportées dans une colonne de notre banque de données Excel grâce à laquelle nous avons pu effectuer des filtrages, des comptages et des comparaisons :

1. Quel(s)/quelle(s)
2. Quoi
3. Que
4. Ce dont
5. Comment

¹Le détail des colonnes et de la banque de données que nous avons créée se trouve dans le chapitre 3.

6. Comme
7. Combien
8. Quand
9. Pourquoi
10. Qui est-ce qui
11. Si
12. Ce que/qu'.
13. Ce qui
14. Qui
15. Série lequel
16. Où

Dans ce regroupement des termes introducteurs de SIC, nous avons délibérément choisi, d'une part, de soustraire des termes en *qu-* auxquels ils appartiennent, les morphèmes *qui* et *que* tantôt pronoms relatifs, tantôt relatifs-interrogatifs ou encore purement interrogatifs, et d'autre part, de former les catégories suivantes : *ce qui*, *ce que*, *ce que c'est*, *qui est-ce que*, *qui est-ce qui* indispensables à notre étude. L'éclatement de cette catégorie ainsi que la trace de tous ces morphèmes allaient nous aider à effectuer notre recherche. Ces différents termes interrogatifs, qui ont aussi été appelés *proformes*, évoquent un vide notionnel existant dans la proposition à laquelle ils appartiennent.

De plus, nous avons tenu compte de l'énonciation ainsi que des nuances sémantiques de ces termes compte tenu du fait qu'« avec l'interrogation, le locuteur fait appel à autrui pour stabiliser la variable en *qu-* » (Lefeuve, 2006 : 28).

4.2.1 Fréquence d'emploi des outils introducteurs dans les SIC

Une fois le repérage effectué et les termes introducteurs recueillis, il nous a été possible de procéder à des comptages dont nous rendrons compte dans la partie qui suit. Pour ce faire, nous avons effectué des filtrages dans la banque de données pour relever les outils introducteurs et nous avons ensuite calculé des pourcentages selon la fréquence d'emploi de chacun d'entre eux. Le tableau ainsi que l'histogramme qui suivent présentent cette répartition par ordre de fréquence décroissante.

Tableau 7 : Fréquence d'emploi des outils introducteurs de SIC dans le corpus *Theatre68*

Outils introducteurs	Fréquence	Pourcentages
<i>ce que/ce qu'</i>	339	27,1
<i>si/s'</i>	250	20,0
<i>ce qui</i>	146	11,7
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	121	9,7
<i>comment</i>	103	8,2
<i>pourquoi</i>	80	6,4
<i>où</i>	78	6,2
<i>qui</i>	53	4,2
<i>quoi</i>	34	2,7
<i>comme</i>	24	1,9
<i>que/qu'</i>	8	0,6
<i>ce dont</i>	5	0,4
<i>série lequel</i>	4	0,3
<i>qui est-ce qui</i>	3	0,2
<i>combien</i>	2	0,2
<i>quand</i>	2	0,2
Total	1253	100

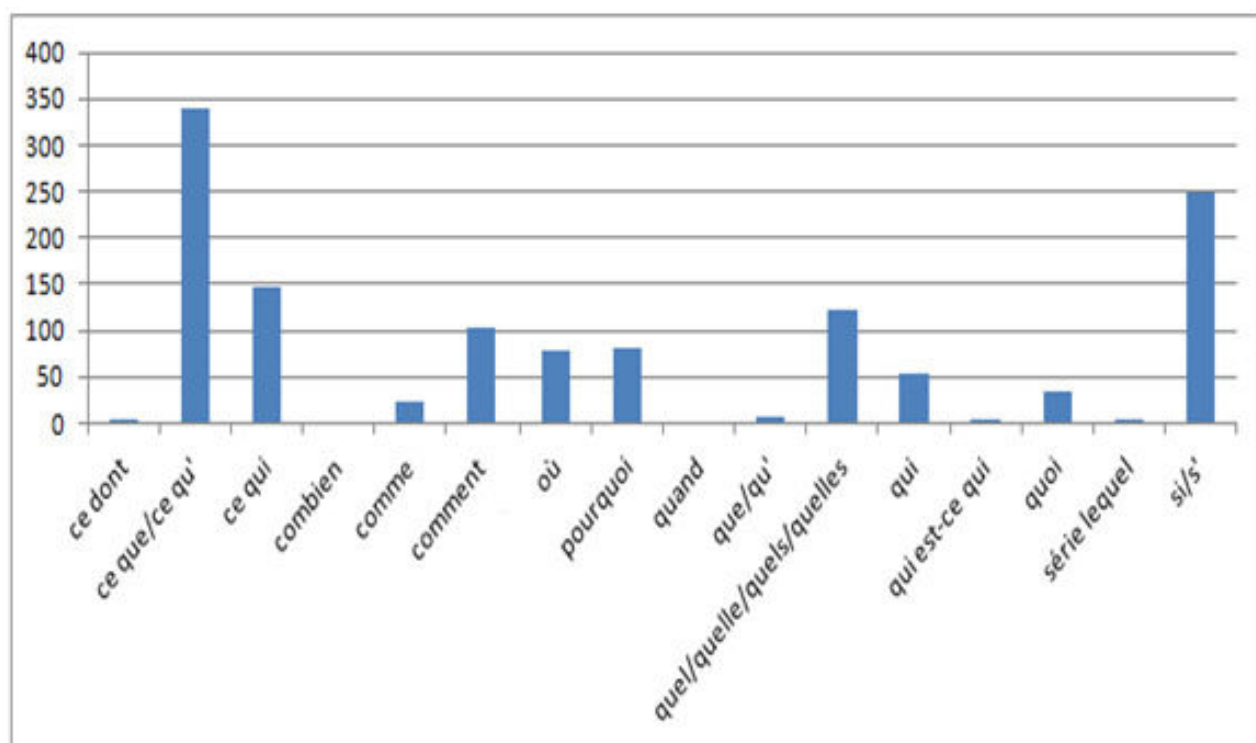


Figure 4 : Histogramme de la fréquence d'emploi des outils introducteurs de SIC dans le corpus *Theatre68*

Nous observons que 27,1% des SIC sont introduites par *ce que/ ce qu'* ; il s'agit, en effet, d'une forme fréquente mais qui est identique à celle de la

séquence *ce* pronom démonstratif + *que* pronom relatif que nous avons traitée dans le chapitre 6 consacré aux cas d'ambiguïtés, en l'occurrence syntaxique. Dans le présent chapitre qui est réservé aux cas pour lesquels il nous a été plus facile de trancher, nous ne tenons pas compte de ces cas ambigus.

L'adverbe interrogatif *si*, introducteur par excellence des séquences interrogatives complexes totales, portant sur l'ensemble de la notion phrastique, constitue le deuxième outil le plus utilisé dans les exemples de notre corpus. Le déterminant, adjectif ou pronom interrogatif *quel*, quant à lui, se retrouve dans 9,7% des SIC.

Il est intéressant de remarquer que les adverbes *combien* et *quand* ne sont présents que dans 2 exemples de notre corpus. *Comment* est l'outil introducteur de 103 SIC alors qu'il est encore concurrencé par l'emploi de *comme* puisque ce dernier outil introduit 24 des séquences de notre corpus, soit 1,9% des cas.

Nous allons continuer notre analyse en procédant à une division des séquences interrogatives complexes à l'instar de celle des interrogatives simples ou directes, à savoir en interrogatives totales et partielles.

4.2.2 Interrogations totales et interrogations partielles

La tradition grammaticale a réparti les interrogatives indirectes, à l'image de l'interrogation directe dont elles sont censées découler ou bien par lesquelles elles sont potentiellement paraphrasables, en *interrogatives totales* et *partielles*. Nous garderons cette distinction d'autant plus qu'elle constituera une base sémantico-syntaxique sur laquelle nous avons pu étayer la répartition des outils introducteurs.

Leur place quasiment toujours stable à droite de la forme verbale qui les introduit constitue un des éléments qui permet de les distinguer d'autres structures, notamment des subordonnées circonstancielles. Elles occupent, à quelques exceptions près, la fonction de complément d'objet direct du verbe recteur.

Structures Interrogatives Complexes totales (SIC)

Il s'agit des interrogations indirectes qui portent sur l'ensemble de la phrase, appelées aussi *connexionnelles* ou *propositionnelles*. Elles proviennent d'une interrogation directe à l'origine sans terme introducteur ; elles sont donc transformées soit à partir d'une simple intonation ascendante, soit à partir de la locution interrogative *est-ce que*, soit encore à partir de l'inversion.

Dans notre corpus, elles représentent 20% des séquences interrogatives complexes, c'est-à-dire 250 exemples sur 1253. Les principaux verbes qui les introduisent, présentant une fréquence d'apparition supérieure à 5, sont par ordre décroissant *savoir* (96), *(se) demander* (56), *voir* (44), *dire* (13), *apprendre* (5), *ignorer* (5) et *juger* (5).

L'outil qui les introduit est l'adverbe *si* que nous analysons ci-dessous.

Outil introducteurs des SIC totales : *SI*

Il s'agit d'un outil qui est tantôt classé parmi les adverbes, tantôt parmi les conjonctions, c'est pourquoi il est souvent appelé « adverbe-conjonction » notamment par Dubois et Lagane : « En cas d'interrogation totale, [...], la subordonnée interrogative est introduite par **l'adverbe-conjonction *si***. » (1973 : 186). *Si*, comme le souligne Wimmer (1981 : 2) laisse indéterminée la vérité de la proposition qu'il introduit.

Si apparaît également dans le système hypothétique mais aussi dans les exclamatives où, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, il supprime la branche négative de l'alternative qui existe dans la subordonnée interrogative indirecte pour ne garder que celle de la vérité de la proposition. *Si*, en tant que terme introducteur de SIC, possède en effet la particularité de proposer le choix entre une valeur positive et une valeur négative, de laisser indéterminée la vérité de la proposition. Ainsi dans les exemples qui suivent, on peut aisément compléter l'interrogation indirecte par l'alternative opposée à celle exprimée après *si*.

[K934] CYRANO : [...] Je viens demander à Roxane ainsi que chaque soir...si l'ami de son âme est toujours sans défauts ?
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

Cyrano demande, en quelque sorte, si Christian a ou n'a pas de défauts.

[L985] MARTINEAU : Y a-t-il des témoins ? [...] Je vous demande s'il y avait des témoins ?
(François Ponsard, *L'Honneur et l'argent*, 1853)

La question est bien ouverte aux deux possibilités : *y a-t-il ou n'y a-t-il pas de témoins ?*

[L985] CORNILLON. Il ne s'agit pas de ça, il s'agit de savoir si vous avez été payé par monsieur, comme nous le prétendons.
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La boule*, 1880)

Dans ce cas aussi, l'interrogation directe serait : *avez-vous ou n'avez-vous pas été payé par monsieur ?*

Fonction des SIC totales et partielles

Dans cette sous-partie, nous nous pencherons sur la fonction des SIC. Leur principale fonction est bien celle de COD. Grevisse apporte une nuance en soulignant que « la proposition interrogative ou exclamative est le plus souvent objet direct » mais que « d'autres fonctions sont possibles, certaines dans la langue littéraire. » (Grevisse, 2011 : 1592). Il mentionne les exemples de *douter* et *s'enquérir* auxquels il ajoute *songer* après lesquels la SIC fonctionne en tant que COI. Nous n'avons relevé qu'un seul exemple dans notre corpus où la SIC se trouve introduite par le verbe *songer* :

[L888] CLARA. [...] Mais songe bien à ce que tu vas faire.
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Et deux exemples avec les verbes *s'enquérir* et *douter* :

[L888] GENEVIÈVE. [...] Ah ! maman m'a demandé aussi de m'enquérir adroitement si vous aimez le poisson ?
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

[N328] M. DE PLINVILLE. [...] Eh quoi ! mon cher ami, vous faites des heureux, et vous doutez encor si vous-même vous l'êtes !... [...]
(Collin D'Harleville, *L'Optimiste*, 1788)

Dans le cas du premier exemple, on pourrait émettre l'hypothèse que le verbe *demander* serait plus puissant par le fait qu'il est antéposé et support de l'infinitif *s'enquérir* ; celui-ci perdrait en quelque sorte un peu de son statut en tant que verbe recteur de la SIC au profit du verbe *demander* qui serait dès lors perçu comme le véritable verbe recteur et ainsi nous dirions que la SIC est bien en fonction de COD.

Les verbes *s'enquérir* et *douter*, le premier plus que le second, demeurent toutefois d'emploi marginal en tant que verbes recteurs de SIC de notre corpus.

Ceci nous a poussée à faire une petite recherche sur NGRAM Viewer en vue d'avoir une vision plus large sur l'emploi de ces deux verbes en structures complexes. Nous avons ainsi obtenu trois figures en émettant les requêtes simples et avancées suivantes :

La première requête avait pour but de voir avec quelle fréquence le verbe *s'enquérir* se rencontrait suivi de l'adverbe interrogatif *si*. La requête que nous avons soumise à NGRAM Viewer est : « *s'enquérir si* »



Figure 5 : Fréquence d'emploi du verbe *s'enquérir* suivi de *si*

Il fut donc un temps où *s'enquérir* connaissait un emploi assez important en tant que verbe recteur d'une SIC introduite par l'adverbe *si*. Il s'agit de la période de 1830 à 1880 ; à partir de 1880, son emploi commence à décliner. Ceci correspond à la date de l'exemple de notre corpus puisque nous l'avons retrouvé dans la pièce d'Alexandre Dumas, *Le Fils naturel*, écrite en 1858.

Nous avons tenté une deuxième expérience qui consistait à examiner ce même verbe (*s'enquérir*) en tant qu'introducteur d'une conjonctive pure et nous avons pour cela formulé une nouvelle demande à NGRAM Viewer : « *s'enquérir que* ». Voici, ci-dessous, le résultat que nous en avons obtenu :



Figure 6 :

Fréquence d'emploi du verbe *s'enquérir* suivi de la conjonction universelle *que*

Ce verbe a bien pu, vers le milieu du 19^e siècle avoir été utilisé en tant que forme rectrice de conjonctives pures aussi, mais cet emploi a fortement chuté dans les périodes postérieures.

Nous avons ensuite conforté ce résultat par une autre recherche qui consistait à étudier l'emploi de ce verbe à travers le temps. Nous avons donc introduit la recherche simple : « *s'enquérir* » et avons obtenu le graphique suivant :



Figure 7 : Fréquence d'emploi du verbe *s'enquérir*

Nous pourrions tirer la conclusion qu'il s'agit bien d'une période durant laquelle l'emploi de ce verbe a connu une certaine vogue et dont l'emploi s'est tout doucement amenuisé.

Enfin, nous avons opéré une dernière recherche sur ce verbe afin de revenir aux structures de notre étude, les SIC. Ainsi, nous avons introduit la demande : « *s'enquérir si, s'enquérir de* » :

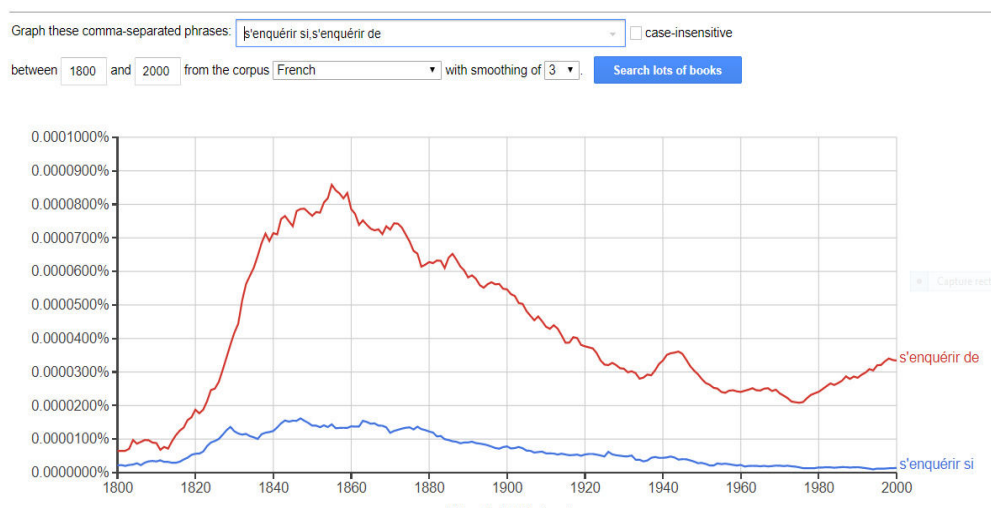


Figure 8 : Comparaison dans la fréquence d'emploi du verbe *s'enquérir* suivi soit de la préposition *de*, soit de l'adverbe *si*.

Le graphique obtenu confirme bien l'emploi marginal de ce verbe en tant qu'introducteur de SIC.

Le second verbe qui a attiré notre attention est le verbe *douter* puisque, lui aussi, est très peu utilisé en tant que verbe introducteur des SIC ; nous n'en avons, en effet, relevé qu'un seul exemple dans notre corpus, ce qui nous a incitée à élargir notre recherche comme nous l'avons fait pour le verbe *s'enquérir*.

Nous nous sommes demandée si la structure *douter si* pouvait se trouver en concurrence avec *douter que* où *si* serait en fait une conjonction substitut du *que* universel. Des exemples hors corpus étaient nécessaires pour voir s'il s'agit bien de SIC ou de conjonctive ; opérons d'abord des manipulations sur notre exemple :

La paraphrase de « vous doutez encore si vous-même vous l'êtes !... » par « vous doutez encore que vous-même l'êtes » est tout à fait possible tout comme le retour à la question directe « l'êtes-vous vous-même ? ». Ce qui en ferait une SIC. Les raisons pour lesquelles nous l'avons classée dans cette catégorie sont, d'une part l'outil introducteur *si*, ne pouvant à lui seul justifier l'orientation interrogative, puisqu'il est en effet apte à introduire non seulement des SIC mais également des conjonctives, et d'autre part, le verbe recteur *douter* qui exprime l'insécurité, le manque d'information caractéristique des verbes recteurs de SIC. Pour le verbe *douter*, nous avons eu recours à une recherche avancée sur Ngram Viewer en formulant la

demande « *je doute* » suivie d'un astérisque. Celle-ci nous a fourni les dix combinaisons les plus fréquemment rencontrées après cette forme verbale.

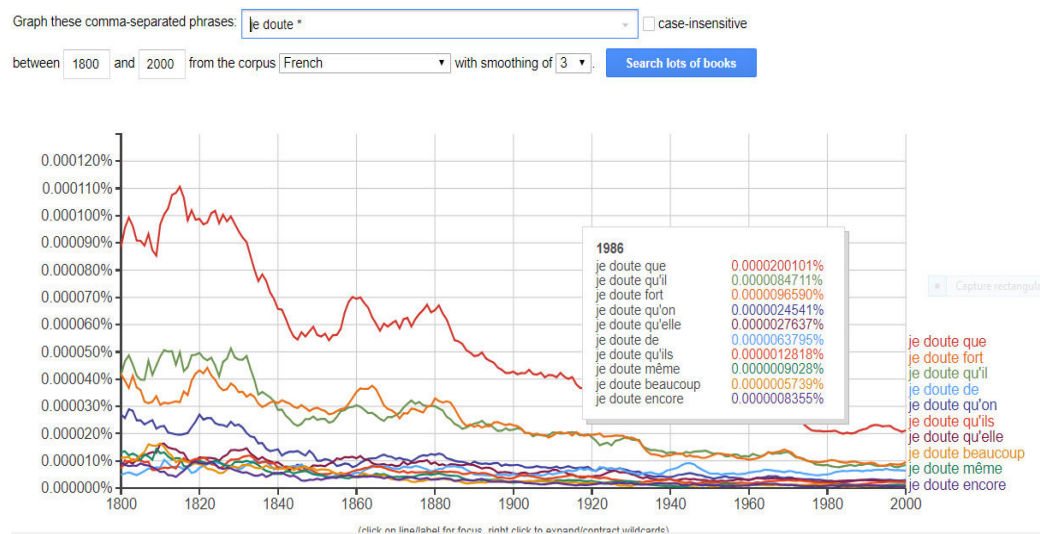


Figure 9 : *Je doute* suivi des dix combinaisons les plus fréquentes

Il paraît en effet que *douter* soit lui aussi accompagné d'une conjonctive pure et non d'une séquence interrogative complexe. *Douter si* a bien pu, lui aussi introduire des interrogatives comme le montre le graphique suivant mais son emploi a accusé une forte chute après 1840.



Figure 10 : Fréquence d'emploi du verbe *douter* introduisant une SIC

Les résultats des recherches effectuées sur ces deux verbes montrent que les SIC fonctionnent syntaxiquement comme COD et que les quelques verbes recteurs qui ont pu à un certain moment être utilisés et dont la valence exigerait des COI n'ont pas perduré. La fonction syntaxique a-t-elle été la cause du déclin d'emploi de ces verbes appelant des COI puisque les

séquences interrogatives indirectes fonctionnent comme COD ? Elles sont d'ailleurs analysées de cette façon dans pratiquement toutes les grammaires : « la subordonnée qui en résulte, dite 'interrogative indirecte totale' et traditionnellement rangée parmi les complétives, fonctionne toujours comme COD du verbe régissant. » (Forakis, 2014 : 95). Ceci n'est qu'une hypothèse, faite sur la base des résultats rencontrés dans notre investigation sur NGRAM Viewer qui demanderait à être complétée par d'autres recherches sur d'autres corpus.

La SIC peut également assumer la fonction de régime après les présentatifs *voici* et *voilà*, ce qui est le cas pour 113 de nos exemples ; 106 SIC sont en effet introduites par *voilà* et 7 par *voici*. La fonction de COD peut également être acceptée vu l'étymologie de ces formes lexicalisées et la possibilité de leur antéposer un pronom personnel, (*le voici*).

[L884] LA BARONNE. Voici ce que j'ai trouvé dans une coupe sur la cheminée !
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La Vie Parisienne*, 1867)

[M566] VERSAC. [...] voilà ce que j'appelle un homme ! [...]
(Jean-Louis Laya, *L'Ami des loix*, 1795)

Les SIC peuvent également fonctionner comme attribut dans l'expression *C'est à qui* + futur ou conditionnel. Un test de reconnaissance consisterait à introduire le pronom interrogatif complexe *qui est-ce qui*. Dans notre corpus, nous avons pu relever deux exemples de telle nature :

[M566] Forlis : Non... On tient donc toujours bureau de politique ?
VERSAC : Oui, c'est à qui fera ses plans de république.
(Jean-Louis Laya, *L'Ami des loix*, 1795)

[N369] Mad. HILAIRE grand-mère : Ô mon Dieu ! ayez pitié de la France !
En quelles mains je la laisse en mourant ! L'étranger, le citoyen, c'est à qui déchirera ses entrailles !
(Louis-Sébastien Mercier, *La Destruction de la ligue, ou la Réduction de Paris*, 1782)

Enfin, la SIC peut également assumer la fonction de sujet dans des cas rares comme les deux relevés dans notre corpus :

[L894] AMAURY. G  rald, que ton   me soit forte ! Comment cet homme a su la v  rit  , n'importe.
(  douard Pailleron, *Le Monde o   l'on s'ennuie*, 1869)

[M575] MAD. EVRARD. [...] Peu m'importe quel   ge auroit eu mon   poux.
(Collin d'Harleville, *Le Vieux C  libataire*, 1805)

Nous allons,    pr  sent traiter des SIC partielles qui repr  sentent la majeure partie des SIC puisque nous avons relev   1003 exemples dans notre corpus, soit pr  s de 80% de l'ensemble des SIC.

Structures Interrogatives Complexes partielles

Les s  quences interrogatives complexes partielles portent la vis  e interrogative sur un constituant de la phrase et sont   galement appel  es *connexionnelles ou nucl  aires*. L'interrogation partielle directe ou indirecte a recours    un terme qui va pr  ciser l'objet qui motive la question, qui va orienter la demande de r  ponse au d  faut d'information ; ces termes servent aussi bien d'  l  ments de d  marcation de la proposition que d'orientation de la port  e s  mantique de l'interrogation. Nous retrouvons, dans les SIC, les m  mes adverbes interrogatifs que ceux employ  s dans les interrogations directes lorsque celles-ci portent sur les circonstants de la phrase¹. En ce qui concerne les questions qui visent un actant de la proposition (Sujet, COD, COI, COS), nous observons quelques changements notamment dans les formes *que*, *qu'est-ce que* et *qu'est-ce qui* ; celles-ci seront transpos  es en *ce que* et *ce qui*.

Outils Introducteurs des SIC partielles

Ci-dessous, nous passerons en revue les diff  rents outils introducteurs des SIC partielles en essayant de d  terminer leurs principales caract  ristiques    travers l'examen des exemples contenus dans notre corpus. Il s'agit dans un premier temps des adverbes *comment*, *comme*, *pourquoi*, *o  * et *quand*. Dans un deuxi  me temps, nous traitons des pronoms simples *qui*, *que*, *quoi*, du pronom compos   *lequel* ainsi que des formes renforc  es *qu'est-ce que*, *qu'est-ce qui*, *qui est-ce qui*, *qui est-ce que*.

¹ « L'interrogation partielle indirecte garde la plupart des mots interrogatifs de l'interrogation directe. » (Grevisse 2011 : 552).

Comment

Il s'agit de l'adverbe le plus utilisé lorsque la question porte sur la manière¹ apparaissant dans l'interrogation tant directe qu'indirecte. Dans notre corpus, il concerne près du dixième (103) de l'ensemble des séquences interrogatives.

Dans l'interrogation directe ou indirecte, *comment* était concurrencé par *comme* ; l'un semblait plus insister sur la manière, l'autre sur le caractère comparatif sans pour cela qu'il y ait une véritable ligne démarcative entre les deux. Si *comme* s'est spécialisé dans un emploi exclamatif, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant, il n'en demeure pas moins vrai qu'à une époque, ils ont pu être utilisés concurremment en tant que termes interrogatifs avec la même acception².

Lefeuvre (2009 : 63) étudie les subordonnées introduites par *comment*, et montre que si l'emploi percontatif interrogatif est majoritaire, d'autres emplois (percontatif exclamatif, intégratif ou complétif) sont également possibles.

Nous nous attacherons, dans ce qui suit, à observer les différentes nuances de *comment* en reprenant quelques exemples extraits de notre corpus. Dans le petit échantillon qui suit, il exprime tantôt la manière, tantôt il possède cette nuance de comparaison à laquelle vient s'ajouter une intensité. Cette intensité ne nous a pas paru cependant suffisante pour nous permettre de considérer ces séquences comme des exclamatives.

Les trois exemples qui suivent renferment un simple questionnement sur la manière. D'ailleurs, leur paraphrase avec *de quelle manière* ou bien *quel est* semble produire un énoncé tout à fait équivalent : *Je ne sais quel est votre nom / je ne sais pas trop de quelle manière vous expliquer cela/ je ne sais de quelle manière m'y prendre.*

¹ « L'adverbe *comment* est le terme normal pour interroger sur les qualités de quelqu'un ou de quelque chose » (Le Goffic, 1993 : 105)

² « *Comme* s'employait à l'époque classique pour introduire une interrogation partielle [...] mais en français moderne *comme* n'est plus employé qu'avec le sens de *combien*. » (Wagner et Pinchon, 1962 : 14)

[L353] LE GÉNÉRAL. [...] Eh ! vous !... je ne sais comment vous vous appelez...

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[M925] DORMEUIL. C'est que je ne sais pas trop comment vous expliquer cela : je voudrais vous faire voir l'ensemble tout d'un coup ; voilà ce qui m'embarrasse [...]

(Théodore Leclercq, *La Manie des proverbes*, 1852)

[L882] VALRÉAS. [...] Moi qui, justement, aujourd'hui, j'ai à vous dire quelque chose de si étonnamment sérieux et de si prodigieusement convenable... que je ne sais vraiment pas comment m'y prendre !...

(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

Les trois exemples ci-dessous semblent, par contre, s'écarter légèrement des précédents puisque la paraphrase avec *de quelle manière* ou *quel est* semble produire des énoncés peu ou pas acceptables. *Comment* véhicule, dans ces cas, une subjectivité ainsi qu'une nuance d'intensité dans la manière.

[L258] THÉRÈSE. Alors, il est devenu de la dernière insolence, il m'a dit que j'étais une femme insupportable, odieuse, qu'il ne comprenait pas comment tu avais pu vivre si longtemps avec moi.

(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, *Monsieur Brotonneau*, 1914)

[K934] ROXANE: [...] Dites un peu comment vous m'aimez ?...

(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[M566] VERSAC. [...] voilà ce que j'appelle un homme ! [...]

FORLIS. En vérité, Madame ; oui, j'admire comment ces messieurs vous ont pu séduire un seul moment.

(Jean-Louis Laya, *L'Ami des loix*, 1795)

Est-ce, en effet, uniquement la manière que Roxane recherche dans sa question à Christian ? N'attend-elle pas aussi une certaine ardeur dans le sentiment de l'amour ? Et Forlis semble admirer la manière dont ces messieurs ont pu séduire Madame, le verbe *admirer* semble endosser cette surcharge subjective. *Comment* exprime par conséquent en plus de la manière, la qualité et l'intensité. C'est pourquoi, nous retrouvons *comment* dans les séquences aussi bien interrogatives qu'exclamatives. Par conséquent, dans certains cas, il sera difficile de trancher vu qu'ils auront une interprétation double¹.

¹ Nous présentons de tels cas dans le chapitre 6 réservé aux cas ambigus.

Avec l'adverbe *comment*, nous avons relevé sept occurrences où le verbe de la principale se trouve à la modalité interrogative :

[L888] LE MARQUIS. [...] Et vous ? peut-on vous demander comment vous avez fait ce voyage ?
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Et 33 où il affiche une polarité négative :

[K233] PÈRE UBU : Ô monsieur Vanceslas, je ne sais comment vous remercier.
(A. Jarry, *Ubu Roi*, 1896)

Le corpus révèle aussi que *comment* peut être suivi d'une antéposition du poste syntaxique sujet :

[L898] BOLINGBROKE. Mon Dieu !... mon Dieu, que faire ?... Il faut pourtant que je la voie, que je sache comment s'est tout à coup éteinte cette haine attisée par moi, [...]
(Eugène Scribe, *Le Verre d'eau*, 1840)

Enfin, la percontative introduite par *comment* peut être coordonnée à une autre introduite par n'importe quel outil interrogatif à l'exception de *comme*.

[L888] JACQUES. [...] Il m'offrit de me présenter à vous, mais à la condition que je ne dirais à personne par qui ni comment j'avais été présenté. [...]
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Enfin, la SIC introduite par *comment* peut être infinitive :

[L888] CLARA. Combien je suis touchée de cette nouvelle visite, madame la marquise ! Je ne sais comment vous en remercier.
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Moline (2008) souligne que « du point de vue morphologique, *comme* et *comment* ressortissent à la catégorie des proformes –*qu*, comme en atteste leur étymon commun *quomodo*, adverbe interrogatif, relatif et exclamatif, lui-même issu de *quo modo*. » Elle insiste sur le fait que seul *comment* est susceptible d'apparaître en tête d'une interrogative directe, tandis que seul *comme* est utilisé en construction intégrative. En comparant avec d'autres

langues, Moline remarque que « le français présente la particularité de connaître deux proformes de manière » là où la plupart des autres langues romanes n'en possèdent qu'une. Elle explique, en avançant des arguments, que la proforme de manière connaît deux réalisations, une forme forte (*comment*) et une forme faible (*comme*). C'est la forme forte qui se spécialisera dans la manière alors que la forme faible sera plus apte à exprimer la qualité. C'est cette valeur qualifiante de *comme* qui lui a permis de consolider son emploi dans les exclamatives tant directes qu'indirectes.

Ce dont

Ce dont concurrence en quelque sorte *de quoi*¹ et vient conforter l'origine commune des interrogatifs et des relatifs. C'est probablement de cet emploi que découle l'emploi des pronoms relatifs dans le système de l'interrogation. En effet, *dont* est un « ancien interrogatif, terme *qu-* selon l'étymologie » (Le Goffic, 2002 : 334). Il présente la particularité d'être insensible et invariant aux propriétés de l'antécédent. En français moderne, il est seulement relatif mais l'on cite parfois ses emplois interrogatifs. Nous avons relevé les exemples ci-dessous de notre corpus :

[L433] JUDITH. Voici ce dont il s'agit d'abord, je vais tout de suite au plus simple et au plus sûr.

(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

[L882] SARTORYS. Voilà ce dont je ne suis pas sûr ; [...]

(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

[L889] DE SIMEROSE. [...] Voici ce dont il s'agit : je m'intéresse beaucoup et je m'intéressais déjà avant de vous connaître, à un enfant [...]

(Alexandre Dumas Fils, *L'Ami des femmes*, 1869)

[L894] LAURE. [...] je ne comprends pas ce dont vous m'accusez ; [...]

(Édouard Pailleron, *Le Monde où l'on s'ennuie*, 1869)

[L897] ZOÉ. [...] tu ne sais pas ce dont il est capable. [...]

(Eugène Scribe, *La Camaraderie*, 1837)

Nous avons choisi de mentionner les cinq exemples du corpus afin d'observer les dates des œuvres dans lesquelles ils apparaissent : le premier en 1837 et le dernier en 1882.

¹ « [...] au lieu de *de quoi* ou de *à quoi*, on a parfois par analogie avec la construction de la proposition relative *ce dont*. » (Grevisse, 2011 : 988)

La préposition *de* peut dépendre soit du verbe, soit d'un adjectif de la proposition subordonnée. Il semblerait que le recours au démonstratif *ce* soit dû à un besoin de décumul là où le verbe de la principale et la structure de la subordonnée sont dans une construction différente, l'un ne requérant pas de préposition, l'autre si.

Comme

Aujourd'hui, *comme* ne peut être qu'exclamatif¹ mais on retrouve son emploi interrogatif dans 24 occurrences de notre corpus. Ceci s'explique par le fait que *comme* a pu être interrogatif dans le passé.

Si beaucoup d'exemples de notre corpus introduits par *comme* peuvent faire l'objet d'une interprétation ambivalente², partagés entre l'exclamation et l'interrogation, certains sont à l'évidence interrogatifs, comme ceux qui suivent :

[L888] ARISTIDE. Que disais-je ? À la bonne heure, monsieur le marquis.
Voilà comme parlent les gens de cœur.
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

[N328] LE POSTILLON. [...] J'ai couru le pays, et j'ai vu bien du monde,
cela fait que je sais comme il faut qu'on réponde.
(Collin D'Harleville, *L'Optimiste*, 1788)

[M274] VERTILLAC. Et, sauf meilleur avis, voilà, selon moi, comme on doit
agir lorsque l'on tient au titre d'homme sérieux... [...]
(Théodore Barrière et Ernest Capendu, *Les Faux Bonhommes*, 1854)

[K934] ROXANE : C'est trop fort ! Voilà comme les hommes sont : il n'aura
pas d'esprit puisqu'il est beau garçon !
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

En effet, dans tous les exemples qui précèdent l'introducteur *comme* est équivalent à *comment* avec lequel il peut aisément commuter.

Nous avons voulu examiner l'emploi de *comme* interrogatif dans le temps et voir s'il était plus fréquent durant certaines décennies dans notre corpus. Pour

¹ « Il existe un consensus assez général parmi les auteurs pour considérer que les interrogatives directes en *comme* disparaissent au XVII^e et que les interrogatives indirectes perdurent jusqu'au XVIII^e siècle. » (Moline, 2008, 109)

² Nous pouvons nous référer au chapitre qui traite l'ambivalence de certaines séquences interrogatives et exclamatives.

réaliser cette expérience, nous avons eu recours au logiciel Lexico grâce auquel nous avons partitionné le corpus en décades, puis nous avons pris les formes *#1comme*, *#2comme* qui correspondent respectivement à leur emploi interrogatif et exclamatif. Nous avons ensuite fait une ventilation de ces formes et nous en avons obtenu le graphique suivant :

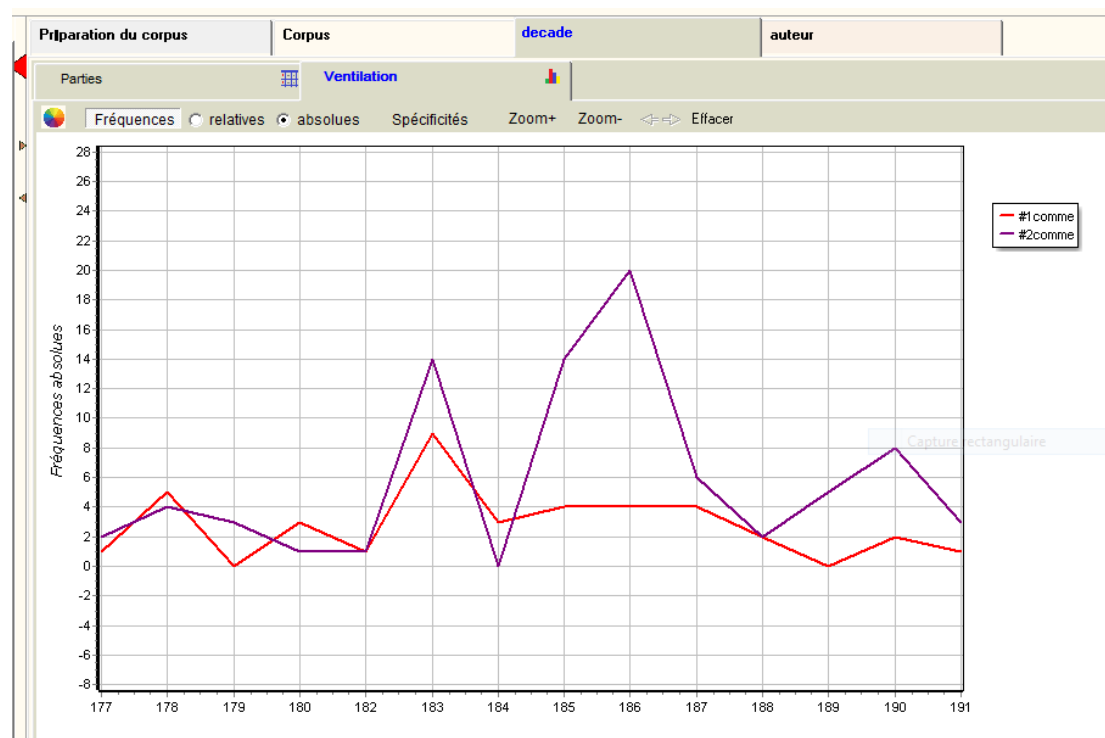


Figure 11 : Ventilation de *Comme* en tant qu'introducteur de SIC et de SEC

Le graphique ci-dessus nous montre que l'emploi interrogatif de *comme* (*#1comme*), représenté en rouge dans cette carte de ventilation se répand de 1820 à 1840, puis son usage semble chuter. Les années qui suivent, de 1840 à 1870, connaissent une augmentation dans la fréquence d'emploi de ce même adverbe en contexte exclamatif, (*#2comme*), représenté en mauve dans le graphique de ventilation.

L'occurrence la plus ancienne de *comme* introduisant une interrogative indirecte, dans notre corpus, remonte à 1775 dans *Le Chat perdu* de Louis Carmontelle et la plus récente à 1908 dans *La Dame de chez Maxim*, de Georges Feydeau.

Comme interrogatif se trouve, dans notre corpus, principalement en tant que séquence du présentatif *voilà* ; en effet, il s'agit de 17 cas de figure :

[N327] FLORIMOND. [...] Voilà comme est mon oncle ; il prend tout à la lettre [...]
(Collin D'Harleville, *L'Inconstant*, 1786)

Où / jusqu'où

L'adverbe *où* se retrouve lui aussi dans diverses structures syntaxiques, il est polyvalent ; pronom dans la relative, adverbe dans l'interrogation directe ou indirecte et locution conjonctive dans le système des circonstanciées¹. Dans son emploi interrogatif, il réfère au circonstant locatif² alors qu'en tant que relatif ou conjonctif il peut également servir à indiquer en plus du lieu, le rapport temporel aussi.

Dans notre corpus, *où* en tant qu'outil introducteur de SIC ne concerne que 78 séquences (contre 1253 SIC au total), soit 6,2% :

[M849] SILVIO. [...] Calculez, mon cher duc, où cela mènera.
(Alfred de Vigny, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832)

[L353] PETYPON. Je ne sais pas où cet animal d'Etienne a fourré ma robe de chambre ?
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

En ce qui concerne la construction syntaxique des SIC, nous signalerons qu'une préposition peut être antéposée à l'adverbe interrogatif *où* ; dans notre corpus, parmi les 78 formes comprenant l'outil introducteur *où*, nous en avons relevé 12 avec préposition dont la répartition est la suivante :

- Neuf exemples construits sur la préposition *de* :

[L879] FRITZ. Je sais bien d'où cela vient, tout ça...
(Henri Meilhac, Ludovic Halévy, *La Grande Duchesse De Gêrolstein*, 1867)

¹ « Les linguistes qui estiment que *où* est un pronom ont tendance à regrouper les interrogatifs et les relatifs dans une seule catégorie. L'interrogatif et le relatif ne seraient que des emplois différents d'un seul pronom, appelé aussi 'substitut' » (Haderman, 1993 : 37).

² « Tout interrogatif est la trace d'une opération de parcours sur les valeurs possibles ou imaginables dans un domaine notionnel. Ainsi *où* dans *où est-il ?* marque que l'énonciateur parcourt toutes les localisations possibles [...] sans pouvoir (ou vouloir) s'arrêter à l'une d'entre elles, c'est-à-dire distinguer telle ou telle localisation. Dans une telle situation, on a soit recours à autrui (demande d'information), soit « recours à soi-même » (Culioli, 1999 : 69).

- Deux sur la préposition *par* :

[N357] MONSIEUR HARDOUIN. Je ne sais par où commencer.
(Denis Diderot, *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, 1834)

- Et un seul sur la préposition *jusque* :

[N369] MADAME HILAIRE GRAND-MÈRE. [...] je n'exprimerai qu'imparfaitement jusqu'où ils osent aller.
(Louis-Sébastien Mercier., *La Destruction de la ligue, ou la Réduction de Paris*, 1782)

Notons aussi que *où* peut former une locution, substitut adverbial exprimant l'indéfinition, la généralité, l'indétermination (Hadermann, 1993 : 31 et 131) dans des cas tels que les suivants : *Dieu sait où, je ne sais où, n'importe où*. En plus de l'adverbe locatif *où*, nous retrouvons cette construction avec les outils interrogatifs *quel, quoi, qui, lequel*. Nous les rencontrons avec le verbe *savoir* et *importer*. Pour l'ensemble des SIC de notre corpus, nous avons relevé 15 cas correspondant à ce paradigme dans lesquels le terme interrogatif semblerait avoir subi une sorte de semi-lexicalisation ; semi en ce sens que le sujet du verbe *savoir* peut varier. Morphologiquement, il s'agit bien de séquences interrogatives complexes mais concrètement et sémantiquement il s'agit de tournures que l'on peut considérer comme des locutions adverbiales indéfinies (Cristea, 1974 : 249) des « substituts adverbiaux généralisant d'indifférence ». Ci-dessous, nous présentons des exemples caractéristiques d'emplois où l'on ne retrouve plus vraiment une interrogation indirecte mais plutôt :

1. Une locution adverbiale à valeur indéfinie correspondant à *quelque part* :

[L988] GENEVIÈVE. [...] Maman est **je ne sais où**, à l'affût de je ne sais quoi...
(Édouard Pailleron, *L'Âge ingrat*, 1879)

L'énoncé qui précède peut en effet être glosé par : *maman est quelque part*

2. Un substantif :

[M254] DOLORÈS. [...] Monsieur, voyons... quelle vie m'avez-vous faite ... avec cette folle passion qui vous tient pour ce **je ne sais quoi** que vous appelez la Liberté.
(Népomucène Lemercier, *Pinto ou la journée d'une conspiration*, 1828)

Dans l'exemple ci-dessus, *je ne sais quoi* est précédé du déterminant démonstratif *ce* qui en fait le substitut d'un nom à valeur indéfinie.

3. Un pronom indéfini complexe :

[N357] MONSIEUR DE CRANCEY. [...] Il y a dans votre conduite je ne sais quoi d'énigmatique qui s'éclaircira sans doute.
(Denis Diderot, *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, 1834)

Je ne sais quoi peut être remplacé par le pronom indéfini *quelque chose*.

4. Un déterminant indéfini complexe :

[L889] DE RYONS. [...] Quand elle vit que je parlais l'anglais, elle ne put s'empêcher de sourire, et je ne sais quelle idée rapide, folle, quelle idée traversa son esprit, [...]
(Alexandre Dumas Fils, *L'Ami des femmes*, 1869)

Dans l'exemple ci-dessus, enfin, *je ne sais quelle idée rapide* peut commuter avec *une quelconque idée folle, rapide*.

Pourquoi

Pourquoi est un adverbe utilisé, lui aussi, tant dans les interrogatives directes qu'indirectes. Il provient de la soudure de la préposition *pour* et du pronom *quoi*. Il exprime un questionnement sur le but ainsi que sur la cause¹, qui peut être originelle et être paraphrasée par *qu'est-ce qui fait que* ou bien intentionnelle ou finale, paraphrasable dans ce cas par : *Dans quelle intention ? En vue de quoi ?* (Wagner et Pinchon, 1962 : 421). « Il marque une question sur les motifs de la convenance du prédicat au sujet » (Le Goffic, 1993 : 114)

« [...] les questions en *pourquoi* portent sur la totalité d'un procès, la cause étant conçue comme une réalité extérieure au procès lui-même. » Le Goffic souligne que pour exprimer la cause d'autres expressions telles que *pour quelle raison* s'emploient aussi. Il complète que la portée de la cause se

¹La valeur causale a pu autrefois aussi être exprimée par l'adverbe *que* : « *que* interrogatif conserve aussi des emplois où la fonction est celle de complément de cause [...] » (Bonnard, 1968 : 15)

distingue de celle du but car elle est davantage susceptible d'intégration dans le noyau prédicatif. Ainsi *pour quoi en deux mots* est préférentiellement utilisé lorsqu'il s'agit d'insister sur le but.

Alors que les autres adverbes de l'interrogation directe peuvent être placés *in situ*, l'adverbe *pourquoi* est mal accepté dans cette distribution. Dans l'énonciation, il peut revêtir une valeur négative et dans ce cas, il est souvent concurrencé par le prédicat averbal (Lefeuve, 2006 : 61) à *quoi bon*, devenant de la sorte une locution adverbiale tant dans l'interrogation directe¹ que dans les SIC.

[M447] ALFRED. [...] Inquiet, tourmenté, je demandais au monde dans quel but, à quoi bon sur la terre jeté, l'homme errait dans le trouble et dans l'obscurité.

(Benjamin Constant, *Wallstein*, 1809)

Comme le souligne Lefeuve (2006 : 62), la question est généralement rhétorique avec *à quoi bon* ; ce type d'énoncé se laissant paraphraser par une interrogative basée sur le verbe *servir*. Dans le cas de notre exemple ci-dessus la paraphrase donnerait : *à quoi cela sert-il à l'homme d'errer dans le trouble et l'obscurité ?*

Dans le discours direct, accompagné du forclusif de la négation *pas*, *pourquoi* prend une valeur tout à fait positive².

[L889] Jane. [...] Autant dire à une femme qu'on la méprise que de lui dire qu'on l'aime de la sorte ! Aimer avec la crainte au fond de l'âme ! Pourquoi ne pas haïr tout de suite ?

(Alexandre Dumas Fils, *L'Ami des femmes*, 1869)

Cet énoncé interrogatif peut être paraphrasé par une assertion équivalente sémantiquement à : *Il vaudrait mieux haïr tout de suite.*

¹Exemple d'interrogation directe extrait de notre corpus : [N245] RUY BLAS. : [...] Au lieu d'un ouvrier on a fait un rêveur. Tu sais, tu m'as connu. Je jetais mes pensées. Et mes vœux vers le ciel en strophes insensées. J'opposais cent raisons à ton rire moqueur. J'avais je ne sais quelle ambition au cœur. À quoi bon travailler ? (Victor Hugo, *Ruy Blas*, 1838)

²« Avec une valeur négative, il existe une différence essentielle entre *pourquoi* et les autres interrogatifs. [...] Formellement, avec *pourquoi*, on est à la pointe de la bifurcation, dont les deux branches sont, d'un côté « le rencontrer » et de l'autre, « ne pas le rencontrer (se basant sur l'exemple : *Pourquoi le rencontrer ?*) » (Culioli, 1999 : 69)

Dans notre corpus, l'adverbe *pourquoi* représente 6,4% de l'ensemble des termes introducteurs de séquences interrogatives complexes. Nous avons marqué 80 exemples précisément. Les verbes recteurs les plus fréquents des SIC introduites par *pourquoi* sont par ordre de fréquence les suivants :

savoir (26 exemples, soit 32,5%),
le présentatif *voilà* (18 exemples, soit 22,5%),
dire (14 exemples, soit 17,5%)
demander (8 exemples, soit 10%)
comprendre (5 exemples, soit 6,25%)

[M848] FRANCK. [...] Sais-tu pourquoi tu dors et pourquoi tu travailles, vieux monstre aux mille pieds, qui te crois éternel ?
(Alfred de Musset, *La Coupe et les lèvres*, 1832)

[L882] SARTORYS. Ah ! c'est que j'étais décidé à dire aujourd'hui quelque chose... que j'ai grande envie de dire depuis trois mois... Voilà pourquoi je tremblais tout à l'heure, et pourquoi maintenant encore...
(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

[M848] Franck. [...] – Dis-moi donc, en ce cas, dis-moi, mère imprudente, pourquoi m'obsèdes-tu de cette soif ardente, si tu ne connais pas de source où l'étancher ?
(Alfred de Musset, *La Coupe et les lèvres*, 1832)

[L353] LA MÔME. Il me demande pourquoi j'y suis, dans son lit ! [...] Non, mais, pour qui qu'est t'y qu'tu me prends ?
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L433] BOURDON. [...] Cette condition, qui est à votre avantage, vous comprenez bien pourquoi je vous l'indique. [...]
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

Quand

Quand est un adverbe polyvalent, à l'image de la plupart des outils introducteurs des SIC. Il est présent dans les interrogatives directes et indirectes où il focalise l'interrogation sur le nucléus temporel. On le retrouve aussi en tant que conjonction de subordination introduisant des intégratives adverbiales fonctionnant comme compléments circonstanciels de temps. Enfin, il possède un emploi en tant que conjonction suppléante servant à introduire moins une intégrative adverbiale qu'une complétive dans des exemples comme celui-ci : *je déteste quand il pleut*. (Sandfeld, 1977 : 294-295)

C'est de cet emploi que découlerait celui que l'on retrouve dans une construction plus particulière qui sera analysée dans le chapitre 7 ; il s'agit des expressions *quand je pense que* / *quand je songe que*. Nous avons choisi de les classer parmi les supports ou béquilles de la modalité exclamative¹.

Nous n'avons relevé que deux exemples dans notre corpus dans lesquels *quand* sert d'outil introducteur :

[L888] LAHIREL. Savez-vous quand on va dîner ? [...]

(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

[N328] ROSE. [...] Pour moi, je ne sais pas quand je me marierai ; [...]

(Collin D'Harleville, *L'Optimiste*, 1788)

Benzitoun souligne que, si le statut catégoriel de *quand*, dans ses emplois non interrogatifs n'a pas encore été déterminé avec précision (conjonction ou proforme ?), en emploi interrogatif cependant, il est incontestable qu'il s'agit d'une proforme –*qu* (2008 :135).

Vu que nous n'avons pas recueilli suffisamment d'exemples dans notre corpus, nous avons effectué une recherche supplémentaire. Nous avons tenté d'obtenir un sondage sur l'emploi de tous les adverbes interrogatifs grâce à une recherche sur NGRAM Viewer. Pour éviter un comptage qui risquerait de prendre en compte les structures tant directes qu'indirectes, nous avons simplifié la requête et l'avons limitée au principal verbe introducteur des SIC qui n'est autre que *savoir*. Nous avons introduit les termes *je sais quand*, *je sais comment*, *je sais pourquoi*, *je sais combien* et nous avons obtenu le graphique 12 (sur la page qui suit) qui montre, qu'avec un paramètre relativement solide qui repose sur le verbe recteur *savoir*, l'emploi de l'adverbe *quand* est le moins fréquent ce qui complète l'image que nous donnent les exemples de notre corpus.

Nous avons voulu observer les résultats que nous obtiendrions si le verbe *savoir* se trouvait à une polarité négative. Ainsi, nous avons introduit la même requête que la précédente avec la seule différence que nous avons mis le verbe à la forme négative. Notre requête était la suivante : « *je ne sais quand*, *je ne sais comment*, *je ne sais pourquoi*, *je ne sais combien* »

¹ « [...] la formule *quand je pense que* sert à exprimer l'étonnement » (Sandfeld, 1997 : 298)

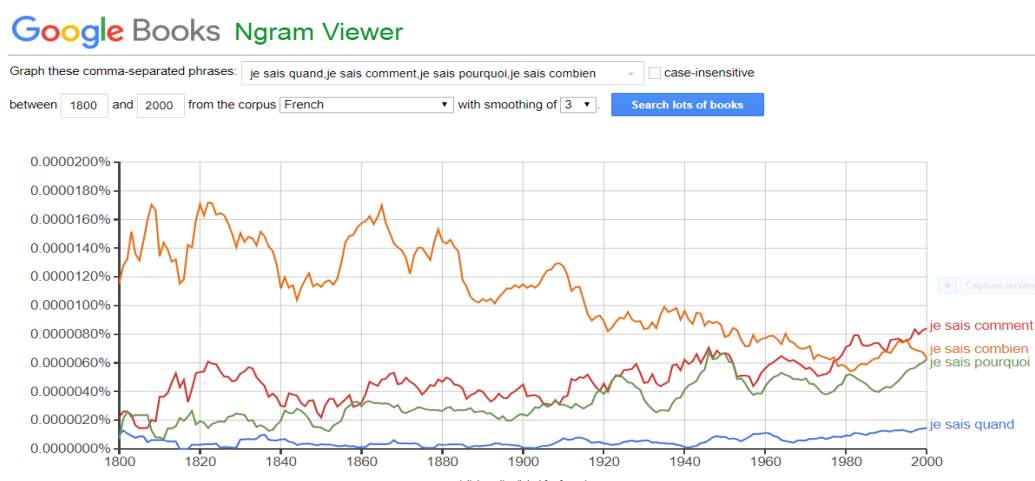


Figure 12 : Requête sur NGRAM Viewer : *je sais* suivi des adverbess interrogatifs *quand, comment, pourquoi, combien*.

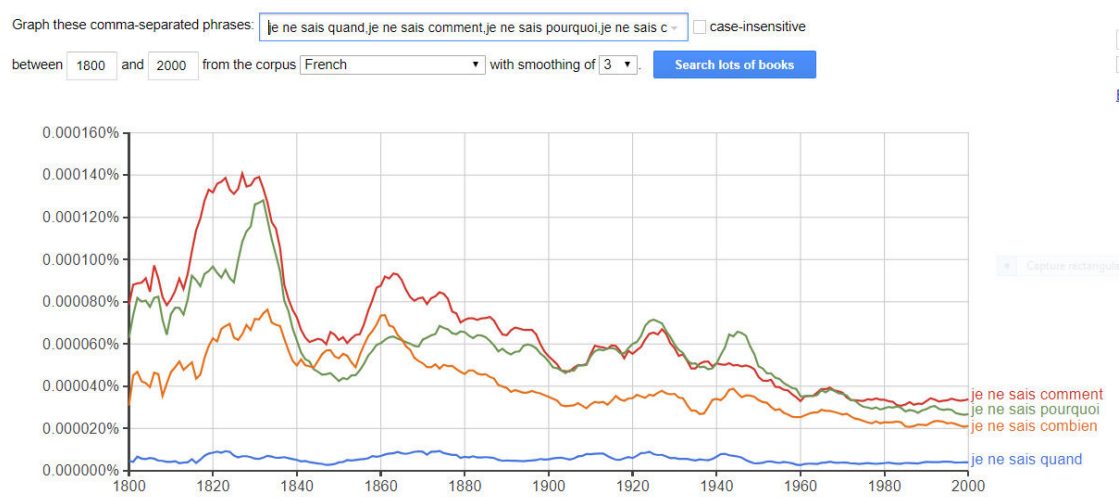


Figure 13 : Requête sur NGRAM Viewer *je ne sais* des adverbess interrogatifs *quand, comment, pourquoi, combien*.

Les résultats ne diffèrent pas compte tenu du fait que dans le cas de la deuxième requête aussi, l'adverbe *quand* demeure apparemment le moins utilisé.

Nous terminerons cet aperçu des adverbess interrogatifs en présentant *combien/combien de*, ce qui nous permettra de faire transition entre adverbess et déterminants interrogatifs avant d'entamer l'analyse des pronoms interrogatifs.

Combien / combien de

Combien est adverbe. Suivi de la préposition *de*, il est employé en tant que déterminant. Il focalise l'interrogation sur la quantité. Sa présence dans notre corpus est extrêmement faible puisque nous n'avons relevé que deux exemples :

L'un employant le déterminant *combien de* :

[N299] LAURETTE. Ah ! voici je ne sais combien de personnes qui arrivent
(Sedaine Michel-Jean, *Richard cœur de lion*, 1786)

L'autre l'adverbe *combien* :

[M274] EDGARD. [...] Sais-tu combien il donnait à l'autre ?
(Théodore Barrière et Ernest Capendu, *Les Faux Bonhommes*, 1854)

Nous verrons, dans le chapitre qui suit, consacré aux Structures Exclamatives Complexes (SEC) que l'adverbe *combien* en est l'un des principaux outils introducteurs.

Quel(s) / quelle(s)

Quel-le-s est déterminant et adjectif¹, il interroge sur l'identité ou la nature d'un constituant². Il suppose une partition possible de l'ensemble de référence, il parcourt toutes les valeurs possibles et cherche la réponse qui se stabiliserait sur l'une d'entre elles³. Il a pu lui aussi appartenir aux relatifs et l'on retrouve cette trace aujourd'hui encore par la possibilité de paraphraser certains énoncés relatifs en y substituant la subordonnée par une percontative interrogative⁴.

¹ «Les emplois de *quel* comme pronom interrogatif – *quel est votre chien préféré ?* – se sont réduits au cours de l'histoire de la langue française et permettent aujourd'hui d'interroger uniquement sur l'identité d'un élément lexical, dans des conditions sémantiques bien déterminées. Comme adjectif interrogatif : *quel chien avez-vous ?* il est beaucoup plus libre. » (Benveniste C.-B., 2002 : 363)

² « [...] the interrogative determiner *quel* can take as an argument a set of individuals or kinds, irrespective of nature of the predicate occurring in the question (kind-level, individual-level, stage-level), (Comorovski, 2004 : 139).

³ « *Quel* est l'image de toutes les occurrences qualitatives *telle i telle j telle k* dont aucune ne fournit la valeur référentielle explicite, unique et définie. » (Culioli, 1999 : 131).

⁴ Dans des exemples comme celui-ci : *Je veux savoir l'heure qu'il est / Je veux savoir quelle heure il est.*

Nous avons recensé 121 exemples introduits par *quel/quelle/quels/quelles* qui se répartissent en trois emplois : 72 d'entre eux sont déterminants, 34 adjectifs et 16 constituants de locution indéfinie. La figure qui suit illustre comment ces trois natures de l'outil interrogatif *quel* se répartissent dans notre corpus.

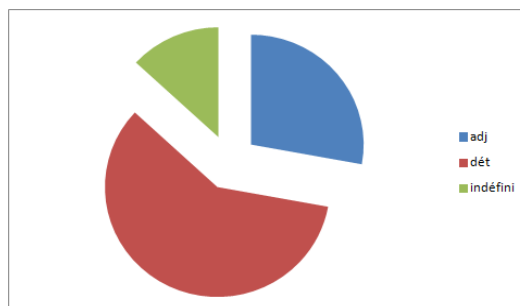


Figure 14 : Nature de *quel* au sein du groupe des SIC dans le corpus *Theatre68*

Il apparaît clairement que c'est la nature de déterminant que l'on rencontre le plus fréquemment, suit celle d'adjectif et enfin celle de morphème indéfini.

1. Déterminant :

[M566] Versac. [...] Et s'il faut dire ici quels sentiments j'éprouve pour tous nos émigrés ; mon cœur les désapprouve.
(Jean-Louis Laya, *L'Ami des loix*, 1795)

Comme le signale Claire-Blanche Benveniste, (2002 : 364), *quel* en tant qu'adjectif interrogatif ou prédéterminant possède la contrainte de toujours précéder le nom à la façon d'un déterminant. Nous avons opéré le choix dans cet emploi et au vu de cette contrainte syntaxique, de le considérer comme un déterminant. *Quel* opère en fait un choix parmi une série de possibilités.

2. Adjectif fonctionnant comme attribut ou se rapportant à l'attribut :

[L433] TEISSIER. [...] Vous voyez quel est cet ouvrage :
« Recueil des lois et règlements en vigueur sur tout le territoire français. »
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

[L367] IRÈNE. Tant pis, elle m'agaçait avec ses pointes. Il faut qu'elle sache quelle belle-mère je serai. Nous ne coudrons pas ensemble des bretelles pour l'œuvre des petits Bretons !
(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

3. Constituant de locution indéfinie :

Le segment *je ne sais quel(le)(s)* est souvent employé en tant que structure semi-figée exprimant une notion indéfinie, synonyme à *n'importe(nt) quel(le)(s), un(e) quelconque* :

[K934] CYRANO : [...] Quand soudain, je ne sais quel soigneux horloger s'étant mis à passer un coton nuager sur le boîtier d'argent de cette montre ronde, il se fit une nuit la plus noire du monde, et les quais n'étant plus du tout illuminés, mordious ! on n'y voyait pas plus loin ...
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[M929] M. DE VALCÉ. [...] Henriette s'est imaginé que je ne pouvais rien refuser à madame Derzilly, et elle a contre-commandé ce bal, sous je ne sais quel prétexte.
(Théodore Leclercq, *Une Révolution, ou à bon entendeur, salut*, 1835)

L'affinité de cet outil introducteur avec l'ensemble des verbes recteurs de SIC se répartit comme suit :

Savoir (62 cas, 51%)
(se) demander (16 cas, soit 13,2%)
Voir (14 cas soit 11,5%)
Dire (10 cas, soit 8,2%)

Ce qui a attiré notre attention, outre la grande variété des verbes recteurs susceptibles de régir les SIC introduites par *quel*, c'est qu'ils sont les seuls, dans notre corpus à être régis par le verbe *comparer* :

[L892] BRUTE. [...] Vous pouviez surpasser Lucrèce ; comparez quelle vous pouviez être et quelle vous serez. [...]
(François Ponsard, *Lucrèce*, 1843)

Qui/ Prép. + qui

Les SIC introduites par *qui* dans notre corpus sont au nombre de 53 dont 37 possèdent le verbe *savoir* en tant que verbe recteur ; les autres verbes concernés sont par ordre de fréquence : *dire*, *voir*, *deviner*, *ignorer*, *apprendre*, *demandeur*.

Qui comme *que* et *quoi* sont nominaux, ils réfèrent par défaut. *Qui* concerne toujours en synchronie un référent animé et il recoupe toutes les fonctions du

substantif. Dans le français classique, *qui* pouvait référer à la fonction de sujet tout en possédant le caractère indéterminé qu'il n'a plus aujourd'hui, référant tant à de l'animé qu'à de l'inanimé¹. C'était le contexte qui aidait à faire la distinction. Mais aujourd'hui, cette indifférenciation animé/inanimé n'a été conservée que dans la structure relative dans laquelle il assume le rôle de sujet. L'interrogation, quant à elle, a préféré opérer la distinction et a attribué le caractère uniquement humain à *qui*.

Nous présentons ci-dessous un exemple pour chacune de ses fonctions avec le pourcentage de leur fréquence d'apparition dans notre corpus.

Dans 18 exemples, c'est-à-dire dans 33,9% des cas de SIC introduites par le pronom *qui* de notre corpus, celui-ci exerce la fonction grammaticale de sujet :

[M848] CHANT. [...] Il sait qui tombe dans sa voie ; lorsqu'il jette au néant sa proie, [...]
(Alfred de Musset, *La Coupe et les lèvres*, 1832)

On le retrouve aussi en tant que séquence du présentatif *c'est* dans 4 exemples, soit une proportion de 7,5% :

[K934] BRISSAILLE : Sait-on qui c'est ?
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

Il revêt aussi la fonction d'attribut du sujet dans 10 exemples, qui équivaut à une proportion de 18,8% :

[L888] HENRIETTE. [...] Le jour où vous nous avez rencontrées, Hermine et moi, près de la ferme, saviez-vous qui nous étions ?
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Nous avons relevé deux cas dans lesquels *qui est* complément d'agent :

[L888] JACQUES. [...] Il m'offrit de me présenter à vous, mais à la condition que je ne dirais à personne par qui ni comment j'avais été présenté. [...]
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

En outre, il se voit souvent précédé d'une préposition pour lui permettre d'assumer également les fonctions de COS et COI :

¹ « Pour exprimer le non encore catégorisé, la proforme *qui* a été largement employée jusqu'au XVII^e, voire XVIII^e siècle. » (Lefevre, 2006 : 99)

[L353] MADAME PETYPON. Tu ne devineras jamais de qui je reçois une lettre.

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[M252] RABAGAS. Il est aisé de voir à qui ceci s'adresse...Et comme il n'est pas là !

(Victorien Sardou, *Rabagas*, 1872)

Cette fonction est assumée dans 10 exemples, c'est-à-dire 18,8%, même proportion que celle de l'attribut du sujet.

Qui fonctionne aussi en tant que complément circonstanciel de lieu ou complément sélectionné dans un seul exemple :

[L985] LA MUSARDIÈRE. [...] Je le sais bien, moi sur qui elles ont tapé !!!

(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La boule*, 1880)

ou de but dans deux exemples :

[L886] BUCKINGHAM. [...] Je ne sais plus pour qui leur poitrine s'exerce ; mais je suis confondu des poumons du commerce.

(Casimir Delavigne, *Les Enfants d'Édouard*, 1833)

Que et quoi

Ils concernent principalement des référents inanimés et sont comme *qui* nominaux et non représentants, ils réfèrent par défaut à une entité. *Quoi* réfère principalement à un N inanimé mais il est apte à référer à un N humain/animé. Comme le souligne Lefeuvre (2006 : 38), « l'étude de *quoi* suggère qu'il existe une catégorie ontologique 'chose' qui ne distingue pas la catégorie 'humain' et que c'est seulement dans un contexte plus affiné, dans une étape supplémentaire qu'intervient l'opposition animé/inanimé ou humain/non humain¹. »

L'indifférenciation, en tant que trait caractérisant *quoi*, l'emporte sur les traits humain/non humain, animé/inanimé. Cependant, dans certains emplois il ne peut référer qu'à de l'inanimé. Outre son emploi percontatif, *quoi* est

¹« La pierre angulaire du sémantisme de *quoi* n'est pas de délivrer une caractéristique de l'inanimé mais de renvoyer à du non classifié. » (Lefeuvre, 2006 : 41)

également outil introducteur d'intégratives (ou relatives sans antécédent nominal) ainsi que de relatives (à antécédent nominal).

Que et *quoi* s'opposent par le trait conjoint/disjoint, le premier étant intimement lié au verbe, le second ayant un comportement plus autonome. *Quoi* est d'emploi fréquent après une préposition, en tant que régime alors que cela est impossible pour *que*. En outre, dans les SIC, *que* et *quoi* n'ont plus que des emplois résiduels et sont remplacés par la structure *ce que*.

Le pronom *que* : Dans notre corpus, nous avons relevé 7 exemples où il est employé ; il est toujours introducteur d'une structure infinitive et repose sur le verbe *savoir* en tant que verbe de la principale et dans tous les cas, il est COD :

[L888] BERTHE. [...] vous serez revenu à vos habitudes... exotiques, et au milieu de consolations étrangères, vous ne vous souviendrez de moi que pour m'être reconnaissant de vous avoir laissé une liberté dont vous profitez si bien, et dont moi, je n'ai déjà su et ne saurais probablement encore que faire. Adieu. (Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

[M929] MARIE. [...] je ne sais vraiment plus qu'en croire. (Théodore Leclercq, *Une Révolution, ou à bon entendeur, salut*, 1835)

Les verbes avec lesquels il semble se combiner plus aisément sont : *faire*, *devenir*, *croire*, *répondre*.

Le pronom *quoi*¹, quant à lui, est plus fortement présent dans notre corpus, nous en avons relevé 34 formes :

Il peut assumer les diverses fonctions syntaxiques du substantif à l'exception de celle de sujet où il est relayé par le pronom simple *que* et la forme renforcée *qu'est-ce qui*, elles-mêmes appartenant aujourd'hui uniquement à l'interrogation directe², du moins dans la langue écrite. Ainsi :

Il ne peut assumer la fonction de sujet : **J'aimerais savoir quoi se passe*
Ni celle de COD lorsque le verbe de la subordonnée est conjugué **J'aimerais savoir quoi il veut*. Devant un infinitif toutefois, son emploi dans cette fonction s'impose : *J'aimerais savoir quoi faire en pareille situation*

¹« La proforme *quoi* renvoie à des occurrences désignées par l'acte de la prédication mais elle ne peut se stabiliser sur l'une ou plusieurs d'entre elles [...] comme si elle balayait tous les éléments d'une classe sans jamais se fixer sur un élément précis». (Lefeuve, 2006 : 25)

²Nous avons relevé des exemples dans lesquels le pronom renforcé apparaît dans les structures interrogatives complexes. Ils sont présentés à la fin du présent chapitre.

Nous citerons ci-dessous un exemple de notre corpus pour chacune des fonctions effectivement assumées par le pronom *quoi*, en mentionnant la fréquence du phénomène. Ainsi, la forme tonique du pronom interrogatif se trouve, dans la quasi-totalité des exemples, postposée à une préposition, ce qui lui confère principalement les fonctions suivantes :

Complément d'objet second (16 exemples)

[L433] MARIE. [...] Je ne sais à quoi attribuer un retard qui ne peut se prolonger plus longtemps.
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

Complément d'objet indirect (7 exemples)

[L733] GRINGOIRE. Je ne sais pas de quoi vous voulez parler.
(Théodore de Banville, *Gringoire*, 1866)

Complément déterminatif de l'adjectif (3 exemples)

[L879] RONDO ET DUETTO. [...] On ne sait de quoi l'on ne serait capable !
[...]
(Henri Meilhac, Ludovic Halévy, *La Grande Duchesse De Géroldstein*, 1867)

Complément sélectionné par le verbe (2 exemples)

[L892] TULLIE. [...] Je veux savoir, Sextus, sur quoi je dois compter, quel rang dans votre estime il me faut accepter, si je vous touche encore, ou bien si, dédaignée, je n'ai plus qu'à courber ma tête résignée. [...]
(François Ponsard, *Lucrèce*, 1843)

Séquence de verbe impersonnel (2 exemples)

[L896] PUCK. RATON. C'est ce qu'on dit ; mais je ne sais pas encore de quoi il s'agit, car ta mère n'a pas voulu me laisser sortir. [...]
(Eugène Scribe, *Bertrand et Raton*, 1833)

Nous avons également relevé 6 exemples dans lesquels *quoi* introduit une SIC ayant comme noyau un infinitif ; le verbe recteur commun et unique à toutes ces SIC est *savoir*, dans cinq de ces exemples une préposition est antéposée au pronom *quoi* :

[L894] ROGER. [...] Enfin ! Je vais donc savoir à quoi m'en tenir.
(Édouard Pailleron, *Le Monde où l'on s'ennuie*, 1869)

Nous n'avons relevé qu'un seul exemple de construction infinitive sans préposition :

[L985] ALBERTINE. Par vous, par vous, ... qui depuis dix mois, depuis le jour où j'ai eu la sottise de vous épouser, ne savez quoi imaginer pour faire de ma vie un long martyre
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La Boule*, 1880)

Les verbes avec lesquels le pronom *quoi* peut se combiner sont par conséquent différents de ceux que nous avons relevés pour le pronom *que*, puisqu'ils contiennent une préposition dans leur valence, l'emploi le plus solide de *quoi* étant celui où il est régime de préposition. Dans notre corpus, il s'agit des verbes *attribuer qqch à qq'un* et *s'en tenir à qqch*. Les formes *que/quoi* sont perçues comme des variantes combinatoires dans la mesure où l'une s'emploie là où l'autre ne peut être utilisée. On observe une grande préférence pour *que* + infinitif plutôt que *quoi* + infinitif. La cause serait probablement liée au caractère conjoint de *que*. En outre, du point de vue de leur signification, les deux emplois ne sont pas toujours équivalents. Prenons l'exemple d'un énoncé tel que : (1) *je ne sais que faire* vs (2) *je ne sais quoi faire*¹. Dans le premier cas, il est possible que je ne fasse rien alors que dans l'exemple (2), un choix parmi une liste de possibilités va très probablement être effectué. Dans notre corpus, nous n'avons malheureusement pas trouvé de formes aptes à illustrer cette nuance.

Ce que/ ce qui

Le génie de la langue française a conduit à une structure interrogative analogue à celle de la construction relative ; cet emploi de *ce que* dans l'interrogative indirecte est apparu au XIV^e siècle. Auparavant, *que* était utilisé seul. On retrouve une seule occurrence de cette forme dans notre corpus :

[N246] KITTY BELL. [...] Je vous ouvre mon cœur, et vous ne me dites pas que vous y lisez.
(Alfred de Vigny, *Chatterton*, 1835)

¹« De façon plus générale, on peut penser que *quoi* procède à un parcours sur un ensemble dont l'issue doit déboucher sur un élément. *Quoi* annoncerait une liste de possibles, ce qui est compatible avec cette mise en valeur, sur le plan rhématique, de l'objet. Avec *que*, le parcours peut ne déboucher sur aucune issue. » (Lefeuve, 2006 : 97)

Le français moderne et contemporain userait de la séquence *ce que*. En effet, les structures interrogatives directes construites sur les pronoms interrogatifs de forme renforcée *qu'est-ce que* et *qu'est-ce qui* se transforment en *ce que* et *ce qui* dans les SIC.

Pour bien saisir ce fonctionnement, penchons-nous de plus près sur les pronoms de forme renforcée de la structure interrogative directe du français qui possèdent une particularité extrêmement intéressante :

Qui est-ce qui ?
Qui est-ce que ?
Qu'est-ce qui ?
Qu'est-ce que ?

Ces séquences tellement courantes unissent en fait deux éléments : la fonction d'une part (sujet ou COD) et le trait +animé ou –animé de l'autre. Pour satisfaire le premier des deux éléments, elle a eu recours aux pronoms relatifs *qui* référant au poste syntaxique de sujet et *que* à celui de COD. Paradoxalement, en tant que relatif/sujet *qui* peut référer à un antécédent aussi bien animé qu'inanimé, ce qui est impossible dans l'interrogation. Le Goffic explique que ces formes renforcées constituent en fait des interrogations au « deuxième degré » ; « faute de pouvoir interroger directement sur 'la chose qui se passe', dans l'exemple auquel il se réfère *qu'est-ce qui se passe ?* on interroge sur ce que 'la chose qui se passe' est. » (Le Goffic, 1993 : 116)

Le tableau¹ suivant (8) donne un aperçu des formes renforcées du pronom interrogatif en rapport avec les formes simples leur correspondant. La dernière colonne présente la transposition de ces pronoms dans les structures interrogatives complexes. La troisième colonne donne le détail de l'analyse de la forme renforcée du pronom interrogatif où l'on retrouve à nouveau le pronom relatif, élément quasi indissociable des structures interrogatives. On pourrait y voir une sorte de support supplétif à une carence morphosyntaxique ou plus simplement une affinité qui rassemblerait ces différents outils dans un ensemble complexe où se chevauchent formes,

¹ Il s'agit d'un tableau que nous avons conçu pour expliquer aux apprenants de Flé les formes complexes du pronom interrogatif.

structures et fonctions. La parole, qu'elle soit écrite ou orale s'effectue autant sur des normes inculquées que sur des analogies cognitives effectuées par le groupe qui se partage la même langue, en l'occurrence le français.

Tableau 8 :
Formes renforcées et formes simples des
pronoms interrogatifs avec transposition dans les SIC

Interrog. directe Forme renforcée	Interrog. directe Forme simple	Analyse des constituants		Transposition dans les SIC
		Pronoms interrogatifs	Pronoms relatifs	
<i>Qui est-ce qui</i>	<i>Qui</i>	1 ^{er} <i>qui</i> : trait +animé	2 nd <i>qui</i> : fonction sujet	<i>Qui</i>
<i>Qui est-ce que</i>	<i>Qui</i>	<i>Qui</i> : trait +animé	<i>Que</i> : fonction COD	<i>Qui</i>
<i>Qu'est-ce que</i>	<i>Que /quoi</i>	1 ^{er} <i>que</i> : trait -animé	2 nd <i>que</i> : fonction COD	<i>Ce que</i>
<i>Qu'est-ce qui</i>	<i>Que /quoi</i>	1 ^{er} <i>que</i> : trait -animé	<i>Qui</i> : fonction sujet	<i>Ce qui</i>

Le pronom *quoi* ne peut, comme nous l'avons signalé, assumer la fonction de sujet vu son caractère indéfini. À sa place, sera utilisée la périphrase en *qu'est-ce qui*. L'usage a vite été intégré dans la langue parce que cette périphrase reposait sur une structure déjà familière. Il s'agit de l'emploi du démonstratif *ce* supplant la carence de sujet, mal acceptée par la langue française. On retrouve par conséquent, par l'intermédiaire de ce démonstratif, un sujet défini. Le terme *que* interrogatif étant par conséquent attribut. « Il semble plus aisé d'interroger sur un attribut que sur un sujet parce que l'attribut est plus facilement indéfini que le sujet. » (Lefevre, 2006 : 99). Cette redistribution s'est élargie pour l'interrogation portant sur le sujet +animé créant ainsi deux formes concurrentes : la périphrase *qui est-ce qui* d'une part et le pronom interrogatif simple *qui*.

Lequel

Cette forme composée du pronom interrogatif provient de la soudure de deux déterminants, celle du déterminant défini (*le, la, les*) et celle du déterminant interrogatif (*quel, quelle, quels, quelles*) et il « appelle plutôt un syntagme nominal défini. » (Claire-Blanche Benveniste, 2002 : 369). Elle possède la caractéristique de pouvoir référer à une entité aussi bien animée qu'inanimée et de lever de la sorte la restriction qui pèse sur les pronoms *qui, que* et *quoi*. De plus, il s'agit de formes non plus nominales mais représentantes avec une valeur soit anaphorique, soit cataphorique. Une fois de plus, structures interrogatives et relatives utilisent dans leurs paradigmes un morphème identique qui prouve l'extrême connivence de ces deux phénomènes syntaxiques, une connivence qui se reflète de manière encore plus flagrante dans les séquences *ce qui* et *ce que*.

Dans notre corpus, nous avons relevé 5 exemples où l'on retrouve le pronom percontatif *lequel*. Les deux premiers sont des énoncés averbaux ou elliptiques, la redondance ayant pu être évitée vu la saturation sémantique de l'énoncé :

[L985] MODESTE. [...] vous m'inspirez certainement un de ces deux sentiments-là... mais je ne peux pas arriver à savoir lequel...
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La boule*, 1880)

Comme la plupart des pronoms et adverbess interrogatifs, *lequel, laquelle* et leurs formes fléchies du pluriel, sont aptes à porter à eux seuls l'interrogation indirecte, sans avoir besoin d'un verbe. L'interrogation indirecte, ci-dessous, apparemment averbale, ne fait que référer cataphoriquement au verbe de la réplique d'Octave :

[M274] PÉPONET. Mais il faut que je sache sur laquelle de mes filles...
OCTAVE. Il réclamera les actions...
(Théodore Barrière et Ernest Capendu, *Les Faux Bonhommes*, 1854)

Dans ce troisième exemple, la séquence interrogative averbale est introduite par le pronom *lequel* qui réfère par anaphore aux substantifs *bonheur* ou *malheur*. Le verbe *avoir* est de toute évidence sous-entendu.

[M928] MADAME SORBET. [...] J'ai eu le bonheur ou le malheur, je ne sais lequel, d'être élevée par une tante du premier mérite.
(Théodore Leclercq, *Madame Sorbet*, 1835)

Les deux exemples ci-dessous ne contiennent pas de séquence interrogative averbale comme les précédentes, le pronom interrogatif de forme composée réfère par cataphore au pronom démonstratif *ceux-là* dans le premier des deux exemples et au substantif *sœurs* dans le second cas.

[N246] JOHN BELL. [...] Comme vous êtes quaker, je ne vous écoute pas, vous ; mais si je savais lequel de ceux-là vient de parler !
(Alfred de Vigny, *Chatterton*, 1835)

[M849] SILVIO. Vous daignerez me dire, au moins, monsieur le comte, laquelle des deux sœurs il me reste à fléchir.
(Alfred de Vigny, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832)

Dans les deux parties qui suivent, nous ferons tout d'abord une brève mise en rapport des outils introducteurs avec les modes et ensuite nous tenterons de voir l'affinité des verbes recteurs des SIC avec les divers outils qui leur servent d'introducteurs.

4.2.3 Affinités entre outils introducteurs et modes

Y aurait-il une quelconque affinité entre outils introducteurs et modes temporels ? Nous avons étudié les rapports entre ces deux éléments et pour ce faire nous avons construit un tableau qui tient compte de l'ensemble des séquences interrogatives complexes de notre corpus. La première colonne reprend tous les outils introducteurs de notre corpus et la dernière indique le nombre de séquences qui sont introduites par ce marqueur. Entre ces deux pôles, nous avons consacré une colonne à chacun des modes auquel est conjugué le verbe introducteur. Chaque ligne donne une valeur chiffrée du nombre de séquences relevées dans notre corpus. Les deux dernières lignes présentent le nombre total de séquences pour chaque mode.

Tableau 9 :
SIC : Modes et Outils introducteurs

	Conditionnel	Gérondif ¹	Impératif	Indicatif	Infinitif	Participe	Subjonctif	Total
<i>combien</i>				1				1
<i>comme</i>			2	4				6
<i>comment</i>	1		8	66	12		3	90
<i>dont</i>				2				2
<i>le/laquelle</i>				2	2		1	5
<i>où</i>	2		10	49	12		1	74
<i>pourquoi</i>			13	41	6		2	62
<i>quand</i>				2				2
<i>que</i>	7		47	217	39	3	5	318
<i>quel</i>	5		15	72	25		1	118
<i>qui</i>	4	1	20	114	27		3	169
<i>quoi</i>	1		1	24	4	1	3	34
<i>si</i>	5		27	149	58	1	5	245
Total général	25	1	143	743	185	5	24	1126
<i>Proportions pour chaque mode</i>	2,2%		12,7%	66%	16,5%		2,1%	

Les résultats de ce tableau présentent la répartition des modes des verbes recteurs pour chaque outil introducteur de SIC de notre corpus et confirment que l'indicatif est bien le mode privilégié par le verbe recteur qui les introduit. Les deux autres modes, l'infinitif et l'impératif sont employés mais dans une moindre mesure. Dans notre corpus, le verbe recteur se trouve au mode

¹ Bien que le gérondif ne soit pas un mode et qu'il représente la forme adverbiale du verbe, il possède les principales propriétés syntaxiques du verbe et peut par conséquent se faire adjoindre les différents compléments verbaux et servir de forme rectrice aux percontatives interrogatives.

infinitif pour une fréquence relativement importante avec les termes introducteurs *comment*, *où*, *quel*, *qui* et surtout *si*. Dans le cas de *si*, en effet, un quart des exemples de notre corpus sont introduits par un verbe recteur au mode infinitif. *Pourquoi* et *ce que* semblent afficher une faible préférence pour des verbes recteurs à l'impératif.

Ce tableau, bien qu'il présente une image complète de l'emploi des modes par rapport à chaque outil introducteur de notre corpus, ne permet pas à lui seul de répondre de manière satisfaisante à notre hypothèse de départ. Il aurait fallu le compléter de plus de données afin de pouvoir tirer des conclusions propices à une généralisation. Toutefois, ce qui semble s'esquisser, c'est une certaine affinité entre le pronom interrogatif *que* et l'infinitif d'une part et l'adverbe *si* de l'autre.

4.2.4 Affinités entre outils introducteurs et verbes recteurs

Nous avons cherché à étudier les affinités entre les verbes introducteurs et les outils introducteurs des interrogatives indirectes ; pour ce faire, nous nous sommes limitées aux cinq verbes les plus fréquemment utilisés c'est-à-dire *savoir*, *demander*, *dire*, *voir* ainsi que la forme *voilà*. Pour arriver aux résultats qui suivent, nous avons utilisé les données de la *Banque68* à laquelle nous avons soumis des requêtes en utilisant les divers outils informatiques offerts par les tableurs informatiques. Nous présentons l'ensemble des données que nous avons recueillies mais en nous bornant à l'analyse des éléments les plus caractéristiques.

Le verbe *savoir* et ses outils introducteurs

Dans le tableau et l'histogramme ci-dessous, nous présentons par ordre de fréquence, les différents outils introducteurs utilisés avec le verbe *savoir* que nous avons relevés dans notre corpus.

Tableau 10 :

le verbe *savoir* et ses principaux outils introducteurs

Outils introducteurs	Fréquence
<i>ce que/ce qu'</i>	164
<i>si/s'</i>	96
<i>ce qui</i>	64
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	62
<i>où</i>	48
<i>comment</i>	46
<i>qui</i>	37
<i>quoi</i>	26
<i>pourquoi</i>	25
<i>que</i>	8
<i>série lequel</i>	4
<i>comme</i>	2
<i>quand</i>	2
<i>qui est-ce qui</i>	2
<i>ce dont</i>	1
<i>combien</i>	1
Total	588

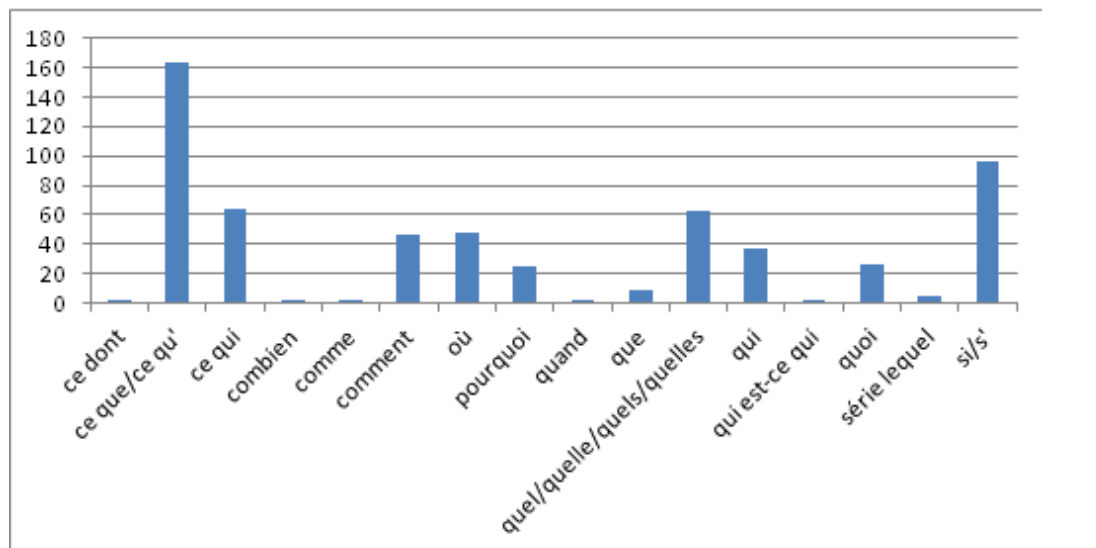


Figure 15

Comptage, pour chacun des outils introducteurs, des occurrences parmi les SIC introduites par le verbe *Savoir* du corpus **Theatre68**

Les formes *savoir ce que/ si / ce qui* et *quel(s) / quelle(s)* paraissent être les formes les plus fréquemment utilisées avec le verbe recteur *savoir*. Ensemble, elles représentent plus de 65% des cas que nous avons relevés. Nous observons aussi la faible affinité du verbe *savoir* avec l'adverbe *pourquoi*. En effet, sur 588 exemples, il n'apparaît que 25 fois, soit dans 4,2% des cas, ce qui est en effet très peu. Un autre élément à relever est que *savoir* s'accommode à tous les outils introducteurs, il constitue de la sorte le verbe introducteur « passe-partout », introducteur universel de SIC. Cette adaptation va bien évidemment de pair avec le fait qu'il est bien le verbe recteur des SIC par excellence.

Le verbe *demander* et ses outils introducteurs

Le tableau et l'histogramme ci-dessous, présentent, par ordre de fréquence, les différents outils introducteurs utilisés après le verbe *demander* que nous avons relevés dans notre corpus.

Tableau 11 :

le verbe *demander* et ses principaux outils introducteurs

Outils introducteurs	Fréquence
<i>ce que/ce qu'</i>	14
<i>ce qui</i>	1
<i>comment</i>	5
<i>où</i>	2
<i>pourquoi</i>	8
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	15
<i>qui</i>	1
<i>qui est-ce qui</i>	1
<i>quoi</i>	1
<i>si/s'</i>	45
Total de séquences	93

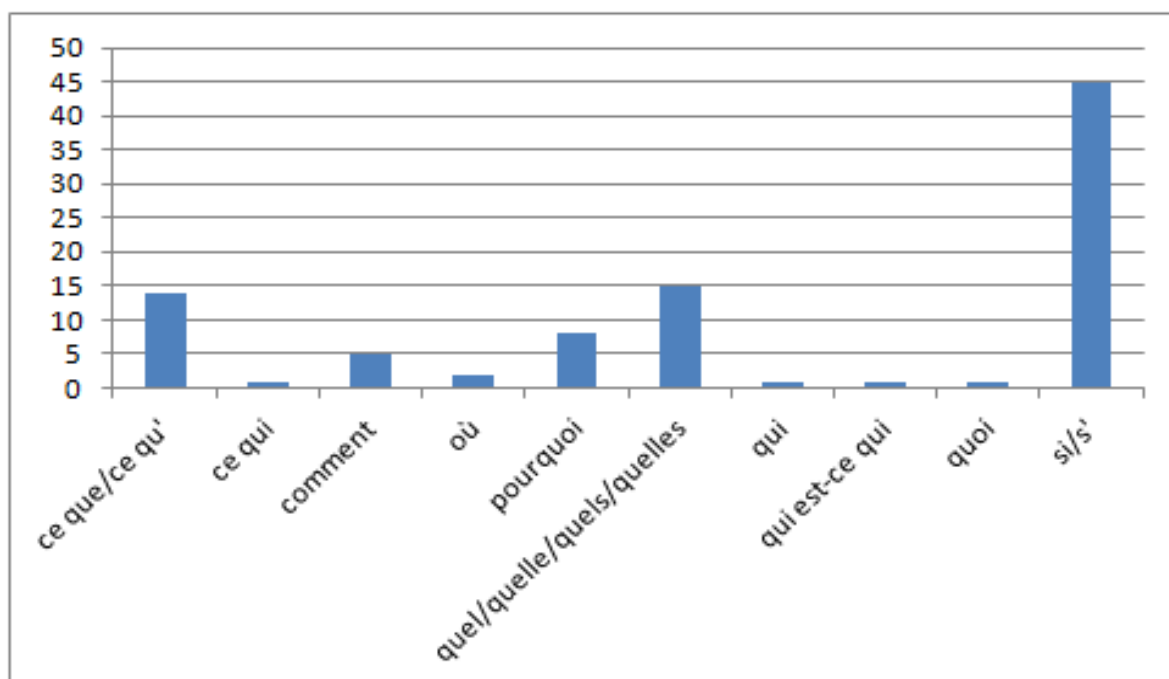


Figure 15

Comptage, pour chacun des *outils* introducteurs, des occurrences parmi les SIC introduites par le verbe *Demander* du corpus **Theatre68**

Le verbe *demander*, deuxième verbe recteur le plus fréquent des SIC paraît lui aussi disponible pour la quasi-totalité des outils introducteurs mais il semble exclure totalement l'emploi de l'adverbe *comme*. En effet, *demander comme* paraît tout à fait inconcevable même pour les locuteurs des 18^e et 19^e siècles. Nous n'avons relevé aucun exemple associant le verbe *demander* à l'adverbe *quand* ou à l'un des pronoms interrogatifs de la série *lequel*. Cette impossibilité de cooccurrence demanderait sans doute à être vérifiée sur d'autres corpus. De plus, *demander* semble interdire les constructions infinitives introduites par le pronom *que* alors que nous avons relevé une occurrence du verbe *demander* suivie du pronom *quoi*, dans notre banque de données. Une recherche plus approfondie nous a montré qu'il s'agissait de la locution adverbiale à *quoi bon* qui a le sens de *pourquoi*. Nous la signalons ci-dessous :

[M447] ALFRED. [...] Inquiet, tourmenté, je demandais au monde dans quel but, à quoi bon sur la terre jeté, l'homme errait dans le trouble et dans l'obscurité. [...]
(Benjamin Constant, *Wallstein*, 1809)

Le verbe *dire* et ses outils introducteurs

Le tableau et l'histogramme ci-dessous, présentent, par ordre de fréquence, les différents outils introducteurs utilisés après le verbe *dire* que nous avons relevés dans notre corpus.

Tableau 12 :

le verbe *dire* et ses principaux *outils* introducteurs

Outils introducteurs	Fréquence
<i>ce que/ce qu'</i>	41
<i>ce qui</i>	13
<i>comme</i>	1
<i>comment</i>	13
<i>où</i>	13
<i>pourquoi</i>	14
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	10
<i>qui</i>	7
<i>quoi</i>	2
<i>série le quel</i>	1
<i>si/s'</i>	13
Total	128

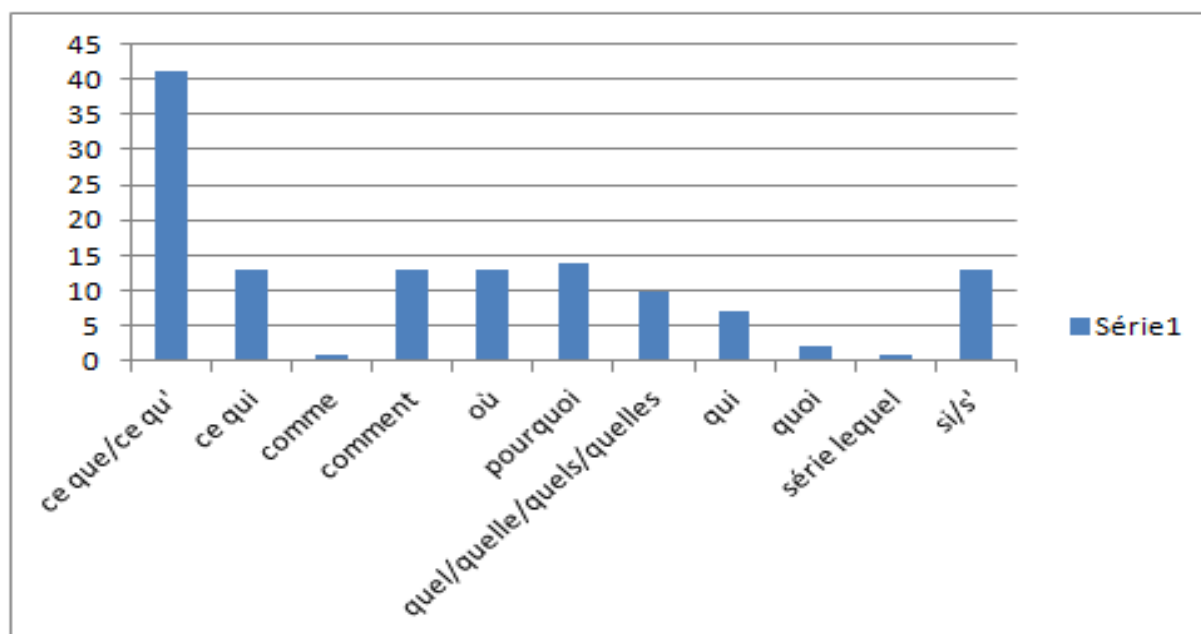


Figure 16

Comptage, pour chacun des *outils* introducteurs, des occurrences parmi les SIC introduites par le verbe *Dire* du corpus **Theatre68**

La principale caractéristique du verbe *dire* en tant que recteur de SIC est qu'outre son affinité avec la séquence *ce que/ ce qu*, il affiche une répartition quasi équitable entre les adverbes interrogatifs *comment*, *où*, *pourquoi*, *si* et *ce qui*. Le verbe *dire*, troisième verbe introducteur des SIC, par ordre de fréquence décroissante, présente une certaine propension à utiliser l'ensemble des outils introducteurs de SIC.

Le verbe *voir* et ses *outils* introducteurs

Nous relevons dans le tableau et l'histogramme ci-dessous, par ordre de fréquence, les différents outils introducteurs utilisés après le verbe *dire* que nous avons relevés dans notre corpus.

Tableau 13 :

Le verbe *voir* et ses principaux *outils* introducteurs

Outils introducteurs	Fréquence
<i>ce que/ce qu'</i>	36
<i>ce qui</i>	9
<i>comme</i>	1
<i>comment</i>	8
<i>où</i>	4
<i>pourquoi</i>	3
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	14
<i>qui</i>	4
<i>quoi</i>	1
<i>si/s'</i>	44
Total	124

En ce qui concerne le verbe introducteur *voir*, nous remarquons qu'il affiche, dans notre corpus, une préférence particulière pour *si* et *ce que*. Il fonctionne toutefois avec la plupart des outils introducteurs sans qu'aucune occurrence du pronom *lequel* soit présente dans notre corpus.

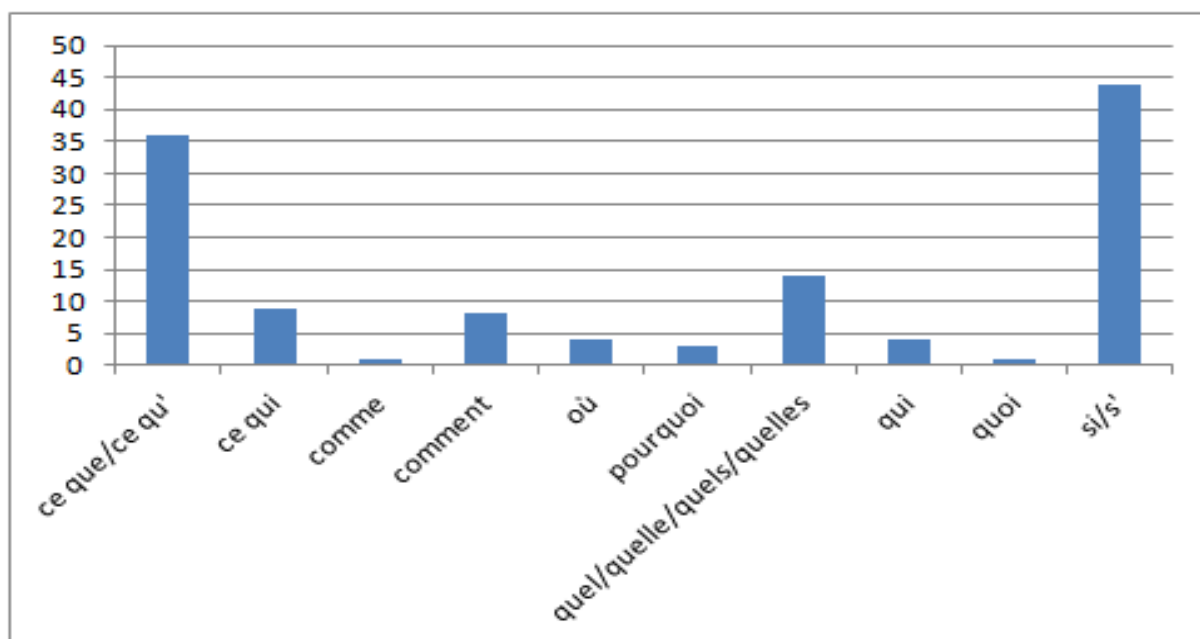


Figure 17

Comptage, pour chacun des outils introducteurs, des occurrences parmi les SIC introduites par le verbe *Voir* du corpus **Theatre68**

Le présentatif *voilà* et ses outils introducteurs

En ce qui concerne le présentatif *voilà*, employé comme forme rectrice des SIC du corpus *Theatre68*, nous remarquons trois éléments assez caractéristiques. La première remarque portera sur l'affinité de ce présentatif avec les formes semblables à celles des pronoms relatifs, *ce que* et *ce qui*. Il est vrai que bien souvent deux analyses sont possibles et nombreuses sont les grammaires qui présentent des interprétations opposées.

Tableau 14 : le présentatif *voilà* et ses principaux outils introducteurs

Outils introducteurs	Fréquence
<i>ce dont</i>	1
<i>ce que/ce qu'</i>	25
<i>ce qui</i>	28
<i>comme</i>	18
<i>comment</i>	11
<i>où</i>	4
<i>pourquoi</i>	18
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	1
Total	106

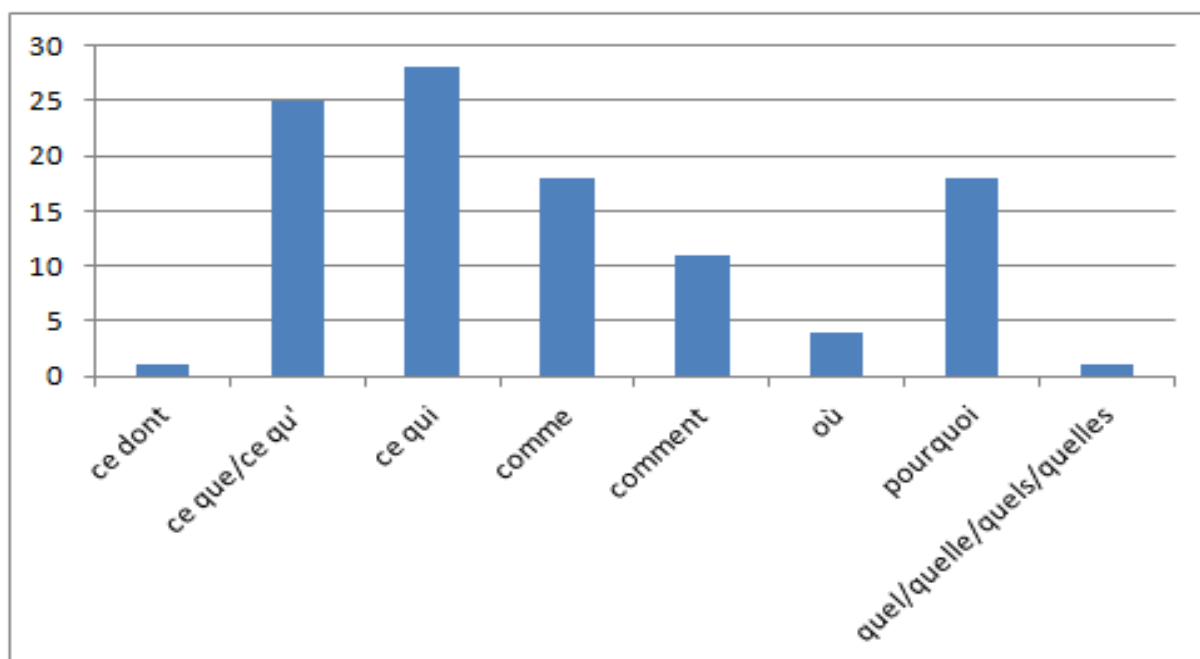


Figure 18

Comptage, pour chacun des outils introducteurs, des occurrences parmi les SEC introduites par le présentatif *Voilà* du corpus **Theatre68**

La deuxième caractéristique du présentatif *voilà* est l'emploi des adverbes *comme* et *comment*. On retrouve l'adverbe interrogatif *comme* dans 18 exemples et l'adverbe *comment* dans 11 exemples. Signalons aussi que le présentatif *voilà* introduit 18 séquences interrogatives complexes qui ont comme outil introducteur l'adverbe *pourquoi*.

Avant de clore ce chapitre, nous nous référerons à deux caractéristiques de la structure de l'interrogative directe qui se sont introduites dans les structures interrogatives complexes : il s'agit d'une part de la locution *est-ce que* et d'autre part du maintien de la ponctuation, du point d'interrogation, en l'occurrence.

4.3 Ponctuation et structures partagées entre interrogation directe et indirecte

Il arrive parfois que l'interrogation indirecte ne se conforme pas aux modifications syntaxiques que la norme grammaticale exigerait. Il est un fait que la langue écrite a une tendance de plus en plus prononcée à imiter la langue orale, elle-même beaucoup plus souple et plus relâchée, moins soucieuse de respecter les règles et beaucoup plus encline à la spontanéité.

La langue subit également des influences translinguistiques étant donné le plurilinguisme que les exigences du monde moderne et de son mode de vie exigent. Prétendre cependant que les formes grammaticales « non-correctes » utilisées à l'oral constitueront le français de demain semble une généralisation un peu hâtive puisque cela ne s'avère pas toujours être le cas. Certes, l'évolution de la langue dépend de l'usage que ses utilisateurs en font à tel point que l'on pourrait envisager deux grammaires dans le cas du français, une grammaire de l'oral et une grammaire de l'écrit. Marchello-Nizia (1999 : 8), dans son livre *Le Français en diachronie, Douze siècles d'évolution*, remarque que :

Tout changement est une ancienne variante qui a réussi ; qui, après avoir été employée en concurrence avec un autre élément, et en particulier à l'oral, l'a supplanté. Mais si tout changement procède d'une variation, peut-on en déduire qu'une variation est nécessairement signe d'un changement en train de se produire ? Certainement non, et en particulier une variation qui est attestée à travers les siècles ne doit pas à notre avis être considérée comme un changement en train de se faire.

Les formes interrogatives indirectes utilisant des éléments propres à la syntaxe interrogative directe appartiennent surtout à la langue orale et restent confinées dans un registre plutôt familier. Elles sont à traiter « non comme un changement en cours, mais comme une variation appartenant à la grammaire constante du français. [...] C'est souvent ce type de variantes qui permet à la

langue de se structurer de façon “diastratique” (différences sociales) ou “diaphasique” (registres) [...] ¹ » (Marchello-Nizia, 1999 : 8)

« Les percontatives en *est-ce que* ne sont généralement pas mentionnées dans les grammaires de référence (par exemple Le Goffic 1993, ou alors elles sont mentionnées dans une simple remarque comme c’est le cas dans Riegel et al. », (Lefeuve F. et Rossi-Gensane, 2017)

Toutefois, Léard (1995 : 224) signale que les interrogatives indirectes introduites par *est-ce que* (*qu’est-ce que* et *que c’est que*) sont généralisées dans le français du Québec.

La langue et plus précisément le comportement linguistique du groupe social qui parle une langue, a tendance à préférer le chemin de la facilité, de l’analogie, de la logique. C’est ce qu’Henri Frei souligne par la notion de besoins fondamentaux qui commandent le fonctionnement du langage qu’il répartit en cinq catégories : « l’analogie, la différenciation ou clarté, l’économie, l’invariabilité, et l’expressivité. » (Frei, 2011)

Françoise Gadet, (1996 : 35) cite l’exemple de SIC suivant : *Vous savez pas dans quel bureau travaille-t-elle ?* et explique l’apparition de « cette forme par invariabilité (alignement des interrogatives indirectes sur les directes), mais aussi par différenciation (distinguer l’interrogation de l’assertion). Elle complète en affirmant que « l’existence d’une telle catégorie [interrogatives indirectes] a toujours constitué un lieu d’interrogation pour les grammairiens, [...] il y a une tendance orale actuelle à ne pas distinguer l’interrogation indirecte de l’interrogation directe. » (Gadet, 1997 : 109).

Nous présenterons, dans la dernière partie de ce chapitre, des cas illustrant cette imbrication de l’oral dans l’écrit.

[M926] SOPHIE. Je parie que je sais qu’est-ce qui fait retirer la place à monsieur Gaulot.
(Théodore Leclercq, *Le Mariage manqué*, 1835)

¹ C’est aussi ce que soulignent Lefeuve et Branca-Rosoff (2016 :12) : « Nous serons prudentes pour faire des pronostics sur l’évolution. D’une part, la percontative en *est-ce que* et le tour normé coexistent depuis trois siècles au moins. Cette coexistence constitue un exemple de plus des variations sur la longue durée constatables dans toutes les langues. Le langage est par nature hétérogène et comporte beaucoup de variations semblables. Il n’y a pas de raison de supposer un effondrement proche [...] ».

La transposition de l'interrogation directe exprimée en *qu'est-ce qui* n'a pas été transformée en *ce qui* comme on s'y attendrait dans l'interrogation indirecte. Est-ce une simple faute d'inadvertance ou bien la volonté de marquer le discours dialogique du théâtre par une tournure tout à fait compréhensible en langue française, bien que non-conforme à la norme. Dans le cas présent, il s'agit apparemment d'une volonté de l'auteur, Théodore Leclercq, de conférer une insistance particulière à sa question indirecte en utilisant une tournure appartenant au français oral afin de garder l'expressivité d'un registre familier.

La locution *est-ce que* ou *est-ce qui*, dans le cas où l'interrogation porte sur le sujet, possède l'avantage de mettre en évidence, dès le début de l'énoncé, que celui-ci soit écrit ou oral, qu'il s'agit d'une modalité interrogative : « le succès de *est-ce que* s'explique par le fait que cet introducteur permet d'indiquer dès le début de la phrase qu'elle est interrogative et par le fait qu'elle sauvegarde l'ordre sujet+verbe ; le français n'a cessé, en effet, depuis les origines, de réduire le nombre des inversions. » (Grevisse, 2011, 523)

Est-ce que est un tour figé en synchronie, s'il a pu varier en temps en diachronie, aujourd'hui il ne le peut plus. Il s'agit d'un renfort des mots interrogatifs qui apparaît vers le XII^e siècle en corrélation avec *qui* ou *que* et vers le XVI^e pour l'interrogation globale. (Marchello-Nizia, 1999 : 62)

Dans les exemples qui suivent, la ponctuation est maintenue pour l'interrogation indirecte par analogie avec l'interrogation directe. Il s'agit non pas d'un discours rapporté émanant d'une tierce personne mais d'une construction interrogative se trouvant certes dans une construction complexe, mais prise en charge par le locuteur qui assume l'énonciation.

[L985] MARTINEAU. Y a-t-il des témoins ? [...] Je vous demande s'il y avait des témoins ?
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La Boule*, 1880)

Il s'agit plus, dans ce cas, d'un choix stylistique censé conférer un caractère insistant à la question. La réplique commence par une interrogation directe

qui pose de manière explicite ce dont le locuteur désire s'enquérir. Le fait qu'elle est reprise par l'intermédiaire d'une interrogation indirecte introduite par un « verbe d'action sur autrui » confère une force supplémentaire à l'énoncé ainsi formulé, le rapprochant de l'injonction. Le point d'interrogation qui y est apposé à tort, du point de vue syntaxique, ajoute une surcharge expressive.

Le fait, pour un auteur, de maintenir un signe de ponctuation, en l'occurrence le point d'interrogation dans une SIC, constitue ici aussi un indice que l'on pourrait interpréter de diverses façons. Il peut s'agir d'une simple coquille qui s'est glissée dans le texte lors de l'impression, ou encore d'une volonté de souligner l'interrogation, d'insister sur la modalité, dans la mesure où l'adverbe interrogatif *si* n'est pas, du moins du point de vue formel, apte à en assumer totalement la charge puisqu'il n'est pas employé exclusivement dans l'interrogation indirecte.

Là où l'interrogation directe ne possède aucune marque écrite, l'interrogation indirecte s'est servie de l'adverbe *si*. Cette forme, en tant que conjonction dans ce cas-là, est également présente dans le système hypothétique ainsi que dans l'affirmation insistante ou polémique, en tant qu'adverbe : réponse affirmative à une question à polarité négative.

[K934] ROXANE: [...] Dites un peu comment vous m'aimez ?... »
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[L888] GENEVIÈVE. [...] Ah ! maman m'a demandé aussi de m'enquérir adroitement si vous aimez le poisson ?
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Les points d'interrogation visent dans ces deux exemples, ici aussi, à renforcer et à insister sur la modalité interrogative.

[M925] M. DE SOLANGES. Dites-nous au moins, comment verra-t-on que c'est fini ? »
(Théodore Leclercq, *La Manie des proverbes*, 1852)

[K934] CHRISTIAN : Oh ! dites-moi pourquoi vous vîntes ?
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

Dans ces derniers exemples, nous avons le choix entre deux analyses ; soit nous considérons pour le premier des deux cas que la virgule intervient en tant que simple choix stylistique permettant d'insister sur la question, la mettant pratiquement en évidence, soit la virgule vient séparer les deux propositions pour les transformer pratiquement en deux structures indépendantes. Une semblable interprétation pourrait valoir pour le second exemple où le point d'interrogation est apposé à l'interrogative indirecte, la principale étant à l'impératif. Dans les deux cas, c'est le besoin d'expressivité qui semble avoir dicté ce choix.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons examiné les deux piliers essentiels des Séquences Interrogatives Complexes. Il s'agit des verbes de la principale d'une part, et des outils introducteurs de l'autre, tels que nous les avons relevés dans notre corpus. *Savoir*, comme d'autres études l'ont montré d'ailleurs, est de loin le verbe le plus fréquemment utilisé dans cette structure. Nous avons également présenté le détail des modes et des temps des verbes introducteurs en nous penchant plus particulièrement sur les sept verbes les plus récurrents (*savoir, dire, voir, demander, ignorer, se demander, apprendre, comprendre*). Une recherche a également été faite concernant la modalisation du verbe recteur qui a mis en évidence qu'elle est relativement faible mais lorsqu'elle a lieu, parmi les semi-auxiliaires utilisés *vouloir* et *pouvoir* sont ceux qui sont les plus fréquents.

Pour l'étude du second pilier, un recensement a été effectué de tous les termes introducteurs qui ont été classés selon leur ordre de fréquence. Nous avons remarqué que les termes *ce que, si* et *ce qui* sont les plus utilisés. Nous avons ensuite observé les affinités entre outils et verbes introducteurs. Enfin, dans la dernière partie de ce chapitre, l'attention a été portée sur certaines constructions interrogatives directes qui sont maintenues dans les interrogatives indirectes, bien que non-acceptées par la norme.

Les séquences exclamatives complexes

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes intéressée aux mécanismes selon lesquels se construisent les séquences interrogatives complexes. Après avoir relevé les verbes introducteurs de ces séquences dans le corpus *Theatre68*, nous avons tenté de les classer. Puis, nous avons recherché leurs paramètres modaux et flexionnels. Nous avons enfin présenté les outils introducteurs des SIC et analysé leurs affinités tant avec les modes qu'avec les verbes recteurs.

Dans ce chapitre, nous allons examiner les Séquences Exclamatives Complexes (SEC), en conservant le même principe d'exploration et en appliquant la même démarche. La collecte des séquences exclamatives complexes s'est faite sur deux types de critères : d'une part, nous avons sélectionné les marqueurs et d'autre part les verbes introducteurs. Un élément complémentaire qui a aidé notre choix est sémantique et il a joué un rôle important dans notre décision de retenir telle ou telle autre séquence. L'expressivité des séquences dépend souvent du contexte général et ses marques ne sont pas toujours aussi clairement délimitées. Ceci conduit parfois à des interprétations ambivalentes pour lesquelles il fallait soit trancher, soit simplement accepter la double interprétation puisque le recours à l'auteur n'est pas possible. Les séquences retenues ont donc en commun d'exprimer un « affect¹ », le « haut degré »², la manière remarquable ou encore l'intensité : éléments qui caractérisent les énoncés exclamatifs. Nous commencerons par présenter une définition de l'exclamative et par extension de la notion de haut degré qui lui est inhérente. Nous proposerons

¹ Nous reprenons l'expression de Le Goffic (1993).

² Selon l'expression de J.-C. Milner (1978).

ensuite une classification des SEC, avant d'entrer dans la description de leur structure interne et d'examiner les verbes et les divers outils qui les introduisent.

5.1 Tentatives de définition

L'exclamative a toujours eu un statut un peu à l'écart de celui des autres modalités de la phrase, à tel point que beaucoup de linguistes ont préféré ne pas en tenir compte dans leur typologie de la phrase. Elle est souvent confondue avec l'interjection, voire le cri. Le phénomène exclamatif est intéressant car il est riche, varié mais il est difficile à appréhender tant il est empreint de la subjectivité du locuteur ou du scripteur.

L'exclamative, cette parente pauvre, nous a révélé sa richesse, qui est celle des sujets, pour peu qu'on veuille bien écouter ce qu'ils disent. Derrière ce foisonnement régulé de phénomènes apparaît le processus dynamique de l'activité mentale, entre la pure notion, qui est d'ordre transcendant, et l'occurrence, qui renvoie à l'existence, bornée et située. Derrière la métalinguistique sourd la métaphysique.
(Culioli, 1999 : 134)

Nous n'irons pas jusqu'à la métaphysique, certes, mais nous essaierons de présenter et d'analyser un échantillon de « ce foisonnement régulé de phénomènes ». L'échantillon de SEC inclus dans notre corpus est constitué de 263 séquences (sur un ensemble de 1744 séquences indirectes recueillies), ce qui constitue un échantillon pauvre si on le compare au nombre de SIC (1478, c'est à dire 15,2% du total des séquences indirectes du corpus), mais relativement important si l'on rapporte ces comptages à la faiblesse d'apparition des exclamatives indirectes, dans divers autres textes que nous avons pu consulter.

Comme le remarque Bacha, « l'exclamation n'occupe pas une grande place dans les études grammaticales de la langue française. Contrairement au déclaratif, à l'interrogatif et à l'impératif, ce mode discursif est pratiquement ignoré des manuels, qui n'y voient le plus souvent que la transformation d'une

assertion par un marqueur tel que *comme, que, combien...* 'suivi d'un point d'exclamation'¹ » (Bacha, 2000 : 7).

L'exclamative gêne : elle est à la croisée de l'exclamation, que l'on interjette comme on grimace ou on crache, et de l'assertion, par laquelle on s'engage, en se portant garant. Entre la réaction spontanée quasiment réflexe, et la validation responsable, l'exclamative se case en porte-à-faux ; indigne d'être un acte de langage, trop proche du borborygme ou du grognement que l'on adresse à personne en particulier, elle est, cependant, un avatar cataphatique, qui dit ce qui est [...] ; quand on s'exclame, [...], on ne se contente pas de décrire, mais on marque [que notre affirmation] n'est pas quelconque. (Culioli, 1999 :125)

Comme le signalent Danon-Boileau et Morel, « dans l'exclamation, tout est problématique : l'origine, les marqueurs, la valeur modale comme la structure interne. » (1995 : 5).

L'exclamative contient l'univers mental du locuteur/scripteur², l'ensemble de ses connaissances, de ses valeurs, de ses représentations du monde car il faut bien reconnaître que l'on ne s'exclame pas tous devant les mêmes stimuli. Ce qui semble banal, ordinaire pour l'un peut sembler digne du plus haut intérêt pour l'autre. L'exclamation est donc dans la plupart des cas subjective. Bien sûr, dans l'inconscient collectif se retrouvent certaines valeurs considérées comme des normes, ou mieux des bribes de normes mais qui, elles aussi, sont dépendantes d'autres facteurs comme la culture ou l'appartenance sociale de chacun. Analyser le phénomène exclamatif dans toutes ses dimensions nécessiterait une étude non seulement transversale mais aussi contrastive, avec une ou plusieurs autres langues, chacune possédant son propre génie, sa propre façon de nouer la réalité tangible (visible) ou intangible (ressentie) avec une charpente linguistique.

Particularités

« Les exclamatives [...] ont en effet un statut mal défini. Il s'agit bien d'assertives, mais avec un quelque chose en plus qui se marque par des procédés divers, lexicaux, prosodiques, syntaxiques. » (Culioli, 1999 : 113)

¹ Le point d'exclamation ne constitue en aucun cas l'apanage exclusif de la modalité exclamative puisque nous le retrouvons entre autres dans l'injonction et l'interjection.

² « [...] dans l'exclamation, le sujet ne montre pas un objet mais un état qui lui est intérieur [...], cet état n'appartient pas à un espace commun. Il est enfui dans l'intimité d'Ego. » (Danon-Boileau et Morel, 1995 : 6)

S'il est vrai que l'exclamative est une assertion possédant quelque chose en plus du point de vue sémantique et expressif, il est encore plus vrai qu'elle possède une régularité formelle que nous tenterons de cerner. L'exclamative, sert à exprimer la qualité, l'intensité, la manière, le *haut degré*, la quantité, et ce, d'une manière particulière comme filtrée par une sorte d'écran émotionnel et sensoriel intérieur, purement individuel, ce qui lui confère sa subjectivité. Elle pose un élément supplémentaire au référent, au procès ou à la situation. La langue se voit appelée à transposer ce ressenti grâce aux signes dont elle dispose.

La difficulté de l'analyse de ce que nous avons appelé les Séquences Exclamatives Complexes relève d'un point essentiel : il est extrêmement délicat de s'exclamer à la place d'autrui. S'agirait-il de conserver l'expressivité originelle, d'y ajouter une subtilité supplémentaire, de compléter une impression ou au contraire de l'infirmier ou encore de conserver l'ironie, de l'omettre d'y introduire la sienne, l'enjeu serait bien entendu de taille ! Nous nous exclamons rarement pour ou comme autrui.

Tout comme la percontative ou proposition interrogative indirecte, la Séquence Exclamative Complexe abandonne d'une part ses traits paralinguistiques et intonatifs lorsqu'elle passe de la parole orale à la parole écrite mais d'autre part, elle transforme aussi tous les supports et outils sur lesquels elle s'est construite. Il existe, en effet d'innombrables façons de véhiculer, dans le langage, la modalité exclamative. Le tableau récapitulatif que nous présentons sur la page qui suit a été construit à partir d'une recherche effectuée précédemment sur un autre corpus¹. On peut voir sur ce tableau la richesse linguistique, tant lexicale que morphosyntaxique des énoncés exclamatifs. Il s'agit de formes syntaxiques simples de l'exclamation qui ne seront pas traitées dans le présent travail ; on voit comment les structures complexes, renfermant une proposition subordonnée, alimentent, le foisonnement morpho-syntaxique et expressif sur lequel repose la modalité exclamative.

¹ Ces exemples sont extraits de la recherche que nous avons effectuée en 2014, sur un corpus composé de 25 pièces de théâtre contemporaines, dans le cadre de notre mémoire de master intitulé : *Les Exclamatives dans le discours oral représenté (Théâtre contemporain)* et présenté sous la direction de Florence Lefeuvre.

Tableau synthétique des outils introducteurs de l'exclamative directe

1. Sans outils introducteurs spécifiques	2. Avec outils introducteurs spécifiques	
A. Structure canonique simple B. Structure canonique coordonnée C. Avec marqueur morphologique interne 1. Adjectival 2. Déterminant défini, indéfini ou démonstratif D. Avec marqueur morphosyntaxique 1. Simple inversion 2. Négation simple/intensifiée 3. Forclusif de la négation uniceptive E. Éléments mixtes ou tronqués 1. Monomorphémiques 2. Affranchis de principale 3. Structure régissante dépourvue de subordonnée 4. Propositions corrélatives tronquées (consécutives) F. Noms suivis d'une relative G. Emphase par extraction/ Phrase clivée H. Relation attributive dépourvue de copule I. Que antéposé au prédicat	A. À emploi exclamatif exclusif (<i>en tant que marqueurs d'expressivité</i>) a. Marqueurs ordinaires : 1. <i>Ce que</i> 2. <i>Que de</i> 3. <i>C'est d'un / d'une</i> 4. <i>Comme</i> b. Marqueurs par figement partiel ou total : 1. <i>Dire que/ Et dire que</i> 2. <i>Penser que</i> <i>Tu penses si/ Vous pensez si/ Pensez si/ Quand je pense que</i> 3. <i>Tu parles de/ que/ si</i> 4. <i>Dieu sait si/ Combien</i> 5. <i>Heureusement que</i>	B. À double emploi : Exclamatif et interrogatif : Termes en -qu 1. <i>Que</i> 2. <i>Combien de</i> 3. <i>Qu'est-ce que</i> 4. <i>Comment</i> 5. <i>Combien</i> 6. <i>Quel</i>

Ce tableau n'a d'autre ambition que d'offrir un aperçu des structures syntaxiques que l'on retrouve dans l'exclamative directe. Il se situe en amont du présent travail de recherche ; nous avons conçu ce tableau grâce à un recensement effectué sur un corpus constitué de pièces de théâtre contemporaines. Il montre de manière synthétique la richesse et le foisonnement des structures aptes à servir de support à l'exclamation non pas

en tant que forme enchâssée mais en construction syntaxique simple, sans subordination. Une des conclusions que l'on pourrait en tirer est que la modalité exclamative se construit surtout sur des structures où il n'y a pas d'enchâssement et qu'elle privilégie les constructions dépouillées car elles sont plus marquées du point de vue de leur expressivité ; syntaxe et sémantique venant s'allier pour justement véhiculer la subjectivité, l'émotion, les affects inhérents à cette modalité.

Place de l'exclamative dans les ouvrages de grammaire et de linguistique

En grammaire, on les tient un peu à l'écart, entre les interjections et les phrases. Mais surtout la narration scolaire se prête mal au tour exclamatif (sauf pour les émerveillements figés et les émotions codifiées) : ou alors, c'est l'irruption de la langue réelle, des Ce qu'on s'est bien amusé ! [...] tout un foisonnement en apparence incohérent, que les grammaires n'effleurent qu'avec prudence. » (Culioli 1999 : 114)

Place vague et confusion avec les interjections, les subordonnées interrogatives et les interrogations rhétoriques

Pour Brunot, (1969 : 491), « la phrase exclamative est essentiellement animée par le sentiment » et placée dans le même chapitre que les interjections. Son signe distinctif est le point d'exclamation mais aucune mention n'est faite au sujet des propositions exclamatives indirectes.

L'existence des exclamatives indirectes, comme le signale Milner (1978 : 260), n'a pas toujours été reconnue, les grammairiens les confondant avec les interrogatives indirectes, en raison du fait qu'elles ne possèdent pas de structures qui leur soient propres. Cette situation génère bien souvent des interprétations ambivalentes pour des phrases présentant une ambiguïté d'ordre sémantique. Certaines séquences pourront, en effet, être analysées aussi bien comme des percontatives interrogatives qu'exclamatives¹.

¹ Nous consacrons le chapitre suivant à la présentation et à l'analyse de ces cas.

Milner souligne aussi qu'« il n'existe pas de définition générale de la structure exclamative qu'on puisse accepter sans discussion » car « celle-ci ne peut être appuyée sur des marques morphologiques homogènes et spécifiques » (*ibid.*, 252). Culioli (1974 : 7) reconnaît, pour sa part, que les exclamatives occupent une place vague, à l'intersection des interjections, des interrogations rhétoriques, des injonctions ou encore des interrogations exclamatives, formes quelque peu hybrides. Un des arguments largement avancés pour justifier le peu d'importance accordée aux exclamatives indirectes serait, dès lors, leur manque d'autonomie identificatrice, l'absence de marqueurs propres¹ aisément reconnaissables et analysables.

La SEC représente, cependant, un phénomène syntaxique qui constitue bel et bien une structure à part entière et qui gagnerait à être définie par ce qui la différencie des autres structures et qui en fait sa spécificité.

Sandfeld (1977), en tant que sémanticien, traite les exclamatives indirectes comme une sorte d'hyponyme des interrogatives indirectes, ne leur réservant aucune entrée propre dans la table des matières, où figure seul le terme *propositions interrogatives*. On trouve, cependant, de manière abondante mais dispersée dans cet ouvrage, des particularités relatives aux exclamatives qui offrent un éclairage constructif sur leur réalité dans le système linguistique.

Gardes-Tamine (1993 : 53), dans son chapitre d'analyse des subordonnées, introduit un commentaire d'une phrase concernant les exclamatives indirectes alors que les interrogatives indirectes jouissent, quant à elles, d'un espace nettement plus ample, ce qui confirme la place secondaire de l'exclamative indirecte souvent assimilée à une sous-catégorie de l'interrogative indirecte.

¹ Monneret et Rioul (1999 : 254-255) insistent eux aussi sur le fait que « dans un très grand nombre de cas, l'exclamation ne s'exprime par aucune forme syntaxique qui lui soit propre, mais emprunte aux autres types de phrases, et notamment aux phrases interrogatives, les formes qui lui conviennent ».

« À côté des interrogatives indirectes, on peut faire une place aux exclamatives indirectes [...] ».

Continuant notre analyse du statut des SEC dans les ouvrages syntaxiques que nous avons pu consulter, nous avons remarqué que Garagnon et Callas (2002 : 62-62) réservent un chapitre intitulé : « Les propositions interrogatives et exclamatives indirectes », sans fournir pour autant le moindre détail sur les exclamatives indirectes, bien qu'un exemple soit inclus dans leur exemplier mais analysé en tant que *subordonnée interrogative indirecte*, ce qui ne fait que perdurer la confusion¹ entre percontative interrogative et exclamative. Garagnon et Calas consacrent 11 pages aux interrogatives indirectes mais on ne trouve que quelques lignes sur l'exclamative indirecte et un seul exemple cité.

Un fait est certain, l'exclamative brouille légèrement les pistes de par sa nature même et puisque « sa délimitation n'est pas rigoureuse, ne s'appuyant pas sur des critères morphosyntaxiques qui en dégageraient clairement sa spécificité. » (Arrivé *et al.*, 1986 : 264).

La vision traditionnelle

Dans Grevisse (2011 : 1591-1592), l'exclamative indirecte se fraie un chemin à côté des interrogatives indirectes. Les deux structures sont classées dans le chapitre IV de la quatrième grande partie, intitulée « La Phrase complexe ». Il y est surtout question de l'interrogative indirecte, plus abondante tant à l'écrit qu'à l'oral. Cependant, si nous nous reportons à la remarque R1, 400 de cet ouvrage (p. 528), les auteurs soulignent que « de la même façon qu'on distingue une interrogation indirecte, on doit parler d'une **exclamation indirecte** ».

Chez Riegel *et al.*, dans le chapitre XVII de la partie afférente à la subordination, l'exclamative indirecte trouve sa place en tant que complétive

¹ L'exemple qui est cité dans leur ouvrage : « *vous ne pouvez vous figurer combien les jours passent vite* » ne peut être qu'une exclamative indirecte (Garagnon et Callas, 2002 : 61).

(2009 : 840) : « comme l'interrogation directe, la phrase exclamative peut être transposée et prendre la forme d'une proposition subordonnée », sauf que dans le cas de l'exclamative indirecte, il ne sera presque jamais question de discours rapporté. Les auteurs mentionnent les principaux « termes [les] introduisant » et tentent de présenter les « verbes [les] régissant ». Ils expliquent que « les termes introduisant une subordonnée exclamative sont les mêmes que ceux qui introduisent la phrase exclamative simple, à l'exception de *que* [...] ». Nous verrons qu'il n'en est pas tout à fait ainsi ; les procédés exclamatifs sont en réalité beaucoup plus variés, l'analogie ou le transfert de la forme simple de l'exclamative à la forme subordonnée ne sont pas les mêmes que ceux qui s'opèrent dans le cas de l'interrogative directe vers l'interrogative indirecte. De plus, les séquences exclamatives complexes se construisent sur un ensemble morphosyntaxique relativement limité, au moment où les formes simples possèdent une grande richesse dans leur structure¹. Nous gagnerions par conséquent à parler moins de passage d'une forme directe à une forme indirecte que de complémentarité de l'une à l'autre, dans le même but expressif et communicatif.

Vision tenant compte des outils introducteurs et tentant de distinguer les propositions exclamatives

Monneret et Rioul (1999 : 254-255) soulignent aussi cette faiblesse syntaxique des exclamatives en expliquant que « dans un très grand nombre de cas, l'exclamation ne s'exprime par aucune forme syntaxique qui lui soit propre, mais emprunte aux autres types de phrases, et notamment aux phrases interrogatives, les formes qui lui conviennent ».

Charaudeau (1992), dans son ouvrage : *Grammaire du sens et de l'expression*, reconnaît explicitement que l'exclamation témoigne d'une modalité énonciative particulière, impliquant la mise en œuvre de procédés tant linguistiques que paralinguistiques, faisant intervenir la subjectivité inhérente à l'expressivité du « degré fort » (1992 : 251). Il convient que

¹ Nous pourrions nous référer au tableau de la page 167 présentant les procédés utilisés par l'exclamative directe.

l'exclamative pose problème car elle « peut s'exprimer par des marques linguistiques qui appartiennent à des systèmes formels différents » (*ibid*, 573). À travers les diverses rubriques de cet ouvrage, nous avons pu trouver des explications judicieuses pour l'interprétation des termes que se partagent la comparaison, la quantification ou l'indétermination, l'interrogation et l'exclamation. Ces éléments nous ont permis de mieux saisir les particularités des outils introducteurs des exclamatives, bien qu'une fois de plus, aucune rubrique autonome ne fût réservée expressément à l'exclamative, le terme n'apparaissant pas dans l'index général en fin d'ouvrage.

Dans Forakis (2014), les exclamatives indirectes sont bien présentes, elles occupent, certes, une place moindre du fait de leur fréquence faible dans le discours, « d'une envergure nettement moindre » (*ibid.*, 99), mais elles sont exclues de la structure arborescente du tableau de la page 30, alors qu'elles figurent, de manière tout à fait explicite et précise, dans le commentaire du tableau, aux pages 28 et 29 de son ouvrage. Cette exclusion s'explique par le fait que l'exclamative constitue une structure éclatée et polymorphe qui partage ses outils morphologiques et syntaxiques avec d'autres structures. Forakis reconnaît que : « les outils aptes à l'introduction d'une subordonnée interrogative ou exclamative indirecte forment un ensemble fortement hétérogène ». Il mentionne les trois marqueurs essentiels des exclamatives indirectes (2014 : 99), qui ne sont autres que *quel*, *comme* et *combien*, tout en les complétant par *ce que* et *si*, présentant ainsi un aperçu clair de ces constructions.

Damourette et Pichon reconnaissent l'existence des propositions exclamatives qu'ils distinguent des percontatives (t.7 : 391). Dans leurs recherches, les outils introducteurs ou « struments oncinatifs » jouent un rôle primordial. Ceux-ci se répartissent en divers emplois notamment suscimentaires, percontatifs, exclamatifs ou interrogatifs. L'avantage de cette approche est qu'elle a permis une prise de distance face à la vision traditionnelle et qu'elle a ouvert la voie vers des analyses telles que celles de Le Goffic qui opère, quant à lui, une classification innovante des subordonnées, classant de la sorte, les exclamatives indirectes parmi les

percontatives, elles-mêmes divisées en deux sous-catégories : les interrogatives et les exclamatives. « Les percontatives exclamatives, [bien distinguées des interrogatives] ouvrent “fictivement” un débat circonscrit dans le “haut degré” » (1993 : 44). L'auteur opère ainsi une distinction intéressante entre les complétives et les percontatives, les unes énonçant un fait, les autres laissant ouverte la question (*ibid.* : 267). En ce qui concerne les exclamatives, elles laissent la « question ouverte fictivement : la réponse est dans le “haut degré” » (*loc. cit.*). Son analyse des propositions, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, se base sur les propriétés des termes en *-qu* qui sont des marqueurs de variable (2002 : 315). Ces termes possèdent des emplois non seulement interrogatifs et indéfinis mais aussi des emplois subordonnants. Dans les percontatives (exclamatives ou interrogatives), ils jouent le rôle de connecteurs à valeur non anaphorique : ce sont des adverbes, des adjectifs et des pronoms, (Le Goffic, 1993 : 40).

Au terme de ce périple, nous avons pu constater les difficultés posées par l'analyse des subordonnées exclamatives et l'intérêt relativement faible qu'elles ont suscité dans le domaine de la syntaxe. Dans les parties qui suivent et toujours sur la base du corpus que nous nous sommes constitué, nous nous efforcerons d'apporter un éclairage sur ces structures parfois déroutantes qui demandent d'être analysées d'un point de vue non seulement syntaxique mais aussi sémantique. C'est la raison pour laquelle nous commencerons par une explication de la notion nodale de l'exclamative : *le haut degré*.

Proximité et contraste entre l'interrogative et l'exclamative

L'Expression du *haut degré*

La proximité des deux modalités a souvent été soulignée (Riegel et *alii*, 1994 : 683), du fait que l'exclamation et l'interrogation se partagent des structures syntaxiques et des outils souvent identiques. L'interprétation exclamative est néanmoins plus difficilement appréhendable par ses traits concrets que par les caractéristiques sémantiques, contenues dans toutes ses unités, dépassant le cadre restreint du mot, s'étendant sur le syntagme, sur la phrase

entière et enfin sur le texte. Comprendre un énoncé exclamatif nécessite souvent un regard prismatique, une démarche onomasiologique, c'est pourquoi, tant le cotexte que le contexte seront indispensables pour appréhender les séquences exclamatives et les opposer aux séquences interrogatives, car les nuances sont parfois très fines et les avis des linguistes souvent partagés :

[...] l'interrogation est [...] la réaction naturelle de l'esprit qui conçoit un doute et veut s'en libérer. Mais cette réaction interrogative n'arrive au fond que la seconde, lorsque les motifs du doute parviennent à l'intellect. Auparavant, ils parviennent à la conscience affective et choquent l'être intuitif avant de déclencher le mécanisme plus réfléchi de l'entendement. L'exclamation est la traduction dans le langage de cette première réaction, qui se développe ensuite naturellement en interrogation.

Lucien Tesnière (1959 : 216)

Comme l'affirme Milner, l'interprétation sémantique de l'énoncé exclamatif met nécessairement en cause *le haut degré* car :

ce qu'indique l'exclamative, c'est qu'il n'y a pas de valeur de référence définie et ultime. [...] Car ce que dit l'exclamative, c'est l'ineffable d'une occurrence finie, rapportée à l'illimité d'une qualité qui par l'attracteur tire sa stabilité de son homogénéité et de son identification à elle-même. L'exclamative porte sur la relation à l'attracteur, c'est-à-dire, en dernier ressort, sur le gradient selon lequel s'ordonnent les occurrences d'une notion. (Culioli, 1999 :127)

La littérature grammaticale se réfère, en effet, à l'exclamative par la notion de *haut degré*, « signe infaillible de l'exclamative indirecte » (Milner, 1978 : 277). Ce terme est générique, regroupant une notion assez étendue et complexe puisque « le haut degré s'applique également à l'intensité mélodique d'une phrase, à l'intensité des sentiments – intensité affective qui anime l'énoncé –, enfin, l'intensité de la qualité ou de l'action exprimées – intensité notionnelle communément appelée superlatif [...] » (Berthelon, 1955 :13).

Le haut degré se situe au-dessus des valeurs habituellement reconnues comme si, sur une échelle graduée, les énoncés exclamatifs étaient situés sur les derniers échelons.

Que fait l'énonciateur qui produit une exclamative ? Il entend signifier le « haut degré » d'une propriété_i prédiquée sur un être [...], en prédisquant une propriété différentielle sur cette propriété. Cette propriété différentielle qui va servir de repère, d'étalon, peut être une échelle [...], un terme qui symbolise une qualité suprême [...], un qualificatif intensif [...] etc. (Culioli 1999 : 115)

L'exclamative, tout comme la négation et, en ce sens les deux processus sont sémantiquement similaires, naissent d'une « tension contradictoire entre ce qui est et ce que l'on pouvait penser qui serait », (Martin, 1987 : 101).

5.2 Comment classer les exclamatives

Autant il a été aisé de répartir les Séquences Interrogatives Complexes en interrogations totales ou partielles compte tenu de leur portée et du terme interrogatif qui les introduit, autant il s'avère impossible de le faire pour les Séquences Exclamatives Complexes. La subordonnée exclamative ne tombe pas vraiment sous l'effet de cette distinction et toute classification semble complexe tellement nombreux sont les paramètres dont il faut tenir compte.

Parmi ces classifications notons celle de Marandin qui oppose trois grandes catégories : *les exclamatives scalaires*, affectant surtout la quantité, *les exclamatives de manière*, et enfin *les exclamatives à parangon*, affectant, quant à elles, l'identification (Marandin¹, p. 26). Au même titre que l'interrogation, Lucien Tesnière (1959 : 217), pour sa part, propose une distinction entre *l'exclamation nucléaire*, portant sur le contenu d'un nucléus et *l'exclamation connexionnelle* portant, elle, sur l'ensemble de la phrase.

Ci-dessous, nous présenterons trois autres tentatives de classification des SEC ; la première, celle de Vladimirska, se base sur des critères sémantiques et énonciatifs alors que la deuxième et la troisième sont davantage morphosyntaxiques puisqu'elles sont centrées l'une sur le verbe, l'autre sur l'outil introducteur des SEC. Un jumelage de toutes ces catégorisations

¹MARADIN J.-M., *Le Type exclamatif et l'exclamation*, in Grande Grammaire du français, Godard D., Abeillé A., Delaveau.

produira une grille de traitement assez riche et susceptible de nous aider dans l'explication des différentes séquences que nous avons relevées.

1. Première tentative de classification issue des travaux de Vladimírská
plutôt énonciative

Tout d'abord, elle opère une première distinction basée sur le positionnement du locuteur par rapport à l'élément déclencheur, disons que cette distinction est d'ordre temporel :

- *Les exclamations d'anticipation* : elles se situent avant l'introduction de l'élément déclencheur.
- *Les exclamations immédiates* : elles suivent de près ou sont concomitantes à l'élément déclencheur et gardent les traces d'un choc d'ordre affectif.
- *Les exclamations postérieures* : la qualification est postérieure à l'élément qui les a déclenchées.

La deuxième distinction tient compte de l'énonciation et oppose, d'une part :

- ✓ *les exclamations dialogales* : lorsque l'élément déclencheur provient d'un autre participant de l'échange.

et d'autre part :

- ✓ *les exclamations monologiques* : lorsque le locuteur lui-même produit l'exclamation dans le cadre d'un discours qu'il adresse à lui-même.

Dans notre recherche, dont le corpus est constitué de pièces de théâtre et donc de répliques s'insérant dans des dialogues, les monologues sont absents alors que s'il s'était agi de tragédies du Grand Siècle les choses auraient été tout autres. Les exclamations dialogales, qui nous concernent par conséquent plus particulièrement se subdivisent en deux catégories :

- *Les exclamatives de support ou d'adhésion* pour lesquelles le récepteur est en accord avec l'émetteur et donc ne réagit soit nullement, soit il le fait dans le sens du locuteur.

- *Les exclamatives d'opposition* : dans ce cas, émetteur et récepteur ne semblent pas partager la même impression. Ce type d'exclamations est générateur de réponse et de changement dans la stratégie coénonciative¹.

Un autre élément va venir compléter cette classification étendue, ce sera le *degré de convergence* dans le cas des exclamatives de support, ou au contraire de *divergence* dans le cas des exclamatives d'opposition. De l'existence ou de l'absence de ce degré suivra une dernière différenciation qui cette fois portera sur *le degré ou l'intensité*. Vladimirska propose de les appeler :

Exclamations interrogatives : elles sont porteuses d'un degré nettement moins marqué, beaucoup plus neutre.

Exclamations épistémiques : elles sont clairement porteuses de haut degré.

Cette dernière subdivision a le mérite de donner un éclairage supplémentaire sur les cas ambigus du point de vue sémantique et de mettre le doigt sur la proximité de nature entre les modalités exclamatives et interrogatives.

Pour notre travail, nous avons choisi d'opérer une classification semblable à celle que nous avons opérée pour les SIC dans le chapitre précédent. Nous l'avons étayée sur deux critères morphologiques : les outils introducteurs des SEC, d'une part et les verbes recteurs de l'autre. L'importance sémantique et l'expressivité de l'énoncé constituent un critère supplémentaire et nécessaire dans la distinction entre SIC et SEC.

Nous verrons les outils introducteurs en détail, plus loin dans ce chapitre. Il s'agit des termes *-qu* que l'on retrouve également dans d'autres emplois, outils à la fois de type subordonnant que non-subordonnant : *comme, combien, quel/quels/quelle/quelles, ce que, si, à quel point* et *comment*.

¹ « L'élément déclencheur vient alors d'une "erreur" de l'énonciateur : l'énoncé qui était censé être conforme au présupposé du coénonciateur s'avère comme étant porteur d'une valeur contraire au présupposé de l'écouteur réel, et provoque par la suite une rupture coénonciative. » (Vladimirska, 2005 : 41).

Les verbes introducteur constituent un autre critère retenu dans notre tentative de classification et est inspiré de la classification opérée par Bacha, entre autres.

Nous avons fait le choix de nous baser sur une classification syntaxique considérant tant les termes introducteurs que les verbes recteurs des propositions principales régissant les structures exclamatives complexes parce qu'il s'agit des seuls critères concrets et qu'ils nous ont permis d'effectuer un recensement aussi cohérent que possible.

C'est à l'analyse de ces éléments que seront consacrées les deux grandes parties de ce chapitre.

Avant d'entamer l'étude des verbes recteurs, nous présenterons ci-dessous une synthèse des trois classifications susmentionnées, illustrée chacune d'exemples extraits de notre corpus.

1. Classification de Vladimirska :

Du point de vue chronologique
Exclamatives d'anticipation
Exclamatives immédiates
Exclamatives postérieures
Du point de vue énonciatif
Exclamatives dialogales
<i>Exclamatives interrogatives</i>
<i>Exclamatives épistémiques</i>

Nous allons, ci-dessous, illustrer cette classification par des exemples de notre corpus.

Du point de vue chronologique

Exclamatives d'anticipation

[L882] GILBERTE. [...] Tu prendras parmi mes robes de bal... une robe blanche...la jupe est toute couverte de petites roses... C'est celle-là que je veux... et vous verrez comme je serai jolie et comme une fois encore vous retrouverez Froufrou !
(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

Exclamatives immédiates

[K934] CYRANO : [...] Ne vois-tu pas comme ils s'empiffrent ?
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

Exclamatives postérieures

[M526] TRUGELIN : Vous savez, Monsieur, combien je fus attaché à ma sœur, cette pauvre Isoline, qui eut l'honneur d'épouser M. le baron des Echelettes, votre frère. [...]
(Gilbert de Pixérécourt, *Céline ou l'enfant du mystère*, 1803)

Du point de vue énonciatif

Exclamatives dialogales

Exclamatives interrogatives

[M526] CÉLINA : Et entre mes deux cousins ! Je crois qu'elle est encore plus grande, car je déteste l'un, bien sincèrement, tandis...TIENNETTE : Que vous aimez l'autre, plus sincèrement encore : n'est-ce pas ? CÉLINA : Tu sais s'il le mérite, ma bonne Tiennette. TIENNETTE : [...] ce cher Stephany c'est le meilleur enfant que je connoisse, et je suis sûre qu'il rendra sa femme heureuse.
(Gilbert de Pixérécourt, *Céline ou l'enfant du mystère*, 1803)

Exclamatives épistémiques

[L258] BROTONNEAU. J'avais si envie d'être aimé ! Vous ne pouvez pas vous douter combien j'avais envie d'être aimé, de savoir comment c'était. Maintenant, je le sais.
(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, *Monsieur Brotonneau*, 1914)

2. Classement que nous avons décidé d'effectuer dans le présent travail sur base des outils introducteurs et des verbes introducteurs.

Chaque outil est détaillé et théorisé plus loin dans la partie afférente aux outils introducteurs. Nous illustrons notre classification grâce à des exemples extraits de notre corpus.

SEC introduite par *comme*

[M526] MICHAUD : [...] Mais voyez comme on a bien raison de dire que le crime ne reste jamais impuni... [...] »
(Gilbert de Pixérécourt, *Céline ou l'enfant du mystère*, 1803)

SEC introduite par *combien*

[K233] LA REINE : Ô Bougrelas ! Quand je me rappelle combien nous étions heureux avant l'arrivée de ce Père Ubu ! Mais maintenant, hélas ! tout est changé !
(A. Jarry, *Ubu Roi*, 1896)

SEC introduite par *quel/quels/quelle/quelles*

[L353] MADAME VIDAUBAN. [...] Si vous saviez quelle joie c'est pour moi de rencontrer une vraie Parisienne ! [...] »
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

SEC introduite par *ce que*

[L988] LAHIREL. [...] la fille, un ange, la mère, un ange, la sœur, un ange... Oh ! mon ami, on ne se figure pas ce qu'il y d'anges dans les familles...
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

SEC introduite par *si*

[K934] ROXANE : C'était le temps des jeux... [...] le temps où vous faisiez tout ce que je voulais !... [...] Et vous pensez si j'ai tremblé pour lui !
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

SEC introduite par *à quel point*

[L897] M. DEMONTLUCAR. [...] Je vous en remercie encore plus, et je ne puis vous dire, mon cher Edmond, à quel point je suis sensible à votre démarche... [...].
(Eugène Scribe, *La Camaraderie*, 1837)

SEC introduite par *comment*

[N372] EDGARD. [...] Mais n'admirez-vous point comment, parmi ces roches, ces forêts, ces torrents, nous cachant ses approches, Cormouailles lui-même est venu nous chercher ?
(Jean-François Ducis, *Le Roi Lear*, 1783)

3. Classement sur base des verbes introducteurs

- SEC introduite par un verbe de communication ou déclaratif

[M254] DOLORÈS. Ah ! laisse-moi te **dire** combien je t'aime... J'ai assez souffert !... j'ai bien le droit d'être folle de joie !...
(Victorien Sardou, *Patrie*, 1869)

- SEC introduite par un verbe d'action sur autrui

[L892] SEXTUS. [...] Et, pour **montrer** combien sa rancune était grande, il t'a fait choir, réglant la peine sur l'offrande.
(François Ponsard, *Lucrèce*, 1843)

- SEC introduite par un verbe de certitude

[M925] M. DE SOLANGES. Vous connaissez le commandeur d'Ormilley ? M. DE VOLMAR. Si je le connais ! C'est l'homme de France chez lequel on dîne le mieux. Il a des vins qu'on ne trouve que chez lui. M. DE SOLANGES. Vous **savez** combien il est cher à toute sa famille ? M. DE VOLMAR. Il est si actif pour la servir, si généreux !
(Théodore Leclercq, *La Manie des proverbes*, 1852)

- SEC introduite par un verbe de perception

[L367] GEORGET. Avez-vous **remarqué** comme le printemps est long à venir cet hiver ?
(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

- SEC introduite par un verbe de connaissance, d'activité intellectuelle

[N327] M. DOLBAN. **Apprenez** à quel point vous êtes odieux [...]
(Collin D'Harleville, *L'Inconstant*, 1786)

- SEC introduite par un verbe de jugement et d'appréciation

[M575] MAD. EVRARD. [...] **Jugez**, Monsieur, combien je serais douce, aimante, si j'avais un mari qui fut... là... de mon choix, [...]
(Collin d'Harleville, *Le Vieux Célibataire*, 1805)

Toutes ces possibilités de classement apportent un détail supplémentaire à ce vaste champ d'investigation que constituent les Séquences Exclamatives Complexes mais aucune, toutefois, ne peut suffire à sous-tendre l'ensemble du phénomène. Dans la partie qui suit, nous envisagerons d'abord les verbes introducteurs de ces séquences dans leur détail.

5.3 Verbes introducteurs des exclamatives indirectes

5.3.1 Tentative de classification des verbes introducteurs de SEC

Le verbe susceptible d'introduire une séquence exclamative complexe remplit deux conditions primordiales ; la première étant qu'il ne doit pas affecter la vérité de la proposition qu'il régit et la seconde qu'il doit permettre à la subordonnée exclamative d'être actuelle (à prendre dans le sens opposé à virtuel). Bacha explique que dans le cas des propositions subordonnées exclamatives, « le contenu propositionnel est présupposé et ne constitue pas une information à transmettre à l'interlocuteur ; c'est le haut degré (ou la manière) et le sentiment du locuteur qui constituent le posé [...] » (Bacha, 2000 : 254), d'autant que les marques habituelles de la modalité exclamative sont perdues, conséquence inévitable due à l'enchâssement. Ce qu'il faut en fait transmettre, c'est l'intensité du procès pour que la proposition puisse conserver son statut de proposition exclamative. Aussi les verbes qui expriment une incertitude sur la réalité de l'énoncé de la proposition ou qui sont sujets à caution seront-ils exclus de la liste des verbes aptes à jouer le rôle d'introducteurs de SEC.

Bacha conclut en disant que « l'exclamation indirecte est introduite par les verbes de communication si ces derniers présupposent la réalité d'un fait assumé, pris en charge par le locuteur ou par le sujet de l'énoncé : il ne peut y avoir contradiction ou mise en doute. » (Bacha, 2000 : 261)

Il n'est effectivement pas aisé de dresser une liste des verbes recteurs des percontatives exclamatives. Ici aussi, il semblerait nécessaire d'allier deux critères, l'un syntaxique et l'autre sémantique. Certes, le verbe introducteur se doit d'être transitif et de suivre la construction : [V à N que P] où N est [humain], la percontative exclamative assume majoritairement la fonction de

complément d'objet direct du verbe régissant. Nous verrons à la section 5.3.3 que la SEC peut endosser d'autres fonctions syntaxiques, comme celle de sujet notamment, citée aussi par Bacha.¹

Une tentative de classification des verbes introducteurs des percontatives exclamatives est dressée par Bacha (2000 : 270-273), qui les divise en trois grandes catégories. Nous les mentionnons ci-dessous tout en y citant les principaux représentants de chacune d'entre elles, tels que présentés dans son ouvrage :

- **les verbes de communication ou déclaratifs :**

Ils sont de loin les plus nombreux, *dire* pourrait tenir d'hyperonyme de tous les autres verbes (Bacha, 2000 : 257), le contenu de la percontative devant, quant à lui, faire preuve de véracité. Il est reconnu, accepté, tenu pour vrai et nullement mis en doute.

À titre d'exemple : *avouer, affirmer, clamer, crier, déclarer, jurer, préciser, raconter, répéter, répondre, révéler, signaler...*

- **les verbes de perception :**

Ils constituent un groupe quantitativement plus limité et se trouvent, en outre, la plupart des fois au mode impératif² : il semblerait qu'il s'agisse d'une demande impétueuse de partage, d'acquiescement d'une vérité qui touche ou qui met en jeu la subjectivité du locuteur et qu'il demande à partager avec son ou ses interlocuteurs, ou encore d'une exhortation adressée à l'allocutaire. Ceci explique aussi la fréquence d'emploi de la deuxième personne. Voici un exemple de notre corpus à la P5 :

[M526] MICHAUD : [...] Mais voyez comme on a bien raison de dire
que le crime ne reste jamais impuni... [...]
(Gilbert de Pixérécourt, *Céline ou l'enfant du mystère*, 1803)

¹Bacha (2000 : 268) signale un cas où la proposition exclamative fonctionne comme sujet : *À quel point Paul est malheureux afflige Marie.*

²Voir aussi affinité avec les modes à la section 5.3.4.

Et à la P2 :

[K233] PÈRE UBU : Tu verras comme ça marchera bien.

(A. Jarry, *Ubu Roi*, 1896)

Exemples de verbes de perception : *écouter, goûter, regarder, respirer, sentir, toucher, voir, admirer, contempler...*

- Les verbes de « prise de conscience » ou d'opinion

À titre d'exemple : *admettre, apprendre, comprendre, constater, découvrir, imaginer, oublier, reconnaître, savoir,...*

Avec cette troisième catégorie qui clôt la liste de Bacha, nous nous permettons de tirer une conclusion eu égard aux traits communs des trois catégories de verbes introducteurs des exclamatives. Il s'agit bel et bien de verbes actifs et interactifs dans la communication puisque, comme nous l'avons signalé, l'exclamative est un élément indissociable du discours dialogique.

Dans l'ouvrage de Le Goffic (1993, 264-266), on peut lire que les « verbes admettant une percontative (interrogative ou exclamative) comme complément sont des verbes admettant aussi une complétive (essentiellement à l'indicatif) ». L'auteur distingue les verbes de connaissance et les verbes déclaratifs, aptes à introduire les percontatives tout en signifiant une distinction essentielle entre percontative interrogative et exclamative. Celle-là présente un « vide à combler », celle-ci s'impose comme un énoncé asserté surajouté d'un affect particulier. Ainsi dans l'interrogative indirecte « le locuteur demande à son interlocuteur de combler le vide » ou « affirme son incapacité ou au contraire sa capacité à le combler » (loc. cit.). Nous voyons apparaître, dans cette explication, la ligne démarcative entre percontative interrogative et exclamative ; la présence ou non d'un « vide informationnel ».

Grevisse, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, présentait quelques particularités des verbes introducteurs des percontatives interrogatives alors que pour leurs homologues exclamatifs, il ne mentionne

qu'une seule propriété : « Le support de l'exclamative indirecte est souvent un verbe d'opinion ou de perception : *savoir, voir, etc.* » (Grevisse, 2011: 1161).

Nous nous aiderons aussi de la classification qu'Austin opère parmi les verbes pour tenter d'y trouver des indices, voire une aide à la classification que nous tentons de mettre en place.

Austin distingue cinq classes plus générales de verbes : *les verdictifs, les exercitifs, les promissifs, les comparatifs et les expositifs*. Les énoncés exclamatifs ressortiraient, à notre sens, de la classe des comportatifs et des verdictifs, sans que ces catégories soient aptes à les inclure tous.

Ainsi, parmi les verdictifs, il répertorie des verbes dont le sens s'oriente vers la caractérisation et l'interprétation. Il cite des verbes tels que *estimer, apprécier, décrire, analyser* qui pourraient révéler un énoncé exclamatif. « [...] le verdictif conduit à porter un jugement, [...], le comportatif¹ à adopter une attitude [...] » (Austin, 1962 : 163)

Nous retiendrons comme éclairante la classification d'Austin principalement la classe des verbes verdictifs et comportatifs ; ces verbes, de prime abord, semblent rendre service à l'échafaudage d'une classification mais l'ensemble du classement des verbes d'Austin s'avère toutefois peu efficace pour l'analyse des phénomènes que nous traitons.

Dans ce qui suit, nous allons procéder selon trois étapes : dans un premier temps, nous allons présenter le recensement des verbes introducteurs de SEC que nous avons relevés dans notre corpus. Dans un deuxième temps, nous allons élaborer un tableau de regroupement de ces verbes auxquels nous allons en ajouter d'autres (hors corpus) susceptibles de constituer la forme rectrice des structures en question. Enfin, grâce aux données ainsi recueillies, nous avons été à même d'étayer notre classification des SEC, selon leur verbe introducteur.

¹« Les comportatifs incluent l'idée d'une réaction à la conduite et au sort d'autrui, l'idée d'attitudes et de manifestations d'attitudes à l'égard de la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un. On relève un rapport évident entre ces verbes et, d'une part, l'affirmation ou la description de nos sentiments et, d'autre part, leur expression [...] » (Austin, 1962 : 161)

Nous nous sommes inspirée de la classification de Bacha mais nous avons réalisé la nôtre grâce aux séquences de notre corpus vu qu'elles constituent un échantillon assez important (266 séquences) et qu'elles permettent d'avoir un aperçu assez riche.

5.3.2 Verbes introducteurs des SEC du corpus *Theatre68*

Grâce aux données de la *Banque68*, nous avons pu facilement isoler et compter les différents verbes introducteurs des SEC, attestés dans notre corpus de recherche. Ci-dessous, nous présentons ce décompte avec une disposition par ordre de fréquence. La répartition par séquence, quant à elle, se limite aux huit formes verbales rectrices de structures exclamatives complexes les plus fréquentes qui sont : *Savoir, Voir, Penser, Dire, Regarder, Voilà, Croire, Être*.

De ce recensement, nous concluons que tout comme pour les SIC, le verbe introducteur¹ privilégié est *savoir* puisqu'il introduit pratiquement la moitié des subordonnées exclamatives. *Voir* et *voilà* ensemble regroupent le quart des exemples de notre corpus. Quant au verbe *penser*, rencontré dans des énoncés du type :

[K934] ROXANE : C'était le temps des jeux... [...] le temps où vous faisiez tout ce que je voulais !... [...] **Et vous pensez si j'ai tremblé pour lui !**
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

il sera présenté et analysé en détail dans le chapitre 7 de notre travail, car nous pensons que cette structure a subi un semi-figement et qu'il faudrait la considérer plus comme une béquille de la modalité exclamative que comme une structure où il y aurait une proposition principale et une subordonnée.

¹ Il est important de signaler que le choix de classer telle séquence en interrogative ou en exclamative ne dépend pas seulement du verbe introducteur mais aussi du marqueur de la séquence. Afin de permettre de définir une séquence en tant qu'exclamative l'expressivité véhiculée par la proposition est d'une importance déterminante (haut degré, intensité, affect...).

Tableau 1 :

Verbes introducteurs des SEC du corpus *Theatre68*, par ordre de fréquence

Verbes	Fréquence	%
savoir	110	48,7
voir	51	22,6
penser	6	2,7
dire	9	4,0
regarder	6	2,7
voilà	6	2,7
croire	5	2,2
être	5	2,2
songer	4	1,8
comprendre	4	1,8
admirer	3	1,3
juger	3	1,3
demander	2	0,9
deviner	2	0,9
imaginer	2	0,9
observer	2	0,9
prouver	2	0,9
apprendre	1	0,4
douter	1	0,4
montrer	1	0,4
remarquer	1	0,4
Total	226	100,0

Enfin, il est intéressant de signaler l'existence du verbe *être* qui apparaît cinq fois dans notre recensement. Comme le signale Gérard (1980 :105), il s'agit d'un enchâssement post-adjectival, « les exclamatives peuvent également apparaître après des expressions du type de *c'est curieux* ».

Avant de passer aux fonctions des SEC de manière plus détaillée, nous présentons donc ci-dessous l'illustration des 8 formes verbales les plus fréquentes dans notre corpus sous forme de représentation par séquences :

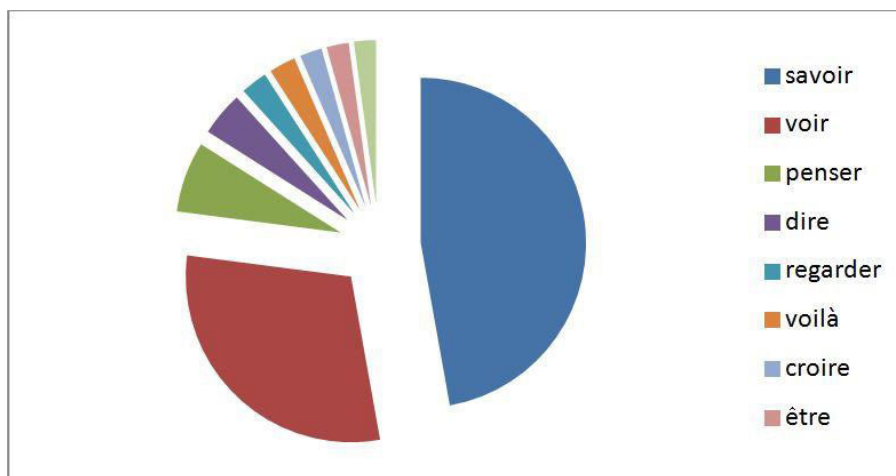


Figure 1:

Proportions des 8 verbes introducteurs d'exclamatives indirectes les plus fréquents dans le corpus **Theatre68**

5.3.3 Fonctions syntaxique des SEC dans le corpus *Theatre68*

La principale fonction qu'exercent les SEC, à l'instar des SIC, est celle de COD. En effet, 93,6% des propositions subordonnées exclamatives du corpus *Theatre68* assument la fonction de COD, comme le signalent d'ailleurs la plupart des ouvrages qui traitent les propositions subordonnées exclamatives. Nous avons relevé quelques exemples de notre corpus dans lesquels la proposition assume la fonction de sujet ou de sujet réel, quelques rares cas étaient compléments circonstanciels de manière, d'autres séquences de présentatif et enfin, nous mentionnons le cas où la SEC se comporte comme complément de l'adjectif. Ci-dessous, nous présentons les fréquences relevées dans notre corpus correspondant à chaque fonction. Nous avons accompagné chacun des cas par un exemple et le nombre d'occurrences rencontrées dans notre corpus.

1. **Fonction de complément d'objet direct (249occurrences)**

[L433] MADAME VIGNERON. Voyez, messieurs, **comme on a tort de gâter ses enfants** ; ce petit gamin fait la caricature de son père.
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

2. Fonction de complément d'objet indirect (5)

[L258] BROTONNEAU. J'avais si envie d'être aimé ! Vous ne pouvez pas vous douter **combien j'avais envie d'être aimé**, de savoir comment c'était. Maintenant, je le sais.
(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, *Monsieur Brotonneau*, 1914)

3. Complément circonstanciel de manière (3 exemples)

[L889] DE MONTÈGRE. [...] Vous devinez **avec quelle ivresse j'ai lu votre lettre** ; j'avais peur de rêver. [...]
(Alexandre Dumas Fils, *L'Ami des femmes*, 1869)

4. Complément de l'adjectif ou sujet réel¹ (3 exemples)

[L984] GÉRALD. [...] Je me sentais saisi par un être nouveau, une rouge vapeur me montait au cerveau ; Même quand l'œuvre est juste, il est étrange **comme un reste de Caïn est caché en tout homme** !
(Le Vicomte Henri de Bornier, *La Fille de Roland*, 1875)

5. Sujet (1 exemple dans notre corpus)

[M936] FORLIS. Ce que je me suis donné de peine pour venir au point où je suis est inimaginable. J'en perdais le sommeil ;
(Théodore Leclercq, *La Répétition d'un proverbe ou il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau*, 1835)

6. Complément d'objet second (1 exemple dans notre corpus)

[M862] SULLY. Oui, madame, venez ; vous pourrez vous instruire **combien sur ce grand cœur vous conservez d'empire**. [...]
(Gabriel Legouvé, *La Mort de Henry IV*, 1826)

7. Séquence du présentatif voilà (4 exemples dans notre corpus)

[L353] LE GÉNÉRAL : Et voilà comment la petite épouse, dans huit jours, le lieutenant Corignon !
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

Pour l'élaboration du tableau que nous présentons sur la page qui suit, nous nous sommes inspirée des classifications de Le Goffic (1993) et de Bacha (2000) ; les verbes indiqués sont ceux recueillis à partir de notre corpus ; ceux que nous avons ajoutés en italique, dans la dernière ligne du tableau, sont des verbes constituant des candidats potentiels mais n'étant pas signalés

¹ Deux analyses s'avèrent possibles : l'une considère *il* comme le sujet apparent, le véritable sujet étant la séquence exclamative : *comme un reste de Caïn est caché en tout homme*. L'autre analyse verrait en la SEC un complément de l'adjectif étrange.

dans notre corpus. Certes, ces listes n'ont aucunement la prétention d'être exhaustives, elles tentent simplement d'être le plus riche possible. L'avant-dernière ligne ne fait que rapporter le nombre total de formes effectives de notre corpus par catégorie et en italique l'ensemble des formes potentielles grâce aux verbes que nous avons ajoutés.

Verbes de communication ou déclaratifs	Verbes d'action sur autrui	Verbes de mouvement de l'âme ou idiosyncrasiques	Verbes de certitude	Verbes de perception	Verbes de connaissances, exprimant une activité intellectuelle, une découverte	Verbes de jugement, d'opinion et d'appréciation
dire	demander		savoir	voir, voilà	penser	admirer
	prouver			Observer	douter	être ¹
	montrer			remarquer	croire	juger
					songer	
					comprendre	
					deviner	
					imaginer	
					apprendre	
corpus : 1 forme hors corpus : 9 formes	corpus : 3 formes	hors corpus : 2 formes	corpus : 1 forme	corpus : 4 formes hors corpus : 8 formes	corpus : 8 formes hors corpus : 10 formes	corpus : 3 formes hors corpus : 5 formes
<i>crier, murmurer, hurler, affirmer, avouer, déclarer, raconter, répéter, écrire</i>		<i>cache, dissimuler²</i>		<i>regarder, écouter, entendre, sentir, goûter, toucher, s'apercevoir³, contempler</i>	<i>se rendre compte, admettre, constater, découvrir, reconnaître, remarquer, observer, pressentir, oublier, ignorer</i>	<i>aimer, adorer, apprécier, approuver, détester</i>

Tableau 2 : Regroupement des différents verbes introducteurs de SEC du corpus Theatre68, selon leur catégorie sémantique.

¹ Notamment dans la construction : *C'est/Il est + adj + SEC*.

² Mais non *taire* qui se différencie des autres verbes de son paradigme par le fait qu'il n'autorise aucune possibilité de communication, d'extériorisation du ressenti.

³ Alors que son homologue non-pronominal, *apercevoir*, ne peut faire partie de la liste, peut-être est-ce parce qu'il véhicule une perception fugitive ? (Bacha, 2000 : 262)

Modes, temps, modalité, polarité des verbes recteurs des Séquences Exclamatives Complexes

Après avoir recensé et passé en revue les différentes tentatives de classification des verbes introducteurs des SEC, nous verrons, comme nous l'avons d'ailleurs fait dans le chapitre précédent au sujet des SIC, les différents paramètres flexionnels, la polarité et la modalité de ces verbes ; nous présentons, dans le tableau ci-dessous, un exemple pour chacune des huit combinaisons (*mode/temps/modalité/polarité*) affectant le verbe recteur des SEC les plus fréquemment rencontrées dans le corpus *Theatre68*.

Nous avons eu recours à la même technique que nous avons utilisée pour les verbes recteurs des SIC afin de déterminer les combinaisons les plus fréquentes des verbes recteurs. En nous référant à la première ligne du tableau ci-dessus, nous trouvons la forme concaténée des quatre valeurs se trouvant dans la banque *Theatre68* qui donne comme résultat : Indicatif/Présent/Déclarative/Positive.

Dans un second temps, nous avons procédé au décompte des occurrences de chacune des combinaisons ainsi produites, à l'intérieur de notre corpus. Le tableau exhaustif qui résulte de ces comptages (figure à l'annexe A2). Dans le tableau 3 qui suit, nous ne commentons que les huit combinaisons les plus fréquentes relevées dans le corpus et qui représentent comme nous pouvons le constater, une proportion importante de l'ensemble des phrases contenant les SEC de notre corpus.

Ainsi, le second tableau 4 permettra de juger de la fréquence de ces combinaisons pour l'ensemble des verbes introducteurs des SEC relevés dans le corpus *Theatre68*. Dans cette présentation, nous nous sommes restreinte à présenter les fréquences des combinaisons les plus attestées. Les combinaisons que l'on rencontre moins souvent ont été regroupées sous la dénomination « Autres » dans l'avant dernière ligne du tableau.

Tableau 3 : Exemples de combinaisons fréquentes *mode/temps/modalité/polarité* rencontrées dans les propositions subordonnées exclamatives

<i>Indicatif/Présent/Déclarative/Positive</i>	[M925] M. DE SOLANGES. Vous connaissez le commandeur d'Ormilly ? M. DE VOLMAR. Si je le connais ! c'est l'homme de France chez lequel on dîne le mieux. Il a des vins qu'on ne trouve que chez lui. M. DE SOLANGES. Vous savez <u>combien il est cher à toute sa famille ?</u> M. DE VOLMAR. Il est si actif pour la servir, si généreux ! (Théodore Leclercq, <i>La Manie des proverbes</i> , 1852)
<i>Indicatif/Imparfait/Déclarative/ Positive</i>	[L879] FRITZ. Si tu savais, sab'r de son père <u>comme ton aspect m'exaspère !</u> (Henri Meilhac, Ludovic Halévy, <i>La Grande Duchesse De Gérolstein</i> , 1867)
<i>Impératif/Présent/Injonctive/ Positive</i>	[M252] ANDRÉ. Vois <u>à quel point tu as, toi-même, conscience de ta faute...</u> : Tu devins méchant. (Victorien Sardou, <i>Rabagas</i> , 1872)
<i>Indicatif/Présent/Déclarative/Négative</i>	[L893] ANTOINETTE. Vous ne savez pas <u>combien votre Toinon vous aime.</u> (Édouard Pailleron, <i>L'Étincelle</i> , 1879)
<i>Infinitif/Présent/Déclarative/ Positive</i>	[L233] LE ROI : [...] Et vous, madame, pour vous prouver <u>combien je crains peu Monsieur Ubu</u> , je vais aller à la revue comme je suis, sans arme et sans épée. (A. Jarry, <i>Ubu Roi</i> , 1896)
<i>Infinitif/Présent/Déclarative/Négative</i>	[M925] M. DE VOLMAR. Ce spectacle est vraiment délicieux. Continuez ; je ne puis dire <u>à quel point vous m'intéressez.</u> (Théodore Leclercq, <i>La Manie des proverbes</i> , 1852)
<i>Indicatif/Futur Simple/Déclarative/ Positive</i>	[L882] GILBERTE. [...] Tu prendras parmi mes robes de bal... une robe blanche... la jupe est toute couverte de petites roses... C'est celle-là que je veux... et vous verrez <u>comme je serai jolie et comme une fois encore vous retrouverez Froufrou !</u> (Marc Halévy, <i>Froufrou</i> , 1869)
<i>Indicatif/Plus-Que-Parfait/Déclarative/ Positive</i>	[L896] RATON. [...] Si tu avais vu, ma femme, <u>comme elle m'a accueilli ce matin et en quelle estime je suis auprès d'elle !...</u> (Eugène Scribe, <i>Bertrand et Raton</i> , 1833)

Concernant les verbes introducteurs de la subordonnée exclamative, nous constatons que la combinaison la plus fréquente est : *Indicatif/Présent/Déclarative/Affirmative* puisqu'elle concerne 33,4% des exemples de notre corpus. Dans la majorité des cas, il semblerait que les combinaisons contiennent plus la polarité affirmative que négative et que le mode indicatif y soit largement présent. Une comparaison avec les mêmes combinaisons obtenues pour les SIC montre une légère différenciation puisque pour les

SIC, la forme combinée la plus utilisée pour les verbes recteurs était *Indicatif/Présent/Déclarative/Négative* ce qui laisse percevoir l'idée d'un verbe recteur exprimant un défaut d'information que la principale vient satisfaire.

Tableau 4 :

Exemples de combinaisons fréquentes **mode/temps/modalité/polarité** des verbes recteurs de SEC

Combinaison	Fréquence	%
Indicatif/Présent/Déclarative/Positive	99	33,4
Indicatif/Imparfait/Déclarative/Positive	44	14,9
Impératif/Présent/Injonctive/Positive	43	14,5
Indicatif/Présent/Déclarative/Négative	26	8,8
Infinitif/Présent/Déclarative/Positive	18	6,1
Infinitif/Présent/Déclarative/Négative	14	4,7
Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Positive	11	3,7
Indicatif/Plus-que-parfait/Déclarative/ Positive	6	2,0
Autres	35	11,8
Total	296	100,0

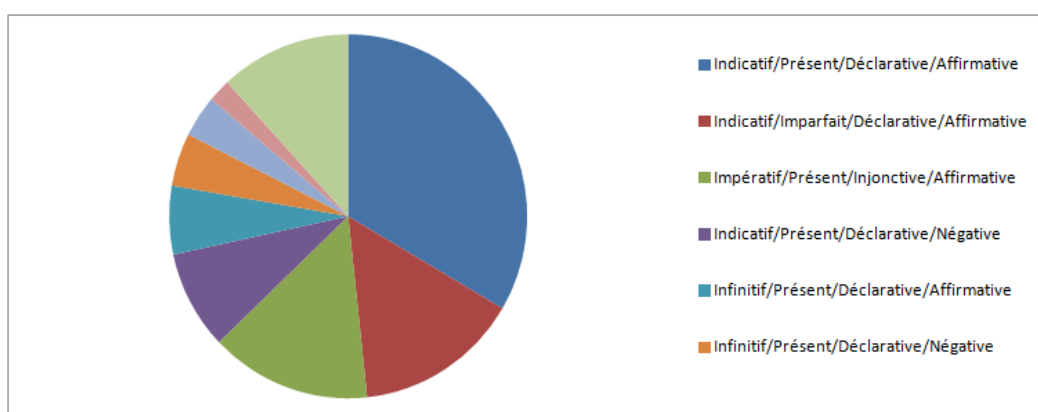


Figure 2 :

Fréquence des combinaisons *mode/temps/modalité/polarité* des verbes recteurs des SIC dans le corpus *Theatre68*.

Une affinité avec l'imparfait de l'indicatif se laisse entrevoir puisque la combinaison *Indicatif/imparfait/Déclarative/Positive* concerne 14,9% des verbes recteurs des SEC. Cette affinité sera signalée et analysée dans le chapitre 7 et concernera aussi le cas des

hypothétiques tronquées¹ ; le verbe sur lequel ces dernières s'appuient étant conjugué à l'imparfait de l'indicatif. L'impératif présent est légèrement plus présent dans les structures exclamatives (14,5%) qu'interrogatives (11,2%).

L'affinité avec la polarité négative qui s'était esquissée dans les Séquences Interrogatives Complexes ne semble pas spécialement affecter les Séquences Exclamatives complexes. Les conclusions avancées ne concernent bien sûr que le corpus *Theatre68* ; d'autres recherches sur d'autres corpus pourraient les valider ou les infirmer.

À l'instar de la recherche que nous avons effectuée pour les SIC, nous allons procéder, dans la partie qui suit, à un affinement des différentes combinaisons afin d'examiner le détail de chaque paramètre des verbes introducteurs des SEC de manière isolée, en dehors de la forme concaténée afin de tenter de tirer des conclusions plus spécifiques.

5.3.4 Paramètres flexionnels et attributs

des principaux verbes recteurs des Séquences Exclamatives Complexes (SEC)

Dans la partie précédente, nous avons étudié la répartition des *paramètres flexionnels et attributs des verbes recteurs*. Nous avons ainsi obtenu des résultats tenant compte de la répartition de ces paramètres dans leur totalité, pour chaque occurrence d'un verbe recteur. Nous allons à présent nous pencher sur chacun des attributs des verbes recteurs séparément et examiner le mode/le temps/la polarité/la modalité ainsi que la modalisation, de façon isolée.

Pour l'étude qui suit, nous nous sommes restreinte aux sept verbes qui jouent le plus fréquemment le rôle de verbes recteurs des SEC dans le corpus *Theatre68*. Il s'agit des verbes : *savoir, voir, dire, regarder, croire, songer* et *comprendre*. Nous verrons donc pour chacun de ces verbes, son affinité avec les modes et les temps ainsi que la polarité Négative ou Positive.

Les tableaux qui suivent présentent les données que nous avons ainsi recueillies et nous avons attribué à cet ensemble de propriétés l'appellation « *Paramètres flexionnels et attributs des verbes recteurs* ». Pour construire ces tableaux, nous avons commencé

¹Il s'agit d'exemples tels que : [L367] IRÈNE. [...] Ah ! Si tu savais la joie que j'éprouve ! [...] (Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

par sélectionner les seules séquences de notre corpus qui correspondaient à des SEC (séquences Exclamatives Complexes). Ces séquences ont ensuite été triées en fonction du verbe recteur et des attributs de celui-ci (*mode*, *temps*, *polarité*, *modalité*, *modalisation*), ce qui a permis d'aboutir aux comptages qui figurent sur le Tableau 5¹. Dans ce tableau, chaque ligne correspond aux occurrences d'un verbe recteur. Les lignes sont présentées par ordre décroissant de fréquence d'apparition du verbe en tant que verbe recteur d'une SEC. On trouve cette fréquence dans la première colonne du tableau.

La deuxième colonne reprend les modes² (Indicatif, Infinitif, Conditionnel, Subjonctif, Impératif et Participe) auxquels sont conjugués ces verbes recteurs avec l'indication du nombre d'exemples pour chaque mode. Le nombre total de séquences recueillies est mentionné en-dessous des verbes, dans la première colonne.

La troisième colonne présente les temps auxquels sont conjugués les verbes recteurs. Contrairement à ce que nous avons fait pour les SIC, nous avons décidé de ne pas inclure l'imparfait dans un regroupement des temps du passé car la distinction de cette donnée nous sera utile dans notre recherche.

Dans la quatrième colonne, intitulée *Polarité*, nous avons voulu voir la tendance des verbes recteurs à se trouver à la forme positive ou au contraire à être inclus dans un cotexte négatif. En outre, l'avant-dernière colonne, offre un aperçu de la modalité des verbes recteurs, répartis parmi l'assertion, l'injonction et l'interrogation.

Enfin, la dernière colonne, relève les modalisations des verbes recteurs, c'est-à-dire leur tendance à être soit inclus dans une périphrase verbale, soit à accepter une atténuation ou une nuance supplémentaire grâce à un semi-auxiliaire qui peut leur être antéposé.

¹ Comme pour les SIC, ces opérations ont été rendues possibles par des traitements informatiques réalisés grâce à un tableur (le tableur EXCEL, en l'occurrence) à partir de la *Banque68*, que nous avons décrite aux chapitres 2 et 3. Les procédures combinées de filtrage sur la colonne D (séquences exclamatives complexes) et de tris multicritères sur les colonnes (verbes recteurs, mode, temps, polarité, modalité, modalisation) nous ont permis d'aboutir aux tableaux synthétiques présentés ci-dessous.

Principaux verbes recteurs des SEC	Mode du verbe recteur	Temps	Polarité	Modalité de la principale	Modalisation du verbe recteur
Savoir 111 séquences	Indicatif : 103 Infinitif : 5 Subjonctif : 3	Présent : 76 Passé : 31 Futur : 4	Positive : 84 Négative : 27	Déclarative : 111	Pouvoir : 1 Vouloir : 2
Voir 72 séquences	Indicatif : 36 Impératif : 28 Infinitif : 6 Gérondif : 2	Présent : 51 Passé : 7 Futur : 14	Positive : 69 Négative : 3	Déclarative : 42 Interrogative : 2 Injonctive : 28	Daigner : 1
Dire 9 séquences	Indicatif : 1 Subjonctif : 1 Infinitif : 7	Présent : 9	Positive : 3 Négative : 6	Déclarative : 9	Savoir : 2 Pouvoir : 1 Oser : 1 Falloir : 1
Regarder 6 séquences	Impératif : 5 Infinitif : 1	Présent : 6	Positive : 6	Déclarative : 1 Injonctive : 5	-----
Croire 5 séquences	Indicatif : 2 Infinitif : 3	Présent : 4 Passé : 1	Positive : 1 Négative : 4	Déclarative : 5	Savoir : 1 Pouvoir : 1
Songer 4 séquences	Indicatif : 1 Impératif : 3 Infinitif :	Présent : 3 Imparfait : 1	Positive : 4	Déclarative : 1 Injonctive : 3	-----
Comprendre 4 séquences	Indicatif : 3 Infinitif : 1	Présent : 3 Imparfait : 1	Positive : 3 Négative : 1	Déclarative : 4	Savoir : 1

Tableau 5 : Propriétés des principaux verbes recteurs des Séquences Exclamatives Complexes (SEC)

Nous n'allons pas procéder dans le cas des verbes introducteurs des SEC comme nous l'avons fait pour les SIC, c'est-à-dire de manière isolée pour chaque verbe, par contre, nous nous bornerons à relever les grands traits que ce tableau a permis de mettre en évidence. Il n'est pas surprenant que *l'Indicatif* soit le principal mode des verbes recteurs ; nous avons relevé 146 exemples sur un total des 211 représentés ensemble par les 7 principaux verbes recteurs. L'indicatif est bien le mode de la réalité, de l'actualisation, « c'est le mode (exclusif) par lequel peut passer l'expression de la vérité » et « sur la base duquel se développe l'interrogation (ainsi que l'exclamation) », (Le Goffic, 1993 : 93). Sur 111 occurrences du verbe *savoir*, 103 sont au mode indicatif.

L'Impératif est le deuxième mode le plus utilisé dans les principales introduisant des SEC ; sa fréquence d'emploi dans notre échantillon est de 36, soit 17%. Ce qui est intéressant à signaler, c'est que ce mode est plus fréquent avec des verbes de perception tels que *voir* et *regarder*. De plus, son emploi semble aussi s'expliquer par le fait que l'exclamative est particulièrement vivante dans le discours dialogal, dans l'interaction, puisque « l'impératif marque un rapport direct avec l'allocutaire » (Le Goffic, 1993 : 94). Bacha (2000 : 263) souligne aussi que, pour la plupart des verbes de perception, l'impératif paraît naturel puisque « le locuteur invite l'interlocuteur à vérifier que son impression est justifiée ¹ ».

En ce qui concerne le temps, c'est le *Présent* qui est principalement utilisé, 152 des 211 verbes introducteurs sont conjugués à ce temps. 41 verbes sont au passé² contre 18 au futur.

La polarité du verbe est principalement *Positive*, quoique 19% des verbes recteurs de nos exemples revêtent une polarité *Négative*, soit près d'un cinquième, ce qui est loin d'être négligeable. Ces explorations nous ont incitée à examiner de plus près et de nous rendre compte que 49 verbes introducteurs de SEC sur l'ensemble du

¹ Le verbe *entendre* constitue une exception puisqu'il « ne se prête **guère** à la forme impérative » (Bacha, 2000 : 264).

² Nous verrons dans le chapitre qui suit, consacré aux supports exclamatifs l'importance de l'*Imparfait* dans des constructions du type :

[L353] GABRIELLE. [...] Ah ! si vous **saviez** combien je regrette ce qui s'est passé

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

corpus, c'est-à-dire 266 au total, ont une polarité négative. La négation va en fait servir d'adjuvant à l'expressivité déjà marquée de l'exclamative.

Des exemples tels que :

[L353] LE GÉNÉRAL. [...] Tu ne saurais croire combien je suis content de t'avoir ramené ta femme. [...]

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[K934] CYRANO : [...] Ne vois-tu pas comme ils s'empiffrent ?

(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[L879] LE PRINCE PAUL. Vous ne pouvez pas vous figurer comme je suis ému !... [...]

(Henri Meilhac, Ludovic Halévy, *La Grande Duchesse De Gérolstein*, 1867)

emploient le support négatif pour renforcer l'intensité, le haut degré contenus dans les séquences exclamatives ; le verbe introducteur à polarité négative ne vient nullement inverser la valeur de vérité, ni comme il en est le cas dans les séquences interrogatives complexes témoigner d'un manque ou d'un vide dans l'information que la subordonnée tente de combler.

Enfin, la modalisation du verbe introducteur des SEC est peu fréquente mais lorsqu'elle se fait, c'est l'emploi du verbe *pouvoir* que l'on rencontre. Celui-ci possède la particularité d'insister sur le haut degré de l'énoncé en exprimant l'impossibilité du locuteur à communiquer l'intensité de ce qu'il ressent. Dans l'exemple suivant, M. De Volmar éprouve une difficulté à pouvoir justement dire à quel point ce que M. de Solanges lui dit l'intéresse¹ :

[M925] M. DE VOLMAR. Ce spectacle est vraiment délicieux. Continuez ; je ne **puis** dire à quel point vous m'intéressez.

(Théodore Leclercq, *La Manie des proverbes*, 1852)

soit la difficulté de l'interlocuteur à pouvoir saisir l'intensité que le locuteur désire apposer à son énoncé :

¹Nous reprenons dans ce qui suit, le contexte de la réplique : M. De Solanges : Vous allez voir. Figurez-vous la meilleure société de Paris, des femmes charmantes, des hommes d'esprit et remplis d'indulgence, enfin une société comme on la rencontre ici ; (le commandeur sur un fauteuil un peu élevé, et tous, les yeux fixés sur lui, pour jouir du plaisir qu'il allait éprouver, et lui montrer qu'on le partageait.) M. De Volmar : Ce spectacle est vraiment délicieux. Continuez ; je ne puis vous dire à quel point vous m'intéressez.

[L879] LE PRINCE PAUL. Vous ne pouvez pas vous figurer comme je suis ému !...
[...]

Henri Meilhac, Ludovic Halévy, *La Grande Duchesse De Gérolstein*, 1867)

En insistant sur l'impossibilité de l'autre à comprendre l'intensité du ressenti on ne fait que lui ajouter un impact hautement subjectif et affectif.

[L882] GILBERTE. Ah !... petit père !... Ah ! que je suis contente !... Vous ne pouvez pas savoir comme je suis... Monsieur de Villaroël...[...]

(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

En effet, dans l'exemple qui précède, il semblerait que M. de Villaroël ne soit pas à même de comprendre l'état dans lequel se trouve Gilberte ; cet état est tel que celle-ci peine à finir sa phrase. Le verbe copule laissé en suspens ajoute une force expressive propulsant l'énoncé inachevé dans la sphère du haut degré.

Notre repérage concernant la modalisation des verbes recteurs de SEC qui, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, concernant les attributs et les paramètres flexionnels des verbes recteurs de SEC, est très faible et nous a permis de produire le tableau suivant (6) d'où émerge le *semi-auxiliaire modalisateur, pouvoir* :

Tableau 6 : Verbes modalisateurs des verbes introducteurs des SEC dans le corpus

Theatre68

Verbes modalisateurs	Fréquence
<i>oser</i>	1
<i>falloir</i>	1
<i>daigner</i>	1
<i>pouvoir</i>	5
<i>savoir</i>	4
<i>vouloir</i>	2
Nombre total de modalisations	14

5.4 Outils introducteurs des séquences exclamatives indirectes

Les tableaux qui suivent présentent, par ordre de fréquence décroissante, l'ensemble des outils introducteurs de séquences exclamatives complexes que nous avons relevées dans notre corpus, soit un ensemble de 267 occurrences. La troisième colonne indique la valeur correspondante en pourcentage. Les outils introducteurs que nous avons sélectionnés se répartissent dans trois catégories : adverbes

(*comme, combien, si*), déterminants (*quel*) et pronoms (la périphrase quasi-figée *ce que* à valeur adverbiale). On retrouve aussi ces termes dans les exclamatives directes dont ils viennent compléter la diversité et la richesse. Nous nous sommes basée sur les termes généralement reconnus par la littérature grammaticale mais aussi sur ceux qui sont repris dans les propositions citées par Bacha, dans son chapitre sur les exclamatives indirectes. (Bacha : 2000)

Tableau 7 : outils introducteurs des SEC du corpus *Theatre68*

Outils introducteurs	Fréquence	
<i>comme</i>	90	33,7%
<i>combien</i>	47	17,6%
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	34	12,7%
<i>ce que/ce qu'</i>	33	12,4%
<i>si/s'</i>	26	9,7%
<i>à quel point</i>	17	6,4%
<i>que/qu'</i>	12	4,5%
<i>comment</i>	6	2,2%
<i>que rel</i>	1	0,4%
Total	266	100

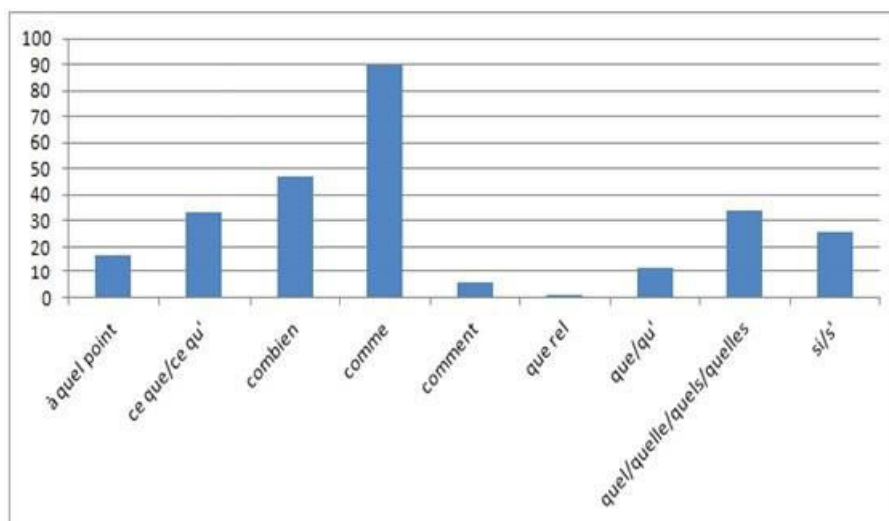


Figure 3 : outils introducteurs des SEC du corpus *Theatre68*

Sans surprise, nous constatons que l'outil privilégié des SEC est l'adverbe *comme*. À lui seul, il regroupe plus d'un tiers des séquences de notre corpus. C'est, en effet, l'outil le plus fréquemment cité par les ouvrages qui traitent des subordonnées

exclamatives. C'est à l'analyse de chacun de ces termes qu'est consacrée la partie qui suit. Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, les séquences interrogatives et exclamatives se partagent les mêmes outils introducteurs si bien que Léard (1992 : 233) explique que l'« [...] on résiste mal à l'envie d'unifier les exclamatives et les interrogatives : les morphèmes sont souvent les mêmes et l'on peut avec raison parler de pronoms ou d'adverbes interrogatifs-exclamatifs. »

- Comme

Il s'agit d'un morphème assez polyvalent que l'on retrouve aujourd'hui principalement dans les SEC. Il est également présent dans les SIC mais aussi dans les circonstancielles de temps ou de cause ; ici adverbe, là conjonction, autrefois relatif,... son rôle primordial s'effectuant au sein de la comparaison dont il est un des supports les plus solides. C'est justement de cet emploi de comparatif qu'il pourrait en partie tenir sa grande affinité avec les énoncés exclamatifs¹, présents aussi bien dans les structures simples que dans les structures complexes. Il est apte à jouer ce rôle puisqu'il réfère à la manière, mais pas de n'importe quelle façon : il y réfère à un degré tellement élevé, inattendu, hors du commun qu'il ne nécessite pas la seconde partie de la comparaison. Il se suffit à lui-même pour comparer tout en exprimant le haut degré dans l'échelle des valeurs.

S'il est vrai qu'aujourd'hui, il n'est plus guère utilisé dans les SIC, « *Comme* ne peut être qu'exclamatif et est proche de *combien* » (Le Goffic, 1993 : 43), il n'en demeure pas moins vrai qu'il a pu en diachronie être utilisé parallèlement à *comment* avec une visée interrogative.

Comme et *comment* constituent deux proformes *qu-* ayant le même étymon, latin *quomodo*, lui-même issu de *quo modo*, adverbe interrogatif, relatif et exclamatif (Moline, 2008 : 103). Moline souligne que *comme* est susceptible de porter sur un adjectif (L353), un adverbe (L882) ou un verbe gradables (K934), (2008 : 108). L'adverbe *comme* dans son emploi exclamatif constitue une seule proforme de manière qui peut être soit qualifiante soit quantifiante selon ses latitudes combinatoires, (Moline, 2008 : 109).

¹ Nous pouvons faire un parallélisme avec l'emploi de *comme* dans des expressions idiomatiques telles que *blanc comme un linge*, *rouge comme une tomate*... qui comme le signalent Damourette et Pichon, (t II : 401) constituent « une manière de présenter une qualité intense ».

Sandfeld (1965 : 60-61) explique que *comment* marque la manière et que *comme*, quant à lui, indique le degré. Toutefois, il signale que « *comme* peut aussi marquer la manière, du moins en langue familière, derrière *voyez* et *voilà*. Cet adverbe réunit donc ces deux sens s'employant « avec une note d'affectivité au sens de 'quelle manière remarquable, excellente, révoltante, blâmable, etc.' » (*Loc.cit.*)

Comme nous l'avons constaté au vu du tableau de la page précédente, les SEC de notre corpus introduites par *comme* sont largement les plus fréquentes. Culioli (1974 : 9) explique le fonctionnement de cet adverbe par ce qu'il appelle le « procédé de repérage circulaire » grâce auquel l'énonciateur « construit une valeur référentielle qui, n'étant repérée à aucun repère externe particulier, parcourt la classe (infinie) de toutes les valeurs possibles dans toutes les situations possibles ».

Toutefois, si tous les auteurs s'accordent sur le fait que *comme* réfère au haut degré nombreux sont ceux qui considèrent que ce repérage ne s'impose pas.

Au 19^e siècle, il semblerait que *comme* et *combien* soient employés « à égalité dans l'exclamation indirecte, différenciés seulement par une nuance stylistique » *combien* sera ainsi relégué dans le style littéraire, (Berthelon, 1955 : 41). Damourette et Pichon remarquent que « *comme* n'a plus d'emplois sciscitamentaires ni interrogatifs ni percontatifs, mais il a gardé des emplois exclamatifs où il a un sens très proche de *que* et de *combien*. En effet, *comme* introduit des exclamatives et ce depuis l'ancienne langue » (t 7 : 391).

Dans les SEC, il exprime par conséquent le haut degré dans la manière et c'est exactement ce que nous retrouvons dans les quatre exemples qui suivent :

[L353] LE GÉNÉRAL. Tu vas voir comme c'est curieux !
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[K934] CHRISTIAN : Si vous saviez, Monsieur, comme je vous admire !
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[L985] LA MUSARDIÈRE. Tu vois comme cette neige est blanche ?
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La boule*, 1880)

[L883] HÉLÈNE. Ah ! c'est que vous ne savez pas comme il est insupportable !... Vous ne pouvez pas le savoir...
(Meilhac et Halévy, *La belle Hélène*, 1864)

[L882] SARTORYS. Sans doute !... Regardez autour de vous, ma Gilberte, et dites-moi si maison a jamais été mieux gouvernée que la vôtre, depuis que Louise en a pris le gouvernement !... Voyez comme elle a soin de Georges, et comme elle l'élève bien,

cet enfant !...
(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

Comme pourrait aisément commuter avec *à quel point* ; il exprime l'intensité et peut porter sur un adjectif (*curieux, blanche, insupportable*) ainsi que sur un verbe (*admire*).

- **Combien/ Combien de**

Extrêmement vivante dans les pièces théâtrales (47 séquences) que nous avons traitées, cette forme exprime l'intensité du prédicat, le situant « dans la zone des hautes valeurs » (Le Goffic, 1993 : 108) et peut ne plus revêtir la portée quantitative qu'elle possède dans l'interrogation courante. Elle exprime en effet une intensité qui peut porter sur :

- le groupe verbal :

[K233] LE ROI : [...] Et vous, madame, pour vous prouver combien **je crains** peu Monsieur Ubu, je vais aller à la revue comme je suis, sans arme et sans épée.
(A. Jarry, *Ubu Roi*, 1896)

[L258] BROTONNEAU. J'avais si envie d'être aimé ! Vous ne pouvez pas vous douter combien **j'avais envie d'être aimé**, de savoir comment c'était. Maintenant, je le sais.
(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, *Monsieur Brotonneau*, 1914)

- un adjectif :

[L892] SEXTUS. [...] Et, pour montrer combien sa rancune était **grande**, il t'a fait choir, réglant la peine sur l'offrande.
(François Ponsard, *Lucrèce*, 1843)

- rarement sur un adverbe :

[M929] MADAME SORBET. [...] Je ne suis déjà que trop victime de vos mauvais propos. Je sais combien **peu** vous me ménagez dans le quartier, [...]
(Théodore Leclercq, *Une Révolution, ou à bon entendeur, salut*, 1835)

Suivi de la préposition *de*, *combien* devient déterminant mais il semble peu enclin à exprimer le haut degré de manière tout à fait claire : nous avons relevé deux séquences parmi les 47 de notre corpus :

[L882] SARTORYS. [...] Ah ! si vous saviez combien de **fois** il m'est arrivé de porter envie à Valréas ! ... (Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

Dans la réplique ci-dessus, l'emploi de l'hypothétique tronquée *si vous saviez*, comme nous le verrons dans le chapitre 7, incite d'avantage à une interprétation exclamative.

- *Quel*

Quelle est donc la différence fondamentale entre *quel* interrogatif et *quel* exclamatif ? Avec *quel* interrogatif, « la question partielle fournit à l'interlocuteur l'ensemble des valeurs parmi lesquelles se trouve la réponse » (Muller, 1996 : 63). Et c'est bien sur le terme de réponse que nous insisterons pour déterminer de manière définitive la distinction essentielle entre exclamative et interrogative puisque « dans l'exclamation, il existe aussi une indétermination [...]. Elle n'est pas proposée comme un ensemble de choix à un interlocuteur : elle est "encapsulée" dans une assertion », (Muller, 1996 : 63) ; alors que l'interrogation entraîne une interprétation disjonctive, l'exclamation impose, quant à elle, une interprétation cumulative. Quel parcours tous les degrés, c'est l'image de tous les possibles. Avec *quel* exclamatif, le locuteur ou scripteur construit les occurrences dans le gradient de la valeur. Le parcours est orienté vers « une occurrence distinguée qui débouche sur le haut degré. » (Culioli, 1999 : 13)

Il suffirait, dans bien des cas, de remplacer le verbe introducteur de l'exclamative par des verbes proprement interrogatifs pour que celle-ci cesse d'être admissible.

Dans notre corpus, *quel* est déterminant d'un groupe nominal minimal dans pratiquement la totalité des séquences, soit 33 sur 34 :

[L733] SIMON FOURNIEZ. [...] Bourgeois né dans le peuple, pensant et sentant comme lui, je devinais avec **quelle ardeur** vous aimiez notre pauvre pays déchiré. (Théodore de Banville, *Gringoire*, 1866)

En outre, l'intensité comprise dans l'acception du substantif qui n'est pas *ordinaire* mais de *qualité* (*ardeur*) semble exclure l'interprétation interrogative dans l'énoncé précédent. Nous reviendrons, ci-dessous, sur l'importance du substantif dans les SEC, grâce à un petit recensement que nous avons effectué et qui est mentionné à la page suivante.

Dans l'énoncé ci-dessous, outre l'acception même du substantif *écueil*, l'impératif du verbe *voir* en tant que recteur de la subordonnée renforce la portée exclamative de l'énoncé : nous avons expressément noté le contexte, souvent indispensable dans l'interprétation d'un énoncé exclamatif car il permet d'en déduire l'affect :

[M566] FILTO. Malheureux, (voir le procédé stylistique) arrêtez : voyez sur quels écueils vous vous précipitez ! Quel combat imprudent ! D'un côté l'assurance qu'au front de l'homme droit imprime l'innocence ; De l'autre, l'embarras de la duplicité ; L'astuce enfin debout devant la loyauté. Vous êtes perdu !
(Jean-Louis Laya, *L'Ami des loix*, 1795)

Des expressions semi-figées telles que *Dieu sait si, comment, où, quel,...* faisant intervenir un être supposé omniscient, peuvent être perçues comme des béquilles de l'exclamation, renforçant ou soutenant l'intensité ou le degré qui y est exprimé. Nous aurons l'occasion, dans le chapitre 7, d'étudier ce type de séquences de manière plus circonstanciée :

[L888] CLARA. [...] Voilà le seul mensonge dont je sois coupable, et Dieu sait dans quelle bonne intention je le faisais.
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Dans les deux séquences exclamatives ci-dessous, le substantif déterminé par l'outil exclamatif *quel*, est sémantiquement complété par une qualification lui conférant un affect et le plaçant de la sorte dans la sphère du haut degré :

[L892] SEXTUS. [...] Tu n'as pas, comme moi, vu **quel air de grandeur** à Lucrèce offensée imprimait la pudeur, et quelle majesté, rayonnant dans son geste, couronnait de terreur son port simple et modeste. [...]
(François Ponsard, *Lucrèce*, 1843)

[L882] GILBERTE. [...] Je sais **quelle haute opinion** le monde a de lui...
(Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

Nous avons observé les substantifs qui sont antéposés à l'outil exclamatif *quel* et nous constatons qu'ils ne sont pas *ordinaires* mais qu'il s'agit principalement de *noms de qualité* ; ils sont soit porteurs d'une acception méliorative ou dépréciative soit accompagnés d'un adjectif ou d'un complément déterminatif qui leur confèrent l'idée de quelque chose d'exceptionnel.

- *Maux, tort, joie, importance, écueils, effets, ardeurs, charmes, transports, terreur, orgueil, majesté, isolement, plaisir, joie, bonheur, vie, prix, art, chagrin, estime, ivresse*
- *Haute opinion, bonne intention, air de grandeur, ton affable, œil jaloux, projets infernaux*

Dans les deux exemples qui suivent, la SEC possède la particularité d'être attribut du sujet réel de la principale :

[M925] DORMEUIL. [...] Vous sentez, messieurs, de quelle importance il est que je joue dans ma pièce, et qu'un acteur qui n'entrerait pas comme il faut dans l'esprit du rôle, courrait le risque de le dénaturer entièrement. [...]

(Théodore Leclercq, *La Manie des proverbes*, 1852)

[L353] MADAME VIDAUBAN. [...] Si vous saviez quelle joie c'est pour moi de rencontrer une vraie Parisienne !

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

Nous avons également trouvé dix cas dans lesquels l'outil introducteur de la SEC *quel* est précédé d'une préposition ; voici celles que nous avons relevées dans notre corpus : *à, sur, avec, dans, en*.

[N357] MADAME BERTRAND. [...] j'ai trouvé des gens pires que ceux dont je viens de vous parler. On n'ose dire **à** quel prix ils mettent leurs services ; cela fait horreur.

(Denis Diderot, *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, 1834)

[M566] FILTO. Malheureux, arrêtez : voyez **sur** quels écueils vous vous précipitez ! Quel combat imprudent ! D'un côté l'assurance qu'au front de l'homme droit imprime l'innocence ; De l'autre, l'embarras de la duplicité ; L'astuce enfin debout devant la loyauté. Vous êtes perdu !

(Jean-Louis Laya, *L'Ami des loix*, 1795)

[L984] GÉRALD. [...] Vous ne sauriez comprendre, et je m'explique à peine de quel regard, **avec** quelle terreur soudaine, ici de mon amour il a reçu l'aveu !

(Le Vicomte Henri de Bornier, *La Fille de Roland*, 1875)

[M938] ADÈLE. [...] Voyez **dans** quel isolement nous vivons.
(Théodore Leclercq, *Le Désœuvrement des comédiens*, 1835)

[L896] RATON. [...] Si tu avais vu, ma femme, comme elle m'a accueilli ce matin et **en** quelle estime je suis auprès d'elle !...
(Eugène Scribe, *Bertrand et Raton*, 1833)

- Ce que

Ce que s'emploie dans un registre familier dérivant tout droit de l'interrogation indirecte.

L'adverbe *que* de l'exclamative directe ne peut avoir sa place dans l'exclamative indirecte ; c'est pourquoi il est souvent repris par la forme *ce que*. En effet, le maintien de *que* exclamatif conduirait inéluctablement l'analyse syntaxique vers la conjonctive essentielle (ou pure) prêtant ainsi non plus à confusion mais annihilant tout impact exclamatif.

Certains linguistes soutiennent que *ce que* gagnerait à être analysé comme une locution pronominale lexicalisée à valeur adverbiale exprimant le haut degré, tout à fait interchangeable avec *comme* ou *combien*. Le test de commutation dans les exemples qui suivent s'avère, en outre, tout à fait convaincant :

[M526] TRUGUELIN : (Il tombe anéanti sur un banc du rocher, et ajoute d'une voix pénétrée). Ah ! Si l'on savait ce qu'il en coûte pour cesser d'être vertueux, on verrait bien peu de méchants sur la terre.
(Gilbert de Pixérécourt, *Céline ou l'enfant du mystère*, 1803)

[M929] MADAME SORBET. [...] Vous dire ce que je souffris à l'idée de devenir limonadière, d'épouser un limonadier, c'est là chose impossible ; [...] (Théodore Leclercq, *Une Révolution, ou à bon entendeur, salut*, 1835)

Ce qui a attiré notre attention, c'est l'emploi de verbes exprimant l'épreuve, la douleur, la souffrance qui semblent être co-occurents au terme introducteur *ce que* ; nous avons ainsi noté que, sur un ensemble de 33 séquences introduites par *ce que*, les verbes *coûter* (8), *éprouver* (1) et *souffrir* (2) étaient d'un emploi fréquent : un tiers des verbes des propositions exclamatives indirectes introduites par *ce que* relèvent par conséquent du champ sémantique de la douleur, de la difficulté.

Nous retrouvons aussi la variante *ce que c'est que de* ayant vocation à renforcer l'intensité de la séquence.

[M252] RABAGAS. Voilà ce que c'est que de m'avoir joué !
(Victorien Sardou, *Rabagas*, 1872)

Ce *que* conférant l'intensité à un substantif se voit aussi accompagné de la préposition *de* :

[L888] MADAME GERVAIS. Si les gens comme vous, qui donnent si facilement de l'argent à des femmes qui ne font rien, savaient **ce qu'il faut de peine** à une femme qui travaille pour gagner vingt francs, ils auraient des remords, ma parole d'honneur ! (Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

[M575] MAD. EVRARD. [...] Écoutez donc, mon cher ; et bientôt vous verrez tout **ce qu'il m'a fallu de courage** et d'adresse, pour être en ce logis souveraine maîtresse. [...] ! (Collin d'Harleville, *Le Vieux Célibataire*, 1805)

[L988] LAHIREL. [...] la fille, un ange, la mère, un ange, la sœur, un ange... Oh ! mon ami, on ne se figure pas **ce qu'il y d'anges** dans les familles... [...] (Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Intéressante est la séquence suivante fonctionnant comme sujet :

[M936] FORLIS. Ce que je me suis donné de peine pour venir au point où je suis est inimaginable. J'en perdais le sommeil ; (Théodore Leclercq, *La Répétition d'un proverbe ou il ne faut pas dire : Fontaine*, je ne boirai pas de ton eau, 1835)

Si

Si est également un outil polyvalent que l'on retrouve dans un grand nombre d'emplois et de constructions. Nous avons relevé 26 séquences introduites par l'adverbe *si*. La différence et la particularité de l'adverbe exclamatif *si* réside en ce qu'il met d'avantage l'accent sur l'évidence de la proposition que sur l'intensité du phénomène :

[M526] CÉLINA : Et entre mes deux cousins ! Je crois qu'elle est encore plus grande, car je déteste l'un, bien sincèrement, tandis... TIENNETTE : Que vous aimez l'autre, plus sincèrement encore : n'est-ce pas ? CÉLINA : Tu sais s'il le mérite, ma bonne Tiennette. TIENNETTE : [...] ce cher Stephany c'est le meilleur enfant que je connaisse, et je suis sûre qu'il rendra sa femme heureuse. (Gilbert de Pixérécourt, *Céline ou l'enfant du mystère*, 1803)

« *Que* pose l'information dont il nous est en même temps déclaré qu'elle est bien connue [...] *si* mentionne cette vérité mais ne la pose pas. C'est de cet hiatus, voulu puisqu'on aurait pu choisir *que*, que naît l'impression que cette vérité est indubitable. » (Wimmer, 1981 : 6)

Peut-être est-ce aussi une des raisons pour lesquelles, il est souvent accompagné de l'adverbe *jamais* : conjoints, ils semblent renforcer cette évidence :

[M526] TRUGUELIN : Cette inculpation... CÆLINA : Est vraie. J'en jure par mon cœur et le ciel qui sait si jamais je me suis abaissée jusqu'à la feinte.
(Gilbert de Pixérécourt, *Céline ou l'enfant du mystère*, 1803)

[L898] MASHAM. [...] Enfin je reçois une lettre d'audience de Sa Majesté !... Vous jugez si je me hâtai de me rendre au palais, paré de mon mieux, et à pied, pour de bonnes raisons...
(Eugène Scribe, *Le Verre d'eau*, 1840)

La paraphrase de la réplique qui précède serait plus probable avec une expression insistant sur l'évidence qu'avec la locution *à quel point* :

Bien sûr, il est évident que je me hâtai, vous pouvez en juger vous-même. Alors que ? Jugez comme je me hâtai produirait un énoncé moins probant.

[L733] LOYSE. [...] Il me semble que j'aime un homme qui, sans doute, n'existe pas, puisque je le voudrais vaillant comme un capitaine et capable d'une action héroïque, mais doux comme une femme. Et voyez si mes rêveries sont folles ! [...]
(Théodore de Banville, *Gringoire*, 1866)

[L896] FALKENSKIELD. [...] et vous savez si mes résolutions sont fortes et énergiques, que, mon existence dût-elle en dépendre, je ne consentirais jamais...
(Eugène Scribe, *Bertrand et Raton*, 1833)

Dans les deux répliques ci-dessus, la paraphrase est possible avec les outils introducteurs de SEC tels que *à quel point*, *comme*, *ce que*.

- *À quel point*

Variante dans l'expression de la qualité (1), de la quantité (2) ou de l'intensité (1), *à quel point* possède une fréquence nettement moindre, dans le corpus que nous avons étudié. Il place l'énoncé sur une échelle d'intensité à un point tel qu'il laisse le degré en suspens lui conférant ainsi, une idée de « remarquable », de « hors du commun », rendant possible, de manière subséquente l'interprétation exclamative. Nous avons retrouvé 17 séquences exclamatives complexes introduites par l'outil *à quel point* : les deux premiers portent l'intensité sur l'adjectif :

[N245] RUY BLAS. : Daignez voir à quel point la guerre est **malaisée**.
(Victor Hugo, *Ruy Blas*, 1838)

[N327] M. DOLBAN. Apprenez à quel point vous êtes **odieux** [...]
(Collin D'Harleville, *L'Inconstant*, 1786)

Alors que dans les deux suivants, le haut degré porte sur le verbe :

[M925] M. DE VOLMAR. Ce spectacle est vraiment délicieux. Continuez ; je ne puis dire à quel point vous m'**intéressez**.
(Théodore Leclercq, *La Manie des proverbes*, 1852)

[L986] MARIGNAN. On ne saura jamais à quel point **j'aime** Adèle !... jamais on ne le saura, jamais, jamais ! ...
(Henry Meilhac et Ludovic Halévy, *La Cigale*, 1900)

La locution adverbiale *à quel point*, peut également être précédée d'une préposition. Nous avons relevé la préposition *jusque* qui combine l'idée d'intensité en lui y apposant une limite. Il semblerait que, sur une échelle graduée, *à quel point* veuille insister sur le niveau le plus élevé.

[L898] LA REINE. En effet, car hier si je désirais, et devant toi, interroger Masham... c'était pour une affaire grave et importante... pour savoir **jusqu'à quel point** on m'abusait... pour connaître enfin la vérité !
(Eugène Scribe, *Le Verre d'eau*, 1840)

[M937] MADAME DAILLY. [...] soyez persuadé qu'on aurait toujours ignoré **jusqu'à quel point** vous êtes parfois bizarre [...]
(Théodore Leclercq, *L'Humoriste ou comme on fait son lit on se couche*, 1835)

- **Comment**

Comment possède des emplois variés qui recoupent largement ceux de *comme* en ancien français ; on le retrouve dans les systèmes interrogatif, exclamatif, complétif, percontatif tant interrogatif qu'exclamatif. Son emploi exclamatif n'est pas suffisamment souligné. Pourtant, jusqu'au 18^e siècle, il est utilisé dans les structures exclamatives tant dépendantes qu'indépendantes. *Comment* ne semble pas être d'emploi très répandu eu égard aux énoncés que nous avons pu relever ; Moline, (2008 :15) remarque que son emploi est de plus en plus répandu en français contemporain en tant qu'exclamatif. Il marque l'intensité dans la manière. Dans son emploi prototypique, *comment* est un adverbe interrogatif qui permet d'interroger sur la manière (Le Goffic, 1993 :105).

Dans les occurrences que nous avons mentionnées ci-dessous, il est utilisé après le présentatif *voilà*, la proposition subordonnée exclamative fonctionnant comme complément d'objet direct de *voilà*¹. L'étymologie du terme *comment*, qui, comme le souligne Moline « réfère à la manière doublement » (2009 : 7) lui confère un sémantisme double, quelque peu pléonastique qui autoriserait à entrevoir une interprétation de haut degré, glosable dans bien des cas par « à quel point ».

Dans notre corpus, nous n'avons relevé que 3 occurrences de l'adverbe *comment*, introducteur de SEC : dans ce premier exemple, la paraphrase avec *comment est-ce que* semble peu probante à cause de la négation restrictive qui vient ajouter une idée d'intensité, l'énoncé pouvant mieux être paraphrasé par *à quel point* que par l'insertion de *est-ce que*, *de quelle façon* ou *la façon dont* : tests proposés par Lefeuvre (2009 : 73) afin de déterminer s'il s'agit d'une percontative interrogative ou exclamative.

[L892] TULLIE. [...] Quand j'écoute, attentive, il m'explique comment je ne fus qu'un moyen de divertissement ! [...]
(François Ponsard, *Lucrèce*, 1843)

La réplique qui suit possède ceci d'extraordinaire : les deux *comment* ne sont pas identiques : le premier serait interrogatif alors que le second exclamatif :

[L895] GEORGE. [...] J'observerai comment la chaste jeune fille s'est changée en épouse et mère de famille, comment sa rougeur plaît au mari triomphant, ou comme elle est touchante, allaitant son enfant !
(François Ponsard, *L'Honneur et l'argent*, 1853)

On lui attribue donc un emploi exclamatif à condition qu'il exprime la manière remarquable. Il existe des énoncés qui ne représentent pas « des exemples prototypiques mais des exemples qui 'ont des airs de ressemblance' avec la catégorie des exclamatifs tout en se distinguant des prototypes. » (Lefeuvre, 2009 : 74) La séquence qui suit appartiendrait, à notre sens, à cette catégorie :

[N372] EDGARD. [...] Mais n'admirez-vous point comment, parmi ces roches, ces forêts, ces torrents, nous cachant ses approches, Cormouailles lui-même est venu nous chercher ? [...]
(Jean-François Ducis, *Le Roi Lear*, 1783)

¹ Ou comme séquence, ou régime du présentatif.

En effet, le verbe *admirer* nous pousse à une interprétation exclamative, alors que l'inversion du verbe introducteur avec le pronom sujet ainsi que la polarité négative inciteraient à y voir une SIC.

- **Que relatif**

La proximité du pronom relatif avec les formes interrogatives a été signalée dans le chapitre précédent. Ci-dessous, nous commenterons trois exemples que nous avons relevés dans notre corpus. Leur spécificité est qu'ils situent l'énoncé dans lequel ils apparaissent dans la sphère du haut degré. Syntactiquement, ces séquences, mises en caractères gras, s'analysent comme des propositions subordonnées relatives, mais sémantiquement, elles expriment toutes trois une intensité, un caractère exceptionnel. Elles seraient par ailleurs paraphrasables par des tournures exclamatives. Tentons cette paraphrase pour chacune des répliques ci-dessous :

[M932] LE DOMESTIQUE. [...] Vous ne pouvez pas savoir le mal que l'on a dans des chiennes de maisons comme celle-là. [...]
(Théodore Leclercq, *Le Savetier et le financier*, 1835)

- *Vous ne pouvez pas savoir à quel point on souffre dans des chiennes de maisons comme celle-là.*

Le verbe de la principale, *savoir*, modalisé par le semi-auxiliaire *pouvoir* à polarité négative ne vient que renforcer cette interprétation puisque, comme nous l'avons signalé, ces éléments constituent des caractéristiques des verbes recteurs de SEC.

[M933] M. DORVAL. [...] Voyez, sans fortune, le beau mariage qu'il pourrait faire, et les suites que cela aurait pour nous.
(Théodore Leclercq, *L'Esprit de désordre, ou il ne faut pas enfermer le loup dans la bergerie*, 1835)

- *Voyez quel beau mariage il pourrait faire !*

Dans ce cas aussi, on remarque que la subordonnée relative est paraphrasable par une SEC vu la présence du verbe *voir* qui constitue un des principaux verbes introducteurs des SEC, surtout lorsque celui-ci est conjugué à l'impératif.

[M528] VALENTIN. [...] voilà de belles raisons que vous me donnez là !
(Gilbert de Pixérécourt, *Victor ou l'enfant de la forêt*, 1798)

Il en est de même pour cet exemple que l'on pourrait reformuler par :

- *Voilà quelles belles raisons vous me donnez !*

Après avoir recensé et catégorisé les verbes recteurs des SEC et après avoir aussi présenté et analysé les divers outils grâce auxquels les séquences exclamatives complexes sont introduites, nous allons tenter d'observer comment se tisse le rapport des uns aux autres.

5.4.1 Exclamatives Indirectes : Modes et Outils introducteurs

Dans cette partie, nous nous présentons les recherches effectuées, cette fois, en partant des outils introducteurs. Le tableau 8 ci-dessous permet d'entrevoir des affinités entre certains des outils introducteurs des SEC avec les modes. Grâce aux outils associés à notre Banque de données¹, nous avons pu réaliser ce tableau croisé qui offre simultanément diverses informations. Ainsi, outre le fait de reprendre, dans la dernière colonne, le nombre total de chaque terme introducteur de SEC, il montre pour chaque outil mentionné dans la première colonne, la tendance du verbe recteur de la séquence à être conjugué à tel ou tel autre mode.

	<i>Conditionnel</i>	<i>Gérondif</i> ²	<i>Impératif</i>	<i>Indicatif</i>	<i>Infinitif</i>	<i>Subjonctif</i>	<i>Total</i>
<i>combien</i>	1	1	1	30	13	1	47
<i>comme</i>			21	58	7		86
<i>comme</i>				1			1
<i>comment</i>			1	4			5
<i>que</i>	1		5	45	6	2	59
<i>quel</i>	1	1	11	31	6	2	52
<i>qui</i>			1				1
<i>si</i>	1		3	37			41
Total général	4	2	43	206	32	5	292
<i>Pourcentages</i>	1,3%		14,7%	70%	11%	1,7%	

Tableau 8 :
Exclamatives Indirectes : Modes et Outils introducteurs

Si le fait que l'indicatif en tant que mode est celui auquel sont conjugués 70% des verbes recteurs ne constitue pas un élément nouveau, la raison pour laquelle nous

¹ Nous voulons parler ici du tableur Excel grâce auquel nous avons pu effectuer différentes opérations sur la *Banque*⁶⁸.

² Bien que le gérondif ne soit pas un mode et qu'il représente la forme adverbiale du verbe, il possède les principales propriétés syntaxiques du verbe et peut par conséquent se faire adjoindre les différents compléments verbaux et servir de forme rectrice aux percontatives exclamatives.

avons décidé de retenir ce tableau croisé est qu'il met en évidence trois éléments que nous avons surlignés : la première constatation qui découle de ces comptages est que les SEC introduites par l'adverbe *combien* ont par rapport aux autres une plus grande affinité à se trouver au mode infinitif alors qu'avec l'adverbe *comme*, le verbe de la principale aura une certaine propension pour l'impératif. Enfin, la dernière remarque porte sur le morphème *quel* qui lui aussi voit volontiers le verbe de la principale conjugué à l'impératif.

5.4.2 Affinités entre outils introducteurs et verbes recteurs de SEC

Désireuse d'exploiter notre banque de données au maximum, nous avons tenté une nouvelle expérience sur les trois principaux verbes recteurs de SEC, à l'instar de celle effectuée pour les SIC, dans le chapitre précédent. Nous avons par conséquent examiné les verbes *savoir*, *voir* et *dire* dans leur rapport non plus avec les paramètres flexionnels et modaux mais avec les divers outils introducteurs. Nous avons considéré que les verbes introducteurs dont la fréquence était inférieure à 9 ne pouvaient être interprétés comme des résultats stables. C'est la raison pour laquelle nous n'avons tenu compte que de ces trois verbes. Nous commencerons par le verbe *savoir* qui est, comme pour les SIC, le chef de file de son paradigme, du point de vue de la fréquence d'apparition.

Tableau 9 :

Affinité entre outils introducteurs et verbe recteur de SEC *savoir*

Outils introducteurs	Fréquence
<i>comme</i>	26
<i>combien</i>	25
<i>ce que/ce qu'</i>	24
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	14
<i>si/s'</i>	13
<i>à quel point</i>	8
<i>que/qu'</i>	1
Nombre total de SEC	111

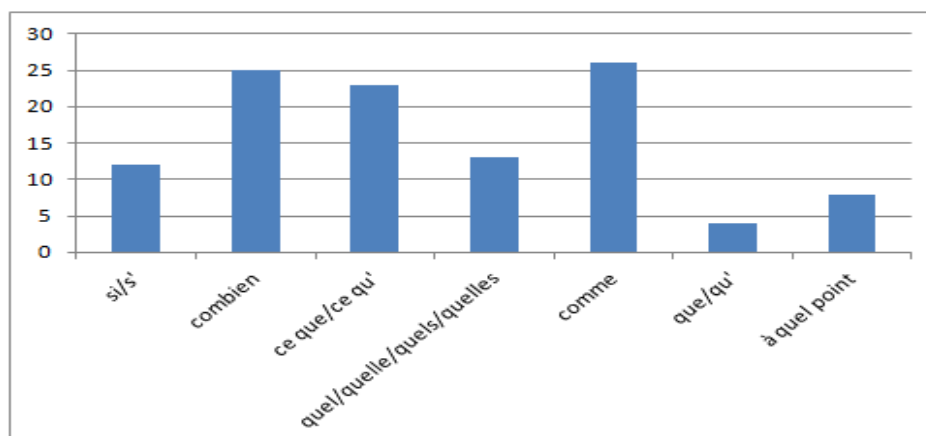


Figure 4 :

Affinité entre outils introducteurs et verbe recteur de SEC *savoir*

Il apparaît que le verbe recteur de SEC *savoir* utilise de manière assez harmonieuse les trois principaux outils introducteurs *comme*, *combien* et *ce que*. De plus, il ne semble pas avoir de restrictions puisque nous le retrouvons accompagné du reste des outils.

Tableau 10 :

Affinité entre outils introducteurs et verbe recteur de SEC *voir*

Outils introducteurs	Fréquence
<i>comme</i>	38
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	12
<i>si/s'</i>	9
<i>combien</i>	3
<i>à quel point</i>	2
<i>ce que/ce qu'</i>	2
<i>comment</i>	2
<i>que/qu'</i>	2
Nombre total de SEC	70

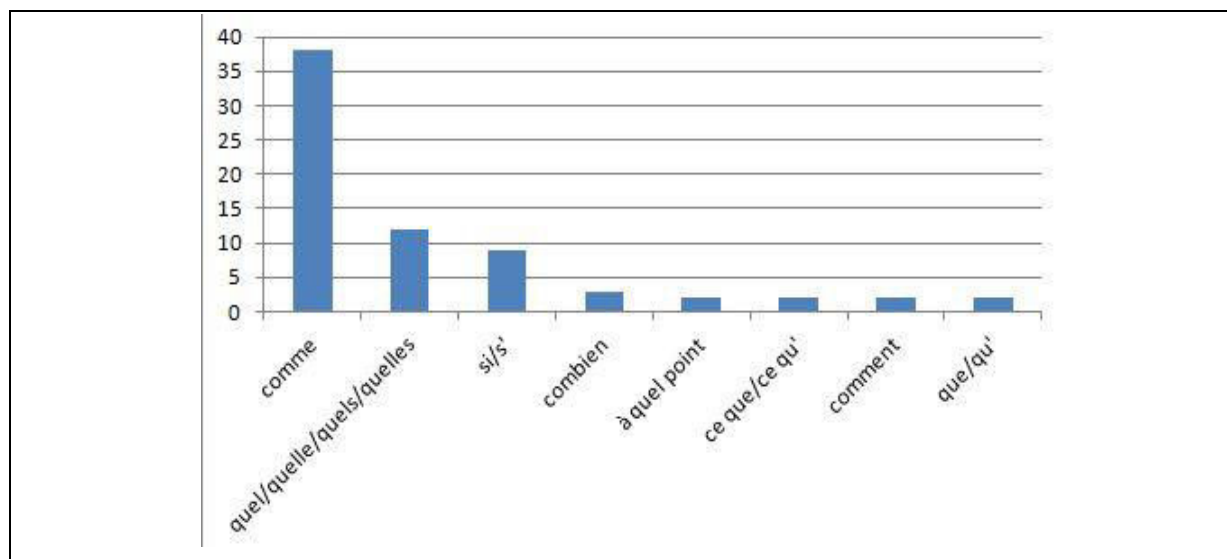


Figure 5 : Affinité entre outils introducteurs et verbe recteur de SEC *voir*

Dans la répartition que nous offre le tableau ci-dessus se profile assez distinctement l'affinité du verbe *voir* avec l'adverbe *comme* puisque cet outil apparaît dans plus de la moitié des séquences de notre corpus.

Tableau 11 :

Affinité entre outils introducteur et verbe recteur de SEC *dire*

Outils introducteurs	Fréquence
<i>combien</i>	5
<i>à quel point</i>	2
<i>Ce que/ce qu'</i>	1
<i>quel/quelle/quels/quelles</i>	1
Nombre total de SEC	9

Bien que le nombre de phrases complexes de notre corpus, contenant le verbe *dire* en tant que forme rectrice de la principale soit très faible, nous arrivons à déceler, tout de même, sa propension à se combiner avec l'outil introducteur *combien*.

Conclusion de ce chapitre

Dans ce chapitre, nous avons étudié les séquences exclamatives complexes en essayant dans un premier temps de les définir et de voir ce qui fait leur spécificité. La tâche était complexe d'autant plus que l'exclamative en tant que notion est difficilement appréhendable et que les exclamatives indirectes constituent un phénomène mis un peu à l'écart dans les ouvrages de grammaire. Nous avons expliqué l'importance de la subjectivité du locuteur/scripteur dans la modalité exclamative et avons mis en exergue la notion de haut degré qui peut porter soit sur le prédicat, soit sur un adjectif ou bien sur un substantif tout comme, à moindre mesure, sur un adverbe.

Nous avons ensuite examiné les deux piliers sur lesquels les SEC se construisent. Il s'agit tout d'abord des verbes introducteurs parmi lesquels *savoir* et *voir* sont les plus représentés. Tous ces verbes ont été recensés et une tentative de classification a été proposée. Nous avons ensuite procédé à une recherche sur les modes et les temps ainsi que la polarité et la modalité de ces verbes afin d'en dégager leurs particularités. C'est ce que nous avons appelé les attributs et les paramètres flexionnels des verbes introducteurs. Les résultats de cette étude ont montré que le mode principal est bien l'indicatif, mode qui actualise le procès mais une légère propension pour l'impératif s'est esquissée.

Nous nous sommes ensuite penchée sur le second pilier de ces structures que sont les outils introducteurs dont les trois plus fréquemment employés dans notre corpus sont *comme*, *combien* et *quel.le.s*. Ils ont été recensés et examinés dans leur construction syntaxique. Leur affinité aux modes verbaux et verbes introducteurs a ensuite été étudiée grâce aux données que nous avons relevées dans notre outil principal de travail, la banque *Theatre68* d'où s'est révélée une propension du verbe *voir* à introduire une SEC grâce à l'adverbe *comme* alors qu'avec le verbe *dire*, les séquences de notre corpus étaient introduites par *combien*.

PARTIE 3 : DIFFICULTÉS D'ANALYSES, AMBIVALENCES, AMBIGUÏTÉS

Chapitre 6 :

Séquences ambivalentes, séquences ambiguës

Dans les chapitres qui précèdent, nous avons examiné en détail la morphologie des séquences interrogatives complexes (SIC) ainsi que celle des exclamatives complexes (SEC). Nous avons décrit leurs particularités morphologiques, verbes et outils introducteurs, sur lesquelles elles se construisent. Nous les avons repérées et dans notre effort de les répertorier, nous avons été confrontée à des propositions dont le classement ne s'imposait pas à nous de manière indiscutable. Nous avons réuni ces séquences que nous avons appelées "cas ambivalents ou ambigus" et leur avons consacré le présent chapitre.

La première partie, beaucoup plus fournie, sera consacrée aux structures dont les difficultés de classement puisent apparemment leur source dans des ambivalences que l'on peut situer, de manière préférentielle, sur un plan sémantique, c'est le cas de l'exemple (M252) ci-dessous. La seconde partie sera consacrée aux cas ambigus qui peuvent, quant à eux, être décrits grâce des critères ayant trait au plan plus proprement syntaxique¹ comme il en est le cas pour l'exemple (L367).

[M252] LE PRINCE. [...] Voilà donc comme vous désertez votre poste, la nuit ? [...] (Gilbert de Pixérécourt, *Rabagas*, 1872)

S'agit-il d'une SIC ou d'une SEC ?

¹ La définition de l'ambiguïté en linguistique ci-dessous est écrite par Le Goffic et est disponible en ligne sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ambiguite-linguistique/#i_0> : « Un mot ou un énoncé sont dits ambigus quand ils sont susceptibles d'avoir plusieurs interprétations. Cette définition intuitive étant très large, on s'efforce en linguistique de la préciser en circonscrivant, parmi tous les malentendus, équivoques et autres imprécisions du langage, virtuels ou effectifs, ceux dont la racine semble se situer dans la structure et dans le matériau même du système linguistique et dans ses lois de fonctionnement. On exclut ceux qui paraissent trop liés à des faits de situation particuliers ou à des problèmes d'interprétation relevant de l'exégèse, de la lecture entre les lignes ou d'un besoin supplémentaire d'information. »

[L367] RYSBERGUE. [...] Crois-moi, je suis très... très content, oui, de ce que tu m'apprends... Mais le reste... vaut mieux pas... je sais ce que je dis. [...] (Henry Becque, *Maman Colibri*, 1904)

S'agit-il d'une SIC ou d'une subordonnée relative ?

6.1 Confusion d'ordre sémantique : exclamative et interrogative

6.1.1 Ressemblance de deux modalités

« [...] j'me suis toujours dit mais comment ça se fait qu'il est si discret quoi [...] ?! »

(Extrait du CFPP2002) ¹

Un tel énoncé, produit oralement, pour lequel nous ne possédons pas vraiment d'indices dans la seule transcription écrite puisqu'il nous manque l'intonation et les éléments suprasegmentaux, va constituer l'élément déclencheur de ce chapitre. Les différents énoncés que nous citons présentent une ambivalence, puisqu'ils sont susceptibles d'être soit interrogatifs soit exclamatifs.

La ponctuation², bien souvent aléatoire dans ces cas, ne constitue qu'un indice nullement apte à permettre de déterminer la modalité. Cependant, il nous a paru intéressant de signaler l'apposition du double signe de ponctuation soulignant en partie le caractère équivoque de cet énoncé ... le transcritteur ayant hésité apparemment à trancher pour l'une ou l'autre interprétation.

Nous allons voir, dans les lignes qui suivent les points sensibles, puisque relevant en grande partie de la sémantique, où il semblerait que ces deux modalités, exclamatives et interrogatives, tiennent en apesanteur ; ligne démarcative peu claire et charnière souvent instable ; de tels énoncés seront souvent dépendants de l'interprétation que les récepteurs leur donneront.

Dès le début de ce travail, nous avons signalé l'importance du sens dans l'analyse de l'exclamative. En effet, celle-ci comporte non seulement l'expression d'une subjectivité mais aussi une forte dépendance vis-à-vis du contexte, pour son interprétation. Outre cette dépendance contextuelle, nous tenterons d'analyser le cotexte pour mieux cerner les cas ambivalents. L'affinité entre ces deux modalités

¹Corpus du français parlé parisien.

²« Le fait que l'exclamation utilise souvent les mêmes moyens que l'interrogation amène parfois des points d'interrogation à la fin de phrases qu'on rangerait plutôt dans les exclamatives. » (Grevisse, 2011 : 131)

est bien souvent soulignée, notamment par Vladimirska qui a opéré une distinction intéressante dans les exclamatives, une des catégories étant celle des exclamatives interrogatives qui « sont plus proches de l'interrogation et sont dues à la proximité de nature entre les modalités exclamatives et interrogatives. » (Vladimirska, 2005 : 41).

Confrontons certaines définitions de ces modalités qui montrent tant leurs particularités que leur affinité :

« Interroger, c'est parcourir, de façon abstraite les valeurs imaginaires sans pouvoir en distinguer une qui soit valide. Le recours (réel ou fictif) à autrui fournit la représentation d'une issue à ce parcours.» (Culioli, 1990 : 171)

Elles soulignent aussi l'extrême difficulté à saisir l'exclamation : « on parle souvent de valeur exclamative, au sens intuitif du mot, et sans pouvoir définir strictement une classe d'énoncés » (Le Goffic, 1993 : 511) [...] « la notion de *phrase exclamative* est mal définie », (Le Goffic, 1993 : 100).

L'exclamation est souvent omise, négligée et sous-analysée parce que « l'exclamative gêne : elle est à la croisée de l'exclamation, que l'on interjette comme on grimace ou on crache, et de l'assertion, par laquelle on s'engage, en se portant garant. Entre la réaction spontanée quasiment réflexe, et la validation responsable, l'exclamative se case en porte-à-faux ; indigne d'être un acte de langage, trop proche du borborygme ou du grognement que l'on adresse à personne en particulier, elle est, cependant, un avatar cataphatique, qui dit ce qui est [...] ; quand on s'exclame [...], on ne se contente pas de décrire, mais on marque [que notre affirmation] n'est pas quelconque. » (Culioli, 1999 : 125)

« Avec l'exclamative, on perçoit [...] que se surajoute une autre opération, qui porte sur le degré, quantitatif-qualitatif, de la relation prédicative [...] » (Culioli, 1999 : 125)

[...] l'interrogation est [...] la réaction naturelle de l'esprit qui conçoit un doute et veut s'en libérer. Mais cette réaction interrogative n'arrive au fond que la seconde, lorsque les motifs du doute parviennent à l'intellect. Auparavant, ils parviennent à la conscience affective et choquent l'être intuitif avant de déclencher le mécanisme plus réfléchi de l'entendement. L'exclamation est la traduction dans le langage de cette première réaction, qui se développe ensuite naturellement en interrogation. (Tesnière, 1959 : 216)

S'il est déjà, parfois, délicat de discerner l'exclamation de l'interrogation dans les formes syntaxiques non-enchâssées telles que les suivantes :

« JULIEN. *Qu'est-ce que vous me chantez !*
Je ne vois pas bien ce que Laura pourrait choisir. [...] »

Eric-Emmanuel Schmitt, *Hôtel des deux Mondes*, p. 258¹

il s'avérera encore plus délicat de traiter de formes « indirectes », ou plus précisément, et pour rester en accord avec le choix terminologique que nous avons effectué, de structures syntaxiquement complexes comme celles des exemples ci-dessous extraits de Sandfeld (1977 : 60-62) :

C'est étonnant comme le danger change l'aspect des choses
C'est étonnant ce qu'il faut peu de choses pour faire de vous une autre femme
C'est incroyable ce que les jours raccourcissent !
Tiens ! Tâte mon cœur, comme il bat
Regarde Jean, quelle drôle de tête il a !

Sandfeld, comme bien d'autres grammairiens, explique que pour caractériser une proposition interrogative indirecte, « il faut que le contexte montre, de manière ou d'autre, qu'il s'agit de quelque chose qu'on ne sait pas et dont on s'enquiert ». Il en est partiellement ainsi, mais que penser, dès lors, d'une analyse qui s'obstine à qualifier de « proposition interrogative marquant le degré » (Sandfeld, 1977 : 60-61) et non d'exclamatives indirectes, les énoncés ci-dessus ?

Sandfeld revient sur ce point complexe et quelques pages plus loin, tout en laissant les exclamatives en tant que sous-catégories des interrogatives, il leur confère une dimension hybride : « une proposition interrogative introduite par un mot interrogatif marquant le degré ou la qualité s'emploie également comme exclamation » (Sandfeld, 1977 : 78).

Les exclamatives indirectes comportent une part de subjectivité généralement absente des interrogatives ; celles-ci interrogent sur ce que l'on ne sait pas ou sur ce que l'on cherche à compléter de sa connaissance initiale, celles-là reposent sur la connaissance que nous avons du monde ; nous ne pouvons nous exclamer que sur ce que nous voyons, connaissons, apprenons, entendons ou ressentons. Ainsi, une interrogation vise à affiner, à développer, à compléter ou à préciser un fait, un état ou

¹ Exemple extrait du corpus de notre mémoire, *Les Exclamatives dans le discours oral représenté (Théâtre contemporain)*, présenté sous la direction de Florence Lefeuvre.

un quelconque référent, alors qu'une exclamative part d'un à priori connu, reconnu soit uniquement par le locuteur seul, soit partagé par les interlocuteurs. Une des contraintes de l'exclamative, qu'elle soit de structure simple ou complexe, est la présupposition de la vérité véhiculée par la proposition exclamative, une vérité communément admise ou simplement présentée comme telle par le locuteur. Cependant, les choses ne sont pas aussi nettes comme nous l'avons vu dans le chapitre 4 consacré aux séquences interrogatives complexes.

[L258] BROTONNEAU. Ah ! ma petite... ma petite... vous ne pouvez pas savoir... ce que vous venez de me dire là... c'est admirable. [...]
(Georges Feydeau, *Monsieur Brotonneau*, 1914)

Exclamative ou interrogative ?¹ L'adjectif *admirable* incite à une interprétation exclamative tout comme la présence en début d'énoncé de l'interjection *Ah !* qui lui confère un affect, élément caractéristique de l'exclamation².

[L353] LA DUCHESSE. Voilà ce que c'est de n'être plus Parisienne ! [...]
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L353] « LA DUCHESSE. [...] Nous savons toutes ce que c'est que la chair !... [...] »
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L353] « GABRIELLE. Mais il est fou ! regarde-moi ce qu'il m'écrit, cet imbécile ! [...] »
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L735] « EURYDICE. [...] je m'ennuie épouvantablement ici !... [...] tu ne sais pas ce que peut l'ennui sur une femme aussi fantaisiste que moi ! [...] »
(Henri Meilhac, Ludovic Halévy, *Orphée aux enfers*, 1858)

[L895] « DEUXIÈME CRÉANCIER. C'est terrible. Voilà ce que l'on gagne à bâtir des maisons ! Vous n'imaginez pas ce qu'on donne aux maçons. [...] »
(Eugène Scribe, *L'Honneur et l'argent*, 1853)

Dans les cinq séquences qui précèdent, l'ambivalence semble levée par l'ajout d'un point d'exclamation bien que celui-ci ne soit absolument pas l'apanage de la modalité

¹ « On parle souvent de valeur exclamative, au sens intuitif du mot, et sans pouvoir définir strictement une classe d'énoncés exclamatifs. » (Le Goffic, 1993 : 511)

² L'exclamative apporte une connotation sur une certaine réalité qui passe à travers le prisme de l'affect individuel, selon l'expression de Le Goffic : « affect surajouté » (Le Goffic, 1993 : 67).

exclamative puisque là aussi il le partage avec l'injonction, l'interjection et tout ce qui peut servir à l'expression de sentiments ou de sensations. Il semblerait que l'impact de la séquence *ce que*, largement utilisée dans l'exclamative directe, se fasse sentir aussi dans les énoncés qui précèdent comme dans les cinq suivants :

[L433] MADAME DE SAINT-GENIS. [...] Je sais ce que c'est que de perdre son mari. [...] »

(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

[L885] MARCEL. [...] Et l'on sait ce qu'est un barbier de village. [...] »

(Casimir Delavigne, *Louis XI*, 1832)

[L888] ARISTIDE. [...] c'est du calcul, c'est de l'ambition, c'est tout ce qu'on voudra, mais ce n'est pas de l'amour paternel ; je sais ce que c'est que d'être père [...] »

(Alexandre Dumas Fils, *Le Fils naturel*, 1858)

[L889] JANE. Alors, vous ne comprendrez pas ; car vous ne pouvez pas savoir ce que c'est qu'une fille élevée comme je l'étais. [...] »

(François Ponsard, *L'Ami des femmes*, 1869)

[M566] NOMOPHAGE. [...] Tout beau, Monsieur Forlis, vous qu'on dit si sensé, vous saurez ce que peut l'amour-propre offensé. »

(Théodore Leclercq, *L'Ami des loix*, 1795)

Rien ne semble, en effet, différencier ces cinq exemples des précédents si ce n'est le manque de point d'exclamation ; toutes les propositions véhiculent apparemment un état d'âme, un psychisme particulier et peuvent par conséquent être considérées comme des SEC.

[L898] LA REINE. [...] et si vous saviez depuis ce matin... depuis hier... tout ce qui s'est passé au sujet de ce malheureux verre d'eau, tout ce qu'il m'a fallu entendre. [...]

(Henry Meilhac & Ludovic Halévy, *Le Verre d'eau*, 1840)

[L985] URSULE. Non, jamais, si vous aviez entendu ce qu'il m'a dit tout à l'heure.

(Théodore Barrière et Ernest Capendu, *La Boule*, 1880)

[N246] KITTY BELL. — Madame ? — Ah ! ne vous fâchez pas. Si vous saviez ce que j'ai fait et ce que j'allais faire !

(Denis Diderot, *Chatterton*, 1835)

[N246] « LORD TALBOT. — O Ciel, comment fait-il ? Oh ! si vous saviez, et vous aussi, bon quaker, si vous saviez ce que l'on vient de m'apprendre ! [...] »

(Denis Diderot, *Chatterton*, 1835)

[L258] « THÉRÈSE. Si tu savais ce qui s'est passé !...

(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, *Monsieur Brotonneau*, 1914)

Cet énoncé ci-dessus ne pourrait-il pas être paraphrasé par la forme simple : - *Mais qu'est-ce qui s'est passé !* où le locuteur s'exclamerait et non s'interrogerait ? De plus, l'enchâssement de la SEC ou SIC dans l'hypothétique tronquée *si vous saviez* renvoie plutôt à l'interprétation exclamative¹.

Interprétation exclamative par conséquent pour les quatre occurrences qui précèdent non pas étayée sur l'outil ou le verbe introducteur de la subordonnée mais sur la présence de l'hypothétique tronquée qui, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, sert de béquille, de support à l'exclamative et ce à plus forte raison pour l'exemple où l'hypothétique tronquée est répétée (*si vous saviez, si vous saviez*) ; insistance et de fait, ajout d'un facteur de subjectivité.

[M252] ANDRÉ. Et voilà ce que l'amour peut faire d'un honnête homme ! ...

(Gilbert de Pixérécourt, *Rabagas*, 1872)

[M254] ALBE. Voyez ce que vous m'attirez, Rafaële, avec vos caprices d'enfant gâtée ! (Jean-Henri Ferdinand La Martellière, *Patrie*, 1869)

[M274] EDGARD. Voilà ce que c'est que de prendre un gendre poitrinaire.

(Jean-Louis Laya, *Les Faux Bonhommes*, 1854)

[M524] LOPEZ. [...] vous voyez ce que me coûte un aveugle amour, Madame ; [...] »

(Alfred de Musset, *Pinto ou la journée d'une conspiration*, 1828)

Dans les exemples M274 et M524 où le verbe introducteur n'est autre que *voir*, conjugué ou sous sa forme de présentatif, l'interprétation tend aussi à être sujette à controverse ; à notre sens, deux éléments contribuent à l'interprétation exclamative : d'une part, la force expressive du verbe *voir*² qui invite à la prise de conscience d'une

¹ Nous reviendrons sur la structure *si* + *imparfait* + SEC dans le chapitre suivant consacré à des structures particulières dont notamment les hypothétiques tronquées.

² Pour le sens de *voir*, dans cet emploi, nous nous référons à la définition du Trésor informatisé de la langue française : [En s'adressant à qqn, à l'impér., au fut., ou à la forme interr. pour souligner ses propos] *Les cinq doigts du gant de Gérard [étaient] imprimés en noir sur son corsage blanc. – Ah! monsieur de Seigneulles, s'écria la grisette courroucée, vous êtes gentil ! Voyez dans quel état vous avez mis ma robe !* (THEURIET, *Mariage Gérard*, 1875, p. 14). *Il pérerait, le vieux dégoûtant : « Vous avez vu comment ils sont habillés ? Et le matériel qu'ils ont ? Et quelle discipline !... »* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 67). [<http://cnrtl.fr/definition/voir>]

réalité qui semble inhabituelle, frappante, extraordinaire, curieuse ... en un mot qui se trouve hors des « degrés habituels »¹.

[M935] M. DE BUATRY. [...] Remarquez pourtant ce que c'est que d'avoir affaire à un bon acteur ; comme il était tout de suite entré dans la situation ! [...] (Eugène Scribe, *La Scène double, ou il ne faut pas badiner avec le feu*, 1835)

Dans l'occurrence M935, outre le verbe *remarquer* au mode impératif, faisant intervenir la fonction conative tout en lui attribuant une sorte d'insistance expresse, nous relevons la juxtaposition d'une seconde séquence exclamative complexe (SEC) introduite, celle-ci, par l'adverbe exclamatif *comme* ; ceci ne fait que renforcer notre argument soutenant que *ce que c'est que d'avoir affaire à un bon acteur* constitue bien une SEC. Enfin, la possibilité de recourir à la forme d'exclamation simple pourrait également s'ajouter à notre explication. Avec l'intonation appropriée, *Ce que c'est que d'avoir affaire à un acteur ! ou si tu savais ce que c'est que d'avoir affaire à un acteur* : deux éléments penchent vers l'interprétation exclamative : la possibilité d'insérer une hypothétique tronquée (apposition d'un support exclamatif), ainsi que la présence dans la séquence de la préposition *de*.

6.1.2 Verbes introducteurs identiques

Nous avons présenté deux tableaux complets des verbes introducteurs des exclamatives et des interrogatives aux chapitres 4 et 5 ; complets en ce sens que nous avons recensé tous les verbes introducteurs des SIC et des SEC présents dans le corpus *Theatre68*. Dans le tableau 1, ci-dessous, nous présentons les verbes qui sont communs aux deux sortes de propositions. C'est dire si l'interprétation est souvent subtile et encore plus souvent sujette à discussion. Il est des cas où il nous a été très difficile de trancher... Jeter un coup d'œil sur les verbes introducteurs et déterminer quels seront les points les plus délicats sera d'une aide précieuse restreignant de la sorte les verbes recteurs à ceux qui sont identiques dans les deux subordonnées.

Nous avons indiqué ces verbes en caractères gras pour une meilleure lisibilité... on constate que 8 de ces verbes, parmi les 15 verbes principaux, apparaissent à la fois dans les subordonnées exclamatives et les subordonnées interrogatives. Il s'agit des

¹Référons-nous ici à l'expression de « haut degré » de Culioli (1974 : 7) lorsqu'il traite de l'exclamation.

verbes *savoir*, *demander*, *dire*, *voir*, du présentatif *voilà*, de *comprendre*, *deviner* et du verbe *juger*. La tâche se simplifie tout en se compliquant... c'est pourquoi, nous allons présenter un couple d'exemples représentatifs pour chaque verbe du tableau. Le tableau 2 présente des énoncés où l'interprétation semble plus nette, alors que le tableau 3 offre des cas ambivalents.

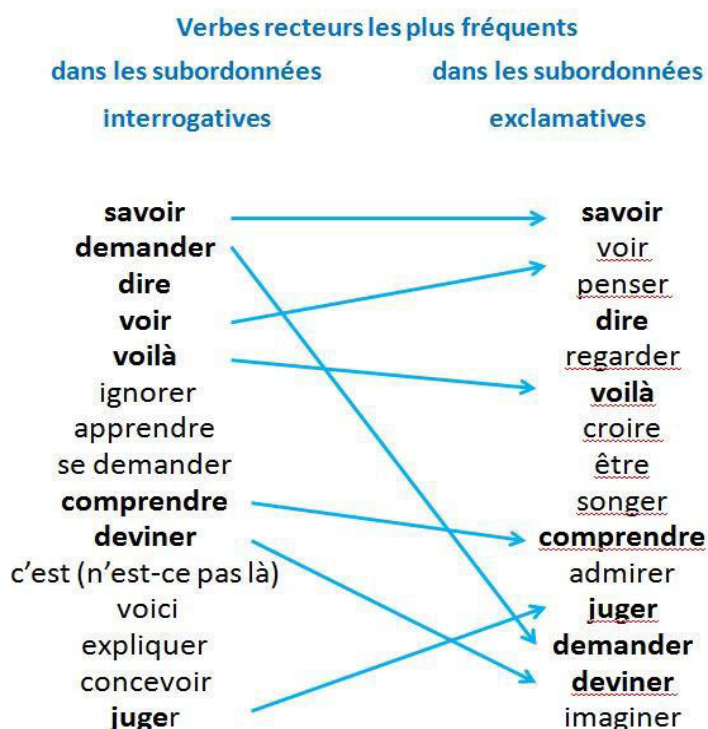


Tableau 1¹ :

Principaux verbes recteurs des SIC et des SEC
avec indication de ceux qui sont communs aux deux structures.

Martin (1985) explique que les verbes recteurs des SIC évoquent « un univers de croyance produit par n'importe quel verbe de demande, verbe d'énonciation ou verbe épistémique » et impliquent « la non explication de la valeur de p [dans la subordonnée] ». D'après Serbat (1985), c'est l'existence d'une donnée problématique pour quiconque qui est déterminante dans le sémantisme du verbe introducteur.

¹ Cette liste a été élaborée grâce à un double filtrage dans les colonnes de la banque de données *Banque68*, d'abord sur les colonnes C ou D puis, sur la colonne Q des verbes recteurs de SIC et de SEC.

Principaux verbes recteurs subordonnées interrogatives	%SIC	Principaux verbes recteurs subordonnées exclamatives	%SEC
savoir	45,05	savoir	48,7
demander	14,59	voir	22,6
dire	9,61	penser	2,7
voir	9,16	dire	4
voilà ¹	7,89	regarder	2,7
ignorer	1,86	voilà	2,7
apprendre	1,49	croire	2,2
se demander	1,49	être	2,2
comprendre	1,12	songer	1,8
deviner	0,67	comprendre	1,8
c'est (n'est-ce pas là) ²	0,67	admirer	1,3
voici	0,52	juger	1,3
expliquer	0,52	demander	0,9
concevoir	0,45	deviner	0,9
juger	0,45	imaginer	0,9

Étant donné que nous retrouvons les mêmes verbes de part et d'autre des deux colonnes, ils ne peuvent constituer un élément distinctif ; nous devons donc tenter des paraphrases, des tests et des explications pour essayer de trancher entre l'explication interrogative et exclamative.

¹Nous avons choisi de compter de manière distincte *voir* et *voilà* ou *voici* bien que ceux-ci proviennent d'une soudure de *voir* avec les adverbes *-là* et *-ci*.

² Dans des exemples du type : [L882] GILBERTE. Eh bien !... qu'avez-vous ? N'est-ce pas là ce que vous vouliez. (Marc Halévy, *Froufrou*, 1869)

	Exclamatives Indirectes	Interrogatives indirectes
voir	N245 « RUY BLAS. : Daignez voir à quel point la guerre est malaisée. [...] » (Victor Hugo, <i>Ruy Blas</i> , 1838)	VIGNERON. Je verrai après si tu es bon à quelque chose. [...] L433 (Henry Becque, <i>Les Corbeaux</i> , 1882)
savoir	TRUGUELIN : (Il tombe anéanti sur un banc du rocher, et ajoute d'une voix pénétrée). Ah ! Si l'on savait ce qu'il en coûte pour cesser d'être vertueux, on verrait bien peu de méchants sur la terre. M526 (Gilbert de Pixérécourt, <i>Céline ou l'enfant du mystère</i> , 1803)	M. DUBRIAGE. Eh mais, je ne sais trop quel conseil vous donner ! [...] M575 (Collin d'Harleville, <i>Le Vieux Célibataire</i> , 1805)
comprendre	LAERTE. [...] Ah ! Si vous compreniez ce que c'est qu'une lettre ! [...] M849 (Alfred de Vigny, <i>À quoi rêvent les jeunes filles</i> , 1832)	CRISPIN. [...] vous voulez que je sorte ; mais je ne comprends pas pourquoi vous le voulez : [...] N327 Collin D'Harleville, <i>L'Inconstant</i> , 1786)
voilà	RABAGAS. Voilà ce que c'est que de m'avoir joué ! M252 (Victorien Sardou, <i>Rabagas</i> , 1872)	M. DE BREMONT. [...] Voilà, monsieur, voilà comment, la plupart du temps, commencent et finissent les mariages d'inclination. N253 (Eugène Scribe, <i>Le Mariage de raison</i> , 1826)
demander	BASSEECOURT. [...] Il en serait fâché après, j'en suis sûr ; mais le mal serait fait. Et je vous demande un peu comme ce serait agréable. M274 (Théodore Barrière et Ernest Capendu, <i>Les Faux Bonhommes</i> , 1854)	BROTONNEAU. Je vous demande si vous aimez ma femme, si vous l'aimez d'un amour profond, d'un amour durable... L258 (Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, <i>Monsieur Brotonneau</i> , 1914)
dire	M. DE ONTLUCAR. [...] Je vous en remercie encore plus, et je ne puis vous dire, mon cher Edmond, à quel point je suis sensible à votre démarche... [...] L897 (Eugène Scribe, <i>La Camaraderie</i> , 1837)	M. FILLARS. Voyons, dites-moi ce que vous venez faire dans cette ville, où vous n'êtes jamais venu. [...] M926 (Théodore Leclercq, <i>Le Mariage manqué</i> , 1835)
deviner	DE MONTÈGRE. [...] Vous devinez avec quelle ivresse j'ai lu votre lettre ; j'avais peur de rêver. [...] L889 (Alexandre Dumas Fils, <i>L'Ami des femmes</i> , 1869)	HENRI. [...] il m'adorerait, s'il pouvait deviner ce que je sens pour lui... [...] N369 (Louis-Sébastien Mercier., <i>La Destruction de la ligue, ou la Réduction de Paris</i> , 1782)
juger	BASSEECOURT. Et vous jugez comme c'est désagréable. M274 (Théodore Barrière et Ernest Capendu, <i>Les Faux Bonhommes</i> , 1854)	LE ROI. [...] Vous pourrez, rougissant d'un si lâche détour, juger si je combats pour la gloire ou l'amour. [...] M862 (Gabriel Legouvé, <i>La Mort de Henry IV</i> , 1826)

Tableau 2 :

Présentation contrastive des 8 principaux verbes introducteurs des SIC et des SEC accompagnés d'un exemple

	Exemple	commentaire
Savoir	K276 « Agamemnon : Tu <u>sais comment Hélène</u> , ingrate et sans pudeur, abandonnant sa fille et son époux, naguère, loin de Sparte <u>a suivi le Troyen ravisseur</u> , ce funeste Pâris, enfanté par sa mère [...] » (J. Moréas, <i>Iphigénie</i> , 1904)	Agamemnon s'interroge-t-il ou exprime-t-il son jugement face au comportement d'Hélène ? L'emploi de termes qualificatifs tels que <i>ingrate</i> et <i>sans pudeur</i> argue plutôt en faveur de l'interprétation exclamative sans pour autant exclure totalement l'interprétation interrogative.
Voir	L898 « BOLINGBROKE. Un numéro du journal l'examineur que je glisse sous la couverture. Sa Majesté <u>verra comment l'on traite le duc et la duchesse de Marlborough...</u> elle et toute sa cour en seront indignées... mais ça lui donnera quelques instants de plaisir... » (Eugène Scribe, <i>Le Verre d'eau</i> , 1840)	Il en est de même pour l'exemple ci-contre qui contient dans sa structure complexe le verbe traiter lui-même exigeant un complément adverbial essentiel (traiter bien, mal, comme ...). Ici la façon de traiter le duc et la duchesse ne semble pas du tout neutre et se prêterait à l'interprétation exclamative ; en témoigne la présence de l'adjectif "indignées".
Comprendre	« THÉRÈSE. Alors, il est devenu de la dernière insolence, il m'a dit que j'étais une femme insupportable, odieuse, qu'il ne <u>comprenait pas comment tu avais pu vivre si longtemps avec moi.</u> » L258 (Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, <i>Monsieur Brotonneau</i> , 1914)	Comment, en effet, Monsieur Brotonneau a-t-il bien pu vivre avec une femme si insupportable et odieuse ? S'agit-il donc d'une simple interrogation ou bien d'un énoncé doté d'un affect ?
Voilà	L894 « PAUL. <u>Voilà comme tu profites...</u> » (Édouard Pailleron, <i>Le Monde où l'on s'ennuie</i> , 1869)	Devrions-nous paraphraser cette séquence par voilà de quelle manière tu profites (interrogation) ? Ou plutôt à quel point (de quelle mauvaise manière) tu profites (exclamation) ?
Dire	L984 « GÉRALD. Berthe, Berthe... Pardon ! je ne peux vous <u>dire quel est en ce moment mon trouble et mon délire !</u> [...] » (Le Vicomte Henri de Bornier, <i>La Fille de Roland</i> , 1875)	Peut-on dire que le déterminant quel interroge sur l'identité dans le cas de cet exemple ? La glose par je ne peux vous dire à quel point je suis troublé semble faire basculer la balance du côté de l'exclamative.
Juger	N327 « FLORIMOND. [...] Elle seule, en dépit de tous mes préjugés, m'eût fait aimer l'hymen : eh bien, morbleu, <u>jugez si jamais infortune approcha de la mienne !</u> » (Collin D'Harleville, <i>L'Inconstant</i> , 1786)	La particularité de cet exemple réside en l'emploi de l'introducteur <i>si</i> , inapte apparemment ¹ à introduire une exclamative, sauf accompagné d'un adverbe marqueur de subjectivité.

Tableau 3 :

Présentation commentée concernant 6 verbes susceptibles d'introduire tant des SIC que des SEC.

Tous les exemples repris dans le tableau 2 montrent à quel point les verbes introducteurs sont réciproquement et fréquemment employés par les deux modalités sans risque d'équivoque, mais, qu'en est-il de ceux qui précèdent (tableau 3), peut-on vraiment en dire autant ?

Voilà donc les enjeux, les problématiques mais aussi ce qui fait l'intérêt des énoncés exclamativo-interrogatifs... si l'on peut se permettre de manière abusive l'emploi d'un tel terme néologique.

6.1.3 Cooccurrence de deux modalités

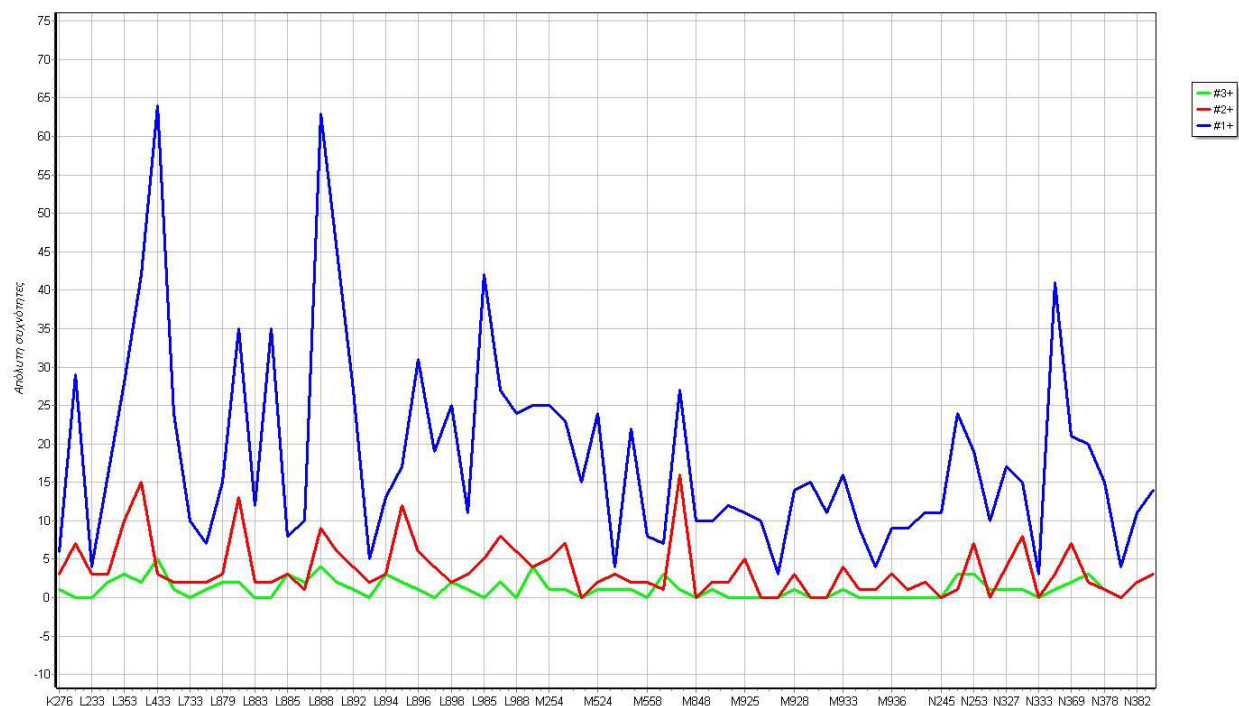


Figure 1 :

Fréquence d'emploi (axe vertical) des **SIC** (#1), **SEC** (#2), des cas **ambigus** (#3) dans les pièces de théâtre de notre corpus (axe horizontal)

Le figure 1, ci-dessus, montre bien sûr la fréquence d'apparition des SEC (ligne rouge) et des SIC (ligne bleue) ainsi que celle des cas ambivalents (ligne verte) ; notre but cependant était autre : nous cherchions à nous rendre compte si les deux modalités avaient une certaine affinité entre elles, ce qui n'est pas le cas. La ligne horizontale

représente l'ensemble des pièces du corpus *Theatre68* ; nous avons extrait le segment graphique où les occurrences en question semblent être les plus nombreuses.

SIC (pièces les plus fournies)		SEC (pièces les plus fournies)	
Ident	Sp	Ident	Sp
L433 (Henry Becque, <i>Les Corbeaux</i> , 1882)	7	M575 (Collin d'Harleville, <i>Le Vieux Célibataire</i> , 1805)	6
L888 (Dumas fils, <i>Le Fils naturel</i> , 1858)	6	L895 (Henri Meilhac et Ludovic Halévy, <i>La boule</i> , 1880)	4
L985 (Henri Meilhac et Ludovic Halévy, <i>La boule</i> , 1880)	5	L367 (Henry Bataille, <i>Maman Colibri</i> , 1904)	4
N382 (Louis Carmontelle, <i>Le Chat perdu</i> , 1775)	5	L882 (Marc Halévy, <i>Froufrou</i> , 1869)	4
L884 (Henri Meilhac et Ludovic Halévy, <i>La Vie Parisienne</i> , 1867)	4	M925 (Théodore Leclercq, <i>La Manie des proverbes</i> , 1852)	3
M929 (Théodore Leclercq, <i>Une Révolution, ou à bon entendeur, salut</i> , 1835)	4		
L434 (Henry Becque, <i>La Parisienne</i> , 1885)	3		
L889 (Alexandre Dumas Fils, <i>L'Ami des femmes</i> , 1869)	3		
M528 (Gilbert de Pixérécourt, <i>Victor ou l'enfant de la forêt</i> , 1798)	3		
M933 (Théodore Leclercq, <i>L'Esprit de désordre, ou il ne faut pas enfermer le loup dans la bergerie</i> , 1835)	3		
N357 (Denis Diderot, <i>Est-il bon ? Est-il méchant ?</i> , 1834)	3		
N378 (Louis Carmontelle, <i>L'Uniforme de campagne</i> , 1781)	3		
L367 (Henry Bataille, <i>Maman Colibri</i> , 1904)	2		
L882 (Marc Halévy, <i>Froufrou</i> , 1869)	2		
M928 (Théodore Leclercq, <i>Madame Sorbet</i> , 1835)	2		

Tableau 4 : pièces où apparaissent le plus de SIC et de SEC

À l'exception des deux pièces, L367 (Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904) et L882 (Marc Halévy, *Froufrou*, 1869), nous n'avons pas constaté que la présence de

séquences interrogatives complexes entraînait forcément celle de SEC ; nous cherchions à voir si les auteurs qui utilisent des SIC en abondance, utilisent tout aussi abondamment des SEC ; notre recherche nous a montré que tel n'était pas le cas. Nous avons dès lors entrepris une recherche plus circonstanciée que nous présentons dans la Figure 2 de la page suivante.

Dans le tableau 4 ci-dessus, nous présentons les pièces les plus fournies en séquences de chacun des deux types. Dans la carte des sections par acte-scène ci-dessous, nous constatons effectivement que la répartition des SIC et des SEC n'est pas simultanée, sauf dans les pièces L367 (Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904) et L882 (Marc Halévy, *Froufrou*, 1869).



Figure 2 :
Carte des sections par acte-scène

Nous avons pu obtenir cette carte des sections grâce au logiciel de textométrie Lexico5 que nous avons utilisé dans le cadre de notre travail d'exploration. La couleur bleue représente la présence de SIC et la couleur rouge celle de SEC ; chaque carré correspond à une scène dans la pièce de théâtre de notre corpus. Sur la droite, nous retrouvons les identifiants des pièces tels qu'ils sont répertoriés dans Frantext et repris à la fin du chapitre 2 de notre travail.

6.1.4 Outils introducteurs identiques

Pour pouvoir bien comprendre la fréquente confusion et l'ambiguïté presque inévitables entre l'interrogative et l'exclamative indirecte, il suffirait de se rappeler que toutes deux, dans leur forme directe, se partagent nombre d'outils identiques ou similaires.

Nous tenterons de rendre compte de l'ambivalence des exemples recueillis dans le corpus *Theatre68* introduits par les marqueurs non seulement les plus caractéristiques qui ne sont autres que : *quel, comment, combien, comme* mais aussi par des marqueurs plus rares dans les exclamatives complexes tels que *si*, et *ce dont*. Enfin, nous envisagerons aussi le cas de *que* en tant que pronom relatif introduisant une subordonnée à valeur exclamative.

Quant au couple *ce que* et *ce qui*, ils feront l'objet d'une sous-partie distincte ; grâce à leur fréquence extrêmement élevée mais aussi leur polyvalence substantielle ils méritent un intérêt particulier.

Nous avons donc choisi un échantillon représentatif d'occurrences à même de corroborer l'ambivalence dans l'analyse des interrogatives et exclamatives et de souligner la complexité évidente de la question.

Prenons les cas un par un sans trop nous attarder sur le détail de chaque introducteur, puisqu'une analyse circonstanciée a été présentée dans les chapitres 4 et 5 concernant les outils des SIC et des SEC, mais sur la présentation et le commentaire de l'ambivalence en particulier.

Le cas de *ce dont*

[N253] « MME PINCHON. Ah ! mon Dieu ! Tu vois ce que tu as fait, **ce dont tu es cause** ; il est trop tard maintenant. »

(Louis-Sébastien Mercier, *Le Mariage de raison*, 1826)

On pourrait présenter trois possibilités d'interprétations de la proposition *ce dont tu es capable* : l'une en SIC, l'autre en SEC et enfin la troisième en subordonnée relative. *Ce dont* a concurrencé la forme *comment* et *comme* en tant que pronoms relatifs de l'ancien français où tous les trois pouvaient anaphoriser des noms tels que *façon* et *manière*. Cependant, dans l'énoncé qui précède, il serait tout à fait plausible de voir dans ces deux subordonnées non pas des interrogatives mais des exclamatives : leur force illocutoire ne serait-elle pas de signifier un ou des faits qui méritent une qualification particulière, très positive ou au contraire extrêmement négative ? En outre, ajoutons que quand bien même il s'agirait d'interrogations, celles-ci ne solliciteraient pas de réponse mais une constatation d'un certain haut degré.

Le cas de *comme*

(1) [L884] « MADAME DE QUIMPER-KARADEC. Voyez comme alors la situation serait changée... J'en serais bien sûre de votre discrétion. Je vous tiendrais dans ma main, mon bon monsieur de Gardefeu...

(Casimir Delavigne, *La Vie Parisienne*, 1867)

On pourrait se demander si dans cet énoncé (1) *comme* est interrogatif ou exclamatif, soit double interrogatif et exclamatif. Bien sûr la paraphrase possible par : *Voyez à quel point la situation serait changée/différente* est tout à fait possible et conviendrait au sens véhiculé par l'énoncé initial, favorisant l'interprétation plutôt exclamative.

(2) [L889] « DE RYONS. Comment ! Il y a deux ans que je ne vous ai vue, je viens vous faire une visite de bonne amitié, par une chaleur de quarante degrés, je suis sans défiance, je ne demande qu'à rire un peu avec une femme d'esprit, et voilà comme vous me recevez !

(François Ponsard, *L'Ami des femmes*, 1869)

Dans l'exemple ci-dessus (2), l'emploi de *comment !* exclamatif en début d'énoncé incite probablement à l'interprétation exclamative puisqu'il semble montrer une rupture, une réaction brusque face à un comportement auquel De Ryons ne s'attendait pas ; s'agit-il de la manière dont De Ryons est reçu ou d'une sorte de qualification de cette manière qui semble provoquer l'indignation ?

(3) [M254] « DOLORÈS, désespérée. Oh ! ces hommes !... Et voilà comme ils aiment, tenez ! Et c'est pour cela que l'on se damne !... »

(Jean-Henri Ferdinand La Martellière, *Patrie*, 1869)

Dans cet énoncé (3), s'agit-il de la manière dont les hommes aiment, énoncé neutre et donc plus proche de l'interrogative ou au contraire, exclamatif car empreint d'un certain affect qui, de plus, est explicitement indiqué ; l'adjectif « désespérée », marquant l'état affectif de Dolorès. L'interjection par laquelle commence la réplique de Dolorès ferait-elle plutôt pencher la balance vers l'interprétation exclamative ?

(4) [M274] « AUGUSTE. [...] Regardez donc comme il court vers ce gros poteau qui est là-bas. »

(Jean-Louis Laya, *Les Faux Bonhommes*, 1854)

(5) [M935] « M. DE BUATRY. [...] Remarquez pourtant ce que c'est que d'avoir affaire à un bon acteur ; comme il était tout de suite entré dans la situation ! [...] »

(Eugène Scribe, *La Scène double, ou il ne faut pas badiner avec le feu*, 1835)

Les deux derniers énoncés (4 et 5) sont eux aussi sujets à une double interprétation, tant exclamative qu'interrogative. Comme l'explique Sandfeld, (1977 : 60), « *Comme* réunit [...] les deux sens, s'employant avec une note d'affectivité au sens de 'quelle manière remarquable, excellente, révoltante, blâmable, et...' »

Après le présentatif *voilà* ou un verbe à l'impératif, l'adverbe *comme* pouvait être synonyme de *comment* pour exprimer la manière. Aujourd'hui, toutefois cet emploi est vieilli et assez rare puisque : « *Comme* ne peut être qu'exclamatif et est proche de *combien* » (Le Goffic, 1993 : 43), à une différence près puisqu'il insiste sur le haut degré principalement dans la manière. Un test de reformulation pour distinguer une interrogative d'une exclamative indirecte serait de remplacer *comme* par des paraphrases focalisant sur la manière tels que *de quelle manière*, *de quelle façon* alors que l'interprétation exclamative insiste sur la manière remarquable.

Le cas de *comment*

L'emploi exclamatif de *comment* a rarement été relevé par les grammaires ; divers travaux cependant le mentionnent vu le sémantisme de la « manière remarquable » due à quelque chose d'inhabituel ou d'inattendu, (Lefevre, 2009 : 74). Moline dans ces travaux sur *comment* exclamatif souligne que « *comment* connaît des emplois exclamatifs de plus en plus fréquents en français parlé usuel » (Moline, 2009 : 12).

Voyons ce qu'il en est dans les exemples qui suivent :

[L896] « ÉRIC. [...] Vous savez comment le comte m'a congédié sans me faire connaître les motifs de ma disgrâce, comment il m'a banni de son hôtel, et comment depuis ce jour il n'y a plus pour moi ni repos, ni joie, ni plaisir. »
(Eugène Scribe, *Bertrand et Raton*, 1833)

[M252] « LE PRINCE. [...] et voilà, femme indigne que vous êtes, comment vous vous jouez de mon amour !... sous mon toit !... à ma porte !... »
(Gilbert de Pixérécourt, *Rabagas*, 1872)

[M566] « VERSAC. [...] voilà ce que j'appelle un homme ! [...] FORLIS. En vérité, Madame ; oui, j'admire comment ces messieurs vous ont pu séduire un seul moment. »
(Théodore Leclercq, *L'Ami des loix*, 1795)

Comment marque la manière dans l'interrogative et l'intensité de celle-ci dans l'exclamative. Dans les occurrences que nous avons mentionnées ci-dessus, il est utilisé après le présentatif *voilà* et le verbe *savoir* et *admirer*. Dans les deux premiers

exemples, l'interprétation pourrait être interrogative alors que dans le troisième, le verbe *admirer* ôte toute hésitation dans l'interprétation.

Tentons dans ces exemples des tests de remplacement :

? « *Vous savez comment /est-ce que/ le comte m'a congédié sans me faire connaître les motifs de ma disgrâce, comment /est-ce qu'/ il m'a banni de son hôtel, et comment /est-ce que/ depuis ce jour il n'y a plus pour moi ni repos, ni joie, ni plaisir.* »

L'affect semble trop fort pour avancer une analyse en interrogative étant donné le champ sémantique de la phrase ; on retrouve les termes « congédier » et « bannir » qui donnent eux-mêmes dans leur sémantisme la réponse à la question : « *de quelle façon ?* »

Dans le troisième exemple, les paraphrases : « *à quel point / comme vous vous jouez de mon amour* » semblent en effet plus proches du sens recherché que celle-ci : « *voilà comment est-ce que vous vous jouez de mon amour !* » De plus, l'état émotionnel est explicitement présenté grâce aux exclamations d'indignation qui suivent : « *sous mon toit !... à ma porte !...* »

Le cas de *combien*

[K934] « ROXANE : [...] Ah ! songez combien depuis un mois vous m'en avez écrites, et plus belles toujours ! »

(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[N357] « MADAME BERTRAND. [...] Si vous saviez combien de fois j'ai lu sur les visages, malgré le manque officieux dont ils se couvraient, « Toujours cette veuve ! Que vient-elle faire ici ? J'en suis excédé ; [...] »

(Voltaire, *Est-il bon ? Est-il méchant ?* 1834)

Il s'agit d'une forme extrêmement vivante dans les pièces que nous avons traitées et paradoxalement plus représentée dans les exclamatives¹ (47 exemples sur 51) que dans les interrogatives où elle exprime la quantité. Dans la SEC, elle exprime l'intensité qui conduit « dans la zone des hautes valeurs » (Le Goffic, 1993 : 108). Dans les deux exemples que nous citons, son emploi n'est pas neutre ; il exprime, certes la quantité, qualifiant non pas des formes prédicatives mais des substantifs ; cette quantité semble toutefois être remarquable.

¹Voir Annexe 4, répartition quantitative de l'ensemble des outils introducteurs en trois catégories, interrogatifs, exclamatifs, ambigus.

Le cas de *où*

[M575] MAD. EVRARD. Vous devez voir pour vous jusqu' où va ma tendresse [...] »

(Théodore Leclercq, *Le Vieux Célibataire*, 1805)

[M849] LAERTE. Voyez, mon cher Irus, jusqu' où va votre empire. »

(Théodore Leclercq, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832)

[M928] VICTOR. Que voulez-vous, madame ? Il y a sympathie entre nous ; et vous savez jusqu' où peut aller la sympathie. »

(Théodore Leclercq, *Madame Sorbet*, 1835)

Ce qui est intéressant dans les exemples ci-dessus, ce n'est pas l'emploi de *où* qui ne peut être à lui seul exclamatif mais sa combinaison avec *jusque* qui lui confère une intensité, un haut degré ; il s'agirait d'une façon de combiner les deux interprétations à la fois interrogative et exclamative. Ainsi, structurellement, il s'agit d'une SIC mais enserrant une intensification dans le gradient. De plus, une paraphrase comportant un exclamative directe produirait un énoncé peu usuel puisque *jusqu' où* ne constitue pas un outil utilisé en tant qu'introducteur d'exclamation directe.

Soulignons aussi qu'outre le fait d'être pronom modal, *où* est également pronom relatif et conjonction de subordination :

« Mais certains mots peuvent être interrogatifs ou relatifs : Il m'a dit où il allait. (Comp. : Il va où il veut¹) » (Grevisse et Goosse, 2011 : 1592)

Le cas de *quel*

Quel se retrouve dans les SIC ainsi que dans le SEC où il a une valeur laudative ou péjorative et s'accompagne de noms à valeur affective (Bacha, 2000 : 292) tels que ceux que nous retrouvons dans les quatre énoncés qui suivent : *trouble*, *cruauté*, *déchirements*, *étonnant orage*.

[L984] « GÉRALD. Berthe, Berthe... Pardon ! je ne peux vous dire quel est en ce moment mon trouble et mon délire ! [...] »

(Victorien Sardou, *La Fille de Roland*, 1875)

[N393] « ALEXIS. [...] personne n'ignore à quelle cruauté te porta Nicéphore. » (Voltaire, *Irène*, 1778)

¹ Pour l'ambiguïté entre relatives et interrogatives voir la section 6.2.

[N393] « IRÈNE. [...] Ce mot te fait assez comprendre à quels déchirements ce cœur devait s'attendre. [...] »
(Voltaire, *Irène*, 1778)

[N393] « LÉONCE. [...] J'ignore, grâce aux cieux, quel étonnant orage, [...] ont enfanté soudain ces désolations. »
(Voltaire, *Irène*, 1778)

Avec *quel* exclamatif, « on construit les occurrences dans le gradient de la valeur. On a un parcours orienté vers une occurrence distinguée qui débouche sur le haut degré. », (Culioli, 1999 : 13).

Quelle est donc la différence fondamentale entre *quel* interrogatif et *quel* exclamatif ?

Avec *quel* interrogatif, « la question partielle fournit à l'interlocuteur l'ensemble des valeurs parmi lesquelles se trouve la réponse » (Muller, 1996 : 63). Et c'est bien sur le terme de *réponse* que nous insisterons pour déterminer la distinction essentielle entre exclamative et interrogative puisque « dans l'exclamation, il existe aussi une indétermination [...]. Elle n'est pas proposée comme un ensemble de choix à un interlocuteur : elle est "encapsulée" dans une assertion », (Muller, 1996 : 63) ; alors que l'interrogation entraîne une interprétation disjonctive, l'exclamation impose, quant à elle, une interprétation cumulative. *Quel* interrogatif interroge sur l'identité de quelqu'un ou de quelque chose alors qu'exclamatif, il s'emploi dans un sens qualitatif.

« L'interprétation sémantique met nécessairement en cause le haut degré, ce qui est le signe infailible de l'exclamative indirecte » (Milner, 1978 : 277).

Tentons quelques tests avec nos exemples :

Tout d'abord, les verbes introducteurs des exemples ne permettent en aucun cas de déterminer s'il s'agit de structures exclamatives puisque *dire*, *ignorer* et *comprendre* sont plus présents dans les interrogatives que les exclamatives. Nous sommes une fois de plus en présence de structures mixtes, à cheval entre les deux catégories. Toutefois, le champ sémantique commun à chacun de ces extraits est la douleur, la difficulté : tant de notions proches de l'affect qui justifieraient possiblement l'interprétation exclamative.

« GÉRALD. Berthe, Berthe... Pardon ! je ne peux vous dire quel est en ce moment mon trouble et mon délire ! [...] » : dans ce premier exemple, l'état émotionnel de Gérard est visible par la structure de l'énoncé : répétition du prénom Berthe, demande de pardon par un seul terme, rythme saccadé et points d'exclamation. Il est également déduit par le sémantisme des termes utilisés « trouble » et « délire ». Enfin, la paraphrase : *je ne puis vous dire à quel point je suis troublé* pourrait être possible et véhiculer le même sens.

« ALEXIS. [...] personne n'ignore à quelle cruauté te porta Nicéphore. » : On pourrait tout aussi bien dire : *personne n'ignore à quel point tu fus cruelle*, s'agissant probablement plus de l'intensité ou de la caractérisation de la cruauté que de son identité (*quelle sorte de cruauté*). L'interprétation par conséquent accepte les deux analyses.

Le cas de *si*

[L894] SUZANNE. [...] Tu vas voir si c'est une injustice. Quand je m'ennuyais trop en classe, je me faisais mettre à la porte pour aller au jardin, tu comprends !... (François Ponsard, *Le Monde où l'on s'ennuie*, 1869)

Dans l'énoncé ci-dessus, *si*, comme le soulignent d'ailleurs Damourette et Pichon, a subi un glissement de sens pour signifier l'intensité « par un développement rhétorique, on glisse facilement du *si* purement *precontatif*, qui pose la question de la réalité, à un *si* qui en appelle aux connaissances de l'allocutaire et lui soumet allocutoirement la question pour faire entendre qu'elle est résolue le plus affirmativement du monde. » (Paragraphe 2167, t. 6, p. 82). Le test de substitution ne nous permettrait-il pas de remplacer *si* par *à quel point* plaçant cet énoncé à la charnière de la SIC et de la SEC ?

[M528] LE BARON. « Tu sais si j'ai les moyens de punir quand on n'obéit point à mes ordres... (Gabriel Legouvé, *Victor ou l'enfant de la forêt*, 1798)

[N246] KITTY BELL, avec agitation. — O mon Dieu ! moi, le tuer ! — moi qui voudrais... O Seigneur, mon Dieu ! vous que je prie sans cesse, vous savez si j'ai voulu le tuer ! (Denis Diderot, *Chatterton*, 1835)

Nous pourrions faire la même substitution pour les deux exemples qui précèdent où *si* semble interrogatif-exclamatif. En effet, le recours à l'interrogation directe est dans les

deux cas possible mais l'affect y est tout autant présent offrant ce petit quelque chose en plus qui permettrait l'interprétation exclamative.

[N327] FLORIMOND. [...] Elle seule, en dépit de tous mes préjugés, m'eût fait aimer l'hymen : eh bien, morbleu, jugez si jamais infortune approcha de la mienne ! »

(Louis Carmontelle, *L'Inconstant*, 1786)

La particularité de cet exemple réside dans l'emploi de l'introducteur *si* accompagné de l'adverbe *jamais* conférant à l'énoncé une touche de subjectivité indispensable pour en faire une exclamative, puisque *si* à lui seul n'est que peu présent dans la SEC en tant qu'adverbe exclamatif introducteur auto-suffisant alors qu'il l'est tout à fait dans la structure non complexe et pour preuve l'exemple suivant : *Il est si bête !* équivalent à : *Comme il est bête !*

[N328] « M. DE MORINVAL. [...] Vous voyez s'il faut croire au bonheur que vous me promettiez ! [...] »

(Louis Carmontelle, *L'Optimiste*, 1788)

Apparemment glosable par le recours à une forme telle que : *Vous voyez comme il faut croire au bonheur que vous me promettez !*

Dans la partie qui suit, nous nous pencherons de manière plus circonstanciée sur les propositions introduites par *si* afin de constater que cette catégorie est loin d'être homogène et qu'il existe des cas d'ambiguïté syntaxique.

6.2 Confusions, ambiguïtés syntaxiques

Pour cette deuxième partie, nous laisserons de côté tout ce qui a trait au sémantisme pour nous occuper principalement de la syntaxe. Nous nous référerons à des recherches et des conclusions de grammairiens ou linguistes pour tenter de mettre la lumière sur des cas qui seraient sujets à controverse. Il n'a pas toujours été facile de trancher ; épreuve longue qui plonge dans le questionnement et les allers-retours constants...

Penchons-nous tout d'abord sur diverses séquences recueillies au fil de nos lectures et observons cet énoncé : « *Je lui ai demandé ce qu'elle tenait* » et essayons de voir s'il s'agit d'une SIC ou d'une proposition subordonnée relative ; les deux analyses sont bien possibles selon le contexte.

Il en est de même pour l'énoncé suivant : « *Regarde qui vient d'arriver* » qui s'analyserait en SIC, mais si nous le regardions sous un autre prisme, ne pourrions-nous pas l'analyser en relative sans antécédent ?

Et enfin tentons de voir comment nous décortiquerions cet exemple-là : « *Je t'écirai si je peux venir* » ; s'agit-il d'une hypothétique ou d'une interrogative ?

Le cas de *si*

En effet, l'exemple précité et extrait de Muller est extrêmement intéressant ; la confusion tient dans l'analyse de *si* qui peut soit être hypothétique, soit introducteur d'une SIC :

« *Je t'écirai si je peux venir* »
(Muller, 2001 : 170-171)

Les deux interprétations sont bel et bien possibles et le recours à un petit test peut nous éclairer, puisque l'explication : *je t'écirai si je peux venir ou pas* est tout à fait possible ; l'ajout de l'alternative négative vient étayer l'explication interrogative. « Les relatifs sans antécédent peuvent s'analyser comme des prédicats énumérant une succession disjonctive de valeurs, les interrogatifs opposent en plus à chaque valeur sa négation, et font par conséquent référence à un « monde » qui distingue le vrai du faux. » (Muller, 2001 : 169)

La seconde interprétation ferait de *si je peux venir* une hypothétique classique. Muller ajoute une troisième possibilité : *Si je peux venir, je te l'écirai* où le pronom *le* en position d'objet dans la principale reprend l'hypothétique ; il a proposé d'appeler cette construction une « construction-coucou [où] il y a une utilisation de l'hypothétique dans la position de l'argument objet et la distorsion permet de façon économique l'expression de deux fonctions différentes par le même terme. » (Muller, 2001 : 170, 171)

Dans notre corpus, nous n'avons relevé aucun exemple illustrant cette possibilité d'analyse ambivalente.

Le cas de *que*

[L353] « CORIGNON. [...] Ah ! je ne saurais vous dire le poids que vous m'enlevez ! »

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1914)

[M252] « LE PRINCE. [...] et voilà, femme indigne que vous êtes, comment vous vous jouez de mon amour !... sous mon toit !... à ma porte !... »

(Victorien Sardou, *Rabagas*, 1872)

Ces exemples nous montrent que le pronom relatif peut introduire une proposition ayant valeur d'exclamation glosable par *quel poids vous m'enlevez* et *comme vous êtes indigne*.

L'affinité entre relative et interrogative a maintes fois été soulignée puisqu'il est possible de transformer une SIC en subordonnée relative adjectivale qui véhicule le même sens.

En effet, *je te demande quelle l'heure il est* est tout à fait paraphrasable par *je te demande l'heure qu'il est*.

Ainsi, dans le premier exemple, *je ne saurais vous dire le poids que vous m'enlevez !* pourrait être transposé en *je ne saurais vous dire quel poids vous m'enlevez*.

Il existe en quelque sorte une corrélation entre l'interrogative et la relative et ceci se retrouve dans certaines constructions : « La possibilité de donner une interprétation interrogative à une structure de relative serait énigmatique si on ne retrouvait pas cette possibilité attachée à toute une classe de formes qui sont incontestablement relatives. [...] », (Muller, 2001 : 165).

Cette possibilité est en effet utilisée de manière très productive.¹

Le cas de *ce que/ce qui*

Nous soulèverons, dans cette partie, un sujet syntaxique qui a fait et qui continue à faire couler pas mal d'encre ...

¹ « Il est même un domaine où on a recours à elle de façon systématique au point qu'on peut parler d'un phénomène de suppléation parallèle à celui que nous étudions : après certaines prépositions, on aimerait parfois utiliser une interrogation indirecte. La langue familière se le permet d'ailleurs (*On discutait sur où aller*), mais en français standard, c'est impossible [...]. On tourne la difficulté en utilisant des relatives dont l'antécédent est généralement un mot comme *manière*, *façon* ou *endroit* selon le sens : *Je lui ai posé la question sur *comment il avait procédé/la façon dont il avait procédé*. » (Bellier, 1989 ; 31)

Le corpus que nous avons étudié est émaillé de ces morphèmes polyvalents puisqu'ils apparaissent dans près de 625 de nos exemples et que leur fréquence d'emploi tient au fait qu'ils apparaissent aussi bien dans le système relatif qu'interrogatif.

Observons les exemples ci-dessous, tous fabriqués et qui n'ont rien de particulier, ils sont tout à fait habituels. Du point de vue syntaxique chacun d'entre eux inclut une subordonnée introduite par *ce que* ou *ce qui* :

- (1) *J'admire ce que tu fais*
- (2) *J'observe ce que tu fais*
- (3) *Je t'ai demandé ce que tu faisais*
- (4) *J'aimerais savoir ce qu'il t'a dit*
- (5) *Regarde ce qui se passe dehors, c'est atroce !*
- (6) *Explique-moi ce qui se passe parce que je ne comprends pas*

Formellement identiques, certaines subordonnées se voient analyser de manière différente. Celles-ci (1), (2) et (5) sont des relatives, celles-là (3), (4) et (6) sont des subordonnées interrogatives. Nous avons délibérément opéré le choix d'introduire cette section par des exemples simples pour mieux pouvoir saisir les particularités de leur construction. Ils nous serviront de base pour mettre en évidence deux points : primo la nature de la particule *ce* et secundo le mode de *nominalisation*, *externe* ou *interne*, de ces structures.

Les segments *ce que/qui* dans la construction relative se voient analyser en tant que ce pronom démonstratif (antécédent) suivi d'une relative adjective introduite par les pronoms relatifs *qui* et *que* alors que dans la construction interrogative ils jouent le rôle de suppléants puisque *quoi* et ne peut apparaître dans ces cotextes et que sa forme non-autonome *que* ne constitue pas une particule autosuffisante dans ce rôle¹. Ce serait donc là une des causes de la présence très forte de *ce que/ce qui* dans les systèmes interrogatifs, exclamatifs, relatifs ainsi que dans les complétives : *que* et *qui* sont des formes non-autonomes nécessitant une sorte de support.

C'est ce que signale Pierrard : « ainsi, certains tours exclamatifs, l'interrogative indirecte et les complétives ont fait appel au segment *ce que* pour compléter et affiner leur paradigme morphologique » (Pierrard, 1988 ; 61). Léard va dans le même sens en disant qu' : « il est tentant de faire de *ce* un antécédent vide ou postiche du relatif. »,

¹Nous avons trouvé, dans notre corpus, un exemple où l'interrogative indirecte est introduite par *que* : *je vous ouvre mon cœur, et vous ne me dites pas que vous y lisez.*

(Léard, 1992 : 231-232) et que lui aussi voit dans ce la solution au problème du manque d'autonomie de *que* et de *qui*.

On retrouve le même argument chez Bellier lorsqu'il explique qu'il est impossible de voir apparaître *quoi* dans le complémenteur d'une proposition à temps fini. L'interrogative a dès lors recours à un phénomène de supplétion. L'homogénéité de construction des interrogatives est de ce fait brisée (Bellier, 1989 : 30). Il avance un argument sémantique dépendant entièrement du contexte : « Je me demande bien ce que vous faites : a à la fois la structure d'une relative et l'interprétation d'une interrogative due aux propriétés lexicales du verbe principal (parcours de valeurs) ; l'interprétation interrogative étant entièrement déterminée par le contexte. » (Bellier, 1989 : 31)

Ainsi, la même forme régie par *se demander* ne peut être qu'une interrogative à cause des propriétés sélectionnelles de ce verbe. Alors que *comprendre*, surtout à la forme négative, admet pour complément aussi bien un nom : *je ne comprends pas cette question*, qu'une interrogative : *je ne comprends pas de quelle affaire vous parlez*. On s'attend donc que l'exemple ci-dessous puisse recevoir une double interprétation et c'est en effet le cas :

Je ne comprends pas ce que vous m'avez dit de faire

- (Relative) *La tâche que vous m'avez donnée, je ne la comprends pas*

- (Interrogative) *Je ne comprends pas quoi faire.* (D'après Bellier, 1989 : 31)

Voyons deux exemples extraits de notre corpus qui présentent une ambiguïté dans leur structure puisque chacun d'entre eux possède deux subordonnées en *ce que* juxtaposées. Si le test de mise en évidence s'avère non révélateur : *voyant qu'est-ce que je suis, jugez qu'est-ce je peux* et *nous savons qu'est-ce qu'elle perd, savons-nous qu'est-ce qui l'attend*. Il existe un autre critère dont on devrait tenir compte, c'est celui du mode et de la polarité du verbe introducteur de ces deux structures. L'impératif et la polarité négative sont particulièrement préférées par les SIC comme le montrent les tableaux 5 et 6 des sections 4.1.1 du chapitre 4 effectué par le comptage sur l'ensemble des exemples de notre corpus.

[L885] FRANÇOIS DE PAULE. [...] Voyant ce que je suis, jugez ce que je peux.
[...]

(Casimir Delavigne, *Louis XI*, 1832)

[L433] JUDITH. [...] Je pensais à ma jeune sœur que nous aimons si tendrement et qui nous quitte si vite : nous savons ce qu'elle perd, savons-nous ce qui l'attend. »

(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

Prenons la perspective de Le Goffic qui distingue comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les percontatives (interrogatives indirectes) des intégratives (relatives sans antécédent). Les percontatives supposent que l'on « parcourt le domaine sans pouvoir y sélectionner une valeur » et que l'on remet « ce soin de façon pressante à l'interlocuteur. », (Le Goffic, 2005 : 29).

Il explique que la paraphrase *ce que* est clairement formée de « ce + une relative » puisque « le français n'a pas de pronom disponible pour la catégorie du non humain : ni *quoi* ni *que* ne sont utilisables. La solution de 'ce trou' dans le système, c'est précisément le recours au tour périphrastique *ce qu-*, avec l'équivalence fondamentale *ce qu- = quoi*¹ . », (Le Goffic, 2005 : 27).

Le même auteur, dans son analyse syntaxique évoque deux points de vue possibles, tout en soulignant que les deux analyses sont acceptables :

- D'une part, l'analyse interne GN + relative (*ce + que*)
- D'autre part, une analyse externe selon laquelle *ce qu-* serait un simple et unique mot *qu-* (pronom percontatif ou intégratif) qui s'intègre au paradigme des mots *qu-* (intégratifs/percontatifs) en y prenant la place de *quoi*.

La différence entre perspective percontative et intégrative réside dans le fait que, dans la première, *ce qu-* ne renvoie pas à une référence bien qu'il en présuppose une, alors que dans la seconde, *ce qu-* possède une valeur référentielle, (Le Goffic, 2005 : 32).

Korzen souligne le lien solidaire entre *ce* et *que* en expliquant que « *ce*, en français moderne, est normalement un pronom conjoint, qui ne s'emploie guère que comme sujet du verbe être et comme sujet apparent [...]. La relation entre *ce* et *qui/que* est donc, de toute façon, plus étroite qu'une relation normale entre un antécédent et le pronom relatif. » (Korzen, 1973 ; 135)

¹ « *ce qu-* réalise en deux mots ce que fait *quoi* en un seul mot : introduire en fin de compte une variable du domaine « non humain » liant deux prédications [...] » (Le Goffic, 2005 : 30)

Le refus de voir en *ce* un antécédent compte tenu du fait que l'indéfinition ou indétermination de ce pronom l'empêche de jouer ce rôle, n'est cependant pas la règle pour beaucoup d'autres linguistes :

L'antécédent est souvent le pronom neutre 'ce', avec lequel 'que' fait un couple bien assorti [...]. Le pronom démonstratif 'ce' assume ici la fonction de désignation sans structure préalable, c'est-à-dire neutre mais déterminée précisément par la proposition relative commençant par 'que'. Cet emboîtement sémantique, joint à la difficulté d'insérer entre 'ce' et 'que' un mot quelconque, a fait croire à certains grammairiens que le segment 'ce que' est un pronom complexe soudé, inanalysable.

(Bonnard, 1968 : 15)

Depuis le XVI^e siècle environ, nous pouvons constater que 'celui' et 'ce' se sont lentement spécialisés dans un rôle de support formel de la relative et qu'ils ne peuvent plus, en conséquence, être considérés comme des antécédents.

(Pierrard, 1988 : 64)

Ce n'est bien sûr pas autonome, il a besoin à la fois d'être complété par une proposition relative tout en apportant à celle-ci l'ancrage manquant dans la principale.

Ainsi, Pierrard affirme que :

« Si l'absence d'un lien coréférentiel explicite avec l'antécédent confère à l'introducteur un sémantisme indéfini, elle n'implique nullement à priori l'élimination de son fonctionnement référentiel. » (Pierrard, 1988 : 66)

Complétons à présent notre analyse par un deuxième élément qui différencie les relatives des complétives et interrogatives. Dans les exemples (3) (4), (6), on constate que la saisie du procès se fait de l'extérieur alors que dans les exemples (1), (2) et (5) elle se fait de l'intérieur : « [...] Les relatives [...] relèvent d'une *nominalisation interne*, transformant la proposition en "mot de discours" par le biais d'un composant nominal de la phrase même. [...] », (Pierrard, 1988 ; 18).

Nous reprendrons l'explication de G. Guillaume qui envisage ces deux types de nominalisation, celle qui s'effectue « du dedans, en immanence, et du dehors, en transcendance. À l'immanence correspond une saisie intérieure du procès en cause ; à la transcendance, une saisie extérieure [...] », (Guillaume, 1948-49, série C, p. 187). Par conséquent, une façon de discerner les relatives ayant subi une nominalisation interne, des interrogatives ayant, quant à elles, subi une nominalisation externe, est de réfléchir sur leur structure et de voir de quel type de nominalisation elles dépendent.

Voilà dès lors un test que l'on peut utiliser et dont on se servira dans les cas d'ambiguïté entre relatives sans antécédents et interrogatives indirectes.

[L882] « LA MARQUISE. Vous ne savez pas ce que vous dites.
LE MARQUIS. Alors, il ne faut pas demander ce que j'ai à dire. »
(Alexandre Dumas Fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Sommes-nous en présence de SIC ou de relatives dans les deux propositions qui précèdent ?

Il semblerait que pour la première, la nominalisation soit interne alors qu'elle est externe pour la seconde ; ceci nous conduirait à dire que nous sommes en présence d'une relative, dans le premier cas et d'une SIC, dans le second.

[L433] MADAME VIGNERON. [...] Dès que M. Teissier fut parti, votre père me dit, écoutez bien ce que me dit votre père [...] »
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

Dans cet exemple, le verbe *écouter* sert de verbe recteur et semble plus apte à introduire une relative qu'une interrogative ; ici aussi, la nominalisation paraît être interne : *votre père dit cela, écoutez cela*. La portée interrogative paraît en effet moins probable avec le verbe *écouter*.

[L886] ELISABETH. [...] Vois ce que je t'apporte. »
(Dumas fils, *Les Enfants d'Édouard*, 1833)

Ici encore, deux possibilités d'analyse se présentent pour cette réplique puisque la nominalisation interne : *vois cela, je t'apporte cela* est bien admise mais que la construction interrogative fait sens elle aussi : *vois ce que c'est que je t'apporte* ; le recours à une forme clivée est également tout à fait possible.

[L888] LUCIEN. Je sais ce que je dis. Au revoir, madame.
(Alexandre Dumas Fils, *Le Fils naturel*, 1858)

Dans le cas ci-dessus, nous retrouvons une nominalisation interne. De plus, le verbe de certitude dans la principale fait probablement pencher l'analyse vers la SIC.

[L895] DEUXIÈME CRÉANCIER. C'est terrible. Voilà ce que l'on gagne à bâtir des maisons ! Vous n'imaginez pas ce qu'on donne aux maçons. [...] »
(Eugène Scribe, *L'Honneur et l'argent*, 1853)

Alors que dans l'exemple [L895], le verbe *imaginer* à la forme négative implique que l'interlocuteur ignore la donnée sur laquelle porte l'interrogation : « ce qu'on donne aux maçons ».

Conjonctive pure ou proposition relative

Par l'intermédiaire de ce type d'ambiguïté, nous allons avoir l'occasion de présenter en détail en quoi consiste la nominalisation externe et interne.

Analysons la façon dont sont nominalisés ces deux types de propositions et pour ce faire suivons l'explication de Pierrard : « une proposition complétive compose habituellement l'intégralité d'un syntagme nominal au sein de l'énoncé alors que la relative n'est souvent qu'une expansion du noyau du SN, son antécédent. » Ainsi deux saisies s'opèrent, l'une transcendante, représentant une nominalisation externe telle qu'en (1), l'autre immanente, représentant, quant à elle, une nominalisation interne telle qu'en (2) :

- (1) a) *J'ai vu le film. Il le sait.*
b) *Il sait + QU [j'ai vu le film].*
c) *Il sait que j'ai vu le film.*
- (2) a) *Il n'aime pas le film. J'ai vu le film.*
b) *Il n'aime pas le film + QU [je l'ai vu]*
c) *Il n'aime pas le film que j'ai vu.*

La présentation de ce schéma va nous aider à mieux saisir le cas des SIC et des relatives sans antécédent que nous traiterons dans la partie qui suit.

Aucun exemple de notre corpus ne prête à confusion en ce qui concerne la distinction entre complétive et interrogative indirecte, le verbe recteur est sémantiquement trop chargé pour le permettre. Les cas sont clairs et sans ambivalence comme le montre l'exemple suivant :

[M938] FLORBEL. [...] Ne savez-vous pas que je suis sourde ?
(Théodore Leclercq, *Le Désœuvrement des comédiens*, 1835)

Nous mentionnons la séquence ci-dessous car elle est la seule dans notre corpus à présenter l'emploi rare de *que* en SIC :

[N246] KITTY BELL. [...] Je vous ouvre mon cœur, et vous ne me dites pas que vous y lisez.
(Alfred de Vigny, *Chatterton*, 1835)

6.2.1 Relatives sans antécédent et interrogatives indirectes

Les relatives constituent en effet, un cas particulier de subordination puisque leur terme introducteur est appelé à jouer un double rôle : en plus de son rôle de marqueur d'hypotaxe, il exerce une fonction grammaticale à l'égard de la proposition régie, tout en gardant un lien transcendant avec la matrice. Ce lien s'effectue soit explicitement grâce à la présence dans le cotexte de ce que la tradition grammaticale appelle « l'antécédent », soit de manière implicite.

Bien que la plupart des grammairiens suivent la dichotomie traditionnelle de relatives avec antécédent et de relatives sans antécédent, certains d'entre eux estiment que ces dernières portent à tort le nom de *relatives* puisqu'elles ne « relatent » à aucun terme de la principale.

Nous avons choisi de rester dans les voies traditionnelles de l'analyse et de conserver la dichotomie des relatives communément appelées adjectives d'une part, et substantives de l'autre, tout en reconnaissant les faiblesses d'une telle catégorisation.

Ainsi, « certaines relatives n'ont pas d'antécédent exprimé. Elles sont équivalentes pour le sens à des relatives complétant l'antécédent *celui*, qui désigne alors n'importe quelle personne (celui qui = quiconque). On les appelle parfois des relatives indéfinies :

Qui ne dit mot consent.
Quiconque prétend cela se trompe.

On peut interpréter ces relatives comme adjointes à un groupe du nom antécédent non exprimé (*celui*), ou comme des groupes du nom sujets ou compléments d'objet :

- (1) *Qui dort dîne* (*qui dort*, sujet de *dîne*)
- (2) *Interroge qui tu voudras* (*qui tu voudras*, complément d'objet de *interroge*). »

(Exemples cités par Dubois et Lagane, 1973 : 183)

Si nous adoptons l'analyse de Le Goffic, nous constatons qu'il y a une différence de perspective entre ces deux propositions ; dans l'exemple (1), le pronom *qui* possède une référence qui toutefois n'est pas spécifique : il s'agit de la perspective intégrative.

Dans l'exemple (2), la perspective est percontative, en ce sens qu'il y a absence de référence, (Le Goffic, 2005 : 34).

L'analyse purement formelle gagnerait à se voir complétée par une interprétation sémantique, de première importance, lorsqu'il s'agit des interrogatives indirectes puisque le verbe recteur¹ comporte dans son sémantisme l'expression de la modalité interrogative ; nous avons vu que les choses ne sont toutefois pas aussi simples en raison du fait que le mode et la polarité jouent également un rôle très important.

Les relatives sans antécédent sont introduites par un relatif de sens indéfini comme *qui*, *quiconque*, *qui que ce soit* *qui*, *quoi*, *où*. Celles qui vont nous concerner plus particulièrement, dans la mesure où elles sont susceptibles de provoquer une analyse ambivalente, sont les relatives substantives introduites par *qui*. L'homophonie morphologique et l'absence d'antécédent constituent les deux éléments essentiels générateurs de confusion ou d'ambiguïté d'interprétation et d'analyse syntaxique conduisant souvent à l'assimilation des relatives sans antécédents à des interrogatives et vice-versa. Ces phénomènes sont dus principalement au fait que les deux structures sont introduites par des termes –*qu* dont la caractéristique commune repose

¹ « Étant donné que plusieurs formes pronominales sont communes aux systèmes relatif et interrogatif indirect [...], on ne peut déterminer si l'on a affaire à une relative substantive ou à une interrogative indirecte que d'après le sens du verbe principal : 'on apprécie ce qu'il fait' / 'On se demande ce qu'il fait'. Il n'en reste pas moins qu'il est parfois délicat de trancher. », (Hervé et Béchade, 1989 : 315).

sur l'indétermination¹. La relative substantive, sans antécédent ou intégrative, ne devrait pas être fondue ou intégrée aux interrogatives indirectes ou percontatives comme il en a été le cas pour certains grammairiens. Même sans antécédent apparent, la relative substantive réfère à une réalité latente, sous-jacente dans la principale. Cette « indéfinition », commune aux interrogatives indirectes, a souvent poussé des grammairiens à ne voir qu'une seule catégorie syntaxique dans les relatives sans antécédent et les interrogatives indirectes.

« Si nous acceptons la conception traditionnelle qui définit la subordonnée relative par son enchâssement dans un syntagme nominal ou par le lien qui unit le pronom relatif à son antécédent, parler d'une proposition relative sans antécédent peut paraître contradictoire. » (Pierrard, 1988 : 37).

En fait, il suffirait de considérer que le pronom relatif implique un antécédent non-exprimé, absent du discours certes, mais qu'il réfère à une entité indéfinie mais bien existante.

Les relatives sans antécédent (ou à « antécédent inclus ») ou intégratives (Le Goffic) ont beaucoup préoccupé les syntacticiens, certains les considérant comme « une anomalie » (Fuchs et Milner, 1979 : 26), d'autres les assimilant à des interrogatives indirectes. La *Grammaire Larousse du français contemporain* a fait le choix, quant à elle, de ne pas les mentionner. « Ce sont surtout ses rapports avec les interrogatives indirectes et les relatives 'orthodoxes' qui se trouvent au centre du débat puisque divers traits semblent tantôt les rapprocher des premières, tantôt les assimiler aux secondes. », (Pierrard, 1988 : 26).

Pierrard affirme qu'il faut séparer les deux modèles, à savoir la relative sans antécédent et l'interrogative indirecte : « nous croyons devoir rejeter définitivement la

¹ « [...], ce qui les rapproche et ce qui a pu, chez certains grammairiens créer l'illusion d'une classe propositionnelle unique, c'est la valeur du repérage qui, dans les deux cas (pronom *interrogatif*, relatif *sans antécédent*), contient un élément indéfini. » (Pierrard, 1988 : 31)

thèse qui les appréhendait conjointement dans une même distribution. » (Pierrard, 1988 : 65)¹

Certaines séquences fréquemment citées dans divers ouvrages de grammaire montrent la ressemblance structurelle de ces deux structures.

- *Je respecterai qui me respectera*
- *Je me demande qui me respectera*

Ces deux exemples illustrent bien le fait que le relatif *qui* peut remplir la fonction d'objet du verbe recteur, dans une relative sans antécédent, et qu'il montre les mêmes propriétés que l'interrogatif, en ce qui concerne le trait [+An.]

Grevisse signale qu'« il n'est pas toujours aisé de distinguer une interrogation indirecte d'une proposition relative : *J'aime qui m'aime*, par ex., d'autant plus que l'interrogation indirecte est souvent amenée par des verbes dont la valeur interrogative ne saute pas aux yeux. »², (Grevisse, 2011 ; 552).

Il propose une sorte de test pour décider si l'on a affaire à une interrogative indirecte ou à une relative. Il propose de considérer que l'on est face à une interrogative indirecte « si le verbe introducteur accepte la construction avec *si* : *Je me demande s'il m'aime* est possible, mais non **J'aime s'il m'aime* (ou le sens serait autre) ; – ou bien la construction avec *quel* : *Je me demande quel homme m'aime*, mais non **J'aime quel homme m'aime*. » (Grevisse, 2011 : 552).

L'explication avancée par Pierrard (1988 : 30) qui prend en compte le processus de nominalisation des relatives sans antécédent nominalisées de l'intérieur alors que les SIC le sont de l'extérieur nous a paru très intéressante et nous nous en sommes servie pour l'analyse de plusieurs exemples de ce chapitre.

¹ « L'examen approfondi des rapports entre la relative sans antécédent et l'interrogative indirecte a amplement démontré qu'il faut séparer les deux modèles, car autant la saisie de leur processus de nominalisation que le fonctionnement ou la morphologie de leur introducteur leur attribuent un rôle distinct dans la syntaxe propositionnelle. Par conséquent, nous croyons devoir rejeter définitivement la thèse qui les appréhendait conjointement dans une même distribution. » (Pierrard, 1988 : 65)

² Voir à ce sujet, le chapitre 4 consacré aux SIC ainsi qu'à leurs verbes introducteurs.

L'avantage de cette perspective est qu'elle permet de retrouver l'interrogation directe à partir de la SIC alors que cela est impossible dans le cas des relatives sans antécédent.

Cette difficulté provient du fait que la relative ne correspond pas au fonctionnement logique de la construction syntaxique propre à la langue française mais qu'elle garde en elle les traces de la syntaxe latine. Le français se base sur une construction analytique de la phrase alors que le latin au contraire pouvait attribuer aux divers constituants de celle-ci une double fonction. Ceci explique l'apparition de la relative dite *populaire* qui gravite autour de la notion de décumul du pronom relatif. Ses nouvelles formes qui se multiplient, surtout dans les habitudes orales du français contemporain, séparent les rôles cumulés par le pronom relatif en faisant de celui-ci une sorte d'outil introducteur, une « conjonction relative » ne marquant que la limite de la proposition et ne jouant aucun autre rôle. C'est ainsi que nous voyons des relatives populaires elliptiques, pléonastiques qui témoignent d'un état encore fluctuant dans les habitudes langagières des utilisateurs francophones. Nous n'avons pas relevé de relatives dites populaires dans notre corpus, leur apparition étant survenue à une période postérieure à celle couverte par notre corpus.

Le cas de *qui*

Nous reprendrons les exemples cités par Muller (2001 : 169) pour présenter ce phénomène d'ambiguïté : *J'ignore qui est entré dans cette chambre* (= *quelle est la personne / quelles sont les personnes qui...*) qu'il oppose à : *J'ignore qui est entré dans cette chambre ; ignorer* dans son acception « ne pas prendre en considération de manière délibérée¹ », (*cette personne m'est indifférente*). Un des aspects les plus remarquables de l'opposition entre ces deux phrases est que l'argument du verbe principal n'est pas de même nature, (Muller, 2001 : 169).

Une ambiguïté permanente est envisageable avec des verbes ayant les deux possibilités d'actance : *ignorer* par exemple, a comme second actant soit la personne, soit seulement les propriétés identificatoires signifiées dans la forme longue, c'est-à-dire paraphrasable grâce à *quel*. Comme la syntaxe peut utiliser des formes moins explicites, le sens réel ne peut être compris qu'en contexte.

¹ D'après la définition du Cnrtl : « Ne pas prendre en considération de façon délibérée, Synon. *écarter, oublier, sous-estimer.* »

Les exemples cités par Muller sont donc susceptibles d'une double analyse (2001 : 168), l'une en SIC, l'autre en proposition subordonnée relative.

Avant d'en venir à l'examen des différents exemples relevés dans notre corpus, considérons différents tests qui permettent de différencier ces structures ambiguës.

Éléments et tests servant à distinguer les interrogatives indirectes d'autres structures.

La proposition relative sans antécédent a les mêmes fonctions qu'un substantif, d'où son appellation de proposition substantive alors que l'interrogative indirecte, quant à elle, fonctionne presque toujours comme complément d'objet direct. La difficulté à distinguer les deux types de propositions se fera sentir dès lors lorsque la subordonnée relative fonctionnera comme objet.

La proposition interrogative ne pourra se trouver qu'après un verbe entrant dans le procès de question et de réponse (voir à ce sujet le chapitre 4 : verbes introducteurs de l'interrogative indirecte section 4.1)

Le premier test consistera à remplacer le verbe recteur de la structure ambiguë par le verbe *savoir* afin d'en faire une proposition interrogative « totale », introduite par *si*.

Le deuxième test consistera en la mise en relief par la formation d'une construction clivée dans la proposition interrogative indirecte¹ par *ce que c'est que / qui c'est que*. Cette possibilité n'est pas possible dans la relative : **Je n'apprécie pas ce que c'est qu'il fait* mais : *Je ne sais pas ce que c'est qu'il fait*².

Dans la proposition interrogative indirecte, le pronom occupe à lui seul la place d'un syntagme nominal : *À qui a-t-il menti ? Il veut savoir à qui il a menti* vs *Il adresse la parole à qui a menti* : dans le cas de la relative, c'est la proposition entière qui occupe la place de syntagme nominal.

Korzen propose d'expliciter la confusion possible dans l'analyse de ce type de structure en parlant « d'élargissement vers la gauche », dans le cas des propositions interrogatives indirectes, et « d'élargissement vers la droite », dans celui des propositions subordonnées relatives. « En passant à l'interrogation indirecte, on fait de

¹ Ce test n'étant pertinent que dans le cas des interrogations partielles, il ne peut être appliqué pour les interrogations totales : *Je ne sais pas s'il a raison* - **Je ne sais pas si c'est qu'il a raison*.

² Hors norme mais pas hors système.

la proposition de départ une proposition subordonnée, la faisant précéder d'un des verbes de l'interrogation. Il est donc, en quelque sorte, question d'un élargissement vers la gauche. Quant à la proposition relative indépendante, elle s'est, pour ainsi dire, ajoutée à la proposition de départ en remplaçant un des syntagmes de celle-ci. Elle représente dans un sens un élargissement vers la droite. », (Korzen, 1973 : 141).

Voyons à présent ce qu'il en est des quelques cas ambigus relevés dans notre corpus : s'agit-il d'interrogatives ou de relatives substantives ?

[M252] ANDRÉ. Mais Votre Altesse ne peut pas !... Elle sait qui je suis !...
(Victorien Sardou, *Rabagas*, 1872)

[M252] RABAGAS. Inutile, général !... On sait qui vous êtes, et Monaco n'attendait que vous pour être libre !... »
(Victorien Sardou, *Rabagas*, 1872)

[L988] BERTHE. [...] Elle savait qui j'étais, et elle m'a insultée, elle m'a défiée [...] »
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

À notre sens, dans les trois exemples ci-dessus, il s'agit de relatives substantives ou intégratives ; le verbe *savoir* introduit bien la plus grande partie des SIC mais lorsqu'il lève chaque intention de demande et qu'il affiche une certitude, on peut y voir une nominalisation interne et donc une relative.

[M 274] « EDGARD. C'est possible... mais elle sait fort bien du moins qui elle n'aime pas, et moi je sais qui je puis être placé en première ligne parmi ses antipathies. »
(Théodore Barrière et Ernest Capendu, *Les Faux Bonhommes*, 1854)

Il en est de même pour le dernier exemple dans cette série, dans lequel on peut tenter de remplacer la proposition par un nom ; le verbe *savoir* ne s'y prêtant pas, nous userons du verbe *connaître* pour étayer notre analyse. Ce qui donnera : *elle connaît fort bien la personne qu'elle n'aime pas*. Ce qui nous amène à une nominalisation interne et donc une proposition relative dans ce cas aussi.

Préposition + qui/quoi

Ajoutons une préposition après le verbe introducteur pour observer si nous obtenons un indice supplémentaire permettant de nous aider à différencier des formes semblables.

(3) *J'offre une récompense à qui pourra retrouver le coupable.*

(4) *Je me demande à qui appartient cette voiture.*

On remarque immédiatement que dans l'exemple (3), la préposition est exigée par le verbe introducteur : *Je parle à quelqu'un* alors dans l'exemple (4), elle dépend du verbe de la subordonnée : *appartenir à quelqu'un*.

Toutefois, comme le signale Lefevre (2006 : 151), dans certaines intégratives la préposition dépend du verbe de la subordonnée et non du verbe introducteur. Elle cite les exemples que nous reprenons : *C'est à quoi je pense* ainsi que : *Il a à qui parler*. Il s'agit là d'une particularité puisque dans les intégratives, introduites par les verbes *être* et *avoir*, la préposition ne dépend pas du verbe recteur mais bien de celui de la proposition enchâssée.

La double fonction du relatif définit sa singularité syntaxico-sémantique permettant le processus de nominalisation interne dont parle Pierrard. Le relatif n'est pas uniquement simple marqueur de subordination ; il assume une fonction aussi au sein de la subordonnée relative. Ainsi, outre le fait qu'il sert à matérialiser la connexion translatrice, il assume aussi la connexion anaphorique ; « il occupe en effet une place intermédiaire entre les pronoms anaphoriques et les conjonctions en intégrant leurs fonctions spécifiques. Nous proposons donc de maintenir la saisie dichotomique du relatif (comme pronom conjonctif) [...] », (Pierrard, 1988 : 22).

Afin de déterminer s'il s'agit d'une relative ou d'une interrogative indirecte, une fois effectué l'examen de la nominalisation interne ou externe, il est également efficace d'insérer soit le pronom *celui*, soit le morphème *est-ce que*.

Tentons le test dans les exemples qui suivent :

(5) *La récompense est à qui a bien travaillé*

(6) *La récompense est à celui qui a bien travaillé*

(7) **La récompense est à qui est-ce que a bien travaillé*

(8) *Je me demande à qui je dois m'adresser*

(9) *Je me demande à qui est-ce que je dois m'adresser*

(10) **Je me demande à celui qui je dois m'adresser*

Les exemples que nous avons recueillis dans notre corpus confirment tous le fait que dans les structures interrogatives complexes, la préposition dépend bien du verbe de la subordonnée.

[L353] MADAME PETYPON. Tu ne devineras jamais de qui je reçois une lettre.
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L985] LA MUSARDIÈRE. [...] Je le sais bien, moi sur qui elles ont tapé !!!
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La boule*, 1880)

[M252] RABAGAS. Il est aisé de voir à qui ceci s'adresse... Et comme il n'est pas là !
(Victorien Sardou, *Rabagas*, 1872)

[L888] JACQUES. [...] Il m'offrit de me présenter à vous, mais à la condition que je ne dirais à personne par qui ni comment j'avais été présenté. [...]
(Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858)

[L433] BLANCHE. Vous verrez, madame, de quoi cette petite fille est capable pour obtenir la réparation qui lui est due.
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

Comparons les structures interrogatives ci-dessus avec les exemples qui suivent dans lesquels *de quoi* introduit non pas des SIC mais des propositions relatives sans antécédent avec une fonction particulière de « *de quoi* » par rapport à l'infinitif (Lefeuve, 2006 : 3), mais aussi par rapport au verbe recteur. « Quoi forme un pivot entre les deux propositions, la proposition subordonnée et la proposition principale. », (Lefeuve, 2006 : 19).

La préposition *de* serait soit une préposition, soit une particule partitive vu qu'elle véhicule une idée de quantité indéterminée. En outre, « *de quoi* » peut être analysé comme un circonstant dont le sémantisme dépend du contexte. Les deux exemples qui suivent illustrent la valeur indéfinie, partitive de « *de quoi* ».

[K934] UN AUTRE. Moi, si l'on ne veut pas fournir à mon gaster de quoi m'élaborer une pinte de chyle, je me retire sous ma tente [...]
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

[L233] PÈRE Ubu. [...] Grâce à moi, vous avez de quoi souper. [...]
(Alfred Jarry, *Ubu Roi*, 1896)

Alors que dans l'exemple ci-dessous, *de quoi* revêt une valeur sémantique relevant de la cause :

[L258] LOUISE. N'est-ce pas, Monsieur Brotonneau, j'ai bien de quoi être inquiète ?

(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, *Monsieur Brotonneau*, 1914)

Et enfin, dans ce dernier exemple, on retrouve un trait de cette forme fréquemment employée avec le verbe *avoir* et qui relève de l'idée d'aisance, de moyens financiers ou matériels que l'on possède ou qui manquent.

[M254] LA TRÉMOUILLE. [...] Je crie à vos soldats que vous n'avez pas de quoi les payer le mois prochain !...

(Victorien Sardou, *Patrie*, 1869)

Conclusion de ce chapitre

Dans ce qui précède, nous avons examiné des cas d'ambivalence et d'ambiguïté relevés parmi les exemples de notre corpus. Nous avons fait la distinction entre ambivalence d'ordre sémantique qui concerne les cas où une double interprétation est possible, soit exclamative soit interrogative, et les cas où l'ambiguïté a trait à la construction syntaxique des séquences en question. Ainsi, un élément distinctif des énoncés exclamatifs est la présupposition de la vérité véhiculée par la séquence exclamative alors que l'interrogative propose ou demande une réponse ou même laisse celle-ci ouverte. De plus, l'exclamative possède une subjectivité absente de la forme interrogative et une très forte dépendance contextuelle. Verbes introducteurs et outils introducteurs étant communs aux deux structures, la tâche de reconnaissance s'avère difficile et il est bien sûr des cas où la distinction n'est pas nette et s'offre à une double interprétation. Nous avons relevé parmi les 15 verbes introducteurs, les plus fréquents aux deux structures, les 8 verbes identiques que nous avons assortis d'exemples. En ce qui concerne les outils introducteurs, nous avons relevé des cas ambivalents reposant sur les termes *ce dont*, *comme*, *comment*, *combien*, *où quel* et *si* ; certains énoncés ont été mis à l'épreuve de tests de remplacement et de paraphrase, empruntés à des grammairiens et linguistes, afin d'essayer de trancher entre la portée exclamative et interrogative. La structure identique entre interrogative et relative sans antécédent a été présentée, commentée et complétée par les riches

apports d'études, effectuées notamment par Pierre Le Goffic et Michel Pierrard. Deux analyses sont en effet possibles, comme le souligne Le Goffic : l'une considérant qu'il s'agit d'interrogative et l'autre estimant qu'il s'agit de relative. Les séquences *ce que* et *ce qui* ont également été analysées. La difficulté de voir en *ce* un antécédent a été soulignée et les explications de Pierrard ont été présentées. Il distingue, en effet, les deux structures en se basant sur leur nominalisation : interne dans le cas des relatives et externe dans le cas interrogatives.

Structures syntaxiques particulières

Nous avons consacré ce chapitre à des structures syntaxiques particulières qui présentent un lien étroit avec la modalité exclamative que nous avons, dès le premier chapitre, choisi de reconnaître en tant que modalité vu notamment les deux éléments essentiels qui, comme nous l'avons signalé dans le chapitre 5, en constituent des critères de reconnaissance : son expressivité particulière et l'extériorisation de la subjectivité du locuteur ou du scripteur. « L'affect surajouté » (Le Goffic, 1993 : 67) ainsi que le « haut degré » (Milner, 1978 : 253), sont les deux éléments essentiels qui permettent de propulser les énoncés dans la sphère de « la qualité suprême », du « qualitatif intensif » (Culioli, 2015 : 6).

Au cours de notre travail de recherche, nous avons rencontré certaines constructions que nous avons décidé de retenir parce que, comme nous le verrons dans les sections qui suivent, elles servent de support à cette modalité ; tout d'abord, en contribuant à véhiculer un affect, ce qui constitue un des prérequis de cette modalité ; ensuite, parce que leurs caractéristiques syntaxiques leur confèrent une expressivité renvoyant à la sphère de l'exclamation. Dans les cas que nous présentons dans ce chapitre, syntaxe et sémantique exercent une influence réciproque, ce qui explique notamment les nombreuses formes elliptiques¹ sur lesquelles se construit bien souvent cette modalité puisque : « [...] l'affectivité signifiée par l'exclamative croît [...] en même temps que se décompose la structure canonique » (Monneret et Rioul, 1999 : 148). L'impact et la force illocutoire d'un énoncé dépouillé, déstructuré² ou tronqué sont, dans ce cas-là, corrélés à l'état psychique de l'énonciateur. Est-ce par pur hasard que des expressions figées illustrent cette idée ? Citons au passage des tours de parole tels

¹ « L'incomplétude du niveau syntaxique [de l'énoncé exclamatif] est contrebalancée par le mouvement expressif exclamatif. » (J. Bres., 1195 : 90)

² « L'exclamation renvoie à la pulsion communicative : en tant que pulsion, elle tend à se satisfaire immédiatement ; en tant que communicative, elle se doit de passer par cet objet qu'est la langue et les opérations de son actualisation en discours. L'interjection et les différentes formes de l'exclamation correspondent aux différentes solutions trouvées, dans le temps d'actualisation, à cette contradiction. » (J. Bres., 1195 : 91)

que : *perdre la parole, demeurer sans voix*, ou encore *rester muet*. Autant de traces de « perturbations émotives » (Siblot, 1995 : 164) que l'on retrouve dans la structuration même d'énoncés exclamatifs¹. Pour Albert Henry (1977 : 161), « l'émotion réduit le discours au strict nécessaire [...] »

Aussi, tout au long de notre travail, avons-nous pensé marquer d'un croisillon et encoder en tant que #8 les structures que nous avons appelées « *Supports exclamatifs* ». Il s'agit de séquences telles que *Dieu sait si/que ; penser que/ tu penses si/ quand je pense que/ songer que ; (et) dire que ; heureusement que* mais aussi des hypothétiques tronquées ainsi que de toutes les formes *Si + imparfait*. Nous avons ainsi relevé et marqué, dans le fichier contenant toutes les pièces de théâtre de notre corpus, ces divers segments que nous analysons ci-dessous. En fait, dans les structures que nous avons retenues, on ne retrouve pas des propositions subordonnées exclamatives² mais des sortes de *béquilles* qui soutiennent la modalité exclamative et dans lesquelles nous retrouvons un certain degré de figement.

Nous avons choisi de ne pas les classer parmi les exclamatives indirectes car elles n'en sont pas mais nous considérons toutefois qu'elles n'entrent pas pleinement dans le schéma de l'analyse purement formelle qui y voit des complétives ; leurs pseudos prédicats sont insuffisants à servir de structures rectrices. Voilà la raison pour laquelle nous leur réservons ce dernier chapitre.

Nous présenterons pour chaque structure des exemples extraits de notre banque de données **Theatre68**. Nous avons préféré les répertorier en tant que « indices de la modalité exclamative » ayant subi un figement partiel et dans certains cas total : dans la banque *Theatre68*, nous les avons classées parmi les *béquilles de l'exclamative*.

L'énoncé exclamatif repose sur diverses structures et éprouve une prédilection pour les formes tronquées, décomposées, elliptiques³, comme s'il tentait de combler la carence expressive de l'écrit par rapport à l'oral. En effet, la langue orale est apte à véhiculer, grâce à l'intonation, au rythme et à la coloration de la voix, des effets qui

¹ « Comment ne pas reconnaître [dans l'énoncé exclamatif] l'impact dynamique des tensions internes ? » (Siblot, 1995 : 164)

² À l'exception de la catégorie *Si + imparfait + SEC* qui a été recensée, dans notre banque de données, parmi les séquences exclamatives complexes.

³ Prenons un exemple dans la littérature contemporaine pour illustrer l'idée que l'intensité émotionnelle est apte à produire des énoncés saccadés ou elliptiques : « SACHA : J'intègre Harvard ! Aujourd'hui mon sort bascule. Finis les tâtonnements et les attentes ! » (Eric-Emmanuel Schmitt, 2014, *Si on recommençait*, p. 39).

souvent ne peuvent être transposés à l'écrit. Ainsi, dépourvu de supports suprasegmentaux, l'écrit se doit de trouver d'autres moyens pour conserver et transmettre cette expressivité, chose assez difficile si l'on tient compte du fait que les affects exprimés par l'énoncé exclamatif sont nombreux et variés. Aussi l'écrit s'est-il approprié, entre autres moyens, des « structures-béquilles ». La GMF (2009 : 689)¹ classe certaines de ces structures sous le titre de « Structures exclamatives préférentielles »².

Tableau 1 :

Fréquence d'emploi des supports exclamatifs dans le corpus *Theatre68*

Séquence / paradigme	Fréquence
<i>(Et) Dieu sait que /ce que/ si</i>	4
<i>(Et) dire que</i>	7
<i>(Et) penser que</i>	3
<i>Quand je pense que / à ce que</i>	9
<i>Quand on pense que</i>	1
<i>Quand je songe que</i>	1
<i>Tu penses/ vous pensez (bien) que/</i>	8
<i>Et vous pensez si</i>	1
Total	34

Nous avons relevé, dans notre corpus, 36 formes que nous avons appelées « supports de la modalité exclamative³ » et qui se répartissent comme suit et dont nous faisons une présentation circonstanciée dans les sections qui suivent :

Il est aisé de les retrouver tant à travers les textes des pièces (Figure 1) qu' à travers le logiciel Lexico5 dont nous nous sommes servie au cours de notre recherche (Figure 2), tout comme dans la banque de données *Theatre68* (Figure 3) afin de les analyser en contexte. Nous présentons ci-dessous une illustration pour chacun des trois moyens de repérage et de marquage que nous avons effectués.

¹ *La Grammaire méthodique du français*, 1994, Riegel, Pellat, Rioul, PUF.

² « L'exclamation se combine de façon préférentielle avec des expressions ou des structures de phrases, auxquelles elle apporte parfois une forme particulière. » (GMF, 1994 : 689)

³ En filtrant sur la colonne O de notre banque de données, *Banque68*, ces formes sont classées sous la dénomination : « support excl. ».

La figure 1, ci-dessous, offre un aperçu du marquage dans le texte des pièces de théâtre. Comme nous l'avons signalé, ce marquage a été effectué en plusieurs temps ; dans l'extrait qui suit, le premier marquage s'était borné à détecter, par l'apposition du croisillon #2, les Séquences Exclamatives Complexes qui comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, nous a servi à les rendre détectables. Dans un second temps et à un stade plus avancé de notre recherche, d'autres marquages ont progressivement été introduits, dont notamment le codage #8 repérant les expressions qui nous avaient semblé servir de supports aux SEC, (exclamatives indirectes). À l'issue de ce marquage, une fréquente cooccurrence de ces deux marquages est apparue à nos yeux. Nous avons dès lors été tentée d'en déduire une affinité entre ces structures marquées par #8 et la modalité exclamative, marquée par #2.

```
*Cyrano,
vous m'avez fait venir pour me dire cela ?
Je n'en sens pas très bien l'utilité, madame.
*Roxane
ah, c'est que quelqu'un hier m'a mis la mort dans
l'âme,
et me disant que tous, vous êtes tous gascons
dans votre compagnie...
*Cyrano
et que nous provoquons
tous les blanc-becs qui, par faveur, se font admettre
parmi les purs gascons que nous sommes, sans l'être ?
C'est ce qu'on vous a dit ?
*Roxane
et #8vous pensez #2si j'ai
tremblé pour lui !
*Cyrano,
non sans raison ! |
```

Figure 1 :

Marquage des SEC (#2) et des supports de l'exclamative (#8) dans le texte des pièces du corpus

La figure 2, ci-dessous, présente une concordance effectuée, à l'aide du logiciel Lexico5 et obtenue après avoir constitué le groupe des formes commençant par #8, susceptibles de nous fournir des informations sur ces structures-support des exclamatives.

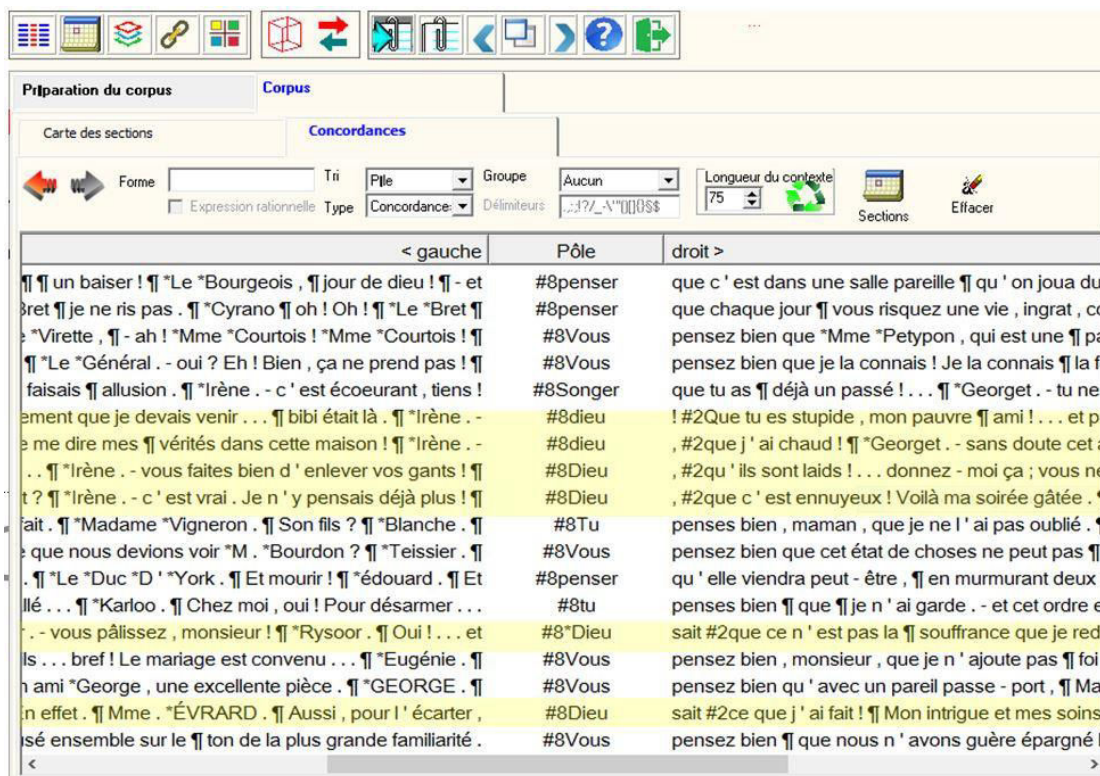


Figure 2 :

Exemple d'exploitation grâce au logiciel de textométrie Lexico5

Enfin, une troisième figure indique comment ces structures ont été reportées dans la classification faite lors de la construction de la banque de données *Banque68*.

	A	B	C	D	E	F	L	M	N	O	P	Q	S	T	V	W	X	Y
		Ident	Int.I	Ex.I	Amb	Part/ret	Pôle (native)	Pôle	Pôle	Lemmes/catégories CV	er s	recteur	VR	Mod	Titre	Date	Auteur	Texte
1	0																	RUY BLAS. : [...] Je souffre ! – Elle m'aimait ! – Et dire qu'on ne peut jamais rien ressaisir d'une chose passée ! Je ne la reverrai plus ! – Sa main que j'ai pressée, sa
2	3	N245	0	0	0	0	dire qu'	que	quelq	support excl	et	dire	Inf	Inf	Ruy Bla	1838	Hug	MADAME PONTANT. Vous pensez bien que je n'ai regardé qu'elle !
3	75	L353	0	0	0	0	vous per que		quelq	support excl	voi	pense	Ind	Ind	La Dam	1908	Geo rges Fey	MADAME VIRETTE. [...] Vous pensez bien que madame Petypon, qui est une Parisienne, doit mieux savoir que madame Courtois !
4	76	L353	0	0	0	0	vous per que		quelq	support excl	voi	pense	Ind	Ind	La Dam	1908	Geo rges Fey	MADAME VIDAUBAN. [...] Quand je pense que je suis seule ici à porter le drapeau du parisianisme !
5	78	L353	0	0	0	0	quand je que		quelq	support excl	qu	pense	Ind	Ind	La Dam	1908	Edm ond	ROXANE : C'était le temps des jeux... [...] le temps où vous faisiez tout ce que je voulais ! [...] Et vous pensez si j'ai tremblé pour lui !
6	101	K934	0	1	0	0	Et vous si	si/s'	support excl	et	pense	Ind	Ind	Cyrano	1897	Rost	BLANCHE. [...] Sans toi, elle lui coûtait de l'argent ; avec toi, Dieu sait ce qu'elle lui en rapporté [...]	
7	196	L433	0	1	0	0	Dieu sait que		quelq	support excl	die	savoir	Ind	Ind	aux	1882	Henr y Bec	LAURE. [...] Et Dieu sait si j'envie une autre chose au monde que de vous témoigner mon amitié profonde. [...]
8	###	L895	0	1	0	0	Et Dieu si	si/s'	support excl	et	savoir	Ind	Ind	L'Honn eur et	1853	Fran çois Pon		

Figure

3 :

Classification dans la banque de données *Banque68*

La colonne O reprend toutes les formes marquées par #8 sous la catégorie : *supports excl*, la colonne Y permettant un retour au contexte, alors que la colonne B nous permet de savoir de quelle pièce l'extrait a été tiré. C'est grâce à tous ces outils que nous avons travaillé dans ce chapitre, entre autres, pour cerner les diverses structures dont il fait l'objet.

7.1 Dire que/ Et dire que

Il semblerait que les divers segments introduits par l'infinitif (et) *dire* aient subi un figement partiel, le verbe servant moins de principale à la conjonctive pure que de béquille à la modalité exclamative¹. Ces tournures permettraient, en quelque sorte, de réintroduire l'emploi de *que* dans la structure exclamative puisque comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, consacré aux exclamatives indirectes, *que* est absent de la liste des outils introducteurs d'exclamative indirecte. Par contre, son emploi est très fréquent dans l'exclamative directe, surtout accompagné du déterminant *de*².

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 5, nous avons relevé neuf exemples dans lesquels le verbe *dire* servait de verbe recteur à une séquence exclamative complexe et dans cinq de ces occurrences, il employait l'outil introducteur *combien*. Ce qui peut être interprété comme le fait que bien que *dire* ne soit pas parmi les introducteurs les plus usuels, il peut aisément introduire des SEC :

[M254] DOLORÈS. Ah ! laisse-moi te dire combien je t'aime... J'ai assez souffert !... j'ai bien le droit d'être folle de joie !...
(Victorien Sardou, *Patrie*, 1869)

Ce qui différencie un tel énoncé de celui ci-dessous :

[N253] BERTRAND. [...] Elle est encore plus jolie comme ça ; et dire qu'elle est ma femme, qu'elle est à moi ! ...
(Eugène Scribe, *Le Mariage de raison*, 1826)

¹ Nous reprenons l'analyse proposée par la GMF (2009 : 609) : « La structure **ET + groupe nominal + qui + groupe verbal**, spécifiquement exclamative, ressemble à une emphase par extraction : *Et André qui ne vient pas !* [...] Le verbe *dire que*, précédé ou non de la conjonction *et*, constitue une structure de même valeur : *(Et) dire que Tristan n'est plus là.* »

² Nous citons un exemple du français contemporain vu que nous n'avons pas relevé cet emploi dans notre corpus : « LA FEMME : que de force dans ses petites mains. Que de tendresse dans ses petits bras. [...] » (Yasmina Reza, 1998, *L'Homme de Hasard*, p. 19).

est que, tout d'abord, il semblerait y avoir non une dépendance de subordonnée par rapport à l'infinitif *dire* mais une interdépendance entre ces deux constituants qui ensemble confèrent une surcharge affective, subjective ou un haut degré. Tel est le cas pour les exemples qui suivent, et qui expriment tour à tour :

Le regret, la nostalgie :

[L367] IRÈNE. [...] Dire que tu ne m'auras pas connue à cette époque !
(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

L'intensité :

[N245] RUY BLAS. : [...] Je souffre ! – Elle m'aimait ! – Et dire qu'on ne peut jamais rien ressaisir d'une chose passée ! Je ne la reverrai plus ! – Sa main que j'ai pressée, sa bouche qui toucha mon front... – Ange adoré ! Pauvre ange !
(Victor Hugo, *Ruy Blas*, 1838)

La surprise :

[L883] CALCHAS. Et dire que c'est le fils d'Agamemnon, le fils de mon roi !...
(Meilhac et Halévy, *La belle Hélène*, 1864)

Ce genre de constructions se trouvent souvent introduites par la conjonction de coordination *et*. Outre la fonction additive et phatique de cette conjonction qui permet de garder le contact entre le locuteur et son interlocuteur, elle sert aussi de renfort à l'expressivité de l'énoncé, elle contribue en quelque sorte à amplifier la portée exclamative de l'énoncé ; *et* apporte un renforcement à un argument : soit positif, soit au contraire négatif, tous deux préexistants dans le contexte.

Dans les énoncés qui précèdent, on ne peut nier que *dire* est empreint d'une subjectivité, qu'il véhicule le sentiment du locuteur ; pourrions-nous tenter de substituer ou de paraphraser ces énoncés pour rendre encore plus évidentes nos conclusions ? La séquence (*et*) *dire que* exprime l'insistance, la contradiction, la surprise, le regret... autant d'affects propres à l'exclamative et qui auraient pu être exprimés par des interjections.

Dans ces constructions, Sandfeld (1977 : 45-46) analyse le verbe *dire* dans son sens plein et la proposition postposée qu'il régit en tant que subordonnée complétive, conjonctive pure ou essentielle, mais il ne manque pas d'apporter la précision suivante : « à moins que ce ne soit l'influence d'un tour comme “quelle chance que ... !” qui se fasse sentir » (loc. cit.), effleurant de la sorte l'emploi exclamatif de

cette tournure et appuyant par conséquent notre interprétation. Wilmet appelle ce type d'infinitifs des « des infinitifs matriciels ».

En outre, l'emploi de l'infinitif dans ces tournures dénote l'émotion, l'affect. Dans les exclamatives directes, le mode infinitif peut, effectivement, à lui seul porter la modalité exclamative d'un énoncé car il serait ainsi plus enclin à se charger d'expressivité : « [...] l'émotion que cause la surprise [ou tout autre affect hautement expressif] a pour effet d'annihiler l'emploi des formes grammaticales supérieures, et de [faire apparaître] le verbe sous sa forme substantive, qui est l'infinitif » (Tesnière, 1959 : 217).

Ce serait, en quelque sorte, cet emploi de l'infinitif que nous retrouverions dans les tours semi-figés avec le verbe *dire* ainsi que dans son homologue *penser que/si*, dont il est question ci-dessous.

7.2 Tu penses si/ (Et) penser que/ Vous pensez si/ Tu penses (bien) que/ Vous pensez bien que/ Quand je pense que¹

Le verbe *penser* est utilisé en tant que verbe introducteur de SEC comme dans l'exemple qui suit, où la présence de l'adverbe *si*, synonyme d'intensité dans ce cas, contribue à définir la nature du segment propositionnel qu'il introduit :

[K934] ROXANE : C'était le temps des jeux... [...] le temps où vous faisiez tout ce que je voulais !... [...] Et vous pensez si j'ai tremblé pour lui !
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

Le verbe *penser* semble avoir acquis une acception quelque peu différente de celle qu'il a habituellement. Il s'agit moins d'une activité mentale de réflexion qu'une incitation adressée à l'interlocuteur à visualiser, à conceptualiser une réalité qui se situe dans la sphère des choses non-habituelles, peu ordinaires, voire extraordinaires par leur degré d'intensité.

- On retrouve son emploi à l'infinitif avec ou sans l'antéposition de la conjonction de coordination *et* : *penser / et penser que* où il véhicule différents affects comme, entre autres, l'indignation (exemple 1) ou l'admiration (exemple 2) :

- (1) [K934] LE BOURGEOIS : Jour de Dieu ! Et penser que c'est dans une salle pareille qu'on jouera du Rotrou, mon fils ! (Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

¹« [...] la formule *quand je pense que* sert à exprimer l'étonnement » (Sandfeld, 1997 : 298). Construction à rapprocher de *quand* servant à introduire une conjonctive essentielle et non une conjonctive relationnelle, *quand* fonctionnant à la manière d'une conjonction suppléante».

- (2) [K934] LE BRET : Penser que chaque jour vous risquez une vie, ingrat, comme la vôtre, pour porter...
(Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

- Ces expressions peuvent également être conjuguées à l'indicatif présent : dans ce cas, c'est la deuxième personne du singulier ou du pluriel que nous retrouvons : l'exclamation vivant par excellence dans la sphère de l'échange, dans l'énoncé adressé à autrui¹. Comme nous l'avons signalé, l'exclamation sollicite l'attention sur un fait, non la prise de conscience de ce fait mais plutôt celle de l'intensité ou de l'affectivité qu'il contient. L'exclamative vise moins à provoquer la réaction de l'interlocuteur qu'à attirer celui-ci dans la sphère connue du locuteur :

[L433] BLANCHE. Tu penses bien, maman, que je ne l'ai pas oublié.
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

[L353] GABRIELLE. Mais moi, vous pensez bien que je me suis fait un devoir !...
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L353] MADAME PONTANT. Vous pensez bien que je n'ai regardé qu'elle !
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

De plus, dans les exemples ci-dessus, l'adverbe *bien*, fréquemment utilisé dans ce genre de structures, vient renforcer l'action décrite dans la proposition et par là même, en faire émerger la véracité. « Lorsqu'on introduit *bien*, on marque qu'une issue est envisageable, au terme d'un chemin que l'on se fraye en éliminant les obstacles éventuels. » (Culioli, 1999 : 97)

- Elles peuvent aussi faire partie de propositions pseudo-temporelles puisque *quand*, dans les exemples qui suivent, ne joue pas un rôle de circonstant mais, à notre sens, plutôt celui de particule d'insistance, à l'instar de la conjonction *et*, ainsi que de l'infinitif. Les paraphrases sont tout à fait possibles et apportent la preuve que ces structures ne sont pas des intégratives adverbiales (ou conjonctives circonstancielle).

¹ « L'exclamation se définit avant tout par son rôle interlocutoire, comme un rituel social, ' l'expression d'un sentiment' adressée à autrui » (Riegel, Pellat, Rioul, 1994 : 684).

Dans tous ces exemples, on peut remplacer *quand je/on pense que* par *(et) penser que* sans qu'aucune altération sémantique ne survienne :

[L353] PETYPON. Quand je pense que j'ai fait [...] deux cents kilomètres pour encaisser une gifle !

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L353] LE GÉNÉRAL. [...] Quand on pense que tu délaisses une petite femme comme ça ! [...]

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L353] PETYPON. Quand on pense que, jusqu'à présent, on endormait les malades avec du chloroforme, qui est plein de danger... et toujours pénible !

(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

Il en est de même pour le verbe de sens similaire *songer* qui peut aisément se substituer à toutes les formes employées avec le verbe *penser* ci-dessus.

Nous avons relevé les exemples qui suivent, dans notre corpus :

[L367] IRÈNE. C'est écœurant, tiens ! Songer que tu as déjà un passé !

(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

[L984] AMAURY. [...] Quand je songe surtout que, demain, aujourd'hui, le poids de mon forfait peut retomber sur lui ! Écoutez... écoutez... quelle terreur me glace !

(Le Vicomte Henri de Bornier, *La Fille de Roland*, 1875)

Ces différentes variantes constituent des outils largement utilisés conférant un affect à l'information qu'elles introduisent. *Penser* et *songer*, dans ces cas, constituent des pseudo-verbes recteurs, l'interdépendance sémantique entre les deux segments phrastiques étant extrêmement forte. C'est en quelque sorte ce que Defrancq souligne (2005 : 142) lorsqu'il explique que « le figement est très avancé dans certains cas d'exclamatives enchâssées. La principale n'admet aucune forme de modalisation et se trouve invariablement à la deuxième personne du présent ou à l'impératif. »

7.3 Dieu sait /que/ ce que

Le verbe *savoir* comme le signale Martin dans *Langage et croyance* (1987 : 44) marque par excellence l'idée que la proposition qui figure dans son champ appartient à l'univers de croyance du sujet. Avec l'introduction du nom *Dieu* comme sujet de la pseudo principale, l'univers de croyance atteint son paroxysme, le point le plus culminant, puisque « l'instance supérieure » le sait, nul doute ne semble permis, la certitude apparaît comme absolue. Le nom « *Dieu* » confère aux énoncés ci-dessous l'intensité dont ils ont besoin pour appartenir de plein droit aux SEC. Nous préférons une fois de plus nous éloigner de l'analyse qui y voit une principale et une proposition subordonnée complétive pour préférer avancer une explication où l'on entrevoit un certain figement transformant cette tournure en béquille de l'exclamative :

[L433] BLANCHE. [...] Sans toi, elle lui coûtait de l'argent ; avec toi, Dieu sait ce qu'elle lui en rapporté. [...]
(Henry Becque, *Les Corbeaux*, 1882)

Et pour citer Culioli (1999 : 97) : « Dieu représente le recours à un étalon hors-norme ».

Dans l'exemple ci-dessous, soulignons l'emploi du tour périphrastique *ce que* qui constitue un outil introducteur très fréquent dans les exclamatives tant directes qu'indirectes :

[M575] MAD. EVRARD. [...] Aussi, pour l'écarter, dieu sait ce que j'ai fait !
(Collin d'Harleville, *Le Vieux Célibataire*, 1805)

En effet, *ce que* s'emploie dans un registre familier et apparaît tout aussi bien en proposition indépendante que dépendante. Il dérive droit de l'interrogation mais subit une sorte de lexicalisation et semble avoir perdu sa structure originelle (démonstratif + pronom relatif) et avoir acquis un fonctionnement comparable à celui d'un adverbe susceptible d'exprimer le haut degré d'un adjectif ou d'un prédicat.

Par contre, dans les trois exemples qui suivent, nulle structure ne pourrait jouer le rôle de principale ; le terme *Dieu* suffit à lui-seul pour rendre l'énoncé exclamatif. Il

fonctionnerait comme une sorte de nom interjectif ; le *que*¹ qui suit est simplement l'adverbe exclamatif que l'on retrouve largement dans les exclamatives directes.

[L367] IRÈNE. Vous faites bien d'enlever vos gants ! Dieu qu'ils sont laids !...
(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

[L367] IRÈNE. Dieu que tu es stupide, mon pauvre ami !... [...]
(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

[L367] IRÈNE. [...] Dieu, que c'est ennuyeux !
(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

Nous allons à présent considérer une autre expression d'emploi très commun et dont nous avons relevé plusieurs occurrences dans notre corpus. Cette expression semble elle aussi avoir subi un figement partiel, il s'agit de l'expression *heureusement que*, expression du hasard heureux.

7.4 *Heureusement que*

Nous aurons tendance à analyser ce tour comme une structure ayant subi un figement et appartenant, elle aussi, aux « béquilles de la modalité exclamative ». Nous n'analyserons donc pas ces expressions comme : *Adverbe+conjonctive pure* car nous pensons comme Soutet, que « [...] nous ne sommes pas en présence d'une structure [régissante+subordonnée], mais d'une structure [proposition-thème en fait non subordonnée] + [prédicat antéposé à forte expressivité et à forme adverbiale], (Soutet, 2000 : 87-88).

Dans ces tours, ce qui est surprenant c'est que la particule *que* est effaçable ; il s'agirait en fait du même adverbe expressif d'intensité que celui que l'on trouve dans les exclamatives directes. « Au bout du compte, la visée globale dans un tel type est strictement assertive, assortie d'une nuance exclamative complémentaire » (*ibidem*).

[L353] PETYPON. Mon Dieu ! Heureusement qu'ils n'y ont rien compris !
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

¹ « Il s'agit du *que*, adverbe de degré, qui prolonge l'adverbe latin *quam* : *Quam pulchra est ! Qu'elle est jolie !* – le même qu'on retrouve marquant le degré dans la comparaison : *tam pulchra est quam...* ; elle est aussi *jolie que...* » (Le Goffic, 2005 : 42)

[L353] PETYPON. [...] Heureusement que je ne suis pas fragile !
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

[L883] BACCHIS. Heureusement que la réputation de madame est faite et que l'on sait bien que madame est la plus belle femme du monde !...
(Meilhac et Halévy, *La belle Hélène*, 1864)

Une telle construction est traditionnellement analysée comme une complétive ou une conjonctive pure fonctionnant en tant que complément déterminatif de l'adverbe *heureusement*. Vu la grammaticalisation subie par cette tournure, nous pensons, cependant, qu'elle pourrait appartenir à la catégorie des supports exclamatifs, conférant la modalité exclamative au segment qu'elle introduit.

Passant maintenant aux formes syntaxiques tronquées, nous en présenterons deux qui ont sont en relation directe avec l'idée d'affect que l'exclamative véhicule, il s'agit des séquences : *pourvu que* ainsi que des hypothétiques tronquées.

7.5 *Pourvu que*

Nous avons décidé d'attirer l'attention sur les exemples de notre corpus qui contenaient des propositions tronquées introduites par la locution conjonctive *pourvu que*, non qu'elles constituent des exclamatives indirectes, mais parce que, du fait qu'elles apparaissent sans structure principale, elles situent le procès dans le monde de la subjectivité, en l'occurrence du souhait :

[N245] DON CÉSAR. Je l'invite. Pourvu qu'il n'aille pas me chasser !
Mangeons vite !
(Victor Hugo, *Ruy Blas*, 1838)

[L353] PETYPON. Mongicourt !... Mon Dieu, pourvu qu'il ne gaffe pas !
(Georges Feydeau, *La Dame de chez Maxim*, 1908)

Pourvu que exprime une condition pure et simple mais nécessaire à la réalisation du procès principal. Dépourvue de support, comme c'est le cas dans les exemples que nous mentionnons, la subordonnée amenée par cette locution conjonctive exprime le souhait, (Forakis, 2014 : 63).

7.6. Hypothétiques tronquées

Passons à présent aux hypothétiques tronquées, c'est-à-dire aux subordonnées circonstancielles hypothétiques dépourvues de principales, aptes à servir de support à

la modalité exclamative. Nous ferons une distinction entre la structure *Si + imparfait* suivie d'une proposition exclamative et les structures dans lesquelles *Si + imparfait* sont dépourvues de subordonnée.

7.6.1 Hypothétiques tronquées + SEC (ou Si + imparfait et exclamative indirecte)

Nous avons choisi de marquer par #93 le segment correspondant à *si + imparfait* pensant qu'il répondrait à notre intuition et celle-ci s'est avérée puisque nous relevons une affinité entre ce segment et l'exclamation. En outre, *si* semble prédisposé à l'emploi exclamatif car en tant qu'adverbe d'intensité, il est empreint de la subjectivité du locuteur (*je suis si fatiguée* vs *je suis très fatiguée*).

Gabrielle,- vous êtes donc intraitable ! Ah !	#93si	vous saviez #2combien je regrette ce qui s'est passé.
J'apporte ce que vous savez ! Fritz. encore le sabre !...	#93si	tu savais,sabr'de son père,#2comme ton aspect m'exaspère !
Il était temps que ce mot d'espoir m'arrivât,j'étais à bout de forces !	#93si	vous saviez #2quelle existence j'ai menée depuis votre départ !
Montègre, j'ai été bien coupable envers vous, mademoiselle ; mais	#93si	vous saviez !... Mademoiselle Hackendorf, Madame Leverdet.
accompagner la reine dans sa promenade ; une cavalcade magnifique ! Et	#93si	vous voyiez #2comme sa majesté se tient à cheval ! C'est une princesse
. tenez... tenez... le voici ! Parlez vous-même. Edmond.	#93si	vous saviez #2combien ça me coûte... Zoé. Il n'est pas si redoutable
ulait permettre... Rosalie. Je ne permets pas... Modeste,	#93si	vous saviez #2ce que j'ai souffert,Albertine,Paturel. Paturel

Figure 4 :

Extrait de la concordance des formes marquées par #93

En effectuant une simple concordance de #93¹, nous constatons en effet que ce segment se trouve fréquemment suivi d'une SEC, ou qu'il sert à introduire une exclamative directe. Rappelons que nous avons choisi de coder #2 les outils qui introduisent des SEC.

Dans cet extrait de la concordance des formes marquées par #93, nous avons surligné en jaune la Séquence exclamative complexe, illustrant ainsi son affinité avec la séquence marquée #93.

¹ La concordance de #93 se trouve en entier à l'annexe A3.

Nous avons également opéré une requête sur NGRAM Viewer en nous servant des outils de recherches complexes qui y sont proposés. L'astérisque apposé à la suite d'un segment livre les dix formes qui lui sont le plus fréquemment postposées. Nos deux requêtes ont été les suivantes : *si vous saviez** et *si tu savais**.

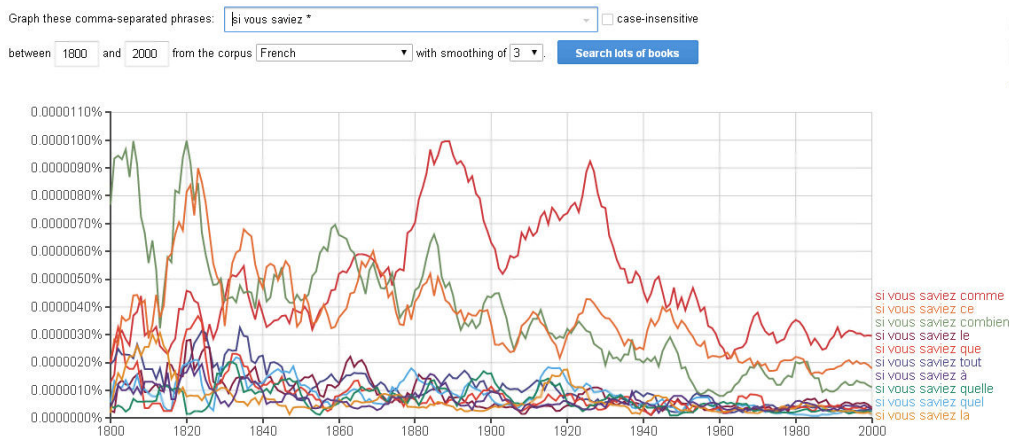


Tableau 5 :

Recherche NGRAM des termes récurrents postposés à *si vous saviez*

On retrouve dans les tableaux 5 et 6 les termes habituels qui introduisent des séquences exclamatives complexes : *comme*, étant bien le marqueur préférentiel des SEC, apparaît en tête des deux graphiques que nous avons obtenus.

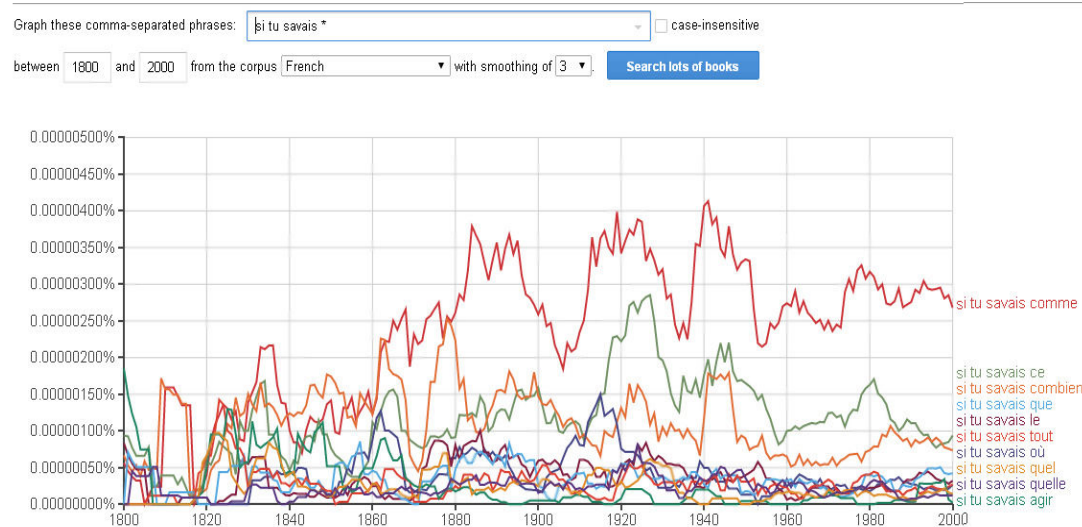


Tableau 6 :

Recherche NGRAM des termes récurrents postposés à *si tu savais*

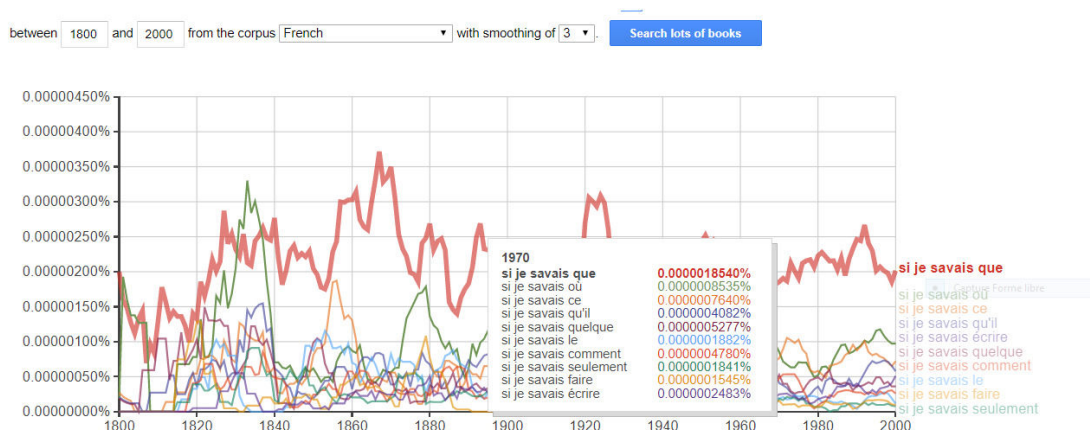


Tableau 7 :

Recherche NGRAM des termes récurrents postposés à *si je savais*

Ce dernier tableau (7) montre que *Si + savoir* (à l'imparfait) ne s'utilise guère à la première personne, dans les exclamatives, mais s'utilise par contre dans les complétives (ou conjonctives pures) et les interrogatives. Ceci s'explique par le fait que la modalité exclamative se développe dans l'interaction et le contact avec autrui, elle vise à souligner un fait, un élément ou une action qui possèdent la particularité d'être gradables et qui se situeraient dans la sphère de l'intensité, du particulier, de l'étrange, de l'excessif ou du haut degré.

Enfin, on remarque, dans l'extrait de la concordance qui suit, que le segment *si + imparfait* ne se rencontre pas seulement en tant que segment-support des SEC mais qu'il fonctionne aussi en tant que forme de l'exclamation directe, combiné notamment avec une interjection. Nous n'en présenterons ici que quelques exemples et en expliciterons l'emploi dans la partie qui suit.

... nous ne nommons personne !...Octave, oh !	#93si	Si j'osais lui parler !Edgard, qu'as-tu donc ?Octave
...Achille.à quoi ?AjaxPremier. Ah !	#93si	Si nous avons été à sa place !...n'est- ce pas,Ajax
besoin de ta voix. Oh ! C'est moi qui souffrais !	#93si	Si tu savais ! Cent fois, cent fois, depuis six mois que

7.6.2 Hypothétiques tronquées dépourvues de principales et non accompagnées de séquences exclamatives complexes

Dans les pièces de théâtre de notre corpus, nous avons en effet relevé quelques subordonnées hypothétiques tronquées, constituées uniquement par la proposition enchâssée, le locuteur ou scripteur considérant l'apodose comme logique, coulant de source. Aussi la subordonnée hypothétique se suffit-elle à elle-même pour prendre en

charge, dans le même temps, l'apodose sous-entendue, dans un énoncé à caractère hautement subjectif. Nous pourrions aisément restituer l'énoncé tronqué, considéré comme superflu, l'intensité se matérialisant, justement, grâce à cette troncation. L'ellipse de la principale suffit à signifier à l'allocutaire une force argumentative maximale. Les auteurs de la GMF signalent que l'énoncé exclamatif « comporte un corrélatif *si* qui reste en suspens, privé de la subordonnée de conséquence qu'il appelle dans une phrase déclarative ; l'exclamation se passe de cette subordonnée. » (1994 : 685).

Relevons quelques exemples extraits de notre corpus. La liste exhaustive de ces exclamatives tronquées, nous en avons relevé 21, peut être consultée en effectuant un filtrage sur la colonne G de la *Banque68*, intitulée *Détails*.

[L986] LA CIGALE. Et encore, maintenant, il n'est pas à son avantage... Si vous le voyiez quand il est sec !...
(Henry Meilhac et Ludovic Halévy, *La Cigale*, 1900)

[L986] MARIGNAN. [...] et si vous m'aviez vu quand cette lettre est arrivée, cette lettre qui m'annonçait votre prochain mariage..., si vous m'aviez vu...
(Henry Meilhac et Ludovic Halévy, *La Cigale*, 1900)

[N382] LA MÈRE DURAND. Si j'avois su ce qui arriveroit après notre mariage...
(Louis Carmontelle, *Le Chat perdu*, 1775)

[M575] GEORGE. [...] Si vous saviez, Monsieur, quel plaisir délectable !
(Collin d'Harleville, *Le Vieux Célibataire*, 1805)

Enfin, notre codage nous a également permis de mettre en évidence, une fois de plus, la proximité de la relative, non seulement avec l'interrogative, comme nous l'avons signalé dans le chapitre 4, mais également avec l'exclamative. En effet, les deux exemples que nous présentons ci-dessous contiennent des propositions relatives qui véhiculent un effet particulier, l'affect que l'on attribue aux exclamatives et que l'on pourrait paraphraser par une SEC comme celle que nous avons nous-même ajoutée juste en-dessous en tant que suggestion de paraphrase :

[N369] quelle imprudence ! Pardon, mon cher ami, mais si vous saviez le tort que cela peut me faire.
(Louis-Sébastien Mercier., *La Destruction de la ligue, ou la Réduction de Paris*, 1782)

Si vous saviez à quel point cela me nuit !

[L367] IRÈNE. [...] Ah ! Si tu savais la joie que j'éprouve !
(Henry Bataille, *Maman Colibri*, 1904)

Si tu savais à quel point je suis heureuse !

Conclusion de ce chapitre

Dans ce chapitre, nous sommes penchée sur des constructions syntaxiques particulières qui présentaient une certaine affinité avec la modalité exclamative : Il s'agit en fait de trois groupes de séquences.

Le premier groupe est constitué par les segments : *dire que ; tu penses si/ (et) penser que/ vous pensez si/ tu penses (bien) que/ vous pensez (bien) que quand je pense que et dieu sait que/ ce que*. Nous avons constaté que dans la littérature grammaticale, ces expressions sont majoritairement analysées, du point de vue syntaxique, comme des structures rectrices suivies d'une complétive. Nous pensons, cependant, qu'elles pourraient être considérées comme des formes semi-figées puisqu'une interdépendance sémantique et syntaxique apparaît entre celles-ci et le segment qu'elles introduisent.

Le deuxième groupe est constitué des séquences heureusement que et pourvu que toutes deux servant à véhiculer un sentiment et une nuance exclamative.

Enfin le dernier groupe que nous avons étudié est celui qui contient des hypothétiques tronquées servant soit de support à des SEC soit représentant elles-mêmes des exclamatives directes.

Dans la première et dans la troisième catégorie, nous avons souligné l'importance de la deuxième personne à laquelle est conjugué le verbe, élément caractéristique de l'exclamative, l'emploi de la conjonction de coordination et ainsi que de l'adverbe bien. Ces deux éléments contribuent à exprimer un renforcement de l'idée véhiculée par la phrase.

Nous avons vu que la plupart de ces structures ont atteint un certain degré de figement et que dans la plupart des cas, une double analyse syntaxique est possible. Ces diverses structures constituent une catégorie que nous avons regroupée sous le terme générique de « supports exclamatifs ».

Conclusion

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons tenté de cerner deux phénomènes syntaxiques à la fois proches par leur structure et différents par la valeur modale et notionnelle que chacun d'entre eux véhicule. Nous avons étudié deux groupes de propositions : les interrogatives et les exclamatives indirectes.

Nous avons commencé par examiner la subordination en relevant comment elle était envisagée et traitée par les différents linguistes dont nous avons pu consulter les travaux respectifs. Nous avons constaté que les approches des phénomènes qui avaient retenu notre attention étaient relativement variées et que les différences terminologiques étaient nombreuses. Ainsi, en définissant notre cadre théorique, nous avons choisi de tenir compte de différentes approches dans la description des phénomènes que nous avons traités, certains linguistes ayant émis l'hypothèse que les interrogatives et exclamatives indirectes ne sont pas des subordonnées mais plutôt des indépendantes, vu notamment la nature particulière de leur outil introducteur.

Cette première investigation nous a conduite à proposer nos propres choix terminologiques : Séquences interrogatives complexes (SIC) et Séquences exclamatives complexes (SEC) pour décrire les deux phénomènes syntaxiques que nous allions traiter, non sans avoir pointé, au passage, l'orientation parfois erronée vers laquelle pouvait conduire le terme « indirecte », lequel renvoie inévitablement le lecteur, que ce soit de manière consciente ou inconsciente, vers des références au *discours indirect et au discours rapporté*.

Grâce aux outils informatiques librement accessibles sur Internet (moteurs de recherches, service NGRAM, notamment), nous avons pu réaliser des explorations portant sur de très vastes ensembles de textes qui nous ont montré, tout à la fois, le caractère extrêmement éclairant de ces outils mais aussi les limites infranchissables qui concernaient surtout l'imprécision et le manque d'homogénéité des ensembles de textes pris en compte par ce type d'outils. Le fait de pouvoir fonder notre recherche sur un ensemble de textes explicitement défini et à partir desquels nous serions à même d'obtenir, de manière totalement fiable, tous les constats qui nous seraient nécessaires nous est apparu indispensable.

Nous avons décidé de choisir un genre de discours littéraire qui nous permettrait de recueillir des SIC mais surtout des SEC. Cette décision nous a orientée vers le théâtre et plus particulièrement celui du 19^e siècle. Nous avons pensé que l'époque du romantisme offrirait une grande variété de sentiments et par conséquent de plus fortes chances de découvrir des propositions exclamatives indirectes, nettement plus rares que les propositions interrogatives indirectes. Nous avons donc constitué un corpus de 68 pièces de théâtre, prélevées dans la base Frantext, que nous avons d'abord soumis à des dépouillements textométriques.

Ces premières analyses nous ont rapidement confortée dans certaines des certitudes que nous avons acquises lors de l'examen des résultats renvoyés par les moteurs de recherches : pour disposer d'un stock d'exemples rassemblant toutes les Séquences Interrogatives Complexes et toutes les Séquences Exclamatives Complexes de notre corpus, et seulement elles, assortie chacune d'une série de renseignements indispensables à l'analyse ultérieure de ces exemples, la seule solution était d'entreprendre une lecture cursive de l'intégralité des pièces, l'une après l'autre, et de repérer, un crayon en main, toutes les occurrences du phénomène que nous avons décidé d'étudier, ainsi que les cas qui se situaient aux limites de ces catégories. Les procédures informatisées (recours aux index et aux concordances, réalisées à partir du texte) permettaient d'alléger une partie du travail de repérage de ces séquences, mais en aucun cas d'en venir à bout, sans un travail de réflexion faisant intervenir des considérations d'ordre syntaxique, à chacune des étapes.

Le second défi de cette première étape de notre analyse était de profiter au maximum de la lecture attentive, dont la nécessité nous était apparue incontournable, pour tenter de mettre au point, au fil de nos rencontres avec des exemples particuliers, des traits spécifiques, des catégories de classement dont nous espérions être capable de tirer ensuite un système cohérent. La question de la cohérence d'ensemble du système des marques dont nous enrichissions le texte durant notre lecture a fait l'objet d'une attention constante de notre part qui nous a amenée à différencier certaines catégories et à en fusionner d'autres, en particulier au cours des premières phases de notre lecture.

La seconde phase de notre travail a consisté à organiser la description de chacun des exemples que nous avons rencontrés dans notre corpus, au sein d'une base de

données (de type tableur) dans laquelle nous avons rassemblé à la fois : des données textuelles relatives à chacun des exemples (texte de l'exemple), des métadonnées qui concernaient les conditions dans lesquelles l'énoncé avait été produit (date, auteur, etc.), des éléments d'analyses lexico-syntaxiques effectuées par nos soins (outils introducteurs, verbes recteurs, temps, mode, modalité, modalisation et polarité des verbes recteurs), ainsi que des catégories d'analyse parfois plus subjectives. Afin d'analyser le détail des séquences interrogatives et exclamatives complexes, nous avons décidé de mettre à l'épreuve de tris et de confrontations, les éléments et indices que l'organisation de la base des données rendait possible.

Les outils que nous avons construits ne nous ont jamais dispensée d'une réflexion constante sur l'organisation de notre investigation. Notre but était, bien au contraire, de pouvoir effectuer des recherches au-delà de ce que les limites d'une lecture, d'un crayon et d'un papier pouvaient permettre.

Au terme de ce travail, nous avons le sentiment que ce but a été largement atteint et que les enseignements que nous avons pu tirer de l'exploitation de la base de données ainsi construite, grâce à l'analyse et au commentaire des tris, des histogrammes, des graphiques et des tableaux que nous en avons tirés, dessinent une image beaucoup plus claire des phénomènes que nous avons entrepris d'étudier.

L'interrogative et l'exclamative indirectes ont été analysées sur la base de leurs deux piliers fondamentaux : les *verbes recteurs* et les *outils introducteurs*. Dans les divers travaux scientifiques que nous avons consultés, nous avons pu trouver des détails et des analyses concernant tant les verbes recteurs que les outils introducteurs des SIC. Les travaux sur les SEC nous ont paru nettement moins élaborés. L'intérêt des chercheurs pour les SEC est moindre que celui qui a été accordé aux SIC. La raison de ce déficit des études sur la séquence exclamative complexe est que, comme nous l'avons vu dans les chapitres 5, 6 et 7, l'expression de cette modalité, qui n'est pas largement reconnue par les linguistes, demeure quelque peu déroutante, car elle paraît souvent empreinte de subjectivité. De plus, la SEC ne repose sur aucune structure syntaxique qui lui soit exclusive. En effet, l'exclamation indirecte emprunte des outils introducteurs à l'interrogation indirecte, ***mais pas tous !*** Parmi les verbes introducteurs aussi, beaucoup sont communs aux interrogations et aux exclamations indirectes ***mais pas tous !*** En outre, lorsque le verbe recteur d'une SIC est modalisé,

c'est de préférence avec l'aide du semi-auxiliaire *vouloir* tandis que le verbe recteur d'une SEC s'appuierait plus sur *pouvoir*.

Sans grande surprise, nous avons pu vérifier que c'est le verbe *savoir* qui est le plus utilisé en tant que verbe recteur des SIC et des SEC. L'étude des modes a montré que l'indicatif est le mode sur lequel se conjuguent les verbes introducteurs tant des SIC que des SEC. Le verbe de la principale introduisant une SIC présente une plus grande affinité avec la polarité négative alors que dans le cas des SEC, les verbes recteurs ont une plus grande tendance à employer le mode impératif.

Pour ce qui concerne l'étude du second pilier des séquences exclamatives et interrogatives complexes que constituent les outils introducteurs, nous avons pu procéder à un recensement exhaustif de ces termes que nous avons classés selon leur fréquence d'apparition dans notre corpus. Les tours périphrastiques *ce que* et *ce qui* sont les outils introducteurs les plus courants des SIC, suivis de l'adverbe *si*, lequel introduit les interrogations indirectes totales. Notre attention s'est arrêtée sur ces tours périphrastiques qui suppléent la carence du pronom conjoint atone *que* et de sa forme disjointe tonique *quoi*. *Ce que* est un tour qui a réussi à s'imposer dans la langue française, en témoigne sa présence dans diverses structures syntaxiques : SIC, SEC et relatives.

Nous avons également pu constater que certaines constructions interrogatives directes sont maintenues dans les séquences interrogatives complexes, alors qu'elles n'entrent manifestement pas dans la norme, surtout pour ce qui concerne la langue écrite. Ainsi nous avons retrouvé des exemples dans lesquels le point d'interrogation ainsi que le morphème complexe figé de la structure interrogative directe *est-ce que* étaient maintenus.

Dans les séquences complexes que nous avons étudiées, nous avons pu constater que les séquences exclamatives ne pouvaient être classées de manière aussi simple qu'elle ne l'était dans les interrogatives complexes. En effet, ces dernières se prêtent aisément à une classification calquée sur celle des interrogatives directes, en interrogations totales et partielles. De leur côté, les SEC, échappent à une classification aussi nette puisque l'on ne peut pas vraiment parler d'exclamatives partielles et totales. Pour ces raisons, nous avons proposé de faire reposer le

classement des SEC sur d'autres paramètres, le plus fonctionnel étant celui qui s'appuie sur une description purement morphologique à partir des outils introducteurs dont les principaux sont : *comme*, *combien* et *quel.le.s*.

Ces outils ont été recensés et nous avons calculé leur fréquence d'emploi dans le corpus *Theatre68*. Chaque outil a été examiné dans sa construction syntaxique, grâce à des exemples caractéristiques extraits de notre banque de données. Nous avons comparé nos propres constats aux commentaires relevés dans d'autres travaux, de chercheurs ayant analysé les mêmes phénomènes ou des phénomènes semblables, notamment de Pierre Le Goffic, de Florence Lefeuvre et d'Estelle Moline.

L'affinité des SIC et des SEC avec les modes verbaux et les verbes introducteurs a ensuite été étudiée à la lumière des données que nous avons rassemblées au sein de notre principal outil de travail, la banque *Theatre68*. L'analyse de ces données a montré qu'en ce qui concerne les SIC, le verbe *demande* acceptait assez fréquemment des séquences introduites par *si* et que le présentatif *voilà* se faisait souvent suivre par l'adverbe interrogatif *pourquoi*.

Dans le cas des SEC, le verbe *voir* présentait une propension à introduire des SEC à l'aide de l'adverbe *comme* alors qu'avec le verbe *dire*, les séquences de notre corpus étaient préférentiellement introduites par l'outil *combien*.

Des séquences ambiguës ou ambivalentes, relativement inclassables ou situées en bordure des phénomènes que nous avons entrepris d'étudier ont inéluctablement émergées au cours de notre étude. Certaines séquences prêtaient parfois à confusion, d'autres auraient exigé un examen beaucoup plus circonstancié. Dans certains cas, il est vrai peu nombreux, l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvions de pouvoir interroger directement l'auteur sur son intention exacte, nous a obligée à accepter deux interprétations ou deux analyses concurrentes. Comme il en est souvent le cas dans les analyses textuelles, l'ambiguïté ou ambivalence auxquelles nous avons été confrontée touchait à deux domaines de l'analyse. Le premier était d'ordre sémantique, lié notamment à la difficulté d'opter catégoriquement pour la portée interrogative ou exclamative. En effet, nombre d'énoncés demandaient un examen tant du cotexte que du contexte. Des indices tels que l'emploi de formes interjectives ou de noms de qualités et d'adjectifs dépeignant un affect, un état d'âme, poussaient parfois

vers l'interprétation du « haut degré » ou de l'expressivité de la modalité exclamative. Nous avons en outre appliqué des tests de paraphrase, proposés dans des travaux de linguistes que nous avons mentionnés, qui nous ont aidée à définir la modalité de ces énoncés ambivalents.

Le deuxième domaine, vraisemblablement plus tangible, relevait de la syntaxe. Nous avons expliqué la proximité apparemment déroutante entre interrogative indirecte et relative sans antécédent, commentée à partir de nombreux exemples, dont certains ont du être relevés hors de notre corpus. Les analyses de Pierre Le Goffic, de Michel Pierrard, de Jean-Marcel Léard et de plusieurs autres chercheurs nous ont largement aidée à comprendre et à expliciter les ressorts internes de ces structures.

Nous avons, en outre, consacré le dernier chapitre à des constructions syntaxiques particulières qui se sont présentées à nous et qui affichaient certaines affinités avec la modalité exclamative. Nous avons regroupé ces structures sous la dénomination de *supports de la modalité exclamative*, dans lesquels nous avons pu entrevoir un certain degré de figement. Les principaux représentants de ces « béquilles » de la modalité exclamative ont été relevés dans notre corpus et classés en trois catégories : il s'agit d'abord de segments du type : *(et) dire que/tu penses (bien) si/(et) penser que/ quand je pense que/ Dieu sait si/ce que*. Une deuxième catégorie de ces *béquilles de l'exclamation* était constituée par les séquences : *heureusement que* et *pourvu que*. La dernière catégorie regroupaient les hypothétiques tronquées, servant soit de support à des SEC soit constituant elles-mêmes des exclamatives directes.

À l'issue de ce travail, il est clair pour nous que les propositions de classement que nous avons avancées demanderaient à être complétées et enrichies par des études du même type portant sur d'autres corpus de textes, produits au cours de la période que nous avons considérée mais appartenant à des genres différents, ou au contraire, par des explorations portant sur des corpus produits au cours des mêmes périodes mais relevant d'autres genres que le genre théâtral que nous avons considéré.

Nous avons bien entendu le sentiment qu'il aurait été possible de faire *plus* et aussi de faire *mieux*. Nous espérons cependant que notre travail aura permis de dégager à la fois une série de conclusions ainsi qu'une méthode d'exploration des spécificités que présentent les SIC et les SEC sur le plan de l'analyse tant syntaxique que sémantique.

BIBLIOGRAPHIE

1. ANSCOMBRE J.-C., 2013, « Les Exclamatives : intensification ou haut-degré ? », *Langue française* 2013/1 (n°177), p. 23-26.
2. ANSCOMBRE J.-C. et TAMBA I., 2013, « Autour du concept d'intensification », *Langue française* 2013/1 (n°177), p. 3-8.
3. ARRIVÉ M. et al., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 720 p.
4. ARRIVÉ M., GADET F., GALMICHE M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 720 p.
5. AUCHLIN A. Moeschler J., 1997, *Introduction à la Linguistique contemporaine*, 3^e éd., (2014), Paris, Armand Colin, 219 p.
6. AUSTIN J. L., 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 203 p. [traduction française : Françoise Récanati. Titre original : *How to do Things with Words*, 1962].
7. AUTHIER-REVUZ J., 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté » In : *L'Information Grammaticale*, N. 55, 1992. pp. 38-42.
8. BACHA J., 2000, *L'Exclamation, Approche syntaxique et sémantique d'une modalité énonciative*, Paris, L'Harmattan, 320 p.
9. BALLY Ch., 1921, *Traité de stylistique française*, Heidelberg, 1^{er} vol. 2^e éd., p. 6 [en ligne], [consulté le 17 mars 2015], disponible sur : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k166222b/f4.image.html>>.
10. BAJRIC S., 2009, *Linguistique, cognition et didactique*, Paris, PUPS, 301 p.
11. BÉCHADE H.-D., 1986, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 2^e éd. rev. et corr. (1989), Paris, P.U.F., coll. « Fondamental », 333 p.
12. BELLIER P., 1989, « Mouvement et interprétation : les interrogatives indirectes en français. » In : *Langages* n°95, *La Géométrie du langage. État présent de la grammaire générative*, pp. 23-34.

13. BENVENISTE E., 1991, *Problèmes de linguistique générale*, t1, Paris, Gallimard, (1966), 356 p.
14. BLANCHE-BENVENISTE C., 2002, « Le Mot *quel* », In : *Verbum XXIV*, 4, *Interrogation, indéfinition, subordination* (Le Goffic ed.), p. 363-373.
15. BERTHELON C., 1955, *L'Expression du haut degré en français contemporain, essai de syntaxe affective*, Berne, éd. A. Francke S.A., 191 p.
16. BIEDERMANN-PASQUES L., 1995, « Approche d'une histoire du point d'exclamation », *Faits de langues* n°6, Septembre 1995, pp. 13-22.
17. BODELOT C., 2005, « L'exclamation indirecte » introduite par un thème en *kw- du latin préclassique au latin tardif. », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 1/2005 (Tome LXXIX), p. 35-57.
18. BODELOT C., 2011, « QVAM : marqueur de degré interrogatif et / ou exclamatif ? », Michèle FRUYT, Olga Spevak, *La Quantification en latin*, Paris, Collection Kubaba, Série "Grammaire et linguistique", L'Harmattan, pp.335-351, <hal-00593406>.
19. BONIN E. et DALLO A., 2003, « Hyperbase et Lexico 3, outils lexicométriques pour l'historien », *Histoire & mesure*, XVIII - 3/4.
20. BONNARD H., 1981, *Code du français courant*, Paris, Magnard, 336 p.
21. BONNARD H., BONNARD H., 1968, « Que de quoi », *Le Français dans le monde* 59, p. 13-18.
22. BOONE A., 2002, « Subordination, subordonnées et subordonnants », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 29 | 2002, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <<http://dhfles.revues.org/2277>>. Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.
23. BRANCA-ROSOFF S. LEFEUVRE F., 2013, « Le Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 : constitution, outils et analyses. Le cas des interrogatives indirectes », Avanzi, Béguelin, Diémoz, *Corpus de français parlé*

et français parlé des corpus. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01520128>> [Mis en ligne le 9 mai 2017].

24. BRES J., 1995, « 'Hou ! Haa ! Yrrââ' : interjection, exclamation, actualisation ». In : *Faits de langues* n°6, Septembre 1995 pp. 81-91.
25. CHAURAND J., 1998, *Histoire de la langue française*, Coll. Que sais-je, 9^{ème} édition corrigée (1969), Éditions PUF.
26. CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Livre, 927 p.
27. CHERVEL A., 1977, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français*, Histoire de la grammaire scolaire, Paris, Payot, 371 p.
28. CHEVALIER J.-C. et al., 1988, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 495 p.
29. CHOMSKY N., 1969, *Structures syntaxiques*, Paris, Éditions du Seuil. [Titre original : *Syntactic Structures*, 1957].
30. CHOVELON B. et BARTHE M., 2012, *Expression et style. Français de perfectionnement*, Grenoble, P.U.G., Coll. « FLE », 151 p.
31. COLOMBAT B., 2003, « Français *qui que quoi* vs latin *qui(s) quod* : un exemple de la grammatisation du français. Présentation. » In : *Langue française*, n°139. La grammatisation du français : *qui que quoi* vs *qui(s) quod* entre XVI^e et XVIII^e siècles. pp. 3-9.
32. COMBETTES B., 2011, « Phrase et proposition. Histoire et évolution de deux notions grammaticales », *Le français aujourd'hui* 2011/2 (n°173), p. 11-20. DOI 10.3917/lfa.173.0011.
33. CONGIU Ch., 2005, *La Ponctuation correcte*, Paris, Éditions de Vecchi, 113 p.
34. CORMINBOEUF G., 2009, « L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain. » In : *Les linguistiques du détachement*, (pp. 203-216), Berne : Peter Lang.
35. CULIOLI A., 1974, « À propos des énoncés exclamatifs » In : *Langue française*, Vol. 22 N°1. *Linguistique et enseignement du français*, pp. 6-15.

36. CULIOLI A., 1999, *Pour une Linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Tome 3, Paris, Ophrys, 192 p.
37. CUQ J.-P. et GRUCA I., 2005, *Cours de didactique du français langue étrangère*, Grenoble, PUG, 504 p.
38. DAGNAC A., 2013, « La Variation des interrogatives en français ». document préparatoire (texte provisoire) pour contribution à la GGF (Abeillé, A., Godard, G. et A. <hal-00988751>HAL Id : hal-00988751, Disponible sur : <<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00988751>> [Mis en ligne le 9 mai 2014].
39. DAMOURETTE J. et PICHON É., 1911-1940, *Des Mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, t.6 et 7, Paris, Éditions d'Artrey, 744 p. et 418 p.
40. DANON-BOILEAU L. et MOREL M-A., 1995 « L'Exclamation », In : *Faits de langue*, n° 6, p. 5-12.
41. DEBAISIEUX J.-M., 1998, *Analyse linguistique sur corpus, subordination et insubordination en français*, Germes–Lavoisier, Paris.
42. DE BOER C., 1926, « L'évolution des formes de l'interrogation en français » In: *Romania*, tome 52 n°207, pp. 307-327.
43. DELAVEAU A., 1987, « Pronom relatif sans antécédent et pronom interrogatif - la forme qui », In : *Linx*, n°16, pp. 5-27.
44. DENIS D. et SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Guides de la langue française », 545 p.
45. DUBOIS C., 2000, *La Grammaire de l'exclamation, en français québécois : un système original ?* <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/ftp01/MQ61741.pdf> [consulté le 16 mars 2016]
46. DUBOIS J., LAGANE R., 1973, *La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 266 p.
47. DUBOIS-CHARLIER F. et J., 1970, *Éléments de linguistique française : syntaxe*, Paris, Librairie Larousse, Coll. « Langue et langage », 295 p.

48. DUBOIS J., 1965, *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Librairie Larousse, Coll. « Langue et langage », 189 p.
49. ÉLUERD R., 2002, *Grammaire descriptive de la langue française*, réimp. (2013), Paris, A. Colin, coll. « Coursus », 249 p.
50. ERIKSSON, O., 1982, « Il m'a dit ce qu'il pense : interrogative ou relative ? », *Revue Romane*, XVII, 2, p. 3-20.
51. FONAGY I. et BÉRARD E., 1995, « Statut dynamique des énoncés exclamatifs. Substance et fonction », In : *L'analisi linguistica e letteraria* 2.
52. FORAKIS K., 2014, *Structures complexes du français moderne*, Paris, L'Harmattan, coll. « Langue et Parole. Recherches en Sciences du langage », 187 p.
53. FORAKIS K., 2001, *L'Énoncé négatif dans le théâtre du XVII^e siècle*, Thèse de Doctorat, Paris : Université Paris IV-Sorbonne, Directeur de thèse : G. Molinié, ANRT Diffusion, Lille, 258 p.
54. FRANCIS J., 1981, « L'interrogation, force illocutoire et interaction verbale ». In : *Langue française*, n°52. L'interrogation. pp.70-79.
55. FREI H., 1993, *La Grammaire des fautes*, Paris, Geuthner, (réimpr. Genève-Paris, Slatkine), (1929), 317 p.
56. FUCHS C., 1996, *Les Ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français », 183 p.
57. FUCHS C. et LE GOFFIC P., 1992, *Les linguistiques contemporaines, Repères théoriques*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Langue Linguistique Communication », 158 p.
58. GADET F., 1997, *Le Français ordinaire*, 2^e éd. rev. et augm. (1996), Paris, A. Colin, 153 p.
59. GADET F., 2003, *La Variation sociale en français*, Coll. « L'Essentiel français », Ophrys, Paris, 135 p.
60. GARAGNON A.-M. et CALAS F., 2002, *La Phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette, coll. « Ancrages », 159 p.

61. GARDES-TAMINE J., 1998, *La Grammaire*, t. 2 : *Syntaxe*, 2^e éd. rev. et corr. (1990), Paris, A. Colin, coll. « Cursus/Lettres », 159 p.
62. GARDES-TAMINE J., 2004, *La Grammaire*, t. 2 : *Syntaxe*, 3^e éd. rev. et augm. (1990), Paris, A. Colin, coll. « Cursus/Lettres », 192 p.
63. GARY-PRIEUR M.-N., 1985, *De la Grammaire à la linguistique*, L'Étude de la phrase, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 165 p.
64. GÉRARD J., 1980, *L'Exclamation en français*, Tübingen : Niemeyer, 138 p.
65. GIBELLO B., 2004, « Introduction à la psychologie cognitive », In : Serge Lebovici *et al.*, *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Presses Universitaires de France « Quadrige », (2e éd.), p. 145-171.
66. GREVISSE M. ET GOOSSE A., 1995, *Nouvelle Grammaire du français*, 3^{ème} édition (1980), Louvain-la-Neuve, De Boeck Duculot, 393 p.
67. GREVISSE M. et GOOSSE A., 2011, *Le Bon Usage, Grammaire française*, 15^e éd. de Grevisse (1936), Bruxelles, De Boeck, 1666 p.
68. GROUSSIER M.-L., 1995, « L'Exclamatif, l'intensif et le focalisé » Groussier Marie-Line. L'exclamatif, l'intensif et le focalisé. In : *Faits de langues*, n°6, L'Exclamation, pp. 217-229.
69. GUIRAUD P., 1960, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, P.U.F., 145 p.
70. HADERMANN A., VAN SLIJCKE A., BERRÉ M., 2003, *La Syntaxe raisonnée*, Bruxelles, Duculot, 375 p.
71. HENRY A., 1977, *Études de syntaxe expressive, Ancien français et français moderne*, Bruxelles, éditions de l'université libre de Bruxelles, 224 p.
72. HUOT H., 1981, « Constructions infinitives du français : le subordonnant *de* », Genève, Droz, In : *L'Information Grammaticale*, N. 15, 1982, pp. 40-45.
73. GODARD D., 1992, *La Syntaxe des relatives en français*, Paris, Éditions du CNRS, 237 p.
74. GUILLAUME F., « Interrogation et exclamation : modalités obligatoires de la phrase ?! quelques remarques graphiques », Fonds national de la recherche

scientifique / université libre de Bruxelles (Belgique) disponible sur : <cedill.free.fr/upload_files /264%20-%20cam01.pdf >.

75. HUCHON M., 2002, *Histoire de la langue française*, Paris, Le livre de poche, 315 p.
76. KELLERT O., 2013, « L'interface syntaxique-sémantique de la phrase exclamative », disponible sur : <[https:// www.linguistiquefrancaise.org/articles/cm1f/pdf/2010/01/cm1f2010_000213.pdf](https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cm1f/pdf/2010/01/cm1f2010_000213.pdf)> [consulté le 16 mars 2016].
77. KERBAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'Énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p.
78. KORZEN, H. 1973, « Comment distinguer une proposition relative indépendante d'une proposition interrogative indirecte ? » *Revue Romane*, VIII, p. 133-142.
79. LALLOT J., 1997, *DYSCOLE APOLLONIUS, De la Construction (Syntaxe)*, vol.1, Introduction, Texte et Traduction par Jean Lallot. Paris, ouvrage publié avec la concours du CNRS, Librairie philosophique J. Vrin.
80. LÉARD J-C., 1992, *Les Gallicismes, Étude syntaxique et sémantique*, Paris, éditions Duculot, 282 p.
81. LEBART L., SALEM A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 342 p.
82. LEEMAN-BOUIX D., 1994, *Les fautes de français existent-elles ?*, Paris, Seuil, 149 p.
83. LEFEUVRE F., ROSSI-GENSANE N., 2017, « Les Interrogatives indirectes en discours informel oral ». *Langue française*, Armand Colin, 196 (4), pp.51-73.
84. LEFEUVRE F., 2014, *Étude grammaticale du français classique dans les textes*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Les fondamentaux de la Sorbonne Nouvelle », 193 p.
85. LEFEUVRE F., 2009, « Catégorisation de *comment* subordonnant », Bruxelles, *Travaux de linguistique*, Études sur *comment* (Moline E. ed.) n°58, pp. 63-88.

86. LEFEUVRE F., PIERRARD M., 2008, « Les proformes indéfinies : indéfinition et prédication », *Langue française* 2008/2 (n° 158), p. 3-12.
87. LEFEUVRE F., 2006, *Quoi de neuf sur quoi ? Étude morphosyntaxique du mot quoi*, Presses universitaires de Rennes, 283 p.
88. LEFEUVRE F., 2006, « La structure en de quoi », *Journal of French Language Studies*, Cambridge University Press (CUP), 16, pp.51-68. <halshs-00138074>.
89. LE GOFFIC P., 2005, « La phrase 'revisitée' », *Le français aujourd'hui* 2005/1 (n° 148), p. 55-64, DOI 10.3917/lfa.148.0055.
90. LE GOFFIC P., 2005, « Ce qui, ce que : C.Q.F.D », In : *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°125-126, pp. 25-47.
91. LE GOFFIC P., 2002, « Marqueurs d'interrogation / indéfinition/ subordination : essai de vue d'ensemble », *Verbum* XXIV (4), 315-340.
92. LE GOFFIC P., 2000, « Subordination et connecteurs : quelques propositions à partir de l'*Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon », *Syntaxe et sémantique* 2000/1 (N°1), p. 17-37.
93. LE GOFFIC P., 1994, « Indéfinis, interrogatifs, relatifs (*termes -Qu,*) parcours avec ou sans issue. » In : *Faits de langues*, n°4, L'indéfini. pp. 31-40.
94. LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 589 p.
95. LE GOFFIC P., 1987, « Sur l'Ambiguïté des relatives/ interrogatives indirectes en 'ce qui', 'ce que' », In : *Actes du colloque de Caen, 9-11 avril 1987, publiés sous la direction de Catherine Fuchs avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique*, p. 83-88.
96. MAINGUENEAU D., 1999, *La Syntaxe du français*, 2^e éd. (1994), Paris, Hachette Supérieur, coll. « Les Fondamentaux », 159 p.
97. MAINGUENEAU D., 1991, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Bordas, 258 p.
98. MARANDIN J-M., 2010, « Les Exclamatives de degré en français », *Langue française* 1/2010 (n° 165), p. 35-52.

99. MARCHELLO-NIZIA C., 1999, *Le Français en diachronie, Douze Siècles d'évolution*, Paris, Éditions Ophrys, coll. L'Essentiel français, 170 p.
100. MARTIN R., 1987, *Langage et croyance. Les « Univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, P. Mardaga, 189 p.
101. MARTIN R., 1987, « Quelques remarques sur la sémantique de la phrase exclamative », *Revue des études slaves*, Tome 59, fascicule 3. En hommage à Jacques Veyrenc : Études de linguistique slave [sous la direction de Paul Garde] pp. 501-505, [en ligne], consulté le 10 décembre 2015, disponible sur : <http://www.persee.fr/web / revues /home/prescript /article/ slave_ 008 02557_1987_num_59_3_566>.
102. MERCIER-LECA F., 2000, *30 Questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Nathan, coll. « Fac/Linguistique », 190 p.
103. MILNER J.-C., 1978, *De la Syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamatives*. Paris, Le Seuil, p. 252-313.
104. MOIGNET G., 1984, *Grammaire de l'Ancien français*, Paris, Klincksieck, p. 447.
105. MOLINE E., 2010, « Vous savez comme j'ai résisté depuis Gand. Scalarité et interprétation de comme P argument de savoir (XVIIe – XXe siècles) », *Langue française* 2010/1 (n° 165), p. 53-68. DOI 10.3917/lf.165.0053.
106. MOLINE E., 2009, « Et comment !, entre exclamation et assertion », *Travaux de linguistique*, 2009/1 (n° 58), p. 149-168.
107. MOLINE E., 2009, « Présentation : Panorama des emplois de *comment* en français contemporain », *Travaux de linguistique*, n° 58, p : 7-17.
108. MOLINE E., 2008, « L'emploi exclamatif de *comme*, proforme *qu-* de manière, consulté le 12 mars 2015, disponible sur :
< <http://linx.revues.org/326>>, p. 25-45.
109. MOLINE E., 2008, « Comme et l'assertion », *Langue française* 2008/2 (n°158), p. 103-115.
110. MOLINIÉ G., 2008, *La Stylistique*, éd. « Quadrige », 2^e tirage (2004), 1^{re} éd. (1993), Paris, Presses Universitaires de France, 211 p.

111. MOLINIÉ G., 1986, *Éléments de stylistique française*, Paris, Presses Universitaires de France, 211 p.
112. MONNERET Ph. et RIOUL R., 1999, *Questions de syntaxe française*, Paris, P.U.F., coll. « Linguistique nouvelle », 297 p.
113. MOREL M. -A. et DANON-BOILEAU L., 1998, *Grammaire de l'intonation, L'Exemple du français oral*, Paris, Ophrys, coll. Linguistique, 231 p.
114. MULLER Cl., 2008, « Valeurs communes et valeurs particulières des formes Qu- en français », *Langue française* 2008/2 (n°158), p. 13-28.
115. MULLER Cl., 2001, « La Sémantique des relations », André Rousseau (Ed.) *Collection UL3, Travaux et recherches*, Lille, pp. 163-177.
116. MULLER Cl., 1996, *La Subordination en français*, Paris, Armand Colin, 255 p.
117. MULLER Cl., 1989, « Sur la syntaxe et la sémantique des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes partielles », *Revue Romane*, Bind 24.
118. NEVEU F., LAUWERS P., 2007, « La notion de 'tradition grammaticale' et son usage en linguistique française », *Langages* 2007/3 (n° 167), p. 7-26.
119. NEVEU F., 2000, *Lexique des notions linguistiques*, rééd. (2012), Paris, A. Colin, coll. « 128 », 127 p.
120. NIÉGER M., 1975, « L'interrogation indirecte : étude diachronique. » *Cahier de linguistique* 5 (1975): 1–15. DOI : 10.7202/800034ar [Disponible en ligne sur : <<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politiquedutilisation/>>]
121. NIQUE Ch., 1991, *Initiation méthodologique à la grammaire générative*, (1974), Paris, Armand Colin Éditeur, 176 p.
122. OLOF E., 1982, « Il m'a dit ce qu'il pense, interrogative ou relative ? », *Revue Romane*, Bind 17-2, p. 3-20.
123. PIERRARD M., 1988, *La Relative sans antécédent en français moderne*, Paris, Diffusion Éditions Peeters, 295 p.
124. PIERRARD M., 1987, *Subordination et subordonnées : réflexions sur la typologie des subordonnées dans les grammaires du français moderne*. In : *L'Information Grammaticale*, N. 35, pp. 31-37.

125. PLANTIN C., 1985, «La Genèse discursive de l'intensité : le cas du *si* « intensif ». In : *Langages*, 20 années, n°80, *De l'Énonciation au lexique*, sous la direction de Jean-Claude Anscombre. pp. 35-53.
126. RIEGEL M. *et al.*, 2009, *Grammaire méthodique du français*, 4^e éd. entièrement revue « Quadrige » (1994), Paris, P.U.F., 1107 p.
127. RYS K., 2003, « L'Exclamation de degré et l'absence d'ancrage », *Travaux de linguistique*, n°46, p. 89-115.
128. SANDFELD Kr., 1977, *Syntaxe de français contemporain*, Les propositions subordonnées, Genève, (1936,1965), Librairie Droz, 490 p.
129. SERBAT G., 1985, « Le verbe introducteur de la subordonnée interrogative (S.I.) » In : *L'Information Grammaticale*, N. 25, pp. 7-10.
130. SIBLOT P., 1995, « Du Sens dans les formes exclamatives » In : *Faits de langues*, n°6, pp. 163-170.

<http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1018>
131. SIOUFFI G. et VAN RAEMDONCK D., 2007, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 220 p.
132. SOUTET O., 1998, *La syntaxe du français*, 3^e éd., Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 125 p.
133. SOUTET O., 2000, *Le Subjonctif en français*, Coll. L'essentiel, Paris, Ophrys, 161 p.
134. TELLIER Ch., 1997, *Éléments de syntaxe du français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 228 p
135. TELLIER Ch. et VALOIS D., 2006, *Constructions méconnues du français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 212 p.
136. TESNIÈRE L., 1988, *Éléments de syntaxe structurale*, 2^e éd. 5^e tirage (1959), Paris, Éditions Klincksieck, 674 p.
137. VINCENT D., LAFOREST M., NICOLE J., 1995, « L'étonnement et l'étonnant dans le discours oral spontané ». In : *Faits de langues* n°6, Septembre 1995, pp. 121-130.

138. VLADIMIRSKA E., 2005, *L'Exclamation dans le dialogue oral, l'exemple du français et du russe*, « Bulletin de la Société de linguistique de Paris », t. C1 (2006), fasc.1, p. 133-153
139. WAGNER R. L. et PINCHON J., 1991, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, coll. « H.U. Langue française », 648 p.
140. WILMET M., 2010, *Grammaire critique du français*, 5^e éd. entièrement revue, Bruxelles, De Boeck Duculot, 768 p.
141. WIMMER Ch., 1981, *Une troisième conjonction Si ?* In: *L'Information Grammaticale*, N. 10, pp. 3-11.
142. YAGUELLO M., 1981, *Alice au pays du langage, Pour comprendre la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil, 208 p.

Dictionnaires et autres documents de référence

1. Beaud M., 1993, *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. 5^e éd., Paris, La Découverte, 159 p.
2. C.N.R.S. / Université de Lorraine ; Analyse et traitement informatique de la langue française, *Le Trésor de la langue française informatisé* [en ligne], Nancy, ATILF, disponible sur : <<http://atilf.fr/tlf.htm>>.
3. DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI Ch., MARCELLESI J-B., MÉVEL J-P., 1994, *Grand Dictionnaire, Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 514 p.
4. GUIDÈRE M., 2004, *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, D.E.A., Master, Doctorat*, 3^e éd., Paris, Ellipses, 127 p.
5. Ngram Viewer info : <<https://books.google.com/ngrams/info>>.
6. LARSONNEUR Cl., 2008, *La Recherche sur Internet en lettres et langues*, Paris, Éditions Ophrys, 173 p.
7. *Le Nouveau Petit Robert*, 2015, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

8. CONSEIL DE L'EUROPE, 2001, *Un Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, trad. par S. Lieutaud, Paris, Didier.
9. Rouveyran J.-C., 1989, *Mémoires et thèses. L'art et les méthodes : préparation, rédaction, présentation*, Paris, Maisonneuve et Larose, 197 p.
10. Keyser Söze-Duval, Réseau ATONET — ANR Textométrie « Pour une textométrie opérationnelle », disponible sur : http://issuu.com/sfleury/docs/pour_une_textometrie_operationnelle/1?e=0 [consulté le 19 septembre 2017].

Corpus : pièces de théâtre format numérisé dont sont extraits les exemples cités

1. Barrière Théodore et Capendu Ernest, *Les Faux-Bonhommes*, 1854
2. Bataille Henry, *Maman Colibri*, 1904
3. Carmontelle Louis, *l'Uniforme de campagne*, 1781
4. Carmontelle Louis, *Le Chat perdu*, 1775
5. Carmontelle Louis, *Le Seigneur auteur...*, 1785
6. Carmontelle Louis, *Les deux Filous*, 1781
7. Constant Benjamin, *Wallstein*, 1809
8. D'Harleville Collin, *L'Inconstant*, 1786
9. D'Harleville Collin, *L'Optimiste ou l'Homme toujours content*, 1788
10. D'Harleville Collin, *Le vieux Célibataire*, 1805
11. De Bornier Henri, *La Fille de Roland*, 1875
12. De Caillavet Gaston Arman et De Flers Robert, *Monsieur Brotonneau*, 1923
13. De Musset Alfred, *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1923
14. De Musset Alfred, *La Coupe et les lèvres*, 1923
15. De Pixérécourt Gilbert, *Clina ou l'Enfant du mystère*, 1803
16. De Pixérécourt Gilbert, *Victor ou l'Enfant de la forêt*, 1798

17. De Vigny Alfred, *Chatterton*, 1835
18. Delavigne Casimir, *Les Enfants d'Édouard*, 1833
19. Delavigne Casimir, *Louis XI*, 1832
20. Diderot Denis, *Est-il bon ? Est-il méchant ? ou celui qui les sert et qui n'en contente aucun*, 1834
21. Ducis Jean-François, *Le Roi Léar*, 1783
22. Dumas Alexandre (fils), *L'Ami des femmes*, 1869
23. Dumas Alexandre (fils), *Le Fils naturel*, 1858
24. Feydeau Georges, *La Dame de chez Maxim*, 1914
25. Hector Crémieux Hector, *Orphée aux enfers*, 1858
26. Henry Becque Henry, *La Parisienne*, 1885
27. Henry Becque Henry, *Les Corbeaux*, 1882
28. Hugo Victor, *Ruy Blas*, 1838
29. Jarry Alfred, *Ubu Roi*, 1895
30. La Matellière Jean-Henri-Ferdinand, *Robert, chef de brigands*, 1793
31. Laya Jean-Louis, *L'Ami des loix*, 1793
32. Leclercq Théodore, *L'Esprit de désordre, ou il ne faut pas enfermer le loup dans la bergerie*, 1835
33. Leclercq Théodore, *L'Humoriste, ou comme on fait son lit on se couche*, 1835
34. Leclercq Théodore, *La Manie des proverbes, ou chacun pour soi, et Dieu pour tous*, 1835
35. Leclercq Théodore, *La Répétition d'un proverbe, ou il ne faut pas dire « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau », 1835*
36. Leclercq Théodore, *La Scène double, ou il ne faut pas badiner avec le feu*, 1835
37. Leclercq Théodore, *Le Bal, ou le Renard et les raisins*, 1835
38. Leclercq Théodore, *Le Désœuvrement des Comédiens, ou à corsair, corsair et demi*, 1835
39. Leclercq Théodore, *Le mariage manqué ou on attrape plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre*, 1835

40. Leclercq Théodore, *Le Savetier et le Financier, ou Contentement passe richesse*, 1835
41. Leclercq Théodore, *Les élections, ou obligez un villain, vous n'aurez qu chagrin*, 1835
42. Leclercq Théodore, *Madame Sorbet, ou un peu d'aide fait Théodore Leclercq grand bien*, 1835
43. Leclercq Théodore, *Une révolution, ou à bon entendeur, salut*, 1835
44. Legouv  Gabriel, *La Mort de Henri IV*, 1826
45. Lemercier N pomuc ne, *Pinto ou la Journ e d'une conspiration*, 1828
46. Meilhac Henri, Hal vy Ludovic, *Froufrou*, 1869
47. Meilhac Henri, Hal vy Ludovic, *La Belle H l ne*, 1865
48. Meilhac Henri, Hal vy Ludovic, *La Boule*, 1880
49. Meilhac Henri, Hal vy Ludovic, *La Cigale*, 1900
50. Meilhac Henri, Hal vy Ludovic, *La Grande Duchesse de Gerolstein*, 1867
51. Meilhac Henri, Hal vy Ludovic, *La Vie parisienne*, 1867
52. Mercier Louis-S bastien, *La destruction de la ligue ou la R duction de Paris*, 1782
53. Mor as Jean, *Iphig nie*, 1904
54. Pailleron  douard, *L' tincelle*, 1879
55. Pailleron  douard, *L' ge ingrat*, 1879
56. Pailleron  douard, *Le Monde o  l'on s'ennuie*, 1869
57. Ponsard Fran ois, *L'Honneur et l'argent*, 1853
58. Ponsard Fran ois, *Lucre ce*, 1843
59. Rostand Edmond, *Cyrano de Begerac*, 1898
60. Sardou Victorien, *Patrie*, 1869
61. Sardou Victorien, *Rabagas*, 1872
62. Scribe Eug ne, *Bertrand et Raton*, 1833
63. Scribe Eug ne, *La Camaraderie*, 1837
64. Scribe Eug ne, *Le Mariage de raison*, 1826
65. Scribe Eug ne, *Le Verre d'eau*, 1840

- 66. Sedaine Michel-Jean, *Richard cur de Lion*, 1786
- 67. Théodore de Banville Théodore, *Gringoire*, 1866
- 68. Voltaire, *Irène*, 1778

INDEX

A

à quel point, 42, 210
adverbe, 37, 272, 282
affect, 17, 265, 270, 271, 273, 276
affectivité, 272
ambiguïté, 64, 109, 233, 242, 256
ambivalence, 48, 64, 220, 223
appétition intégrative, 20
appétition percontative, 20
apprendre, 106, 116
attribut, 122

B

béquille de l'exclamative, 64, 264, 268, 274, 275
bien, 272, 282

C

caractères délimiteurs, 50
caractères non-délimiteurs, 50
carte des sections, 50, 54, 55, 71, 233
ce dont, 127, 234
ce que, 42, 114, 144, 208, 209, 234, 244, 274
ce qui, 144, 234, 244
circonstancielle, 24, 26, 27, 28
classement, 23, 26, 28, 32, 62, 63, 72
classification, 15, 24, 25, 26, 27, 73, 88, 268
codage, 44, 61, 66, 69, 71, 75, 264
combien(de), 42, 110, 137, 204, 237, 269
comme, 41, 110, 115, 128, 129, 201, 203, 235, 278

comment, 42, 110, 115, 125, 126, 128, 202, 211, 236
complétive, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 274, 279
comprendre, 107
concordance, 55, 63, 71, 267, 277, 278, 279
conjonction, 270, 271, 272, 282, 270, 271, 272, 282
conjonctives, 24, 25, 27, 28
cooccurrences, 56
corpus, 34, 44, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 61, 62, 63, 64, 66, 71, 73, 79, 80, 81, 94, 265

D

demander (se), 105, 106, 116, 152
déterminant, 137
dire, 104, 116, 154, 217, 270

E

exclamation, 23, 221, 280
exclamative, 24, 164, 165, 170, 270, 272, 274, 277, 279, 281, 282
exclamative directe, 278
exclamative indirecte, 16, 23, 25, 27, 29, 44, 64, 168
exploration textométrique, 52

F

figement, 273, 275, 282

figement partiel, 264, 268, 275
forme native, 75

G

groupe de formes, 54, 267

H

hapax, 50
haut degré, 173, 263, 269, 279
hypothétique tronquée, 66, 225, 277, 280, 282

I

ignorer, 105, 116
indéfinition, 131
indétermination, 131
infinitif, 270, 272
infinitives, 26, 27
informations méta-textuelles, 73
intégratives, 21, 22
intensité, 125, 272
interdépendance, 269, 273, 282
interlocuteur, 86
interrogation, 221
interrogation directe, 86, 158, 160
interrogative, 279, 281
interrogative indirecte, 16, 23, 24, 27, 77, 251

J

juger, 116
jusqu'où, 130

L

langue orale, 158, 265
lemme, 75
lequel, 110, 146

logiciels de textométrie, 50, 51, 54, 233, 266, 267

M

manière, 125
marquage, 55, 63, 65, 66, 68, 69, 71
méta-données, 75
modalisation, 94, 99, 199
modalité, 23, 25, 74, 94, 192, 263
modalité exclamative, 270, 279, 281
mode, 74, 94, 148, 149, 195, 214

N

Ngram, 38, 39, 40, 43, 135, 136, 278, 279
nominalisation, 248
nominalisation externe, 250
nominalisation interne, 23, 251

O

où, 110, 130, 238
outil introducteur, 27, 28, 29, 30, 36, 37, 40, 42, 55, 57, 63, 71, 74, 75, 77, 81, 87, 108, 112, 150, 152, 154, 155, 156, 200, 214, 268, 274
outils de recherches, 278
outils d'exploration statistique, 44, 72, 80
outils textométriques, 82

P

paramètres flexionnels, 94, 99, 192, 195
participiales, 26, 27
partition, 53
percontatives, 21, 247
percontatives interrogatives, 22
perspective intégrative, 252
polarité, 74, 94, 192, 195
ponctuation, 158, 161, 220
pourquoi, 42, 110, 132, 132, 133
principale, 274

procédures textométriques, 50
pronoms interrogatifs, 136
proposition subordonnée, 274
propositions, 23, 24, 26, 30
propositions interrogatives, 44, 64
pseudo principale, 274

Q

quand, 110, 135, 134, 136, 272
que, 110, 113, 141, 153, 213, 275
quel-le-s, 110, 115, 137, 205, 239
qui, 110, 113, 139
quoi, 110, 141, 144

R

registre familial, 160
relatif, 259
relative, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 64, 248,
249, 252, 254, 255, 257, 281

S

savoir, 104, 107, 150, 215, 216, 257
segments répétés, 55
sémantique, 23, 25, 83, 85, 107, 263, 282
semi-auxiliaires, 94
séquence exclamative complexe (SEC), 29,
30, 52, 64, 166, 266, 269, 274, 278

séquence interrogative complexe (SIC), 30,
52, 64, 83
si, 115, 116, 209, 241, 243, 277
spécificités, 56, 71
subjectivité, 220, 263
subordination, 14, 15, 20, 24, 31
subordonnée, 13, 22, 24, 25, 27, 269
subordonnées exclamatives, 26, 30
subordonnées interrogatives, 24, 30, 42, 43
support d'exclamatives, 66, 264, 266, 267,
276, 282

T

temps, 74, 94, 195
terme introducteur, 25, 64, 113
termes qu-, 41, 78, 110, 11
traitements textométriques, 48

V

verbe recteur, 74, 75, 86, 93, 100, 107, 139,
150, 197, 253
verbe introducteur, 41, 43, 83, 88, 91, 94,
98, 99, 182, 186, 191, 226, 229
voici, 122
voilà, 122, 156
voir, 105, 108, 116, 155, 156, 216, 217

Table des matières

Introduction	1
---------------------	----------

PARTIE 1 : OBJET D'ÉTUDE, OUTILS UTILISÉS

Chapitre 1 : La subordination	13
--------------------------------------	-----------

1.1 La proposition subordonnée dans les ouvrages de linguistique : présentation, classement et terminologie	15
1.1.1 Ouvrages anciens servant de référence	19
1.1.2 Approches théoriques et réflexions plus profondes sur la notion de subordination	20
1.1.3 Ouvrages adoptant une approche s'appuyant sur une analyse traditionnelle	23
1.1.4 Manuels de grammaire descriptifs destinés surtout à l'enseignement	26
1.2 Délimitation et précision de nos hypothèses de recherche	28
1.3 Cadre théorique et choix terminologiques du présent travail	30

Chapitre 2 : Approches quantitatives des interrogatives et des exclamatives indirectes	33
---	-----------

2.1 Compétence et/ou corpus	34
2.2 Des outils de recherche d'un nouveau type	36
2.3 La recherche sur Corpus	44
2.4 Le corpus <i>Theatre68</i>	45
2.4.1 Constitution du corpus	46
2.4.2 Données /métadonnées/didascalies	46
2.4.3 Mise en forme du corpus	49
2.4.4 Segmentation du texte	50
2.4.5 Partitions du corpus	53
2.5 Outils pour l'exploration textométrique	54
2.5.1 Unités textuelles / segments / motifs	54
2.5.2 Carte des sections	54
2.5.3 Concordances	55
2.5.4 Histogrammes / spécificités	56
2.5.5 Cooccurrences	56

Chapitre 3: Outils pour la description syntaxique des interrogatives et exclamatives indirectes	61
3.1 Décisions de marquage des séquences indirectes	63
3.2 Le marquage effectif	64
3.3 Utilisation du marquage des interrogatives et exclamatives complexes pour l'exploration textométrique	70
3.4 Banque68 : la banque des exemples	72
3.4.1 Les enregistrements-ligne	73
3.4.2 Les descripteurs mobilisés	73
3.4.3 Exemples d'enregistrements	76
3.4.4 Utilisations de la Banque68	79

PARTIE 2 : ANALYSE DES INTERROGATIVES ET DES EXCLAMATIVES INDIRECTES

Chapitre 4 : Les séquences interrogatives complexes	83
4.1 Les verbes introducteurs	85
4.1.1 Modes et temps des verbes recteurs	94
4.1.2 Synthèse et conclusions sur les paramètres flexionnels et modaux des verbes recteurs	107
4.2 Les outils introducteurs des SIC	108
- Les termes en <i>-qu</i>	110
- Essai de regroupement des outils introducteurs	112
4.2.1 Fréquence d'emploi des outils introducteurs dans les SIC	113
4.2.2 Interrogations totales et interrogations partielles	115
- Structures interrogatives complexes totales	116
- Outil introducteur des SIC totales : <i>Si</i>	116
4.2.3. Fonction des SIC totales et partielles	117
- Structures interrogatives complexes partielles	123
- Outils introducteurs des SIC partielles	123
- <i>Comment</i>	124
- <i>Ce dont</i>	127
- <i>Comme</i>	128
- <i>Où/ jusqu'où</i>	130
- <i>Pourquoi</i>	132
- <i>Quand</i>	134
- <i>Combien/ combien de</i>	137
- <i>Qui/ Prép. + qui</i>	139
- <i>Que et Quoi</i>	141
- <i>Ce que / ce qui</i>	144
- <i>Lequel</i>	147
4.2.3 Affinités entre outils introducteurs et modes	148
4.2.4 Affinités entre outils introducteurs et verbes recteurs de SIC	150
- le verbe <i>savoir</i> et ses outils introducteurs	150
- le verbe <i>demander</i> et ses outils introducteurs	152
- le verbe <i>dire</i> et ses outils introducteurs	154
- le verbe <i>voir</i> et ses outils introducteurs	155

- le présentatif <i>voilà</i> et ses outils introducteurs	156
4.3 Ponctuation et structures partagées entre interrogation directe et indirecte	158
Chapitre 5 : Les séquences exclamatives complexes	163
5.1 Tentatives de définition	164
- Place de l'exclamative dans les ouvrages de grammaire et de linguistique	168
- L'expression du <i>haut degré</i>	173
5.2 Comment classer les exclamatives	175
5.3 Verbes introducteurs des exclamatives indirectes	182
5.3.1 Tentative de classification des verbes introducteurs de SEC	182
5.3.2 Verbes introducteurs des SEC du corpus <i>Theatre68</i>	186
5.3.3 Fonctions syntaxique des SEC dans le corpus <i>Theatre68</i>	188
5.3.4 Paramètres flexionnels et attributs des principaux verbes recteurs des Séquences Exclamatives Indirectes (SEC)	195
5.4 Outils introducteurs des séquences exclamatives indirectes	200
- <i>Comme</i>	202
- <i>Combien/ combien de</i>	204
- <i>Quel</i>	205
- <i>Ce que</i>	208
- <i>Si</i>	209
- <i>À quel point</i>	210
- <i>Comment</i>	211
- <i>Que</i> relatif	213
5.4.1 Modes et Outils introducteurs	214
5.4.2. Affinités entre outils introducteurs et verbes recteurs de SEC	215
- Le verbe recteur <i>savoir</i>	215
- Le verbe recteur <i>voir</i>	216
- Le verbe recteur <i>dire</i>	217

PARTIE 3 : DIFFICULTÉS D'ANALYSES, AMBIVALENCES, AMBIGUÏTÉS

Chapitre 6 : Séquences ambivalentes, séquences ambiguës

6.1 Confusion d'ordre sémantique : exclamative et interrogative	220
6.1.1 Ressemblance de deux modalités	220
6.1.2 Verbes introducteurs identiques	226
6.1.3 Cooccurrence de deux modalités	231
6.1.4 Outils introducteurs identiques	233
- Le cas de <i>ce dont</i>	234
- Le cas de <i>comme</i>	235
- Le cas de <i>comment</i>	236
- Le cas de <i>combien</i>	237
- Le cas de <i>où</i>	238
- Le cas de <i>quel</i>	239

- Le cas de <i>si</i>	240
6. 2 Confusions, ambiguïtés syntaxiques	241
- Le cas de <i>si</i>	242
- Le cas de <i>que</i>	243
- Le cas de <i>ce que/ce qui</i>	243
6.2.1 Relatives sans antécédent et interrogatives indirectes	250
- Le cas de <i>qui</i>	254
- Préposition + <i>qui/quoi</i>	257
Chapitre 7 : Structures syntaxiques particulières	263
7.1 Dire que / Et dire que	266
7.2 Tu penses si/ (Et) penser que/ Vous pensez si/ Tu penses (bien) que/ Vous pensez bien que/ Quand je pense que	268
7.3 Dieu sait que/ ce que	271
7.4 Heureusement que	272
7.5 Pourvu que	273
7.6 Hypothétiques tronquées	273
7.6.1 Hypothétiques + SEC a	274
(ou <i>si</i> + imparfait et exclamative indirecte)	277
7.6.2 Hypothétiques tronquées dépourvues de principales et non accompagnées de SEC	280
Conclusion	279
Bibliographie	285
Index	301
Table des matières	305
Annexes	309

ANNEXE 1 : Analyse textométrique du corpus *Theatre68*

1 **Rapport** produit par le logiciel Lexico5 au cours de l'exploitation du corpus *Theatre68*, divisé en 68 pièces. Ci-dessous, les caractéristiques générales produites par le dépouillement textométrique du corpus.



Rapport Lexico5

Corpus :

CV-36-utf8

Date	jeudi 4 octobre 2018
Fichier	C:\Users\user\Desktop\Demo\L5Workspace\bases \CV-36-utf8\CV-36-utf8
Nombre d'occurrences	1142656
Nombre de formes	35214
Nombre d'hapax	14705
Fréquence maximale	28024
Forme max	de
Encodage	UTF-8
Délimiteurs	'-!"(),.,:;?_&¶

Éléments du rapport :

- e01  - *Partiesident*
- e02  - *Graphe de ventilation (1)*
- e03  - *Graphe de ventilation (2)*
- e04  - *Carte des sections(1)*
- e05  - *Accroissement du vocabulaire (1)*

- m00.Ensemble des mémos
- Data

2 Principales caractéristiques textométriques de la partition du corpus *Theatre68* en 68 pièces selon la balise *ident* (identificateur)

Partie	Occ.	Formes	Hapax	Fmax	Forme	Partie	Occ.	Formes	Hapax	Fmax	Forme
K276	14073	2978	1716	386	de	M526	13066	2617	1528	383	de
K934	25527	4451	2767	665	*Cyrano	M528	11822	2311	1341	343	de
L233	11930	2416	1442	514	*Ubu	M558	14567	2953	1731	527	de
L258	16688	2280	1281	556	*Brottonn.	M566	15797	3433	2113	381	de
L353	37027	3496	1827	1111	est	M575	19454	2855	1561	423	vous
L367	28047	4100	2396	716	de	M848	13082	2965	1843	322	la
L433	29385	3628	1983	840	vous	M849	7087	1798	1119	166	vous
L434	13408	2194	1244	423	vous	M862	14544	2956	1713	301	de
L733	11277	2435	1562	312	de	M925	7597	1488	869	249	*De
L735	8668	1945	1172	215	de	M926	6522	1373	824	200	de
L879	16315	2330	1150	357	vous	M927	4148	955	568	161	*De
L882	23317	2542	1286	698	vous	M928	7848	1705	1062	250	de
L883	13533	2274	1206	331	de	M929	5525	1181	714	184	*M
L884	18869	2737	1458	384	vous	M932	6855	1317	721	161	est
L885	25068	4072	2275	487	le	M933	7653	1525	918	195	de
L886	18861	3345	1970	346	je	M934	8304	1663	1007	280	*De
L888	32262	3482	1850	887	de	M935	2649	726	459	121	*De
L889	26582	3446	1960	816	vous	M936	5880	1308	806	178	de
L892	16871	3809	2347	397	et	M937	4719	1055	614	147	*Dailly
L893	9107	1449	821	314	vous	M938	7077	1529	899	200	vous
L894	22512	2940	1655	490	est	N245	32554	5099	2914	810	de
L895	20733	3587	2095	430	est	N246	23731	3943	2301	686	de
L896	27678	3506	1872	749	de	N253	15697	2343	1257	387	de
L897	26279	3230	1743	632	vous	N299	7602	1572	849	185	de
L898	23246	3092	1619	634	de	N327	11913	2282	1290	254	je
L984	16640	3031	1747	388	le	N328	19439	2842	1556	669	DE
L985	21057	2358	1141	614	vous	N333	2010	525	297	79	M
L986	19713	2244	1077	483	vous	N357	24006	3540	2048	1184	de
L988	21491	2882	1600	648	vous	N369	32629	5711	3291	1160	de
M252	32475	4441	2545	771	de	N372	17865	3162	1790	387	de
M254	27126	3610	1960	644	de	N378	5806	974	520	388	M
M274	31414	3634	1979	859	vous	N379	2260	607	367	71	LE
M447	33965	5595	3004	1041	de	N382	3536	688	378	91	que
M524	24010	4504	2702	726	de	N393	14258	3123	1842	421	de

3 Carte des sections (chaque carré représente une scène) les lignes rouges séparent les différentes pièces



En bleu, les occurrences de propositions interrogatives indirectes
En rouge, les occurrences de propositions exclamatives indirectes

ANNEXE 2 : Concaténation : modes, temps, modalité et polarité du verbe introduisant les SIC et les SEC

Les tableaux qui suivent présentent les affinités des verbes recteurs des SIC (interrogatives indirectes) et des SEC (exclamatives indirectes) avec les modes, les temps, la modalité et la polarité. Les outils que nous avons construits pour étudier le corpus *Theatre68* permettent d'obtenir le décompte de chacune des combinaisons réalisées dans la forme verbale de la proposition introduisant les interrogatives et les exclamatives indirectes.

Nombre total de SEC	296
Indicatif/Présent/Déclarative/Positive	99
Indicatif/Imparfait/Déclarative/Positive	44
Impératif/Présent/Injonctive/Positive	43
Indicatif/Présent/Déclarative/Négative	26
Infinitif/Présent/Déclarative/Positive	18
Infinitif/Présent/Déclarative/Négative	14
Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Positive	11
Indicatif/Plus-que-parfait/Déclarative/Positive	6
nc/nc/nc/nc	6
Subjonctif/Présent/Déclarative/Positive	5
Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Négative	4
Indicatif/Présent/Interrogative/Positive	4
Gérondif/Présent/Déclarative/Positive	2
Indicatif/Futur Proche/Déclarative/Positive	2
Indicatif/Passé Composé/Déclarative/Négative	2
Indicatif/Passé Composé/Interrogative/Positive	2
Indicatif/Passé Simple/Déclarative/Positive	2
Conditionnel/Passé/Déclarative/Négative	1
Conditionnel/Présent/Déclarative/Positive	1
Conditionnel/Présent/Déclarative/Négative	1
Indicatif/Imparfait/Déclarative/Interrogative	1
Indicatif/Passé Composé/Déclarative/Positive	1
Indicatif/Présent/Interrogative/Négative	1

Nombre total de SIC	1253
Indicatif/Présent/Déclarative/Négative	268
Indicatif/Présent/Déclarative/Positive	214
Infinitif/Présent/Déclarative/Positive	146
Impératif/Présent/Injonctive/Positive	140
nc/nc/nc/nc	119
Indicatif/Présent/Interrogative/Positive	111
Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Positive	58
Indicatif/Imparfait/Déclarative/Positive	23
Infinitif/Présent/Déclarative/Négative	20
Indicatif/Imparfait/Déclarative/Négative	19
Subjonctif/Présent/Déclarative/Positive	19
Indicatif/Passé Composé/Déclarative/Positive	18
Infinitif/Présent/Interrogative/Positive	17
Conditionnel/Présent/Déclarative/Positive	16
Indicatif/Futur Proche/Déclarative/Positive	16
Indicatif/Plus-que-parfait/Déclarative/Positive	6
Conditionnel/Présent/Déclarative/Négative	5
Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Négative	5
Indicatif/Passé Composé/Déclarative/Négative	5
Conditionnel/Présent/Interrogative/Positive	4
Indicatif/Passé Composé/Interrogative/Positive	3
Participe/Présent/Déclarative/Négative	3
Impératif/Présent/Injonctive/Négative	2
Indicatif/Passé Simple/Déclarative/Positive	2
Participe/Présent/Déclarative/Positive	2
Subjonctif/Imparfait/Déclarative/Positive	2
Subjonctif/Présent/Déclarative/Négative	2
Gérondif/Présent/Déclarative/Positive	1
Impératif/Présent/Déclarative/Positive	1
Impératif/Présent/Injonctive/Interrogative	1
Indicatif/Futur Simple/Déclarative/Interrogative	1
Indicatif/Plus-que-parfait/Déclarative/Négative	1
Infinitif/Passé/Déclarative/Positive	1
Infinitif/Présent/Interrogative/Négative	1
Subjonctif/Imparfait/Déclarative/Négative	1

ANNEXE 3 : Concordance de la forme marquée : #93si

La concordance qui suit présente toutes les occurrences de la forme graphique *si*, dans le corpus *Theatre68*, que nous avons encodées par la séquence #93si (cf. chapitre 3). Cette recherche nous a permis de constater, avec l'aide du logiciel Lexico5, une affinité entre ce segment et l'exclamative indirecte, elle-même encodée par #2.

- Longueur du contexte=60
- Tri des contextes=Après
- Pôle=#93si

absence de Ménélas... ah ! #93si je pouvais dormir, et #93si	dans mon sommeil je pouvais le voir !... Calchas. Le
garde, il a raison ; Prends garde... Oh ! seulement #93si	de sa trahison Nous avions, pour l'acquit de notre conscience
... nous ne nommons personne !... Octave, oh ! #93si	j'osais lui parler ! Edgard, qu'as-tu donc ? Octave
Brotonneau. - ah ! Mon dieu !... mon dieu !... #93si	J'avais pu croire ça, hier, en quittant ce bureau. oui
vous savez #3comme on se laisse entraîner. Edmond. #93si	je le sais ! Madame De Terville. Il n'y a rien de
- non ! Ce que je me marre ! Petypon, - ah ! Bien, #93si	je m'attendais !... depuis dix ans ! Le Général.
, nullement... et je vous somme... Hélène, ah ! #93si	je ne me retenais !... § Agamemnon, princesse.
té bien gardées pendant l'absence de Ménélas... ah ! #93si	je pouvais dormir, et #93si dans mon sommeil je pouvais le
coeur, adieu ! Oh ! Quel bonheur, je vous dis adieu ! - #93si	l'on savait ? Si l'on savait ce bonheur que j'ai..
cé ?... Achille. à quoi ? Ajax Premier. Ah ! #93si	nous avons été à sa place !... n'est-ce pas, Ajax
s faire une crasse à cette petite ! Corignon, - ah ! #93si	tu crois qu'elle m'aime ! elle m'épouse comme elle
e mieux tout ! Brotonneau. - pourquoi ? Thérèse. - #93si	tu savais #3ce qui s'est passé !... Brotonneau. - je
- ce qui te prend ? Thérèse. - oh ! Si tu savais... #93si	tu savais... Brotonneau. - mais quoi... quoi ?..
beaucoup de choses... et dans la tienne ? Amélie, oh ! #93si	tu savais !... Charlotte. Montre-moi... Amélie
'ai besoin de ta voix. Oh ! C'est moi qui souffrais ! #93si	tu savais ! Cent fois, cent fois, depuis six mois que
- ajoute tout de suite que je m'encanaille !... ah ! #93si	tu savais la joie que j'éprouve ! Je peux dire à mes bras
ce que vous savez ! Fritz. encore le sabre !... #93si	tu savais, sabrer de son père, #2comme ton aspect m'exaspère

orget, - je te veux ! Je te veux !... tes yeux !... #93si

M. DUBRIAGE. (d ' eux.) Vraiment ? LA #93si
SOEUR.

Lui, coupable ? il n'est rien dont il ne soit #93si
capable.

donel. C'est très - joli, mais... Péponet. Et #93si

cherchez pas, c'est moi qui les ai fait #93si
remettre. Ah !

ttendra. Je viens pour affaire pressante. #93si
Calchas.

Et encore, maintenant il n'est pas à son #93si
avantage...

Marignan. Depuis ce jour - là, je vous ai #93si
aimée... et

Catherine, ne vous donnez pas la peine de #93si
dire non...

ÉVRARD. Ce fruit - là ; je l'ai bien acheté : #93si
Hélas !

ant ainsi, de grosses larmes roulaient dans #93si
ses yeux ; et

... Rosalie. Je ne permets pas... Modeste, #93si

tenez... le voici ! Parlez vous - même. #93si
Edmond.

Jusqu'ici négliger tant de charmes ? Mme. #93si
ÉVRARD.

... ! Gabrielle, - vous êtes donc intraitable ! #93si
Ah !

urt. Toujours gai !... quel aimable caractère ! #93si
Ah !

ue je broie, est de rêver d'un boudoir bleu de #93si
ciel !

ur, je vous devrai tout ! Combien je suis #93si
heureux !...

. Anatole. Oh ! Alors il n'y a aucun danger #93si
!...

cieuse. Effeuiliez lentement cette ignorance #93si
heureuse.

Monsieur, est- il vrai ! je n'osois l'espérer... #93si

mot d'espoir m'arrivât, j'étais à bout de #93si
forces !

me. Kitty Bell. Madame ? - ah ! Ne vous #93si
fâchez pas.

très bien. quand je dis "très bien..." ah ! Mon #93si
ami,

j'ai été bien coupable envers vous, #93si
mademoiselle ; mais

au mariage. Edmond. Tu es bien jeune. #93si
Julien.

tu savais, tes yeux !... Irène, - oh ! Tu n'as
pas

tu savais #2comme elle nous baisoit ! LE
FRÈRE. Et, papa

tu savais !... Mais non, laissons ce
malheureux. CHARLE

vous aviez vu cette façon de mener les
choses ! nous signerons

vous compreniez #2ce que c'est qu'une lettre
! Une lettre

vous croyez que je me dérange comme ça,
pour le premier berger

vous le voyiez quand il est sec !... La
Baronne, mademoiselle

vous m'aviez vu quand cette lettre est
arrivée, cette

vous saviez #1comme ça m'est égal !...
Catherine,

vous saviez #2ce qu'il m'en a coûté, Depuis
dix ans entiers

vous saviez #2ce que c'est que de voir
pleurer un militaire

vous saviez #2ce que j'ai souffert. §
Albertine,

vous saviez #2combien ça me coûte... Zoé.
Il n'est

vous saviez #2combien j'ai dévoré de larmes
! Combien j

vous saviez #2combien je regrette ce qui s'
est passé.

vous saviez #2combien nous vous avons
regretté ! Edgard

vous saviez #2comme c'est chose rare, que le
plaisir dans

vous saviez #2comme j'avais peur !
Péponet. Cher enfant

vous saviez #2comme nous manœuvrons les
affaires...

vous saviez #2quel tort se font bien des maris,
en se livrant

vous saviez #2quelle est en ce moment ma
joie ! Eh quoi !

vous saviez #2quelle existence j'ai menée
depuis votre départ

vous saviez #3ce que j'ai fait et #3ce que
j'allais faire

vous saviez #3comme on me traite dans cette
maison ! Louise

vous saviez !... Mademoiselle Hackendorf,
Madame

vous saviez la personne dont il s'agit !
Edmond. Quelle

D'être plus heureux que votre oncle. #93si
Augustine.

quelle imprudence ! Pardon, mon cher ami, #93si
mais

un ange qu'on voit ! - vraiment, j'ai bien #93si
souffert.

n tabouret aux pieds du quaker et regarde des #93si
gravures.

(Car la petite bande, à présent, soupe à table, #93si

Péponet !... prenez garde à l'entraînement !... #93si

e que je mène depuis hier... voyez- vous, #93si
non !...

en a cinq ou six autour d'elle. Made. de #93si
Chépy.

malheureux, il m'est impossible d'être de #93si
votre avis.

la reine dans sa promenade ; une cavalcade #93si
magnifique ! Et

vous saviez le cas que je fais de ce bonheur -
là ! Mon oncle

vous saviez le tort que cela peut me faire.
Henri. Ma

vous saviez, madame ! Je vous parle à
présent. Six mois

vous saviez mes travaux !... j'ai fait de ma
chambre

vous saviez, Monsieur, #2quel plaisir
délectable ! Je me

vous saviez tout ce qu'il faut de probité, de
conscience

vous saviez !... vous avez dû entendre du
bruit cette nuit

vous scaviez #2combien ces animaux - là
sont quinteux ! Chacun

vous scaviez #2combien de fois j'ai lu sur
les visages,

vous voyiez #2comme sa majesté se tient à
cheval ! C'est

ANNEXE 4 : Tableau comparatif des principaux outils introducteurs des SIC et des SEC

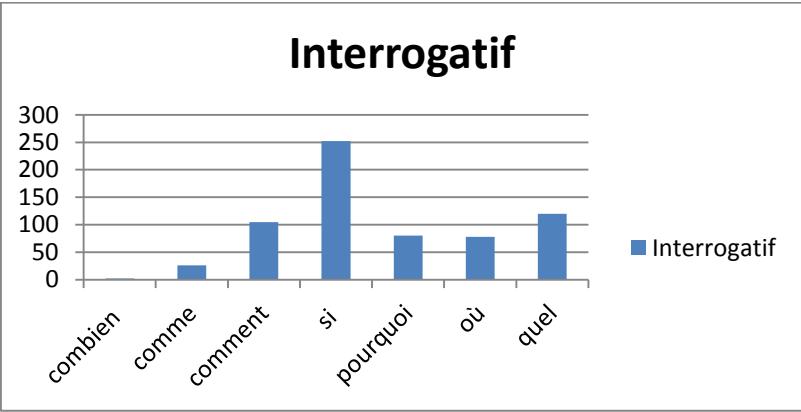
Compte tenu du fait qu'interrogatives et exclamatives indirectes se partagent les mêmes outils introducteurs, nous avons relevé, dans le tableau et les histogrammes qui suivent, leur répartition ainsi que le nombre de cas qui présentent une interprétation ambivalente (portée interrogative vs exclamative).

Tableau comparatif de l'emploi des termes introducteurs

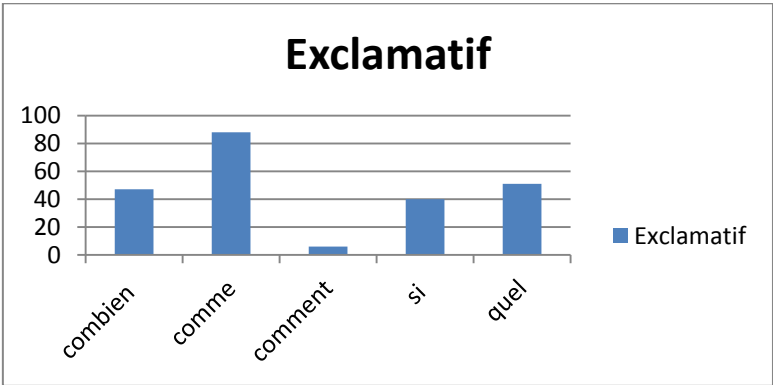
Interrogatif		Exclamatif		Ambivalent	
combien	2	combien	47	combien	2
comme	26	comme	88	comme	22
comment	105	comment	6	comment	9
si	252	si	40		
pourquoi	80	quel	51	quel	4
où	78				
quel	120				
		(à quel point)	17		

Ce sont les outils introducteurs *combien*, *comme*, *comment* et *quel* qui présentent la plus forte propension à une interprétation ambivalente.

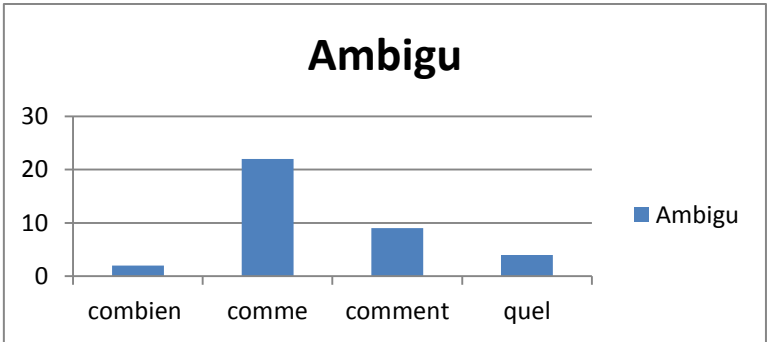
Histogrammes représentant les proportions d'emploi des termes introducteurs des séquences interrogatives complexes (1), des séquences exclamatives complexes (2) et des séquences ambiguës (3) relevées dans le corpus *Theatre68*.



Histogramme 1



Histogramme 2



Histogramme 3

ANNEXE 5 : Séquences ambivalentes et ambiguës

Liste exhaustive des séquences ambivalentes et ambiguës relevées dans le corpus
Theatre68

Nous avons regroupé dans cette annexe, une série de séquences qui présentent une proximité certaine avec les séquences interrogatives indirectes et exclamatives indirectes auxquelles nous avons consacré une grande partie de notre travail, mais que nous avons considérées comme ne pouvant valablement être classées dans l'une ou l'autre de ces catégories.

Dans ce qui suit, nous avons réparti ces dernières séquences en plusieurs groupes, eux-mêmes répartis en deux grands chapitres principaux : les séquences dont l'ambiguïté peut être rattachée à des problèmes syntaxiques et celles qui relèvent plus directement d'ambivalences pouvant survenir au plan sémantique.

A.1. Ambiguïtés d'ordre syntaxique

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *ce que/ce qui* : qui peuvent être analysées en tant que propositions subordonnées relatives ou en tant que SIC.

[L433] MADAME VIGNERON. /.../ Dès que M. Teissier fut parti, votre père me dit, écoutez bien ce que me dit votre père /.../

(Henry Becque, Les Corbeaux, 1882)

[L888] LUCIEN. Je sais ce que je dis. Au revoir, madame.
(Dumas fils, Le Fils naturel, 1858)

[L888] LA MARQUISE. Vous ne savez pas ce que vous dites. LE MARQUIS. Alors, il ne faut pas demander ce que j'ai à dire.
(Dumas fils, Le Fils naturel, 1858)

[L888] STERNAY. /.../ si j'avais su, il y a vingt ans, ce que je sais maintenant, ma vie eût pris une autre direction. /.../ (Dumas fils, Le Fils naturel, 1858)

[L986] CARCASSONNE. Oui, nous voilà. Nous voyons ce que tu veux, la Cigale... plus d'engagement, n'est-ce pas ?... tu veux être payée au cachet ?
(Henry Meilhac & Ludovic Halévy, La Cigale, 1900)

[L367] RYSBERGUE. /.../ Crois-moi, je suis très... très content, oui, de ce que tu m'apprends... Mais le reste... vaut mieux pas... je sais ce que je dis. (Henry Bataille, Maman Colibri, 1904)

[L886] ELISABETH. /.../ Vois ce que je t'apporte. (Casimir Delavigne, Les Enfants d'Édouard, 1833)

[L892] LUCRÈCE. Écoutez, Junius, ce que je veux vous dire. /.../ (François Ponsard, Lucrèce, 1843)

A. 2 Ambivalence d'ordre sémantique

Le second facteur d'ambiguïté est d'ordre sémantique ; en effet, les propositions qui suivent ont posé problème quant à leur interprétation en tant qu'interrogatives ou exclamatives.

A.2.1 Ambivalence d'ordre sémantique (sous catégorie 1)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *comment* qui exprime la manière dans la SIC et la manière remarquable dans la SEC.

[K276] Agamemnon : Tu sais comment Hélène, ingrate et sans pudeur, abandonnant sa fille et son époux, naguère, loin de Sparte a suivi le Troyen ravisseur, ce funeste Pâris, enfanté par sa mère /.../ (J. Moréas, Iphigénie, 1904)

[L258] THÉRÈSE. Alors, il est devenu de la dernière insolence, il m'a dit que j'étais une femme insupportable, odieuse, qu'il ne comprenait pas comment tu avais pu vivre si longtemps avec moi. (Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, Monsieur Brotonneau, 1923)

[L898] BOLINGBROKE. Un numéro du journal l'examineur que je glisse sous la couverture. Sa Majesté verra comment l'on traite le duc et la duchesse de Marlborough... elle et toute sa cour en seront indignées... mais ça lui donnera quelques instants de plaisir... (Eugène Scribe, Le Verre d'eau, 1840)

[M252] LE PRINCE. /.../ et voilà, femme indigne que vous êtes, comment vous vous jouez de mon amour !... sous mon toit !... à ma porte !... (Victorien Sardou, Rabagas, 1872)

A.2.2 Ambivalence d'ordre sémantique (sous catégorie 2)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *ce que/ ce qui/ ce que c'est que (de)*. Elles contiennent une valeur subjective ainsi qu'un certain affect, ce qui les placerait à la limite des SEC.

- [L353] LA DUCHESSE. Voilà ce que c'est de n'être plus Parisienne ! /.../
(Georges Feydeau, La Dame de chez Maxim, 1908)
- [L353] LA DUCHESSE. /.../ Nous savons toutes ce que c'est que la chair !...
(Georges Feydeau, La Dame de chez Maxim, 1908)
- [L353] GABRIELLE. Mais il est fou ! regarde-moi ce qu'il m'écrit, cet imbécile !
(Georges Feydeau, La Dame de chez Maxim, 1908)
- [M566] VERSAC. /.../ voilà ce que j'appelle un homme ! /.../ FORLIS. En vérité,
Madame ; oui, j'admire comment ces messieurs vous ont pu séduire un
seul moment."
(Jean-Louis Laya, L'Ami des loix, 1795)
- [M566] NOMOPHAGE. /.../ Tout beau, Monsieur Forlis, vous qu'on dit si sensé,
vous saurez ce que peut l'amour-propre offensé.
(Jean-Louis Laya, L'Ami des loix, 1795)
- [L433] MADAME DE SAINT-GENIS. /.../ Je sais ce que c'est que de perdre son
mari. /.../
(Henry Becque, Les Corbeaux, 1882)
- [N246] KITTY BELL. — Madame ? — Ah ! ne vous fâchez pas. Si vous saviez ce
que j'ai fait et ce que j'allais faire !
(Alfred de Vigny, Chatterton, 1835)
- [N246] LORD TALBOT. — O Ciel, comment fait-il ? Oh ! si vous saviez, et vous
aussi, bon quaker, si vous saviez ce que l'on vient de m'apprendre ! /.../
(Alfred de Vigny, Chatterton, 1835)
- [L885] MARCEL. /.../ Et l'on sait ce qu'est un barbier de village. /.../
(Casimir Delavigne, Louis XI, 1832)
- [L985] URSULE. Non, jamais, si vous aviez entendu ce qu'il m'a dit tout à l'heure.
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, La boule, 1880)
- [L258] THÉRÈSE. Si tu savais ce qui s'est passé !...
(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, Monsieur Brotonneau,
1923)
- [L258] BROTONNEAU. Ah ! ma petite... ma petite... vous ne pouvez pas savoir...
ce que vous venez de me dire là... c'est admirable. /.../
(Gaston Arman de Cavaillet/ Robert de Flers, Monsieur Brotonneau,
1923)
- [L898] LA REINE. /.../ et si vous saviez depuis ce matin... depuis hier... tout ce qui
s'est passé au sujet de ce malheureux verre d'eau, tout ce qu'il m'a fallu
entendre. /.../
(Eugène Scribe, Le Verre d'eau, 1840)
- [M524] LOPEZ. /.../ vous voyez ce que me coûte un aveugle amour, Madame ; /.../ "
(Népomucène Lemerrier, Pinto ou la journée d'une conspiration, 1828)
- [M254] ALBE. Voyez ce que vous m'attirez, Rafaële, avec vos caprices d'enfant
gâtée !
(Victorien Sardou, Patrie, 1869)
- [M274] EDGARD. Voilà ce que c'est que de prendre un gendre poitrinaire.
(Théodore Barrière et Ernest Capendu, Les Faux Bonhommes, 1854)

- [N357] MONSIEUR HARDOUIN. Sa bienfaisance inconsidérée lui a attiré une affaire très ridicule, et vous savez ce que c'est qu'un ridicule, surtout pour elle. /.../
(Denis Diderot, Est-il bon ? Est-il méchant ?, 1834)
- [M252] ANDRÉ. Et voilà ce que l'amour peut faire d'un honnête homme !...
(Victorien Sardou, Rabagas, 1872)
- [L888] ARISTIDE. /.../ c'est du calcul, c'est de l'ambition, c'est tout ce qu'on voudra, mais ce n'est pas de l'amour paternel ; je sais ce que c'est que d'être père /.../"
(Dumas fils, Le Fils naturel, 1858)
- [L986] MARIGNAN. C'est vrai, je suis humide. Montrez-moi le chemin, mademoiselle. Ce que j'ai de mieux à faire est d'aller me sécher, j'y vais. Mais ne me dites pas que vous savez ce que c'est qu'Adèle
!?MARIGNAN. Ah bien, par exemple, si je m'attendais à vous retrouver...
(Henry Meilhac & Ludovic Halévy, La Cigale, 1900)
- [L986] LA CIGALE. Ah! c'est que vous ne savez pas, vous, ce que c'est que cette existence de la saltimbanque en plein vent.
Henry Meilhac & Ludovic Halévy, La Cigale, 1900)
- [M935] M. DE BUATRY. /.../ Remarquez pourtant ce que c'est que d'avoir affaire à un bon acteur ; comme il était tout de suite entré dans la situation ! /.../
(Théodore Leclercq, La Scène double, ou il ne faut pas badiner avec le feu,, 1835)
- [L894] MADAME DE LOUDAN. Il est charmant. Ah ! Vous ne savez pas ce que vous avez perdu.
(Édouard Pailleron, Le Monde où l'on s'ennuie, 1869)
- [L895] DEUXIÈME CRÉANCIER. C'est terrible. Voilà ce que l'on gagne à bâtir des maisons ! Vous n'imaginez pas ce qu'on donne aux maçons. /.../
(François Ponsard, L'Honneur et l'argent, 1853)
- [N253] MADAME PINCHON. [...] Ah ! Mon dieu ! Tu vois ce que tu as fait, ce dont tu es cause ;]"
(Eugène Scribe, LE MARIAGE DE RAISON, 1826)
- [L735] EURYDICE. /.../ je m'ennuie épouvantablement ici !... /.../ tu ne sais pas ce que peut l'ennui sur une femme aussi fantaisiste que moi ! /.../
(Hector Crémieux, Orphée aux enfers, 1858)
- [L889] JANE. Alors, vous ne comprendrez pas ; car vous ne pouvez pas savoir ce que c'est qu'une fille élevée comme je l'étais. /.../
(Alexandre Dumas Fils, L'Ami des femmes, 1869)

A.2.3 Ambigüités d'ordre sémantique (sous catégorie 3)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *ce dont* : relative à valeur d'interrogative-exclamative.

[N253] MME PINCHON. Ah ! mon Dieu ! Tu vois ce que tu as fait, ce dont tu es cause ; il est trop tard maintenant."
(Eugène Scribe, Le Mariage de raison, 1826)

[L897] ZOÉ. [...].. tu ne sais pas ce dont il est capable. [...]

A.2.4 Ambigüités d'ordre sémantique (sous catégorie 4)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *combien* qui peut être interrogatif et/ou exclamatif.

[K934] ROXANE : /.../ Ah ! songez combien depuis un mois vous m'en avez écrites, et plus belles toujours !
(Edmond Rostand, Cyrano de Bergerac, 1897)

[N357] MADAME BERTRAND. /.../ Si vous saviez combien de fois j'ai lu sur les visages, malgré le manque officieux dont ils se couvraient, « Toujours cette veuve ! Que vient-elle faire ici ? J'en suis excédé ; /.../ »
(Denis Diderot, Est-il bon ? Est-il méchant ?, 1834)

A.2.5 Ambigüités d'ordre sémantique (sous catégorie 5)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *où* qui combiné à la préposition *jusque* acquiert une idée de haut degré caractéristique des exclamatives.

[M849] LAERTE. Voyez, mon cher Irus, jusqu'où va votre empire.
(Alfred de Musset, À quoi rêvent les jeunes filles, 1832)

[M928] VICTOR. Que voulez-vous, madame ? Il y a sympathie entre nous ; et vous savez jusqu'où peut aller la sympathie.
(Théodore Leclercq, Madame Sorbet, 1835)

[M575] MAD. EVRARD. Vous devez voir pour vous jusqu'où va ma tendresse, /.../
(Collin d'Harleville, Le Vieux Célibataire, 1805)

A.2.6 Ambigüités d'ordre sémantique (sous catégorie 6)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *quel* : qui peut introduire tant une interrogative qu'une exclamative, voire une interrogative à valeur exclamative.

[L984] GÉRALD. Berthe, Berthe... Pardon ! je ne peux vous dire quel est en ce moment mon trouble et mon délire ! /.../
(Le Vicomte Henri de Bornier, La Fille de Roland, 1875)

- [N393] ALEXIS. /.../ personne n'ignore à quelle cruauté te porta Nicéphore.
(Voltaire, Irène, 1778)
- [N393] LÉONCE. /.../ J'ignore, grâce aux cieux, quel étonnant orage, /.../ ont enfanté soudain ces désolations.
(Voltaire, Irène, 1778)
- [N393] IRÈNE. /.../ Ce mot te fait assez comprendre à quels déchirements ce cœur devait s'attendre. /.../
(Voltaire, Irène, 1778)

A.2.7 Ambigüités d'ordre sémantique (sous catégorie 7)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *si*. Conférant à la proposition qu'il introduit une certaine intensité, il peut être perçu comme outil exclamatif.

- [N246] KITTY BELL., avec agitation. — O mon Dieu ! moi, le tuer ! — moi qui voudrais... O Seigneur, mon Dieu ! vous que je prie sans cesse, vous savez si j'ai voulu le tuer !
(Alfred de Vigny, Chatterton, 1835)
- [M528] LE BARON. « Tu sais si j'ai les moyens de punir quand on n'obéit point à mes ordres... »
(Gilbert de Pixérécourt, Victor ou l'enfant de la forêt, 1824)
- [L894] SUZANNE. /.../ Tu vas voir si c'est une injustice. Quand je m'ennuyais trop en classe, je me faisais mettre à la porte pour aller au jardin, tu comprends !...
(Édouard Pailleron, Le Monde où l'on s'ennuie, 1869)
- [N327] FLORIMOND. /.../ Elle seule, en dépit de tous mes préjugés, m'eût fait aimer l'hymen : eh bien, morbleu, jugez si jamais infortune approcha de la mienne !
(Collin D'Harleville, L'Inconstant, 1786)
- [N328] M. DE MORINVAL. /.../ Vous voyez s'il faut croire au bonheur que vous me promettiez ! /.../
(Collin D'Harleville, L'Optimiste, 1788)

A.2.8 Ambigüités d'ordre sémantique (sous catégorie 8)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *que* relatif.

- [L353] CIRIGNON. /.../ Ah ! je ne saurais vous dire le poids que vous m'enlevez !
(Georges Feydeau, La Dame de chez Maxim, 1908)

A.2.9 Ambigüités d'ordre sémantique (sous catégorie 9)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *comme* qui a été synonyme de *comment* exprimant la manière ; les cas qui suivent pourraient exprimer le côté remarquable de cette manière et donc être analysés soit comme des SIC soit comme des SEC.

- [M566] Nomophage. /.../ Vous savez que déjà le plan est arrêté. Filto. Oui ; je sais même encor comme on vous a traité (Jean-Louis Laya, L'Ami des loix, 1795)
- [M252] LE PRINCE. /.../ Voilà donc comme vous désertez votre poste, la nuit ? (Victorien Sardou, Rabagas, 1872)
- [M933] MADAME DE TERVILLE. /.../ J'ai peut-être mené un plus grand train que je n'aurais dû le faire ; mais vous savez comme on se laisse entraîner. (Théodore Leclercq, L'Esprit de désordre, ou il ne faut pas enfermer le loup dans la bergerie, 1835)
- [M935] M. DE BUATRY. /.../ Remarquez pourtant ce que c'est que d'avoir affaire à un bon acteur ; comme il était tout de suite entré dans la situation ! /.../ (Théodore Leclercq, La Scène double, ou il ne faut pas badiner avec le feu, 1835)
- [L894] PAUL. Voilà comme tu profites... (Édouard Pailleron, Le Monde où l'on s'ennuie, 1869)
- [N378] M. BÊTASSIER. /.../ Oh ! si vous mourez de bonne heure, vous verrez comme je régirai tout votre bien /.../ (Louis Carmontelle, L'Uniforme de campagne, 1781)
- [N299] WILLIAMS. Belle Laurette ! voilà comme ils leur font tourner la tête. (Sedaine Michel-Jean, Richard cœur de lion, 1786)
- [N253] MME PINCHON. /.../ Faut voir seulement quand il passe dans le village, comme tout le monde met la main à son chapeau, en disant : « C'est M. Bertrand. » (Eugène Scribe, Le Mariage de raison, 1826)
- [N328] M. DE PLINVILLE. Je ne m'attendais pas à celui-ci, ma foi ! Voyez donc comme enfin tout s'arrange pour moi ! (Collin D'Harleville, L'Optimiste, 1788)
- [M254] DOLORÈS, désespérée. Oh ! ces hommes !... Et voilà comme ils aiment, tenez ! Et c'est pour cela que l'on se damne !... (Victorien Sardou, Patrie, 1869)
- [M274] AUGUSTE. /.../ Regardez donc comme il court vers ce gros poteau qui est là-bas. (Théodore Barrière et Ernest Capendu, Les Faux Bonhommes, 1854)
- [M274] ANATOLE. Oh ! alors il n'y a aucun danger !... Si vous saviez comme nous manœuvrons les affaires... (Théodore Barrière et Ernest Capendu, Les Faux Bonhommes, 1854)

- [M274] PÉPONET. Voilà comme je me venge ! De ce moment vous n'êtes plus rien pour moi. /.../
(Théodore Barrière et Ernest Capendu, Les Faux Bonhommes, 1854)
- [N357] MADAME DE VERTILLAC. Et voilà comme nous sommes toutes, avec ces monstres-là !
(Denis Diderot, Est-il bon ? Est-il méchant ?, 1834)
- [N369] LANCY. Voilà comme les Seize, les prêtres et les Espagnols vous trompent ; voilà comme l'esprit de fraude devient de jour en jour plus audacieux dans ses mensonges. /.../
(Louis-Sébastien Mercier., La Destruction de la ligue, ou la Réduction de Paris, 1782)
- [N369] LANCY. Voilà comme les Seize, les prêtres et les Espagnols vous trompent ; voilà comme l'esprit de fraude devient de jour en jour plus audacieux dans ses mensonges. /.../
(Louis-Sébastien Mercier., La Destruction de la ligue, ou la Réduction de Paris, 1782)
- [L897] BERNARDET. Voilà comme je suis !... En servant mes amis, c'est moi-même que je sers. Partez vite.
(Eugène Scribe, La Camaraderie, 1837)
- [M558] ROBERT. /.../ Voilà comme dans la vie tout tient à la fatalité ! /.../
(Jean-Henri Ferdinand La Martellière, Robert, chef de brigands, 1793)
- [L897] ZOÉ. Eh bien ! ma chère Agathe, voilà comme il est toujours !... Autrefois, quand il n'avait pas de mérite, il était fort aimable ; /.../
(Eugène Scribe, La Camaraderie, 1837)
- [L896] JEAN. /.../ il ne risque rien... que d'être porté en triomphe, s'il le veut !
Voyez d'ici comme il parle aux messieurs qui entourent la voiture ? des jeunes gens du voisinage, je les connais tous... /.../
(Eugène Scribe, Bertrand et Raton, 1833)
- [L884] MADAME DE QUIMPER-KARADEC. Voyez comme alors la situation serait changée... J'en serais bien sûre de votre discrétion. Je vous tiendrais dans ma main, mon bon monsieur de Gardefeu...
(Henri Meilhac et Ludovic Halévy, La Vie Parisienne, 1867)
- [L889] DE RYONS. Comment ! Il y a deux ans que je ne vous ai vue, je viens vous faire une visite de bonne amitié, par une chaleur de quarante degrés, je suis sans défiance, je ne demande qu'à rire un peu avec une femme d'esprit, et voilà comme vous me recevez !
(Alexandre Dumas Fils, L'Ami des femmes, 1869)

A.2.10 Ambiguïtés d'ordre sémantique (sous catégorie 10)

Dans cette catégorie sont regroupées les propositions introduites par *comment* qui elles aussi, peuvent faire l'objet d'une double interprétation si l'on tient compte de l'intensité exprimée par cet adverbe.

- [L984] CHARLEMAGNE. /.../ Puis, quel trouble profond quand je songe comment nos œuvres se défont ! /.../
(Le Vicomte Henri de Bornier, *La Fille de Roland*, 1875)
- [L988] BAPTISTE. Voilà le chocolat de monsieur. /.../ Et bien sucré ... Oh ! je sais comment monsieur l'aime. /.../
(Édouard Pailleron, *L'Âge ingrat*, 1879)
- [L896] ÉRIC. /.../ Vous savez comment le comte m'a congédié sans me faire connaître les motifs de ma disgrâce, comment il m'a banni de son hôtel, et comment depuis ce jour il n'y a plus pour moi ni repos, ni joie, ni plaisir.
(Eugène Scribe, Bertrand et Raton, 1833)
- [L896] ÉRIC. /.../ Vous savez comment le comte m'a congédié sans me faire connaître les motifs de ma disgrâce, comment il m'a banni de son hôtel, et comment depuis ce jour il n'y a plus pour moi ni repos, ni joie, ni plaisir.
(Eugène Scribe, Bertrand et Raton, 1833)

ANNEXE 6 : Contenu du CD-Rom d'annexes :

- Annexes A : Les textes du corpus Theatre68
 - A1 : Le corpus Theatre68 au format Lexico
 - A2 : Le corpus Theatre68 enrichi des marquages des SIC et SEC
- Annexe B : Rapports d'analyse
 - B1 : Rapport d'analyse Lexico 5
- Annexes C : Banque des exemples - Banque68
 - C1 : Banque des exemples de SEC et SIC
 - C2 : Exemples de séquences ambiguës

Les Interrogatives et exclamatives indirectes dans un corpus de pièces du théâtre moderne (1775-1914)

Analyse syntaxique et analyse textométrique

Cette thèse se concentre sur deux groupes bien particuliers de propositions subordonnées dont, à l'heure actuelle, les définitions sont loin de faire consensus parmi les linguistes : les propositions interrogatives et exclamatives indirectes. L'étude syntaxique et textométrique effectuée dans le cadre de cette recherche part d'un vaste ensemble d'interrogatives et d'exclamatives indirectes, prélevées de manière exhaustive au sein d'un corpus de 68 pièces du théâtre français moderne s'étalant de 1775 à 1914. Les résultats de cette recherche, largement facilitée par les apports d'outils technologiques nouveaux et variés sont présentés dans ce travail. Les deux piliers substantiels de ces structures sont étudiés de manière circonstanciée : il s'agit des verbes et des outils qui les introduisent. Afin de mener à bien cette recherche, une banque de données, appelée Theatre68 a été constituée. Elle regroupe l'ensemble des attestations des séquences interrogatives (appelées SIC) et exclamatives complexes (appelées SEC) du corpus étudié. Cette banque est accessible sur le CD-Rom qui accompagne la thèse. Des cas d'ambiguïté syntaxique (relatives sans antécédent/interrogatives indirectes) et d'ambivalence sémantique (interrogative/exclamative) sont étudiés et commentés. Enfin, l'étude s'élargit vers des constructions particulières qui peuvent servir de supports aux structures exclamatives vu leur force expressive et le degré de figement qu'elles semblent avoir atteint.

Indirect interrogative and exclamative Clauses in a corpus of theatrical plays from the modern French theatre (1775-1914) Syntactic and textometrical analysis

This thesis concentrates on two particular groups of subordinate clauses: the indirect interrogative and exclamative clauses, the definitions of which, at the moment, are far from reaching a consensus among the linguists. The syntactic and textometrical study conducted for this thesis is based on a vast set of indirect interrogative and exclamative clauses, extracted from a collection of 68 theatrical plays of the modern French theater, from 1775 to 1914. The results of this research have been greatly facilitated by the contribution of new and varied technological tools (in particular the Lexico5 software). Both substantial pillars of these structures are thoroughly examined, mainly taking into account the introductive verbs and the linking words. To bring this research to a successful conclusion, a data bank, called Theatre68, was constituted. It includes all the examples of indirect interrogative and exclamative clauses and it is available on the CD-ROM attached to this thesis. Cases of syntactic ambiguity (relative/interrogative clauses) and semantic ambivalence (interrogative/ exclamatory) are studied and commented upon. The study spreads upon particular constructions which can be used as supports to the exclamative structures considering their expressivity and the semi-fixed form which they seem to have reached.

Mots clés : Interrogative indirecte, exclamative indirecte, outils introducteurs, verbes recteurs, ambiguïté, ambivalence, modalités

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3
ED 268 Langage et Langues : description, théorisation, transmission
CLESTHIA EA 7345
Centre Bièvre (3ème étage), 1 rue Censier
75005 Paris